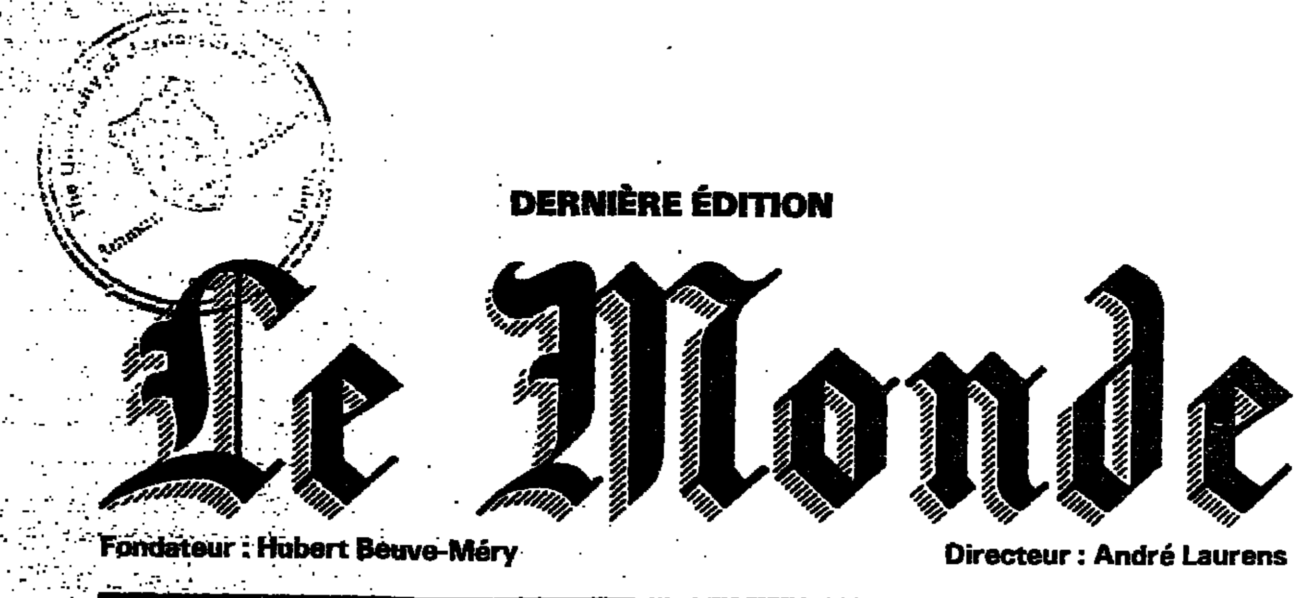


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12139 — 6 F — DIMANCHE 5-LUNDI 6 FÉVRIER 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

La mission Challenger a connu un échec

Les marches dans l'espace de deux astronautes américains ne sont pas compromises par le lancement raté du satellite Westar-6

Le lancement du satellite de télécommunications Westar-6, que l'équipage de la navette spatiale américaine Challenger devait effectuer dans la soirée du vendredi 4 février, a échoué. Peu après son largage depuis la soute de Challenger, les stations de contrôle au sol n'ont pu entrer en contact avec lui. Plusieurs heures après cet événement, le porte-parole de la Western Union, propriétaire du satellite, déclarait qu'elle *« considérait Westar-6 comme perdu »*.

Tout avait pourtant bien commencé pour la navette, qui avait quitté son pas de tir, comme prévu, à 14 heures (heure française) et avait largué le satellite américain huit heures plus tard, alors qu'elle se trouvait à quelque 300 kilomètres d'altitude au-dessus du sud de l'océan Pacifique. Challenger s'était alors écartée de 12,8 kilomètres pour éviter tout accident lors de la mise à feu de la fusée du satellite, qui devait intervenir quarante-cinq minutes plus tard. Cette opération devait permettre de placer Westar-6 sur une orbite elliptique provisoire de 300 kilomètres de périgée et de 35 680 kilomètres d'apogée. Il semble qu'elle n'ait pu avoir lieu. La NASA s'interroge sur ce point, mais n'exclut pas non plus qu'il puisse y avoir eu une défaillance dans le système de transmission du satellite.

Westar-6, qui devait relayer simultanément 57 600 télécommunications, a coûté près de 75 millions de dollars (soit 600 millions de francs environ) à la Western Union. Pour son lancement, la NASA avait réclamé une dizaine de millions de dollars. La firme américaine n'aura cependant pas tout perdu : elle avait souscrit une police d'assurance de 100 millions de dollars pour ce tir. Ce satellite aura finalement connu bien des déboires, puisqu'il devait initialement être mis en orbite par la fusée européenne Ariane. Mais les retards dus à la mise au point du troisième étage du lanceur avait amené les responsables de la Western Union a s'adresser à la NASA.

Ce n'est pas la première fois que l'agence spatiale américaine connaît des problèmes dans la mise en orbite de satellites. Lors d'un vol de Challenger, en avril dernier, le satellite de télécommunications spatiales TDRS (Tracking and Data Relay Satellite), destiné à assurer une partie des liaisons entre la navette et le sol, lui avait donné quelques soucis en raison du mauvais fonctionnement du moteur IUS (Inertial Upper Stage) chargé de le mettre sur son orbite de transfert.

ÉLISABETH GORDON.

(Lire la suite page 17 et l'article de J.-F. AUGEREAU page III du « Monde aujourd'hui ».)

Dérapages politiques

Après avoir contesté la légitimité de la gauche portée au pouvoir *« par accident »*, assuré qu'elle ne tiendrait pas la route jusqu'aux échéances électorales prévues par la Constitution, refusé d'admettre qu'elle puisse avoir quelque compétence économique, il restait à l'opposition un champ de manœuvre : l'image du président de la République, donc son passé, donc sa vie privée. Certains de ses représentants s'y sont engagés.

On a dit M. Mitterrand malade, et gravement, afin sans doute d'accroître le sentiment — qu'il s'agissait de répandre — de la fragilité du pouvoir de gauche. Cela n'a pas marché longtemps. Il s'agit aujourd'hui de jeter le doute sur sa force de caractère, sa rigueur de comportement, afin d'atteindre sa capacité de conduire les affaires de l'Etat.

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, appelait à la *« vengeance »*, le 10 janvier dernier, au plus fort de l'affaire des « avions renifleurs ». Considérant cette affaire comme une *« opération scandaleuse de calomnies »*, il invitait ses amis à riposter sur le même terrain avec *« tous les moyens »* dont elle dispose. M. Léotard citait pêle-mêle *« l'assassinat d'un sous-préfet en Corse et le voyage de M. Franceschi avec une mallette pleine de dollars »*, les *« dépenses somptuaires du sommet de Versailles »* et le *« mystérieux attentat de l'Observatoire »* (1). Manquait la dernière guerre : MM. Jacques Toubon (RPR) et Alain Madelin (UDF) ont comblé cette lacune.

En mettant en cause le passé de résistant de M. Mitterrand, ces deux députés — M. François d'Aubert (UDF), lui aussi sanctionné, n'a parlé que de l'après-guerre — ne s'intéressaient guère à la réalité des faits. Le général de Bénouville, député de Paris, apparenté au groupe RPR, compagnon de la Libération, peut suspect de complaisance envers la gauche, a rendu justice au chef de l'Etat : *« François Mitterrand est l'un des nôtres »*, a-t-il dit. Cela, sur le fond, suffit.

Mais ce qui compte, c'est la forme. Déjà, M. François d'Aubert fait état de réactions venues de sa circonscription. *« Ce n'est pas clair, cette histoire Mitterrand »*, lui dit-on. L'effet est donc produit. Cela, pour ceux que seule la forme intéresse, suffit.

Ce n'est pas la première fois que M. Mitterrand subit pareilles attaques, à propos de cette période de sa vie. Il sait d'expérience que, malgré ce qu'on peut dire, le soupçon s'installe contre les faits. Ainsi, le 8 mai 1981, avait-il raconté sa guerre, comme *pour lui-même*, devant des auditoires limités, à Nantes et à Mulhouse, trois jours après qu'elle eut été mise en cause par le général de Boissieu, alors grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur. La réponse n'avait pas, ou fort peu, d'utilité électorale : la campagne, à quelques heures près, était terminée.

Pour se convaincre que, cette fois encore, il ne s'agit pas d'un épisode malheureux de la vie parlementaire, il suffit de collectionner les indices d'une opération de plus grande envergure.

Huit jours avant que M. d'Aubert ne brandisse devant l'Assemblée nationale un exemplaire de *Votre beauté* que, selon lui, M. Mitterrand *« dirigeait »* juste après la guerre *(le Monde* du 4 février), un dossier sur ce sujet avait été adressé à un autre député, au moins, de l'opposition, lequel, *« ne mangeant pas de ce pain là »*, n'en a pas fait état. Le lendemain de l'intervention de M. d'Aubert, l'hebdomadaire *Minute* développait le sujet.

JEAN-YVES LHOMEAU.



(1) Dans la nuit du 15 au 16 octobre 1959, M. Mitterrand a été l'objet d'un attentat près des jardins de l'Observatoire à Paris, attentat dont ses adversaires diront qu'il l'avait inspiré.

(Lire la suite page 16.)

Tanger outre-Manche

Six ports francs — avec suppression de droits de douane et de certaines taxes — vont être créés en Grande-Bretagne

De notre correspondant

Londres. — Innovation tout à fait conforme aux principes du libéralisme économique défendus avec détermination par le gouvernement de Mme Thatcher : six ports francs vont être créés au Royaume-Uni, trois auprès de ports maritimes (Cardiff, Liverpool et Southampton) et trois autres dans des aéroports (Belfast, Birmingham et Prestwick, — ce dernier est situé à une quarantaine de kilomètres au sud de Glasgow). Dans ces zones protégées, produits et marchandises pourront être importés sans droits de douane et avec exemption de certaines taxes, à condition qu'ils soient ensuite réexportés.

Pour justifier cette décision, prévue de longue date, mais annoncée le 2 février, le gouvernement britannique souligne qu'il s'agit ainsi de favoriser une relance des activités commerciales et industrielles dans des localités et des régions particulièrement affectées par le chômage. Ce motif avait déjà été invoqué pour expliquer le projet controversé de l'implantation en Grande-Bretagne de la firme automobile japonaise, Nissan *(le Monde* du 3 février).

La raison paraît en ce moment d'autant plus judicieuse que les Britanniques viennent de connaître une déception avec la révélation d'une soudaine et forte augmentation du nombre des sans-emploi en janvier, si bien que le gouvernement n'a pas enregistré moins de quarante-cinq candidatures pour la création de ports francs et a été obligé de se livrer à une sélection délicate.

En présentant cette expérience — qui pourra être remise en cause après une période de cinq ans si les résultats ne sont pas satisfaisants — le porte-parole du gouvernement a déclaré qu'elle devait signifier *« davantage d'emploi, de commerce et d'investissement »*.

La principale organisation patronale, la Confédération de l'industrie britannique, a clairement exprimé ses doutes, en faisant savoir qu'*« il ne fallait pas nourrir des espoirs exclusifs »* et en ajoutant que, en cas de réussite *« il serait déplorable »* de voir des emplois et des entreprises se créer au détriment de ceux déjà existants. Pour sa part, le porte-parole du Parti travailliste a affirmé que cette opération n'était qu'un *« maquillage »* destiné à dissimuler la crise économique dans certaines régions.

FRANCIS CORNU.

AU JOUR LE JOUR

Voisinage

Les voisins-victimes se révoltent contre les voisins-bourreaux.

On annonce la création d'une « Association de défense des victimes de troubles de voisinage ». Ses promoteurs — gens discrets — en ont assez des cris, des disputes, des assiettes brisées, des téléviseurs qui hurlent, des chahuts nocturnes...

Chacun, dans ce pays, ayant des voisins et des raisons de s'en plaindre, nous devrions tous nous retrouver dans cette association. A commencer par les malheureux habitants du quartier le plus bruyant de l'Hexagone, où le vacarme des querelles de chiffonniers est devenu insupportable : celui du Palais-Bourbon.

BRUNO FRAPPAT.

A Beyrouth, rien de nouveau

Les « affrontements de routine » ont diminué d'intensité mais peuvent reprendre à tout moment. L'armée a reconquis ses positions sur les milices chiites en démontrant à nouveau qu'elle était fiable

De notre correspondant

Beyrouth. — La situation était *« relativement calme »* samedi 4 février à Beyrouth, après des heures très dures de jeudi après-midi à la fin de la soirée du lendemain, durant lesquelles l'armée libanaise a repris trois positions perdues dans la banlieue sud. L'armée a annoncé la fin de ses opérations, précisant qu'elle s'en tenait, pour sa part, au cessez-le-feu, mais riposterait à toute attaque.

Samedi matin, après une nuit entrecoupée « seulement » de tirs à l'arme légère, le long de la « ligne de front », les combats ont repris à l'aube et, tout en restant limités, ont continué, de nouveau au canon, durant la matinée. On signale, de plus, un attentat contre le Bain militaire, en plein Beyrouth-Ouest. Deux attentats contre le contingent français, sur le Ring, également en pleine ville, ont fait un blessé léger. Alors que la veille, on avait l'impression d'aborder une nouvelle phase de chaos, on préfère désormais retenir que l'armée a contenu l'attaque dont elle a été la cible. Le risque de débordements en d'autres points de la banlieue sud ou à Beyrouth-Ouest semble écarté, du moins dans l'immédiat. La ville retrouve ses *« troubles de routine »*.

En même temps qu'elle démontrait pour la quatrième fois depuis août 1983 sa capacité à s'acquitter techniquement de sa mission, l'armée libanaise s'est trouvée confrontée aux limites que lui imposent *de facto* les conflits interlibanais et les structures communautaires du pays.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 5.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 6 février. — *Pays-Bas :* visite officielle du président Mitterrand.
Bruxelles : conseil des ministres de l'agriculture de la CEE.
Tchécoslovaquie : manœuvres du pacte de Varsovie.
Inde : visite du maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense.

Mercredi 8 février. — *Athènes :* conférence sur la dénucléarisation de l'Europe.
Luxembourg, Bonn, Londres : visite du vice-président américain, M. George Bush.
Inde : grève générale au Pendjab.

Vendredi 10 février. — *Vienne :* réunion de l'OPEP.

Samedi 11 février. — *Berne :* congrès extraordinaire du Parti socialiste suisse.
Koweït : procès des inculpés pour attentats anti-américains et antifrançais.

SPORTS

Mardi 7 février. — *Jeux olympiques d'hiver à Sarajevo* (jusqu'au 19 février).

Jeudi 9 février. — *Cyclisme :* fin des Six Jours de Bercy.

Samedi 11 février. — *Athlétisme :* cross de *l'Equipe* au Tremblay (jusqu'au 12 février).

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 110 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 090 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A CINQ ANS, LE RETOUR DE KHOMEINY

La folle joie de l'Iran, prélude à la terreur...

Roissy. Mercredi 31 janvier 1979. 22 heures. *« Doroud bar Khomeiny »* (« Vive Khomeiny ») ! Le slogan gronde comme un roulement de tambour dans les couloirs de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Le personnel n'a jamais vu un spectacle aussi insolite : quelque trois cents Iraniens arborent, dans une atmosphère survoltée, le portrait de Ruhollah Khomeiny, reproduction géante de la couverture d'un hebdomadaire français qui a titré : *« L'homme qui fait trembler l'Occident. »* Toute l'ambiguïté de la révolution iranienne — qui n'est pas encore « islamique » — réside dans ce microcosme : mollahs en kaftan noir et turban, membres du Front national de Mossadegh, adeptes du penseur Ali Chariati, militants du Toudeh (communistes), partisans des mouvements de guérilla, gauchistes marxistes-léninistes... Tous sont venus saluer le chef religieux qui regagne Téhéran après seize ans d'exil. Chaque groupe scande son slogan avant de clamer d'une seule voix : *« Doroud bar Khomeiny ! »*, *« Allah Akbar »* (« Dieu est le plus grand »).

Il est près de minuit quand l'ayatollah arrive, au milieu d'un déploiement de policiers digne d'un chef d'Etat, venant du modeste pavillon de Neauphle-le-Château qu'il habitait depuis octobre. Visage impénétrable, barbe blanche, sourcils noirs, regard froid, il est accompagné de sa famille : sa femme, son fils et son gendre — ses deux proches conseillers, — ses petits-enfants et une cinquantaine de fidèles qui l'ont suivi dans ses tribulations de Turquie à Néjef, ville sainte chiite du sud de l'Irak. Il remercie *« le peuple français »* avant de gagner le salon des premières du Jumbo d'Air France où il dormira et demande qu'on en fasse partir les hôtesses. Elles se replient dans la cabine touriste, où la vente hors-taxes d'alcools et de cigarettes a été interdite par les religieux.

« Guide, sois le bienvenu ! »

Quelque cent cinquante journalistes embarquent avec l'ayatollah : beaucoup moins que n'en peut contenir l'appareil. Cette précaution doit permettre au pilote de l'appareil allégé de disposer de suffisamment d'essence pour revenir si l'atterrissage lui est interdit à Téhéran. Mohamed Reza chah a quitté l'Iran le mardi 16 janvier en emportant une poignée de terre comme s'il pressentait qu'il ne reviendrait plus et, depuis lors, son dernier premier ministre, M. Chapour Bakhtiar, s'est opposé au retour de l'imam. Le 24, l'armée a occupé l'aéroport de Téhéran-Mehrabad et suspendu le trafic. Finalement, sous la pression populaire, M. Bakhtiar infléchit sa position, mais nul ne peut exclure un sursaut des militaires et, dans l'avion, tout le monde est un peu crispé.

Une heure avant l'atterrissage, l'imam, en babouches, regagne son fauteuil après avoir fait sa prière. Quelques journalistes sont autorisés à lui parler. Penché vers le hublot, il regarde défiler le paysage d'un air méditatif. Je lui demande ce qu'il éprouve au moment de fouler sa terre natale. Il me reconnaît (je l'avais déjà rencontré deux fois), hésite, puis répond : *« Rien. »* C'est tout ce qu'il dira.

Téhéran. Jeudi 1er février. 8 h 30. L'avion se pose sur un aérodrome désert. Des véhicules militaires ont pris position. L'ayatollah Taleghani, chef religieux de Téhéran, monte à bord et redescend avec l'imam. Ils gagnent le salon d'honneur plein à craquer où ils sont accueillis par une immense et interminable ovation. L'imam remercie *« toutes les classes de la nation, les déshérités, les bazaris, les universitaires, les ouvriers et les paysans qui ont fait preuve d'un extraordinaire courage dans la lutte »*.

Puis, de cette voix nasillarde et monocorde qu'on reconnaît entre toutes depuis que des millions de cassettes l'ont diffusée clandestinement dans le pays, il rappelle son programme : *« Nous avons renversé le chah mais ce n'est qu'une première étape... Nous avons encore un long chemin devant nous... Les Pahlavi ont tout détruit... Nous sommes devant une page blanche. Nous voulons détruire le système existant et établir un autre régime avec un autre contenu et d'autres formes. Je demande à tout le peuple musulman de conserver son unité... C'est là le secret de notre succès. »*

Commence alors la première des douze folles journées qui verront la chute de la monarchie vieille de deux mille cinq cents ans, l'effondrement de la cinquième armée du monde et l'échec cinglant de l'Amérique qui, depuis 1951, a fait de l'Iran le « gendarme du Golfe ». De l'aéroport au centre de la capitale et, de là, à Behechte Zahra (30 kilomètres), rebaptisé *« Cimetière des martyrs »*, c'est la marée humaine. Trois ? Quatre ? Cinq millions ? Tout le monde veut voir l'imam, le saluer, le remercier, le toucher. Les quarante mille membres du service d'ordre islamique, souvent débordés, ont du mal à protéger sa voiture. Seule l'invocation *« Allah Akbar »* ramène momentanément le calme, y compris chez les fedayins marxistes-léninistes, qui arborent des drapeaux rouges frappés d'une fourche et d'une faucille.

La foule chante *« République islamique oui, monarchie non ! »*, *« Yankee go home ! »*, *« Guide, Guide, bienvenu dans ta maison »*, *« Avec ta venue commence la République islamique »*. Sous un soleil printanier, les Iraniens, à pied, à vélo, à moto, en voiture, gagnent le cimetière. A 14 h 20, un hélicoptère militaire dépose l'imam au milieu du plus vaste rassemblement de l'histoire. Il prend place sur une chaise installée sur une estrade, entouré de dignitaires assis en tailleur. Deux enfants modulent les versets du Coran.

Une fois encore, en termes simples et efficaces, ce diable de saint homme fait le procès de la monarchie. Il martèle un thème cher aux chiites : *« Le martyre est au cœur de l'histoire »*, et précise son plan à court terme. *« Ce peuple crie et répète qu'il ne veut pas des Pahlavi et de leur régime illégal. Ce gouvernement et ce Parlement aussi sont illégaux. Je ferai passer tous ces gens devant les tribunaux que je formerai... J'appelle les militaires à rejoindre les rangs du peuple. »*

Animal politique, il sait qu'un putsch militaire est possible, que la partie n'est pas gagnée. Ce révolutionnaire passéiste imprégné de la pensée du premier siècle de l'Hégire (septième siècle) se fait rassurant : *« Nous ne sommes pas contre la télévision, le cinéma, la modernisation, mais nous sommes contre l'impérialisme. Nous ne sommes pas contre la liberté des femmes, mais contre la prostitution. Nous ne sommes pas contre la coopération avec l'étranger, mais nous voulons être maîtres chez nous... Je désignerai un gouvernement, puis le peuple élira une Assemblée constituante. »*

« Le peuple m'a choisi »

Après avoir gagné, le Savonarole de l'islam se retirera, le 1er mars, dans la ville sainte de Qom, et là son ton se durcira : *« Nous allons détruire les vestiges de l'Occident qui nous a ruinés, pour construire le pays de Mahomet. Nous ne dirons pas République islamique démocratique, parce que démocratique est un mot occidental. Nous dirons simplement République islamique. L'islam garantit la liberté... »* Mais, déjà, l'étau se resserrera sur les médias, la « pilule » ne sera plus mise en vente et le port du tchador sera fortement recommandé en attendant de devenir pratiquement obligatoire après le référendum qui, le 31 mars, transforme l'Iran en une République islamique.

Lundi 5 février. Contrastant avec la solennité ampoulée du régime impérial, la salle de cinéma de l'école Alavi, près du Majlis (Parlement), où s'est installé Khomeiny, au cœur de Téhéran, sert de décor à l'intronisation du premier ministre islamique que l'imam oppose au premier ministre impérial. M. Bakhtiar se réclame de la Constitution de 1906 ? Eh bien, l'imam — qui la trouve trop *« occidentale »* et ne lui accorde guère de crédit — explique que son initiative ne la contredit pas, puisqu'elle stipule que *« le peuple est la source du pouvoir »*. *« Or*, dit-il, *par ses manifestations et le nombre de ses martyrs, le peuple m'a choisi comme chef et la religion m'autorise à agir comme je le fais. »*

Un mollah lit alors le décret, en forme de « firman » impérial, nommant M. Mehdi Bazargan chef d'un gouvernement provisoire. Mince, sec, chauve, visage buriné et sévère, barbiche blanche, cet ingénieur septuagénaire formé en France est un musulman moderniste. Ancien du Front national de Mossadegh, il est, de surcroît, un ami de M. Bakhtiar depuis plus d'un quart de siècle. Le choix de ce réformiste est alors le meilleur possible : il va calmer les alarmes de l'Occident et endormir la méfiance des nationalistes, des laïcisants de l'Université et de tous les démocrates qui gravitent autour de l'Association iranienne pour la défense des libertés et des droits de l'homme créée par M. Bazargan et quelques amis. En revanche, ce choix inquiète les radicaux, les Moudjahidin Khalq (musulmans) et les Fedayin Khalq (marxistes-léninistes). L'imam n'en a cure : le panache que leur a valu la lutte armée dans la forêt de Siakhal contre le chah ne les empêche pas d'être minoritaires. Il s'occupera donc, plus tard, de leur élimination !

Mercredi 7 février, l'épreuve de force se durcit entre M. Bakhtiar, dont l'armée est l'unique soutien, et les religieux qui ont secrètement pris langue avec ses chefs. Le premier ministre nous reçoit dans le somptueux bureau aménagé naguère par Amir Abbas Hoveida : moquette épaisse, fauteuils de cuir, mobilier raffiné. Le portrait du chah derrière sa table de travail paraît déjà anachronique, mais lui-même ne semble pas conscient de l'imminence des périls qui le guettent. Il souligne qu'il a accordé au peuple tout ce qu'il demandait : le départ du chah, la libération des prisonniers politiques, la liberté de la presse, la lutte contre la corruption, la dissolution de la SAVAK (police politique).

Familier de Gide et de Valéry — il a vécu en France, — il utilise un langage châtié, parfois flamboyant. *« Khomeiny*, dit-il, *voulait tout cela. Je l'ai fait, mais je dis non à son archaïsme. C'est un homme ignare, jaloux. Il ne veut pas entendre parler de Mossadegh qui a pourtant nationalisé le pétrole. Ce rétrograde est un négateur, un destructeur. »* (*Le Monde* du 9 février 1979.) Notre entretien se termine sur un échange révélateur :

« Ne craignez-vous pas que votre langage soit suicidaire ?

— *Pourquoi ? J'ai raison.*

— Sans doute, mais la révolution est dans la rue. Ils sont des millions.

— *Ce sont des voyous. Si je tiens six mois, les yeux des gens s'ouvriront. Ils constateront que Khomeiny a peut-être fait plus de tort que le roi à notre économie.*

— Mais êtes-vous sûr de disposer encore de six semaines, pour ne pas dire de six jours ? »

Et le premier ministre de s'étonner :

« Pourquoi ? C'est à ce point ? »

Jeudi 8 février. A l'appel de l'imam, le peuple descend une nouvelle fois dans la rue au cri de *« Marg bar Bakhtiar » (A mort Bakhtiar)*. Depuis le « vendredi noir » (8 septembre 1978) où l'armée a tiré sur la foule et le « dimanche rouge » (5 novembre) qui ouvre le cycle des émeutes de Téhéran, ce sera la dernière des gigantesques processions qui ont été, chacune dans son style, un jalon décisif dans la révolte d'un peuple aux mains nues.

L'insurrection

A Tassoua, la veille du grand deuil chiite de l'Achoura commémorant le martyre de l'imam Hussein, le 10 décembre, ce fut « le cortège de la protestation » autorisé *in extremis* par le chah à condition que son nom ne soit pas conspué. Le 11 décembre, ce fut « le cortège du défi ». La foule, qui avait sagement défilé la veille pendant huit heures jusqu'à l'Arc de triomphe de Chahyad (à 13 kilomètres du centre), était encore plus nombreuse et, frondeuse cette fois, avait scandé *« Marg bar chah » (A mort)*.

A Arbaïne (quarante jours après l'Achoura), à la mi-janvier, après le départ du chah, ce fut le « cortège de la première victoire » et, pour le retour de Khomeiny, le « cortège du lyrisme ». Ce jeudi, c'est le « cortège de la révolution » : les slogans sont plus durs, plus politiques, et des manifestants, en plus grand nombre, portent le linceul ou un ruban blanc autour de la tête pour signifier qu'ils sont prêts à mourir en martyrs. Le climat est insurrectionnel.

Samedi 10 février. La veille, à 22 h 30, les Djavidan (immortels) de la garde impériale donnent, sans le savoir, le signal du soulèvement. Ils descendent dans sept camions de la caserne de Saltanabad pour « corriger » les Homafars (techniciens de l'armée de l'air) coupables de regarder à la télévision le film sur le retour de Khomeiny. La fusillade, intense, se poursuit jusqu'à l'aube. Des Homafars sans armes bravent les fusils-mitrailleurs qui les déciment et parviennent en criant *« Allah Akbar »* jusqu'aux Djavidan qu'ils étranglent de leurs mains. Une clameur envahit la ville : les habitants du quartier ne cessent de psalmodier *« Allah Akbar »* alors que la fusillade reprend.

Les Fedayin Khalq ont rassemblé vers 9 heures 100000 personnes à l'université pour un défilé politique. Soudain des messagers surgissent en criant : *« C'est le massacre ! L'armée tire ! »* La foule se répand dans la rue. Les militants aguerris des mouvements de guérilla seront le fer de lance de l'insurrection. Celle-ci prend de court Khomeiny qui avait interdit le recours aux armes, l'heure du Djihad (guerre sainte), n'ayant pas encore sonné. Les autres occupent les points stratégiques. La capitale se hérisse de barricades. La radio annonce la proclamation de la loi martiale et du couvre-feu à 16 h 30. La radio « pirate » des religieux s'empresse de dénoncer ces mesures *« illégales et illégitimes »*.

16 h 30. Le soleil brille. La ville en fièvre défie le couvre-feu. Comme obéissant à un mot d'ordre, rues, places et avenues se couvrent de brasiers : les pneus qui brûlent en dégageant une fumée dense et noire — à la fois écran protecteur et signe de ralliement — font leur apparition. Pas un quartier n'échappe à l'émeute. Dans la nuit des commissariats de police sont attaqués, pillés, incendiés.

Dimanche 11. Vers 5 heures quelque 50 000 personnes cernent la manufacture d'armes, près de la place Jaleh où se produisit le massacre du *« vendredi noir »*. Les assiégés savent que, même s'ils tirent, ils n'empêcheront pas la foule de donner l'assaut et de les massacrer à leur tour. Ils parlementent et cèdent en échange de la vie sauve. C'est alors la curée : rejoints en hâte par des mollahs en kaftan, mitraillette en bandoulière, les militants des mouvements de guerilla emportent les armes pour les mettre à l'abri mais en utilisent quelques-unes pour attaquer d'autres cibles. Des messagers à mobylette font la liaison et lancent des mots d'ordre qu'on se passe de bouche à oreille *« A la radio ! »*, *« A la police militaire ! »*... Casernes, bâtiments administratifs, palais impériaux tombent les uns après les autres.

Lundi 12. Dans son premier bulletin, la radio donne lecture d'un communiqué des Fedayin Khalq annonçant qu'ils contrôlent l'aéroport. La dernière journée des « trois glorieuses » est consacrée à réduire les ultimes poches de résistance des partisans du chah. Une course de vitesse commence aussitôt entre les religieux et les autres mouvements politiques. Mais les premiers ont l'habileté d'investir immédiatement les centres du pouvoir : police, SAVAK, médias, justice.

ROUIL

L'épuration

En moins de vingt jours, le climat se détériore considérablement. Khomeiny annonce que le *« criminel Bakhtiar »* s'est enfui à l'étranger. L'épuration de l'armée commence. Militaires et hommes politiques sont jugés sommairement et exécutés aussitôt sur le toit de la chambre où dort Khomeiny, de crainte qu'en parlant ils ne compromettent les religieux qui ont collaboré avec l'ancien régime. Des comités révolutionnaires fleurissent sous l'impulsion de mollahs connus comme « conservateurs » mais subitement animés d'un activisme inquiétant. Des jeunes surpris à boire sont fouettés, les caves des grands hôtels saccagées et des homosexuels fusillés. Les minorités ethniques et religieuses prennent peur. Les intellectuels s'inquiètent.

Un écrivain nous confie alors : *« Nous ne nous sommes pas débarrassés d'une monarchie pour la troquer contre une mollahrchie ! »* Ce jeu de mots fait fortune mais cette peccadille, s'ajoutant à d'autres, vaut à son auteur d'être jeté en prison ; il n'en est sorti que récemment. Un pouvoir occulte se met en place. Les religieux s'empareront patiemment du pouvoir en éliminant systématiquement tous leurs rivaux politiques, à commencer par les plus faibles. M. Nasser Pakdaman, un des intellectuels les plus lucides, pressent cette issue et prophétise dès ce moment (*le Monde* du 2 mars 1979) : *« Si l'on continue dans la voie actuelle, le pays ira vers un populisme fascisant. »*

PAUL BALTA.

★ Voir notamment : *La terre a bougé en Iran*, de Gilles Anquetil, Hachette, Paris, 1979.

L'Iran insurgé, de P. Balta et C. Rulleau, éd. Sindbad, Paris, 1979.

Iran : la révolution au nom de Dieu, de C. Brière et P. Blanchet, Seuil, Paris, 1979.

La Chute du chah, de Fereydown Hoveyda, Buchet-Chastel, Paris, 1980.

Khomeiny et sa révolution, de Mohamed Heykal, éd. Jeune Afrique, Paris, 1983.

Étranger

UNION SOVIÉTIQUE

Satisfaction à Moscou après la visite de M. Arkhipov en France

De notre correspondant

Moscou. – M. Ivan Arkhipov, premier vice-président du conseil soviétique, est rentré à Moscou vendredi 3 février, apparemment satisfait de sa visite de cinq jours en France. La relance des relations franco-soviétiques – fort actives du temps de M. Giscard d'Estaing, mais singulièrement relâchées depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand – est confirmée par la façon dont Tass a rendu compte de ce voyage.

Les allées et venues de M. Arkhipov à Paris et en province ont été abondamment suivies par l'agence soviétique. Tass a annoncé la signature, vendredi, à Paris, par MM. Mauroy et Arkhipov, du protocole portant sur la coopération économique, industrielle et technique entre la France et l'URSS pour la période 1985-1990. Ce texte précise l'accord signé à Moscou en 1979 par M. Giscard d'Estaing, qui régit pour la présente décennie l'ensemble de la coopération économique entre les deux pays. Le protocole prévoit notamment un développement à court terme des achats soviétiques destinés à rééquilibrer quelque peu la balance des échanges commerciaux très nettement déficitaire au détriment de la France. Les objectifs fixés sont les suivants : les achats soviétiques de produits sidérurgiques français passeraient de 1,5 milliard de francs en 1983 à 4 milliards cette année, mais le chiffre n'est pas cité dans le protocole, les règles de la CEE interdisant à la France de conclure directement des accords commerciaux avec les pays tiers. L'URSS accroîtrait en les diversifiant ses commandes de produits chimiques. Dans le domaine agro-alimentaire enfin, les livraisons françaises augmenteraient de 15 % cette année, notamment celles de sucre, qui atteindraient environ 600 000 tonnes.

En ce qui concerne les biens d'équipement, l'accent est mis à Moscou sur les possibilités offertes par l'industrie pétrochimique. Un groupe de soixante-dix hommes d'affaires français, dont le séjour en URSS a coïncidé avec la visite de M. Arkhipov en France, en a eu confirmation. Les contrats envisagés portent également sur du matériel ferroviaire et naval, la fabrication de tuyaux en fonte et la construction d'une usine de postes de télévision en couleur.

Une discussion « franche »

L'agence Tass qualifie de *« constructive »* l'atmosphère de l'entretien entre MM. Maurey et Arkhipov, qui a porté essentiellement sur les questions économiques, et de *« franche »* la discussion entre le responsable soviétique et M. Mitterrand, au cours de laquelle a été évoquée *« la situation actuelle sur le continent européen et dans le monde »*, ce qui est l'indice d'un désaccord. La raison – essentiellement le soutien apporté par la France au déploiement des missiles américains en Europe – n'en est pas précisée. La *Pravda* avait regretté à l'occasion de l'arrivée de M. Arkhipov à Paris que *« la France et l'URSS, qui dans les années 60 avaient été les pionniers de la détente »*, n'aient pas, ces derniers temps, mené un dialogue fructueux également dans le domaine politique.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[Ce n'est pas la première fois que les Soviétiques s'engagent à rééquilibrer les échanges ; ils l'avaient déjà fait dans l'accord décennal signé en 1979. Il est vrai qu'à cette époque le commerce franco-soviétique était déséquilibré... à leur détriment. Quant aux 10 milliards de contrats qui devraient être signés cette année, il s'agit pour la plupart de projets dont la discussion traîne depuis longtemps. L'URSS ne donnera la préférence aux sociétés françaises que si leurs propositions sont compétitives. L'accord financier passé à l'automne dernier permet à la France d'attribuer des crédits fournisseurs libellés en dollars au taux de 7,8 %. Ne bénéficiant pas – théoriquement – d'une aide du gouvernement français, ces crédits ne rentrent pas dans le cadre du « consensus » de l'OCDE prévoyant un taux de crédit minimum de 12,40 % pour les contrats à moyen terme passés avec l'URSS.

Cependant, la rédaction des contrats en monnaie américaine entraîne une augmentation des prix d'environ 15 %, que Paris souhaiterait voir supportée à parts égales par les entreprises françaises, les centrales d'achat soviétiques et le Trésor. L'URSS se montre réticente, et l'administration française n'a pas encore mis au point les modalités pratiques de son aide.]

Psychiatrie et répression

LE SORT DE M. KORIAGUINE

L'Association américaine de psychiatrie a adressé, le vendredi 3 février, une lettre de protestation à M. Iouri Andropov à propos du sort réservé au psychiatre soviétique Anatoli Koriaguine, membre honoraire de l'association. Arrêté en février 1981, M. Koriaguine a été condamné à sept ans de détention et cinq ans de relégation pour *« agitation et propagande antisoviétiques »*.

Depuis la prison de Tchistopol, M. Koriaguine a pu faire parvenir un message : *« Ils m'ont jeté dans une cellule punitive, ils m'ont torturé, je suis épuisé... »* Selon M. Koriaguine, on veut le contraindre à revenir sur ses prises de position où il accusait les autorités soviétiques d'utiliser la psychiatrie afin d'éliminer les dissidents.

M. Koriaguine ajoute dans son message : *« Rendez publics d'urgence les faits suivants : ils ont aggravé la terreur, ils punissent les gens qui refusent de parler avec le KGB, qui observent des grèves de la faim ou qui formulent des plaintes. »* Le psychiatre explique qu'il a mené une grève de la faim pendant vingt-six semaines avant d'être alimenté de force. – *(UPI, AP.)*

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND AUX PAYS-BAS

Le chef de l'Etat prononcera un grand discours « européen » mais n'entend pas négliger les relations bilatérales

M. François Mitterrand est attendu, lundi matin 6 février, à Amsterdam, pour une visite officielle de deux jours aux Pays-Bas. Il sera accompagné de cinq ministres : MM. Cheysson (relations extérieures), Fabius (industrie et recherche), Dumas (affaires européennes), Lang (culture) et Mme Cresson (commerce extérieur).

Ce voyage doit notamment lui permettre d'avoir une série d'entretiens avec M. Lubbers, premier ministre chrétien-démocrate, M. Jop den Uyl, chef de file de l'opposition socialiste, avec des personnalités des lettres et des arts, ainsi qu'avec la reine des Pays-Bas. Le président de la République s'adressera, en outre, aux parlementaires néerlandais, mardi après-midi, à La Haye ; il prononcera à cette occasion un discours sur les questions européennes, avant de tenir une conférence de presse commune avec M. Lubbers.

La dimension européenne du voyage présidentiel aux Pays-Bas risque d'éclipser ses aspects proprement bilatéraux. On le regretterait du côté néerlandais, où l'on attache du prix à la visite de M. Mitterrand, la première qu'un chef d'Etat français rend officiellement à ce partenaire pourtant fidèle de Paris depuis celle du président Coty en 1954. Et sans doute aussi du côté français : ce déplacement s'inscrit en effet dans une suite de voyages par lesquels M. Mitterrand a souhaité marquer aux « petits » voisins ou partenaires européens de la France une sollicitude à laquelle, de la Belgique à la Suisse, ils n'avaient pas toujours été accoutumés. Les Pays-Bas sont d'ailleurs, par excellence, une de ces nations de la « vieille Europe » dont le chef de l'Etat admire le passé politique et la richesse culturelle, et il ne manquera pas de le rappeler dans différentes circonstances à Amsterdam et à La Haye.

Cela dit, c'est surtout le discours qu'il prononcera mardi devant les parlementaires réunis au Binnenhof qui devrait retenir l'attention. Des rumeurs contradictoires ont couru ces derniers jours sur la nature exacte de cette allocution « européenne », certains – notamment à la suite d'une audition de M. Roland Dumas par la commission des affaires étrangères du Sénat – ayant estimé que le chef de l'Etat pourrait, à cette occasion, lancer une « proclamation » détaillant les propositions de la présidence française du conseil européen pour sortir de l'impasse créée par l'échec du sommet de Bruxelles.

Il semble en fait que les propos du ministre des affaires européennes – qui accompagnera M. Mitterrand dans tous ses déplacements chez les Dix en février – aient été mal interprétés. Le président de la République ne peut en effet donner de telles indications avant d'avoir achevé sa « tournée » européenne, et envisageait plutôt, en fait, de prononcer un discours de portée générale sur la nécessité politique de la relance européenne.

Il le fera avec d'autant plus de conviction à La Haye que c'est dans cette même ville, du 7 au 11 mai 1948, qu'il assista au premier « congrès européen » de l'après-guerre, en compagnie de Paul Ramadier, Maurice Schumann et Paul Reynaud... Et que, pour lui, l'essentiel des motivations qui avaient rassemblé dans la capitale néerlandaise quelque sept cent cinquante personnalités ouest-européennes, y compris allemandes, dans un commun désir de bâtir l'Europe nouvelle et de tourner définitivement la page d'une guerre dont le souvenir était encore très présent, sont toujours d'actualité si les circonstances, elles, ont heureusement perdu de leur caractère dramatique.

En outre, on tient à manifester, à Paris, que les querelles entre « grands » partenaires – MCM, contribution budgétaire britannique, etc. – ne doivent pas conduire ces derniers à négliger les Etats-membres de plus modestes dimensions... et qui posent moins de problèmes. En tout cas, la France compte bien, à l'occasion de sa présidence, s'appuyer sur eux pour obtenir de Bonn ou de Londres les concessions qui permettront d'aboutir à l'indispensable compromis communautaire. On considère, du côté français, que La Haye partage désormais les vues de Paris dans la controverse budgétaire, par exemple, et on y voit un encouragement précieux.

L'affaire du Rhin

Il est vrai que, politiquement, les relations bilatérales connaissent un mieux sensible depuis que le contentieux sur la pollution du Rhin a été réglé, ou à peu près. Le gouvernement français a enfin soumis à la ratification du Parlement la convention signée en 1976. Celle-ci prévoit notamment que la saumure massivement déversée par les mines de potasse d'Alsace dans le fleuve (qui traverse les Pays-Bas à son embouchure) sera désormais injectée dans le sous-sol. Cette affaire pesait depuis de longues années sur les rapports Paris-La Haye, les Néerlandais s'étant toujours refusé à la considérer comme un simple dossier technique, relevant de l'activité du ministère de l'environnement davantage que de celle des diplomates.

La France souhaiterait, après avoir fait ce geste de détente (qui ne va pas sans risques électoraux pour la majorité en Alsace...), pousser un peu son avantage, et obtenir un rééquilibrage des échanges commerciaux avec les Pays-Bas. Ces échanges sont en effet, pour l'instant, lourdement déficitaires, puisque ce découvert est le quatrième du commerce extérieur français, et même le troisième à l'intérieur de l'OCDE.

Le taux de cuverture des importations en provenance des Pays-Bas par les exportations était encore de 81 % en 1979 ; il est tombé à 69 % l'an dernier. Actuellement, le déficit total dépasse les 14,5 milliards de francs. Et le gaz naturel massivement acheté par la France n'est pas seul en cause : même « hors-gaz », ce chiffre était encore de 6 milliards environ en 1983. La France chète en effet aux Pays-Bas de nombreux produits chimiques et alimentaires, ainsi que des fleurs en grande quantité. C'est d'ailleurs avec la mission de réduire autant que faire se pourrait le déséquilibre des échanges commerciaux que M. Mitterrand avait délégué à La Haye, en la personne de M. Claude de Kémoularia, un ambassadeur venu des milieux d'affaires et qui lui est très proche.

Les aspects culturels de ces relations bilatérales ne devraient pas non plus être négligés. M. Jack Lang inaugurera ainsi, mardi matin, la télévision francophone par satellite, TV 5, que pourront capter, grâce au câblage, des centaines de milliers de foyers néerlandais. Les conditions de son exploitation semblent désormais réunies : un accord a été conclu entre les sociétés néerlandaises de distribution et une filiale de la SACEM.

Mais dans d'autres domaines des échanges culturels, la situation est moins encourageante. L'enseignement du français, longtemps première langue étrangère obligatoire aux Pays-Bas, a sensiblement régressé ces dernières années (du moins en pourcentage) au profit – explicable il est vrai – de l'allemand et de l'anglais. Là aussi, la France espère que sa bienveillance sera payée de retour...

Il n'est jusqu'au domaine de la sécurité européenmne où M. Mitterrand ne souhaite faire un geste en direction des Pays-Bas. Encore qu'on ne puisse s'empêcher de se demander si le geste en question ne risque pas d'embarrasser les Néerlandais davantage que de les combler d'aise. Le chef de l'Etat s'apprête en effet à proposer à ses interlocuteurs de La Haye d'organiser des consultations plus ou moins régulières entre les deux pays sur les questions militaires, ainsi éventuellement que des échanges d'information, voire de technologie, dans le domaine de l'armement, à l'image de ce qui se pratique avec la Grande-Bretagne et la RFA. Mais le gouvernement de M. Lubbers a déjà fort à faire pour convaincre son opinion publique de la nécessité d'implanter sur le sol néerlandais les quarante-huit euromissiles prévus par la « double décision » de l'OTAN pour compenser le surarmement nucléaire soviétique. Il peut donc hésiter avant d'accepter le principe de telles consultations avec une France dont la fermeté atlantique et la politique militaire ne sont pas toujours très bien comprises aux Pays-Bas.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Voir pages 7 à 13 notre supplément.)

LE CALENDRIER EUROPÉEN DU CHEF DE L'ÉTAT

Aussitôt après son voyage aux Pays-Bas, M. Mitterrand se rendra, mercredi après-midi 8 février, au Luxembourg, pour y rencontrer le chef du gouvernement grand-ducal, M. Pierre Werner. Vendredi 10, il ira à Athènes pour consulter M. Papandréou, puis, à son retour à Paris, recevra le chef de l'opposition social-démocrate ouest-allemande, M. Hans-Jochen Vogel

La semaine suivante, le président de la République se rendra, le 15 février, à Bruxelles. Il y aura un tête-à-tête avec le premier ministre belge, M. Wilfried Martens. Le 24 février, il recevra à Paris le chancelier Kohl, qui avait suggéré de poursuivre dans la capitale française les conversations entamées le 2 février au château de Ludwigshöhe, à Edenkoben.

En outre, avant la fin du mois en principe, ou, au plus tard, avant le conseil européen qui aura lieu les 19 et 20 mars à Bruxelles, M. Mitterrand a l'intention de rendre visite aux dirigeants des pays membres de la Communauté qu'il n'aura pas encore rencontrés à un titre ou à un autre depuis le début de la présidence française de la CEE : Irlande, Danemark et Italie.

EN VISITE EN HONGRIE

Mme Thatcher estime « alarmante » l'incertitude sur la santé de M. Andropov

Mme Margaret Thatcher a profité de sa visite officielle à Budapest, qui s'est achevée samedi 4 février, pour lancer à l'URSS un appel à reprendre les négociations de Genève sur le désarmement.

C'est une *« nécessité urgente »*, a déclaré le premier ministre britannique au cours d'un dîner offert en son honneur au Parlement hongrois : *« Ce n'est pas le moment d'appliquer une politique de la chaise vide à Genève. »* Dans sa réponse, le chef du gouvernement hongrois, M. Gyorgi Lazar, a rejeté sur l'Ouest la responsabilité de *« l'aggravation de la tension internationale »* et justifié les contre-mesures soviétiques après l'installation des premières fusées Pershing en Europe. Il a cependant ajouté que *« l'augmentation du potentiel militaire ne contribuait pas à augmenter la sécurité »*.

Mme Thatcher, qui a rencontré pendant deux heures le premier secrétaire du P.C. hongrois, M. Janos Kadar, a déclaré dans une interview à la BBC que sa visite en Hongrie – son premier séjour officiel dans un pays du bloc soviétique – marquait *« la première étape d'un assez long voyage »*.

Elle confirmait ainsi que la Grande-Bretagne envisageait d'améliorer ses relations avec les pays socialistes. En même temps, elle a estimé que *« l'incertitude »* qui entoure l'état de santé de M. Andropov à Moscou était *« dangereuse »*. *« Il est plutôt alarmant qu'on ne sache pas grand-chose sur M. Andropov, sur sa santé, etc. »*

Il faut *« rétablir le contact »*, a-t-elle ajouté : c'est ce qui se passe à Stockholm (dans le cadre de la Conférence sur la sécurité en Europe), *« mais il faut aussi parler entre chefs de gouvernement »*. – *(UPI, AP, AFP.)*

RFA

Les patrons manifestent : *« Les trente-cinq heures créent du travail... à l'étranger »*

Correspondance

Bonn. – En Allemagne aussi, les patrons se mettent à descendre dans la rue. Du rarement vu de ce côté du Rhin. Ce n'est pas, il est vrai, comme chez leurs voisins, pour protester contre le gouvernement. Au contraire, il s'agit pour eux d'occuper le terrain face aux syndicats qui commencent à se mobiliser en vue de leur grande campagne en faveur de la semaine de trente-cinq heures. A l'appel de l'Union des jeunes patrons, mille quatre cents chefs d'entreprise ont défilé, vendredi 3 février, dans les rues de Düsseldorf, banderoles en tête, pour défendre la compétitivité.

Sur les trottoirs, deux mille contre-manifestants du syndicat de la métallurgie IG Metall étaient venus donner la réplique. *« Les trente-cinq heures créent du travail »*, proclamaient les ouvriers. *« A l'étranger »*, répondait le choeur des patrons.

La bataille sur les trente-cinq heures s'annonce chaude. En avant-première, le Bundesrat, la deuxième Chambre du Parlement, a voté, vendredi, en faveur du contre-projet gouvernemental, qui propose de raccourcir la durée du travail, mais en instituant une préretraite à cinquante-neuf ans pour les volontaires. Les représentants des Länder, à majorité de droite, ont cependant légèrement modifié le projet du gouvernement pour le rendre plus attractif. Ils ont ainsi proposé d'augmenter de 65 % à 70 % du dernier salaire le montant de la préretraite. Ce qui, selon le ministre du travail, M. Norbert Blum, coûterait à l'Etat quelque 350 millions de marks (1,1 milliard de francs) supplémentaires.

H. de B.

Étranger

DE LONDRES A TOKYO

Splendeur « monarchique » et frugalité « impériale »

De notre correspondant

Tokyo. — Les hasards du calendrier budgétaire dans ces démocraties insulaires — ici « monarchique » et là « impériale » — que sont la Grande-Bretagne et le Japon permettent en ce début d'année une comparaison du train de vie des souverains et font ressortir, de façon inversement proportionnelle aux performances économiques des deux nations, d'une part, la frugalité des héritiers de l'Empire du Soleil. Levant et, d'autre part, la relative munificence de ceux de l'ancien royaume d'Albion.

Que l'on ne s'y trompe pas : si, en 1984, les « indemnités » de l'empereur Hiro-Hito doivent, sur proposition du gouvernement, augmenter de 16 %, elles sont loin d'approcher, globalement, celles que le Parlement britannique entend octroyer à la reine Elizabeth II en l'augmentant de 4 %.

D'abord, la famille impériale n'a pas été augmentée depuis quatre ans. Cela mérite d'être souligné, même si l'inflaton est ici très faible et même si le patronat prêche la « croissance salariale zéro ».

Tout compris, les indemnités de l'empereur, de l'impératrice, *du prince héritier et de son* épouse s'élèveront à un petit million de dollars par an (850 millions de francs). Dans l'une des villes les plus chères du monde, il faut avec cela se nourrir, s'habiller et payer les salaires de vingt-cinq personnes employées à titre privé par la famille impériale. Modeste et exemplaire « vie de château ».

Modeste, car il n'est question ici ni du décorum ni des uniformes, carrosses, écuries, chasses à courre, yachts et vacances aux Bahamas que pratiquent couramment les « gens de Buckingham ». L'empereur apparaît rarement en public. Octogénaire discret et actif, il passe le plus clair de son temps dans son laboratoire de biologie marine et honore de sa présence, deux ou trois fois l'an, des concours de beaux-arts et de belles-lettres traditionnels. Toute la famille impériale est au diapason de cette discrétion qui confine à l'effacement (1).

Exemplaire, car si celui qui reste pour beaucoup le dieu vivant prêche la frugalité laborieuse, rejette l'ostentation et l'apparat au profit de la simplicité et du dépouillement, comment ses humbles sujets n'en feraient-ils pas autant — pour le plus grand profit du « modèle » japonais ?

Par comparaison, la liste civile *de la famille royale britannique* devrait s'élever globalement en 1984 à plus de 7 millions de dollars — sept fois plus que celle de la famille impériale japonaise — et le seul « salaire » de la reine à environ 5,5 millions. Malgré les « sacrifices » qu'imposent à Londres aussi les difficultés économiques depuis quelques années, il n'est pas douteux que l'on vit là-bas, à cheval et en Rolls-Royce, sur un bien plus grand pied — si l'on peut dire — et que la conception du train de vie, des relations publiques, des loisirs privés et des frais de représentation sont tout autres.

Ainsi la famille impériale conserve-t-elle une sobriété un peu monacale, tandis que la famille royale britannique parvient à maintenir la grandeur de son style et la splendeur de ses équipages. Décidemment, le Japon ne sait pas vivre au-dessus de ses moyens.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Respect quasi divin et consignes officielles font qu'il n'est de toute façon pas question ici pour la presse de se faire l'écho des potins de la cour.

Inde

Grève sans incident en Assam pour la visite de Mme Gandhi

La situation est redevenue *« complètement normale »* en Assam, a affirmé, vendredi 3 février, Mme gandhi, qui effectuait une visite de deux jours dans cet Etat du nord-est de l'Inde, théâtre il y a tout juste un an d'émeutes communautaires au cours desquelles plusieurs millions de personnes avaient trouvé la mort. Un impressionnant dispositif policier avait été mis en place à l'occasion de la visite du premier ministre. Le mouvement contre l'immigration en Assam de ressortissants du Bangladesh et du Népal avait lancé un mot d'ordre de grève générale. Cependant aucun incident n'a été signalé par l'agence indienne Press trust of India.

Mme Gandhi s'est adressée à une foule clairsemée, durant la cérémonie de pose de la première pierre de la future capitale de l'Assam, à Chandrapur, à vingt cinq kilomètre de l'actuelle capitale Gauhati. Le premier ministre a déclaré : *« La démocratie non seulement donne des droits, mais crée des devoirs. Il n'existe aucune caste, aucun credo ni aucune religion qui donne à l'individu le droit de tuer, de provoquer des troubles ou de prêcher le culte de la violence »*. Pour apaiser les nationalistes assamais qui réclament l'expulsion des immigrés, et dissuader de nouvelles immigrations le gouvernement fédéral a annoncé la construction d'une clôture métallique le long de la frontière du Bangladesh et des Etats du nord-est de l'Inde. — *(AFP, UPI, AP.)*

A travers le monde

Gambie

- ÉTAT D'URGENCE RECONDUIT POUR UN AN. — Le Parlement gambien a reconduit, jeudi 2 février, pour un an, l'état d'urgence en vigueur dans le pays depuis la tentative de coup d'État, en juillet 1981, contre le président Dawda Jawara. Certains des putschistes passent actuellement en jugement. — *(Reuter.)*

Suriname

- NOUVEAU GOUVERNEMENT. — Un gouvernement provisoire du Suriname a prêté serment le vendredi 3 février à Paramaribo. Ce cabinet, dirigé par M. Wim Undenhout, également ministre des affaires étrangères, compte six membres. Quatre ont été nommés par l'armée, au pouvoir depuis février 1980, et deux par les syndicats. Ceux-ci avaient mis fin, le 24 janvier, à une grève de plus d'un mois, qui avait sérieusement menacé l'homme fort du régime, le lieutenant-colonel Desi Bouterse. La nouvelle équipe devrait céder la place, dans moins de six mois, à un gouvernement fondé sur des *« structures démocratiques durables »*. Un référendum doit avoir lieu sur le texte d'une nouvelle Constitution.

Tunisie

- LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE. — Le président Bourguiba a décidé, le vendredi 3 février, de lever l'état d'urgence qu'il avait décrété un mois plus tôt, à la suite des troubles qui avaient suivi l'annonce de l'augmentation du prix du pain et des produits céréaliers. On apprend d'autre part que M. Abdelwahab Keffi, l'un des animateurs du mouvement de la Tendance islamique, dont la famille avait annoncé mercredi l'interpellation par les services de police (*le Monde* du 3 février) a pu regagner vendredi son domicile. — *(Corresp.)*.

Uruguay

- MANIFESTATION POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE. — Quelque quatre cents personnes, dont une majorité de journalistes, ont manifesté le vendredi 3 février en faveur de la liberté de la presse dans les rues de Montevideo. Une dizaine de journalistes et un ancien député ont été interpellés. Depuis septembre, le régime militaire a imposé une stricte censure à tous les organes de presse. Les agences étrangères elles-mêmes doivent remettre aux autorités deux copies de chaque article transmis.

Les dossiers chauds

Est-Ouest : un tango sans partenaire ?

M. Reagan vient de se porter candidat à un nouveau bail à la Maison Blanche. Sur le plan intérieur, l'ancien comédien « fait un tabac ». Certes, le déficit budgétaire est gigantesque mais le chômage diminue** (lire page 23) **ainsi que le taux d'inflation. C'est en matière de politique étrangère que les dossiers sont brûlants et que le candidat peut encore se rompre les os. Maintien périlleux des « marines » à Beyrouth, pétrin d'Amérique centrale, relations avec l'URSS... M. Reagan devra jouer serré.

Un président *« boutefeu »* — *le mot semble devoir remplacer* le *« fauteur de guerre »* d'antan — un *« cowboy grossier et irresponsable »* et à l'occasion *« terroriste »*. Ces épithètes, dont la presse soviétique gratifie M. Reagan, reflètent-elles le fond de la pensée des dirigeants du Kremlin ? Est-il réellement pour eux le *« pire président américain jamais vu depuis la guerre »*, comme ils l'ont fait dire ? Et l'absence actuelle de dialogue entre les deux grandes puissances coûtera-t-elle réellement un grand nombre de voix au candidat républicain à l'élection de novembre ?

Aucune de ces questions n'appelle une réponse unique. Le climat en effet détestable des relations entre Washington et Moscou ne saurait épuiser le sujet, surtout aux yeux de responsables et dans des domaines pour lesquels une telle notion n'est pas essentielle. Henry Kissinger avait mis en garde il y a dix ans, au beau milieu de la détente Est-Ouest, contre les illusions excessives à propos de l'*« atmosphère »*. La même remarque est valable en sens contraire : si la période actuelle *n'est sûrement pas une période* de détente, elle n'est pas forcément celle d'une grave tension.

En fait, les grands dossiers du dialogue Est-Ouest ne sont pas particulièrement brûlants aujourd'hui, puisque la bouderie actuelle des Soviétiques dispense Washington de tout choix rapide. Des trois *négociations* sur les armements suspendues l'an dernier, une seule va reprendre à bref délai, celle qui se déroule à Vienne sur les armements classiques en Europe centrale : tout indique qu'elle *poursuivra le régime* de croisière qu'elle connaît depuis dix ans, *sans* changement *notable*. L'évolution ne sera pas très différente au sein de la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (CDE), ouverte en janvier, les négociateurs soviétiques n'étant pas prêts aujourd'hui à discuter au fond du seul sujet qui intéresse les Occidentaux : des *« mesures de confiance »* restreignant les exercices militaires et améliorant leur transparence.

Réarmer sans boulimie

Quant aux deux négociations nucléaires, l'une ne reprendra probablement jamais : l'URSS s'est trop engagée dans son exigence *d'un retour à la situation* antérieure au déploiement des missiles américains en Europe pour pouvoir se déjuger. La seule perspective est celle d'une reprise des conversations START sur les armements intercontinentaux, et dans lesquelles le problème des missiles à portée intermédiaire reviendra inévitablement sur le tapis. Mais là encore, l'initiative en revient à Moscou, non à Washington. *Ronald Reagan s'est* mis pour sa part dans la position *avantageuse de l'homme* qui tend la main du dialogue et se dit convaincu que le partenaire finira par la saisir.

En attendant ce moment en effet inévitable, l'hôte de la Maison Blanche peut se sentir plus libre d'aller de l'avant dans son programme de réarmement. Si les querelles avec le Congrès sur le montant global du budget militaire domineront encore longtemps la scène aux Etats-Unis, les grandes batailles sur le bombardier B-1, sur le *missile MX ou sur* les Pershing sont maintenant derrière lui. *Même le discours de la* « guerre des étoiles » par lequel Ronald Reagan avait esquissé en mars dernier la nouvelle stratégie du vingt et unième siècle fait moins problème aujourd'hui qu'à l'époque : au prix d'une augmentation somme toute assez modeste des crédits, *le président a réussi* à faire admettre à une majorité que la recherche et le développement — mais non le déploiement de nouvelles armes — devaient se poursuivre dans ce secteur.

Enfin, en matière de maîtrise des armements *(arms control)*, Ronald Reagan a réussi à gommer en partie l'image boulimique qu'avaient donnée de lui en 1981 sa lenteur à négocier avec les Russes, sa propension à mener en matière d'armements *« une course que vous ne pourrez gagner »*, comme il l'avait dit alors. Son *« option zéro »* en matière d'euromissiles, ses propositions de *« coupes profondes »* et son principe du *« plus deux moins un »* (destruction de deux charges pour toute nouvelle installée) dans le domaine des armements intercontinentaux ont rénové le langage traditionnel et eu un effet plutôt favorable sur les opinions, *tant en Amérique qu'en* Europe.

Faut-il d'ailleurs limiter le champ des relations Est-Ouest à cette seule sphère des armements et des négociations à leur sujet ? La question se pose de *plus en plus aujourd'hui*, des deux côtés de l'Atlantique, tant ce domaine important mais inépuisable a monopolisé l'attention depuis une bonne dizaine d'années et suscité des espoirs exagérés. Richard Burt, sous-secrétaire d'État chargé des affaires européennes, est bien de cet *avis et énumère une série* d'autres sujets qui pourraient faire l'objet d'utiles discussions avec Moscou : le Liban, (sans le dire, bien entendu, les responsables américains ne rejetteraient pas une aide diplomatique soviétique permettant une sortie honorable de la force multinationale) l'Afrique et l'Amérique centrale entre autres. Or en fait, les échanges de vues n'ont jamais complètement cessé entre les grandes puissances sur tous les points chauds, et il y a tout lieu de penser *que leur volonté de limiter* toute crise pouvant dégénérer en affrontement direct est resté intacte malgré le invectives échangées en public. Que le climat officiel soit à la détente ou à la guerre froide, rien ne saurait altérer cette donnée fondamentale.

Il reste qu'il faut « être deux pour danser le tango », comme l'a dit Ronald Reagan et que, pour le moment, l'URSS n'est pas prête à rentrer dans la danse. D'abord parce qu'elle se doit de convaincre ses partenaires de sa mauvaise humeur après l'échec essuyé en Europe à propos des Pershing, ensuite parce que la maladie de M. Andropov interdit tous les sommets et même un peu plus. *Il semble bien en effet que* le numéro un soviétique, bien que durablement indisponible, ne souhaite pas pour le moment être remplacé ni dans ses titres, ni dans les activités qui lui reviendraient normalement. Sans doute M. Gromyko vient-il de conduire une délégation *« du parti et du gouvernement soviétique »* en Roumanie, faisant ce que Brejnev faisait en d'autres temps. Mais cette pratique est loin d'être générale, au point que les interlocuteurs occidentaux ont du mal à trouver des partenaires à leur taille à Moscou. Aussi bien, trois pôles de décision apparaissent aujourd'hui à Moscou en politique étrangère : un groupe *autour* de Iouri Andropov, un autre, nettement plus dur, autour d'Andreï Gromyko, enfin un troisième autour de la direction militaire, sans laquelle rien ne saurait se faire en matière d'armement.

Un reclassement n'est pas à exclure au printemps, notamment *à l'occasion du remaniement* gouvernemental qui devrait suivre l'élection d'un nouveau Soviet suprême. Mais de toute manière, l'incertitude présente ne saurait durer très longtemps : elle est déjà passablement dommageable en matière de relations Est-Ouest, elle l'est encore plus encore dans les relations « Est-Est », les dirigeants des démocraties populaires ayant tendance à faire cavalier seul du fait du relâchement de la surveillance — ou des surveillances contradictoires — exercées par Moscou.

Tout cela n'est pas en tout cas le problème de Ronald Reagan. Son seul souhait est probablement que les dirigeants du Kremlin répondent d'une manière ou d'une autre à ses appels au dialogue en temps utile... c'est-à-dire avant l'élection de novembre. Nul doute que personne à Moscou n'entend lui faire ce cadeau électoral, mais il n'est pas de l'intérêt soviétique non plus d'avoir affaire l'an prochain à un président réélu et plus dur encore, qui pourrait vouloir *« punir »* Moscou de sa mauvaise volonté passée. C'est là un autre dilemme pour M. Andropov ou son successeur. Ronald Reagan, lui, peut d'autant plus facilement étaler sa bonne volonté qu'elle ne lui coûte pas cher.

Jimmy Carter aimait se présenter comme le premier président américain qui n'ait pas perdu un seul de ses militaires au combat pendant son mandat — du moins jusqu'à l'opération *manquée de Tabas pour délivrer* les otages d'Iran, qui lui coûta quelques pertes. Ronald Reagan ne peut en dire autant, puisqu'il a perdu 278 de ses soldats en trois ans, dont plus de 250 au Liban. Mais est-ce là *le seul critère* ? En quatre ans, Jimmy Carter avait dû assister à la mainmise soviétique sur l'Afghanistan et à sa pénétration en Ethiopie, à la *« perte »* du Nicaragua et de l'Iran. Ronald Reagan, lui, peut dire qu'aucun nouveau pays n'est tombé dans l'orbite communiste *pendant ses trois ans de règne*, et qu'il en a même fait sortir un par son opération de la Grenade. Et c'est cette partie en creux du bilan qu'il faut considérer pour juger ce président *« boutefeu »*, mais aussi *« dissuasif »*.

MICHEL TATU.

UN LIVRE DE RONNIE DUGGER

Un faux naïf

Le président Reagan a la réputation d'être un *homme particulièrement habile à faire passer un* message qui, pour ne pas être toujours très clair, a su, *au moins jusqu'à présent, recueillir l'adhé*sion d'une large partie de l'électorat américain. Mais pour Ronnie Dugger, un écrivain texan qui vient de publier une étude capable de faire réfléchir à deux fois certains de ses partisans, l'habileté suprême du président a peut-être été de se faire élire en 1980 sur une image de « modération ».

On Reagan, the man and his presidency (1) *exhume, en particulier, les textes des émissions* de radio que M. Reagan a faites entre le moment *où il a quitté le poste de gouverneur de Californie*, en 1976, et celui où il a annoncé sa candidature à *la* Maison Blanche, en 1979. Textes qui avaient été soigneusement retirés de la circulation par les organisateurs de sa campagne électorale de 1980, car ils révèlent une philosophie simpliste et ultra-conservatrice qui aurait sans doute privé le candidat Reagan des voix des nombreux modérés.

Démocrate jusqu'à la *fin des années* 50, M. Ronald Reagan a viré à droite à la suite de *trois expériences, raconte Ronnie Dugger* : sa présidence de la Guilde des acteurs de Hollywood et *sa rencontre d'alors avec des syndicats « durs »*, son mariage avec une jeune actrice, Nancy Davis, dont le beau-père, chirurgien connu de Chicago, était président de la très réactionnaire John Birch Society, et, alors que sa carrière cinématographique marquait le pas, son engagement comme conférencier de la General Electric, une fonction qui devait le mettre en relations avec un monde du *« big business »* très admiré de sa femme.

Deux idées-forces

Fidèle à ses deux idées-forces — le communisme comme source de tous les maux du monde et son remède suprême, la libre entreprise, — M. Reagan s'est *exprimé pendant trois ans sur les* ondes avec une franchise et, souvent, une brutalité qu'il *s'est efforcé de voiler depuis qu'il est à la* Maison Blanche. Mais, pour Ronnie Dugger, c'est *bien le même homme qui déclarait, par exemple*, en octobre 1975 : *« Si nous croyons que l'Union soviétique est hostile au monde libre — et nous le devons, sinon nous n'aurions pas de défense nucléaire et nous ne resterions pas dans l'OTAN, — n'aggravons-nous pas le danger qui nous menace en aidant l'économie soviétique ? Mais n'est-ce pas aussi une question de morale ? Est-ce que nous n'aidons pas, ce faisant, la tyrannie sans dieu ?... Cessons donc de commercer avec les Soviétiques, et que leur système s'écroule. »*

Tonnant contre les lois sur l'environnement, M. Reagan assurait : *« 80 % de la pollution de l'air ne proviennentt pas des fumées de cheminées ou des pots d'échappement des voitures, mais des arbres et des plantes. »* A propos des programmes sociaux : *« Ma grande peur est que les réformes sociales du gouvernement nous privent de la générosité et du sens de la charité, qui font partie de notre héritage américain. »*

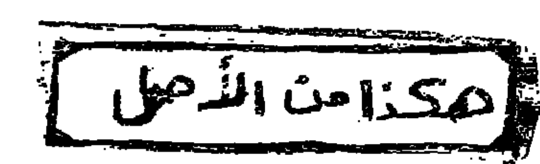
Mais l'étude de Ronnie Dugger montre aussi un président plus habile et — à, ses yeux, plus dangereux que son style, aimable et vaguement naïf, ne le laisserait supposer. Son image de *« brave garçon »* sorti tout droit de *« notre petite ville »*, avec sa gentillesse, son goût pour la vie *patriarcale, son patriotisme* et ses principes chrétiens, ne doit pas faire illusion, dit l'auteur. Selon lui, si *M. Ronald Reagan* avait été président à l'époque de la guerre du Vietnam, il aurait utilisé l'arme atomique. Son personnage estimait que le maccarthysme n'a existé que dans les esprits embrumés des intellectuels *« rouges »* (Ronnie Dugger est moins sûr que les biographes officiels que M. Reagan soit resté neutre lors de l'établissement des « listes noires » à *Hollywood*). L'Amérique latine et le bassin des Caraïbes doi*vent être un « lac américain »*, farouchement défendu contre toute ingérence communiste ou *apparentée*.

Pour Ronnie Dugger, M. Reagan réserve toute son admiration aux puissants et aux riches, qui incarnent, à ses yeux, la réalité du *« rêve américain »*.

Inquiétant, ce portrait du président apporte une nouvelle dimension au « reaganisme ». Ronnie Dugger, qui est aussi l'auteur d'une biographie de son compatriote, Lyndon Johnson, n'explique cependant *pas assez pourquoi* et comment les Américains de 1980 en sont venus, si nombreux, *à se reconnaître dans cet ennemi acharné des* idéaux du New Deal et de la *« grande société »*.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Publié par McGraw-Hill.



du candidat Reagan

Embourbé au Liban, empêtré au Salvador

De notre correspondant

Washington. — L'hostilité d'une majorité de l'électorat féminin et la quasi-totalité de la communauté noire, le déficit budgétaire, l'incertitude du vote ouvrier, l'inquiétude même de l'opinion devant les tensions avec l'URSS, rien de tout cela ne préoccupe vraiment les conseillers politiques du candidat Reagan. Leurs soucis sont ailleurs : en Amérique centrale et au Liban surtout, dont tous les téléspectateurs des États-Unis ont fini par connaître la carte, sinon *les subtilités*.

C'est sur ce théâtre-là que la réélection pourrait être manquée, et le plus grave pour les collaborateurs de la Maison Blanche et les responsables du Parti républicain est qu'ils le savent, mais qu'ils n'y peuvent rien. D'un côté des situations insaisissables, dont M. Reagan ne pourrait se sortir sans se renier lui-même – ce qu'il n'est pas enclin à faire, et n'est pas bon, non plus, en année électorale.

De l'autre, des faits, en l'occurrence les sondages : 59 % des Américains estiment que les raisons pour lesquelles leur gouvernement maintient des troupes à Beyrouth ne sont *« pas claires »*, et qu'il devrait en conséquence les rappeler ; 55 % d'entre eux désapprouvent également le soutien apporté par le canal de la CIA à la guérilla antisandiniste.

Pour ce qui est du Liban, l'imbroglio est total. Sauf à proclamer qu'il suffit de tireurs embusqués et de terroristes kamikazes pour faire plier bagage et changer de politique aux États-Unis, il est impossible de faire revenir les « marines » avant qu'ait été au moins amorcée une stabilisation militaire et politique dans la zone qui n'est occupée ni par les « marines » ni par les Israéliens.

Un retrait précipité signifierait en effet que la Syrie, appuyée par l'Union soviétique, est maîtresse du jeu au Proche-Orient ; les factions palestiniennes qui lui sont alliées en seraient renforcées au détriment des courants modérés de l'OLP. La Jordanie n'en sortirait pas encouragée dans sa volonté de tenter, avec le feu vert de M. Arafat, de négocier avec Israël. A peine esquissée, la réintégration de l'Égypte dans les rangs du monde arabe en serait aussi compromise. Le soutien de moins en *moins discret apporté* à l'Irak par Washington perdrait enfin beaucoup de sa valeur dissuasive vis-à-vis de l'Iran, dont l'ombre pèse sur l'ensemble du Golfe.

Le « souffle court »

Depuis plusieurs mois, les États-Unis essaient donc de tisser entre le gouvernement Gemayel et ses opposants alliés à la Syrie les fils d'un accord ouvrant la voie à la définition d'un nouvel équilibre constitutionnel satisfaisant pour toutes les communautés libanaises. L'espoir d'y parvenir est mince et s'amenuise chaque jour, car le poids des défiances historiques, nées de décennies de prédominance des chrétiens et de huit années de guerre, est énorme. Les phalangistes sont réticents à partager le pouvoir, et Druzes, chiites et chrétiens hostiles aux phalangistes veulent des garanties d'autant plus larges qu'ils se sentent aujourd'hui en position de force.

Bref MM. Reagan et Shultz peuvent exercer toutes les pressions sur M. Gemayel, il n'y aura pas d'accord tant que la Syrie ne l'aura pas décidé. Or M. Assad, il l'a dit à l'envoyé spécial de M. Reagan pour le Proche-Orient, M. Rumsfeld, considère que les États-Unis ont le *« souffle court »*. Le rappel des « marines » n'étant à ses yeux qu'une question de mois, il pense n'avoir qu'à camper patiemment sur ses positions pour pouvoir, après le départ de Beyrouth de la force multinationale, y imposer un gouvernement à sa dévotion.

La seule réponse qu'ait, jusqu'à maintenant, pu trouver M. Reagan a été le spectaculaire renforcement de l'« alliance stratégique » entre les États-Unis et Israël. Cela n'a pas suffi à intimider Damas, et le président-candidat est ainsi condamné, soit à abandonner la partie, soit à résister à la pression intérieure en faveur du rappel.

Pour l'instant, il tient tête, mais en courant le formidable risque d'avoir à assumer seul, à tout moment, la responsabilité d'un éventuel nouvel attentat sanglant contre les « marines ». Hormis le secrétaire d'Etat et le président du Conseil national de sécurité, M. McFarlane, la quasi-totalité du monde politique souhaite en effet un retrait ou l'exige. Mais c'est depuis qu'a été publié en décembre le rapport de la commission d'enquête militaire sur les circonstances de l'attentat d'octobre que l'état-major est opposé à un maintien. Le secrétaire à la défense fait quotidiennement valoir au président qu'il faut s'attendre à une vague d'assassinats contre les civils américains résidant au Liban, et qu'un départ sera d'autant plus humiliant qu'il aura été tardif. Les dirigeants et les élus républicains, attentifs à l'opinion, abondent en ce sens.

Quant aux démocrates il ont fait de cette question leur cheval de bataille. Tous les candidats à l'investiture réclament maintenant un rappel, même M. Mondale, le *mieux placé d'entre eux*, qui avait longtemps hésité à le faire, car il pourrait, lui, devenir président et, connaît la complexité du problème pour avoir été vice-président au moment de la signature des accords de Camp David. Sous peu, la Chambre des représentants (à majorité démocrate, contrairement au Sénat) devrait adopter une résolution demandant à la Maison Blanche de présenter avant trente jours un plan de désengagement *« rapide et ordonné »*.

M. Reagan, faisant dire par son porte-parole que l'opposition faciliterait la tâche à M. Assad, a déjà déclaré qu'il ne prêterait *« aucune attention à cela, mais que si les État-Unis ne sont pas encore embourbés au Liban, lui l'y était bel et bien »*.

Sur fond d'assassinats

En Amérique centrale les *« boys »* ne procèdent pour l'instant qu'à des manœuvres au Honduras, où ils s'installent petit à petit, mais ne risquent pas leur vie, car il est exclu, avant l'élection de novembre en tout cas, que M. Reagan se lance dans une *intervention* contre le Nicaragua. Le candidat républicain peut donc prendre son parti des dures dénonciations démocrates du soutien à la guérilla antisandiniste.

Le problème du Salvador, en revanche, risque de devenir explosif dans les prochains mois, en *raison, paradoxalement*, de l'élection présidentielle qui va s'y dérouler le 25 mars, et que l'administration cite en preuve d'évolution démocratique digne d'être encouragée et défendue contre la guérilla liée aux sandinites.

Les deux principaux candidats qui vont s'affronter sont en effet M. Duarte, président de la démocratie chrétienne et le major d'Aubuisson, figure de proue de l'extrême droite, auquel le département d'État avait refusé en novembre dernier un visa d'entrée aux État-Unis. L'ancien ambassadeur américain au Salvador vient de plus de *révéler* que Washington savait depuis trois ans que M. d'Aubuisson, responsable de notoriété publique des « Escadrons de la mort », avait *« ordonné et planifié »* l'assassinat en 1980 de Mgr Romero, l'archevêque de San-Salvador.

Si M. d'Aubuisson était élu, la situation deviendrait alors impossible pour M. Reagan, car une interruption de l'aide américaine laisserait le champ libre à la guérilla. Si à l'inverse M. Duarte sortait vainqueur du scrutin, les possibilités de coup d'Etat militaire seraient fortes et M. Reagan pourrait se retrouver devant le même dilemme.

L'espoir à Washington est de voir passer un troisième candidat, M. Guerrero, considéré comme un conservateur modéré susceptible d'être accepté par l'armée et les milieux d'affaires. Les Etats-Unis cependant ne peuvent pas le soutenir trop publiquement, *car M. d'Aubuisson* sait jouer avec un certain succès des sentiments anti-américains en se présentant comme le candidat dont Washington ne veut pas. Cette partie-là, sur fond d'assassinats quotidiens, vivement dénoncés par le département d'Etat, est extrêmement délicate, et le danger ne peut être négligé que M. Reagan soit pris dans un engrenage interventionniste. A l'heure où 60 % des Américains considèrent que leur pays recourt trop à ses forces armées à l'étranger, et cela a de quoi préoccuper les républicains.

BERNARD GUETTA.

PLANTU.

Le président Reagan demande au Congrès d'entériner les conclusions de la « commission Kissinger » sur l'Amérique centrale

Le président Reagan a appelé le vendredi 3 février le Congrès américain à entériner le « plan Kissinger » d'aide économique et militaire aux pays d'Amérique centrale, en vue de préserver les intérêts *« stratégiques »* des Etats-Unis dans la région.

Conformément aux recommandations de la commission bi-partite dirigée par l'ancien secrétaire d'Etat, M. Reagan a demandé aux parlementaires de débloquer quelque *8 milliards de dollars d'aide économique* sur cinq ans, et d'augmenter considérablement l'assistance militaire, notamment au Salvador, pour l'année fiscale en cours et pour la suivante.

Un haut responsable américain a précisé que le gouvernement appliquerait la recommandation majoritaire de la commission, selon laquelle *l'aide au* Salvador doit être liée à une amélioration de la situation des droits de l'homme dans le pays. Il a cependant précisé qu'il n'était pas question d'adopter une attitude du « tout ou rien » sur ce sujet de controverse majeure avec l'opposition démocrate.

Le projet de loi prévoit notamment d'accroître de 259 millions de *dollars (dont 179 pour le Salvador)* l'assistance militaire aux pays de la région pour l'année fiscale en cours. Ces crédits s'ajouteront aux 114 millions déjà votés (dont 65 pour le Salvador). Pour l'exercice 1985, le président demande 256 millions de dollars d'assistance militaire, dont 133 pour le Salvador.

En matière d'assistance économique, *5,9 milliards de dollars de crédits* sont proposés pour les cinq années à venir, ainsi que 2 milliards de dollars sous forme de garantie de prêts.

Incidents aériens au Nicaragua

Deux raids aériens ont eu lieu les 2 et 3 février, contre des installations militaires nicaraguayennes. Le premier avait visé, selon Managua, *l'antenne d'un centre de télécommunications* situé sur les pentes du volcan Casitas, au nord-est du pays. Le second a fait trois morts et sept blessés dans une base de l'armée sandiniste à Manzanillo, zone frontalière avec le Honduras, située dans le département de Chinandega.

Les sandinistes ont accusé le Honduras d'être responsable du second raid, *perpétré par six* chasseurs-bombardiers venus de ce pays. Ils ont demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies. Le représentant nicaraguayen auprès de l'ONU, M. Icaza, a mis en cause tant le Honduras que les Etats-Unis pour ces attaques. Il a précisé que, en 1983, l'espace aérien du Nicaragua avait été violé six cent vingt fois.

Les Forces démocratiques nicaraguayennes (FDN, composées d'anciens gardes somozistes) ont, depuis Washington, revendiqué l'attaque du 2 février, assurant qu'elle visait une antenne émettrice de Radio-Venceremos, la station du Front Farabundo-Marti de libération nationale salvadorienne (FMLN). *L'objectif aurait été détruit. – (AFP.)*

Controverse sur l'assassinat en 1980 de Mgr Romero au Salvador

Le département d'Etat américain a démenti sans commentaire, le vendredi 3 février, les affirmations de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis au Salvador, M. Robert White, selon qui les Etats-Unis étaient au courant de la responsabilité du commandant d'Aubuisson, actuel président de l'Assemblée nationale salvadorienne, dans l'assassinat, le 24 mars 1980, de Mgr Romero, archevêque de San-Salvador. Selon le *New York Times*, le porte-parole du département d'Etat a déclaré : *« Il s'agit tout simplement d'une contre-vérité. »*

Selon M. White, qui a été rappelé de San-Salvador dès le début de la présidence de M. Reagan, l'ordre d'assassiner le prélat aurait été donné directement par le commandant d'Aubuisson. L'exécutant matériel du crime, un certain Walter Antonio Alvarez, *aurait ensuite été* lui-même abattu lors d'un match de football par quatre tueurs.

A Beyrouth, rien de nouveau

(Suite de la première page)

Sa cohésion s'est maintenue, certes, et les informations diffusées par les médias de l'opposition sur des cas de refus d'obéir aux ordres – notamment sur une *« mutinerie des garnisons de la Bekaa »*, lesquelles sont, en tout cas, hors d'état d'être utilisées, étant situées en territoire sous contrôle syrien – ont été démenties officiellement.

Il n'en reste pas moins que l'armée a dû, une fois de plus, assurer publiquement qu'elle n'avait nulle intention d'investir la banlieue sud de Beyrouth, ce qui, *a contrario*, signifie que l'autorité y est abandonnée aux milices chiites.

Les responsables de la principale de ces milices, Amal, démentent catégoriquement que des combattants palestiniens aient pénétré dans la banlieue sud, ainsi que l'a annoncé l'armée (*le Monde* du 4 février). Ils voient là un simple prétexte pour *justifier les bombardements et* assurent que, en tout état de cause, Amal ne veut pas d'un retour des Palestiniens dans les zones sous son contrôle.

Les destructions dans la banlieue sud, quartier populaire très dense, sont importantes. Les victimes civiles seraient au nombre de quinze morts et quarante blessés. L'armée a eu quatre morts et dix blessés. Selon les médias phalangistes, les seuls à donner des chiffres à ce propos, ses ennemis auraient eu vingt-neuf morts (quinze Palestiniens, cinq hezbollahis, quatre communistes, cinq PSP). Enfin, on relève que la ville de Zahlé, au centre du Liban – localité chrétienne, dans la partie du territoire sous contrôle syrien où s'activent les fractions chiites extrémistes, avec participation active de « gardiens de la Révolution » venus d'Iran – a été bombardée vendredi sans doute à titre de représailles contre le bombardement de la banlieue sud de Beyrouth par l'armée ; on y déplore quatre morts.

Un appel de M. Wazzan

La relative accalmie sur le terrain est le fruit de démarches politiques intenses. Le Front de salut national, principale alliance d'opposition, a publié un manifeste en six points considéré comme modéré bien que, sur le fond, ce front maintienne ses exigences : abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 ; départ de la force multinationale ; neutralisation de l'armée libanaise. Mais le ton général du manifeste est axé sur le dialogue et l'entente interne.

Dans un message télévisé, le chef du gouvernement M. Wazzan a, *une fois de plus, proposé de* s'effacer avec son équipe, en souhaitant la formation d'un cabinet d'union nationale où tous les belligérants assumeraient leurs responsabilités pour sauver le Liban. Soulignant que l'on est en train de *« tuer même l'espoir »* chez les Libanais, M. Wazzan a réclamé le démantèlement de toutes les milices, y compris les forces libanaises (chrétiennes) proches du pouvoir.

Mais, en supposant consolidé le tassement observé dans l'actuelle bataille de Beyrouth, de nouveaux problèmes se profilent au sud, où l'on suit avec appréhension la passation *de pouvoirs par l'armée* israélienne à l'« armée du Liban libre », milice locale à sa dévotion, dans une portion de territoire assez vaste.

LUCIEN GEORGE.

Étranger

ETATS-UNIS

Chicago, pécheresse devenue dame d'œuvres...

Chicago continue, surtout en Europe, à traîner son image de champ clos des truands et de repaire du vice. Pourtant, c'est la ville la plus sûre des Etats-Unis. La dame patronesse s'emploie à faire oublier qu'elle a longtemps rôti le balai.

De notre envoyé spécial

Chicago. — « *Si les villes pouvaient parler, celle-ci vous dirait sûrement : « Oubliez tout ce que vous croyez savoir sur moi, je ne suis pas celle que vous croyez ! » Et, au fond, les villes peuvent parler : il vous suffit de les regarder vivre...* » Il est difficile de donner tort à ce journaliste de Chicago, venu ici un peu par hasard il y a bien des années, et qui ne concevrait plus de vivre ailleurs. Mais peu de villes auront eu, comme celle-ci, à redresser une réputation douteuse.

Dire à un maire européen que sa ville a la sérénité de Chicago ne pourrait guère passer pour un compliment. Pourtant, il en est peu — et depuis des lustres — de plus paisible et de moins dangereuse pour l'homme de la rue, dans les deux Amériques, du moins de taille comparable. Qui eût dit, lorsqu'elle fut fondée il y a tout juste un siècle et demi par cinq cent cinquante paisibles citoyens de la libre Amérique, qu'elle connaîtrait un jour le sort funeste de ville-symbole du grand banditisme, et accessoirement — étiquette à peine plus flatteuse — des abattoirs géants de la société de consommation avant la lettre ?

L'ancien Fort Dearborn, camp militaire dont les occupants furent massacrés par les Indiens en 1812, perdit rapidement de son intérêt avec la « pacification », comme on disait pudiquement. Mais le lieu géographique, lui, ne cessait de prendre de la valeur, à l'extrémité sud de l'immense lac Michigan. Au milieu du dix-neuvième siècle, c'était déjà un carrefour commercial et portuaire important, auquel le développement du rail, la guerre de Sécession et son dynamisme démographique donnèrent rapidement — avec plus de 300 000 habitants — le rang de grande métropole économique de l'Amérique du Nord.

Records en tout genre

Avant même l'explosion du banditisme, il devait y avoir dans la vie de Chicago un premier drame : le grand incendie de 1871. Commencé en feu de paille dans une étable, il détruisit, assurent les statistiques municipales, près de 18 000 bâtiments. « *Le feu a trouvé cette ville en bois et l'a laissée en pierre* », dit-on à Chicago. Et puis arriva ce que tout le monde connaît, Al Capone, Dillinger, le massacre de la Saint-Valentin, les incorruptibles, la prohibition, « *et toutes ces sortes de choses...* ».

Mais aussi, comme l'année du cent cinquantenaire a été l'occasion de le rappeler, le goût de plus pacifiques records. Record d'affluence par son Exposition universelle de 1933-1934 : près de trente millions de visiteurs. Celle qui est prévue en 1992 permettra-t-il de dépasser ce chiffre, astronomique pour les moyens de l'époque ? Record de fréquentation de son aéroport, O'Hare, dont tous les passionnés d'aéronautique savent qu'il est, avec environ 45 millions de passagers par an, « numéro un » mondial.

Record d'altitude de ses gratte-ciel : la Sears Tower, due aux architectes Merril, Owings et Skidmore, est la plus haute du monde, dépassant largement le World Trade Center de New-York et abritant les travaux et les jours de quelque 17 000 employés et cadres des différentes sociétés qui y ont leur siège — déjà une ville moyenne en France... Record d'étendue de son agglomération, aussi : une bonne centaine de kilomètres *pour quelque dix millions* d'habitants (trois millions pour la ville « intra muros »).

Curieusement, cette ville tournée à tant de points de vue vers l'excessif a quelque chose de très raisonnable. Elle a su retrouver une qualité de vie que lui envient beaucoup d'autres grandes métropoles américaines. Pour qui arrive de New-York, c'est une cité d'une propreté et d'un calme déconcertants. « *Ici*, explique-t-on à l'Office municipal d'information, *la violence, la drogue, la prostitution des mineurs, les trafics en tout genre, sont moins répandus qu'ailleurs.* »

Halte à la pollution

Chicago, c'est un style de vie. Est-ce le voisinage du lac qui confère à la ville, en dépit des clichés, la sérénité qui saute aux yeux lorsqu'on parcourt le quartier du Loop, cette boucle du métro aérien qui délimite à sa façon une sorte de « City » bien peu londonienne ? Mais ce Michigan lui-même, d'abord providence de Chicago, a bien failli causer sa perte : la pollution en était devenue intenable.

Pour l'assainir, on n'a reculé devant rien : rivières au cours inversés, collecteur géant à 100 mètres sous terre, travaux colossaux dont le coût se chiffre en milliards de dollars (*le Monde* du 3 novembre). Aujourd'hui, la présence de bateaux d'un tonnage respectable ne dissuade ni les amateurs de régates ni les pêcheurs, qui assurent en tirer sans trop de difficultés des saumons estimables. En tout cas, le Lakeshore drive, au nom si californien, offre le long de la rive une promenade certes quasi autoroutière, mais fort agréable — du moins quand le blizzard, qui n'épargne certes pas Chicago cet hiver, ne s'en mêle pas.

Quant aux spectacles, ils sont dignes d'une très grande ville américaine. Leur abondance, leur prestige et leur variété — le survol de *Key - This week in Chicago*, le *Pariscope* local, en donne un aperçu convaincant — n'empêchent cependant pas la ville de souffrir, vis-à-vis de New-York, d'une sorte de « *complexe* ». « *Nous avons beau faire, ce n'est pas tout à fait Broadway, même s'il se passe déjà ici dix fois plus de choses passionnantes que n'en peut suivre même un amateur averti* », explique un ami. Ni Broadway, ni le Village : il manque sans doute à Chicago cette touche d'innovation, fût-elle marginale, délirante, qui a fait de New-York non seulement une des capitales culturelles du monde, mais un des phares de l'avant-garde.



SERGUEL

Et pourtant, cette ville comme il faut s'est donné un maire noir. Il a fallu, aux élections du printemps dernier, toute la séduction de M. Harold Washington, servi par son image de modéré et appuyé par un parti démocrate qui, de Walter Mondale à John Glenn, avait délégué ses vedettes nationales pour l'aider dans sa campagne, pour remporter une victoire qui était aussi une première « historique ». *Mais même en admettant* que tous les Noirs — ils sont environ 40 % à Chicago — aient voté pour M. Washington, ce dernier a encore eu besoin de recueillir une bonne proportion des électeurs blancs pour dépasser les 51 % des suffrages.

Un maire « œcuménique »

Il est vrai qu'il avait failli s'agir, malgré l'extrême bipolarisation qui marque la vie politique américaine, d'une élection triangulaire : le maire sortant, Mme Jane Byrne, avait, elle aussi, annoncé, puis retiré, sa candidature comme « indépendant », face au républicain, M. Bernard Epton (*le Monde* daté 10-11 avril 1983).

Depuis sa désignation, le nouveau premier magistrat de cette gigantesque commune s'est employé à apaiser les passions qui avaient pu se manifester au cours de la campagne. Jusqu'à présent, il n'y est pas si mal parvenu. Sitôt élu, il avait d'ailleurs organisé un « banquet de l'unité », auquel étaient conviés ses anciens adversaires. Cet œcuménisme trouve cependant ses limites dans la persistance de certaines oppositions : l'empoignade de 1983 a été trop rude pour que les séquelles en soient effacées par quelques gestes.

En fait, les soucis majeurs de la nouvelle équipe seraient plutôt, aujourd'hui, d'ordre économique, même si le ghetto noir de Cabrini Green et ses quinze mille habitants, en majorité chômeurs, et où la délinquance fait rage, viennent ternir quelque peu la belle réputation du Chicago nouvelle manière. Dans l'ensemble, la ville a souffert d'une récession américaine qui a particulièrement frappé le nord industriel, et la « reprise » ne suffit pas à effacer les traces de ces années difficiles. *Ici aussi*, on parle reconversion, modernisation, diversification. Les restrictions budgétaires reaganiennes ont « fait mal » en période de chômage. Les abattoirs ont plus ou moins émigré : les techniques du froid ont considérablement modifié les données du problème. Restent le blé, le maïs, le port... et les banques, qui vont bien. Mais la grande affaire demeure, de toute façon, l'alimentaire, sous toutes ses formes. « *Il en faudra toujours*, dit-on ici, *c'est la plus sûre de nos valeurs.* » Mais si la ville parvenait à attirer d'autres activités industrielles, elle ne s'en porterait tout de même que mieux.

Le nouveau courant d'affaires observé dans l'ensemble des Etats-Unis suffira-t-il à donner un second souffle à la cité géante ? Avec un produit brut de plus de 120 milliards de dollars, l'agglomération a un chiffre d'affaires supérieur au P.N.B. suisse. La pécheresse devenue dame d'œuvres a su arrondir son magot.

BERNARD BRIGOULEIX.

A PROPOS DE « RÉVÉLATIONS » DU « NEW YORK TIMES »

Le Vatican, filière d'évasions pour nazis ?

Repris par l'*International Herald Tribune *de lundi dernier, un article du* New York Times *tentait d'établir, à partir des archives du département d'Etat américain, que le Vatican s'était transformé après la guerre en filière d'évasion des anciens nazis. Les choses ne sont pas aussi simples...

« La propagation de la foi » aurait donc incité le Vatican, dans l'immédiat après-guerre, à mettre en place un réseau qui transportait hors des frontières allemandes les criminels de guerre et leurs familles, vers le Proche-Orient ou l'Amérique latine. Du moins si l'on en croit un rapport du diplomate américain, Vincent La Vista, en poste à l'ambassade des Etats-Unis à Rome en 1947. L'un des principaux passeurs aurait été un certain Willy Dix, « *chef de la commission de l'Allemagne libre à Rome* » (organisme inconnu à ce jour). Au surplus, la Croix-Rouge internationale aurait très largement contribué à ces exodes clandestins, en fournissant par centaines des faux passeports et des moyens d'émigration.

Lancée par le *New York Times*, se référant à un historien américain, Charles Allen, et au département d'Etat, cette affaire provoque peu de surprise, donnant plutôt le sentiment d'une confirmation. Elle renforce dans le public la conviction que la « *complicité* » du Saint-Siège avec les nazis est décidément un fait acquis, tellement acquis même que, si l'information fait un peu de bruit, elle ne suscite pas de scandale.

Pourtant, quitte à soulever toutes sortes de malentendus, il faut bien rafraîchir les mémoires et remettre au jour quelques critères qui auraient dû inciter le *New York Times* à plus de prudence, s'il connaissait mieux sa propre histoire.

D'abord, les certitudes qui, vaguement mémorisées, donnent au lecteur le sentiment que toute l'affaire est vraie, parce qu'elle a de la vraisemblance.

La première, c'est en effet que beaucoup de criminels de guerre nazis, revenus à la surface en Amérique latine ou dans les pays arabes, *ont déclaré* qu'ils étaient passés par Rome en 1945-1946 et avaient été pris en charge par des filières relevant du Vatican ou de la Croix-Rouge. De là à parler d'une politique délibérée du Saint-Siège, il y a une marge.

Des initiatives personnelles

Beaucoup d'initiatives d'assistance ont en effet été individuelles au cours des années de guerre, le fait de religieux, de supérieurs de couvents qui, à travers toute l'Europe, ont donné asile à bien des persécutés. Une fois le conflit terminé, certains responsables d'établissements religieux de Rome ont continué et caché des fascistes ou des nazis. Faut-il les accuser aujourd'hui de manque de jugement politique, d'ignorance des crimes commis par celui qui demandait l'asile ? Reste qu'il s'agissait de gestes caritatifs purement personnels, et que rien ne permet d'y voir une ligne générale d'inspiration politique dictée par le Saint-Siège. Aussi bien, ces couvents, ces églises, étaient et sont complètement indépendants du Vatican, contrairement à une idée fort répandue.

Le seul édifice appartenant au Saint-Siège qui accueillit des proscrits politiquement marqués fut la basilique Saint-Jean-de-Latran, où tout le comité italien de libération nationale se cacha de l'automne 1943 au printemps 1944 : De Gasperi, Nenni, Saragat, des dirigeants communistes.

Peu après la guerre, dans le centre historique de Rome, derrière la piazza Navona, un lieu semble avoir été effectivement le lieu d'asile ou plaque tournante d'un certain nombre de nazis en fuite : l'église et le centre de Santa Maria dell'Anima, siège du Collège germanico-hongrois. Appartenant à l'Autriche, cette Fondation, analogue aux autres fondations nationales, tel Saint-Louis-des-Français, reçoit encore tous les prêtres de langue allemande. Elle était alors dirigée depuis fort longtemps par l'évêque Aloïs Hudal, originaire de Graz.

Il s'agit là d'un personnage extrêmement controversable, depuis toujours partisan très actif de l'incorporation de l'Autriche dans le Reich allemand, auteur notamment d'un ouvrage sur *les Principes du national-socialisme*, paru en 1936, où il défendait l'union du nazisme et du christianisme pour permettre à la « mission du peuple allemand » de s'étendre à toute l'Europe afin d'affronter « la barbarie venue de l'Est ».

Il avait eu une certaine audience parmi les catholiques autrichiens en 1936, même auprès du chancelier Schussnigg, et, apparemment, servait au Saint-Siège d'intermédiaire discret avec certains milieux du parti nazi qui désavouaient le néo-paganisme de Rosenberg. Ce frénétique pangermaniste fut cependant mis hors circuit en 1943-1944, alors que Pie XII cherchait des émissaires à envoyer aux autorités allemandes d'occupation à Rome. Mgr Hudal en effet commençait à se proclamer autrichien d'abord et avait perdu toute utilité pour les représentants du parti nazi et de la Gestapo.

Que son virulent anticommunisme l'ait amené à transformer Santa Maria dell'Anima en refuge pour les nazis en fuite, cela est connu depuis fort longtemps, encore que l'historique n'en ait jamais été fait.

Mais, en ces années 1946-1947 auxquelles se réfère le rapport retrouvé au département d'Etat, les fausses informations faisaient rage, et ce qu'on n'appelait pas encore la « désinformation » abusait depuis des années tous les diplomates et les journalistes les plus sérieux en poste à Rome, à commencer par le *New York Times*. A tel point que le rapport La Vista doit être reçu dans cette optique avec la plus grande prudence.

Les services britanniques de la guerre psychologique avaient, les premiers, mis en circulation depuis 1941, sous l'égide du Foreign Office, une officine de fabrication d'informations dites Sib (du latin *sibillare*, murmurer). Ayant toutes les apparences du vraisemblable, elles concernaient en particulier les activités du Saint-Siège à l'égard du Reich et de l'Italie, et leur crédibilité apparente les faisait accepter pour bonnes par les diplomates et la presse anglo-saxonne la plus prudente.

A Rome même, une autre entreprise de mystification contribua à « *empoisonner les sources* », selon l'expression allemande. Un journaliste de l'*Osservatore Romano*, agent de l'OVRA (police secrète fasciste), nommé Virgilio Scattolini, confectionnait un bulletin quotidien sur le Saint-Siège, dont l'habileté abusait tous ses lecteurs. Les agences américaines commencèrent en 1939 à reprendre ses informations, puis les agences allemandes et japonaises, et, enfin, les diplomates. Il suspendit son bulletin en janvier 1942, le reprit en juin 1944 après la libération de Rome et accrut encore sa clientèle. Ce n'est qu'en juillet 1948 qu'il fut arrêté et jugé, après avoir publié deux ouvrages de faux documents secrets sur le Vatican.

Un champ de mines

« *Les succès de Scattolini constituent un véritable champ de mines pour les historiens* », estime le Père jésuite Robert Graham, qui, depuis des années, donne à la *Civiltà cattolica* des études où il « démine » avec la plus grande rigueur l'ensemble de la documentation concernant le Saint-Siège. Puisse-t-il un jour rassembler ses articles en un ouvrage de large information qui surprendrait plus d'un lecteur !

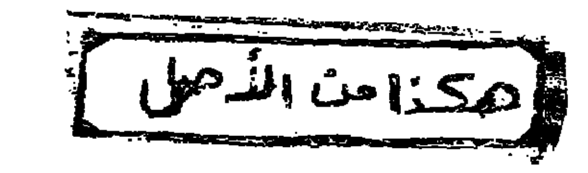
Le plus étrange, c'est que le souvenir de ce faussaire ait été totalement refoulé, alors qu'il devait inciter à la prudence même dans l'utilisation des documents diplomatiques de ce temps concernant le Saint-Siège, et même ceux des services secrets, Abwehr ou OSS, qui furent manifestement « empoisonnés », comme le Père Graham l'a montré (*le Monde* daté 16-17 décembre 1973).

Nous proposons donc une hypothèse : le rapport La Vista serait de la même eau. Car, en 1947, Scattolini continuait son petit commerce. En pleine fièvre anticommuniste et antisoviétique, après la rupture de l'alliance de guerre entre les Anglo-Saxons et l'URSS, quand les États-Unis récupéraient eux-mêmes les criminels de guerre, tel Barbie, un diplomate américain pouvait être sensible à ce qu'on lui disait sur les préoccupations du Vatican à leur égard, en se laissant abuser. Cela d'autant que les fameux « documents secrets » de Scattolini pour cette époque rendent le même son de cloche. Une nuance pourtant : l'image qu'il donne de l'anticommunisme déferlant est un peu biaisée et semble destinée à terroriser les lecteurs européens.

Au service de qui était-il passé alors ? L'image qu'il donnait du Vatican pouvait avoir un double usage : rassurer le département d'Etat (d'où la crédulité de La Vista) et horrifier toute la gauche européenne, alors toute disposée à tenir Staline pour un homme de bonne volonté et Pie XII pour le bénisseur de Hitler.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que, en de telles conditions, ni le département d'Etat, ni le *New York Times*, ni la *Neue Zürcher Zeitung*, ne peuvent faire foi pour cette époque-là. Un mystificateur plein de talent les a abusés.

JACQUES NOBÉCOURT.





Les Pays-Bas à l'épreuve de l'austérité

LE programme d'austérité mis en œuvre depuis près d'un an par le gouvernement néerlandais – même s'il s'applique à un pays dont le système de protection sociale était sans doute le plus avancé en Europe – a de quoi surprendre par sa dureté. Les hommes au pouvoir à La Haye n'ont cependant pas le profil des droites européennes classiques et incarnent à leur manière une spécificité néerlandaise, constante dans la vie politique de ce pays, quels que soient les aléas des coalitions et les changements de gouvernement.

Ce caractère propre aux Pays-Bas est fait de tolérance et d'un certain respect des valeurs morales qui fait dire que ce pays, bien qu'il soit devenu majoritairement catholique, reste profondément calviniste. Qu'on y consacre la part du budget proportionnellement la plus importante parmi les pays industrialisés, à l'aide aux pays en voie de développement, qu'on s'y passionne pour la défense des droits de l'homme bafoués ici ou là dans le monde, qu'on y mette en cause la légitimité de certains types d'armements, tout cela est typiquement néerlandais, indépendamment de la couleur politique du gouvernement.

L'autre composante de cette spécificité néerlandaise est sans doute son ouverture sur l'extérieur, une ouverture traditionnelle et quasi obligée aujourd'hui sur le plan culturel (il y a en tout et pour tout environ 20 millions de néerlandophones dans le monde) et sur le plan économique (avec 14 millions d'habitants, les Pays-Bas ont un besoin vital des marchés extérieurs).

L'Europe est, pour le premier ministre, M. Lubbers, la première des priorités en politique étrangère. La venue à La Haye les 6 et 7 février de M. François Mitterrand, première visite d'Etat depuis que la reine Beatrix a accédé au trône, sera donc peut-être l'occasion, pour le président français, au moment où la France vient de prendre la présidence de la Communauté, de préciser ses vues sur les questions européennes. – C.T.



Un entretien avec le premier ministre, M. Lubbers

***« Quoi qu'on pense de la politique de M. Lubbers, force est de reconnaître qu'il a le mérite d'en mener une »*, écrivait le mois dernier un quotidien néerlandais. L'hebdomadaire britannique *The Economist* estimait pour sa part que le jeune chef de gouvernement néerlandais (il a quarante-quatre ans) avait ravi à Mme Thatcher le record de la fermeté en matière de politique économique et sociale. Le paysage politique néerlandais n'est toutefois pas superposable à celui de la Grande-Bretagne et, malgré la popularité qui ont valu à M. Lubbers dans les milieux conservateurs des mesures d'austérité draconniennes et sa résistance aux pressions syndicales, la comparaison avec l'aile dure du conservatisme britannique doit s'arrêter là.**

Agrégé en sciences économiques, M. Ruud Lubbers fut, à la fin des années 60, un patron progressiste à la tête d'une importante entreprise familiale des environs de Rotterdam.

Membre du parti catholique KVP, il fut considéré avec une certaine bienveillance par les syndicats quand il participa à la négociation de conventions collectives. De 1973 à 1977, il est ministre de l'économie dans le gouvernement de coalition dirigé par le socialiste Joop Den Uyl.

Il quitte le gouvernement en 1977 quand M. Andries Van Agt, chrétien-démocrate, devient premier ministre.

Il devient vice-président du groupe parlementaire de l'Appel chrétien-démocrate (CDA), résultat d'une fusion entre son parti catholique et deux formations protestantes. A l'automne 1982, après des élections législatives anticipées, il prend la tête de la coalition entre le CDA et les libéraux conservateurs du VVD.

« Sans notre politique, la pays connaîtrait aujourd'hui la faillite »

« Pensez-vous que la véritable épreuve de force sociale est déjà passée pour votre gouvernement et que votre politique économique est acceptable, même si les résultats tangibles se font encore attendre ?

– C'est un vrai problème. Pour comprendre la situation, il faut connaître les trois axes de cette politique. Le premier, c'est la mise en œuvre d'un programme d'austérité. Le déficit est trop élevé, de même que la pression fiscale et de même que les dépenses sociales. Notre objectif est de réduire le total de ces trois masses d'un montant équivalant à 1 ou 1,5 % du produit national brut chaque année.

» Le deuxième axe de notre politique est la stimulation de l'économie par des moyens qui n'accroissent pas le déficit. Il nous faut agir sur les coûts (sur les salaires, le coût de l'énergie, etc.), réduire la charge fiscale et sociale des entreprises, alléger les formalités administratives pour les entreprises et stimuler les nouvelles technologies.

» Notre troisième axe, c'est la répartition du travail. Notre population en âge de travailler augmente de 1,5 % chaque année, compte tenu de l'arrivée de femmes de plus en plus nombreuses sur le marché du travail. C'est un phénomène durable, qui rend nécessaire de répartir le travail, une autre raison étant l'évolution technologique. Dans cet ordre d'idées, nous voulons développer des programmes de stages pour les jeunes et l'intégration dans le monde du travail de tous ceux qui ne peuvent exercer un métier normalement.

» Alors, quelle est la situation à présent ? En 1983, la politique d'austérité a permis que pour la première fois le déficit n'excède pas les prévisions budgétaires mais leur soit au contraire légèrement inférieur. Dans le budget pour 1984, la combinaison du déficit et des charges fiscales et sociales doit encore être réduite d'un montant équivalant à 1,2 % du PNB, et il me semble tout à fait possible d'y parvenir.

» En ce qui concerne le deuxième point, des améliorations ont aussi commencé à se faire sentir, par exemple par une meilleure compétitivité internationale. Pour la première fois depuis plusieurs années, les chiffres de la consommation, de l'investissement, des exportations, sont supérieurs aux prévisions, ce qui traduit une modification psychologique intéressante. Nous n'en restons pas moins encore dans une période difficile puisque nous sommes seulement au stade du ralentissement de l'accroissement du chômage, pas encore à celui de sa stabilisation. Nos prévisions officielles, c'est que le chômage n'augmente pas plus que la population active, pas plus de 1,5 % par an, ce qui suppose que le nombre d'emplois reste constant. Cela peut paraître peu ambitieux, mais il faut réaliser que nous sortons d'une période où chaque année l'emploi dans les services publics augmentait de plusieurs points, tandis qu'il diminuait dans le secteur privé.

» En ce qui concerne notre troisième ligne d'action, il faut intensifier les efforts. Nous nous sommes encore heurtés l'année passée à un blocage traditionnel : à droite, on considérait ces programmes comme non essentiels, à gauche, on les qualifiait d'alibis du gouvernement et on réclamait la création d'emplois normaux.

Les Néerlandais sont des réalistes

– Votre politique ne risque-t-elle pas de prendre trop de temps ? Ne craignez-vous pas de vous aliéner une grande partie de l'électorat ?

– Je n'ai pas peur. Je crois que les Néerlandais sont des réalistes et peuvent comprendre qu'après une période où la situation économique s'aggravait d'année en année, il nous faille aujourd'hui quelques années pour la redresser. Il reste très difficile, aux Pays-Bas comme ailleurs, de demander des sacrifices à un groupe de la population quand il a le sentiment que d'autres groupes sont épargnés. Mais il est impossible d'exiger de tout le monde la même chose, à moins d'avoir recours à l'instrument de la fiscalité, ce que précisément nous ne voulons pas.

» En ce qui concerne le déplacement d'une partie de l'électorat de la coalition vers la gauche qui apparaît dans les sondages, je le prends pour un signal de certains électeurs qui nous disent ainsi « faites attention », plutôt que pour une véritable désaffection. Quand, dans d'autres sondages, on demande aux gens si le gouvernement doit changer, alors ils répondent non.

» Il faut se dire qu'un premier résultat a déjà été atteint dans le sens où sans la mise en œuvre de notre politique, les Pays-Bas connaîtraient aujourd'hui la faillite. A côté d'un problème économique comparable à celui de nos voisins, nous avons connu en effet des difficultés politiques spécifiques tenant au fait – et je le dis sans rejeter la faute sur les autres – que depuis plusieurs années aucun gouvernement chez nous n'a pu formuler et réaliser le programme fort que j'estime nécessaire. Aussi la coalition avec les sociaux-démocrates ne fut-elle malheureusement pas un succès.

– Dans le domaine de la politique étrangère, la question de vos relations avec l'OTAN, à propos de l'installation éventuelle de quarante-huit nouveaux missiles aux Pays-Bas en 1986, reste une des plus délicates, semble-t-il, pour votre gouvernement ?

– En matière de politique étrangère, nous avons un certain nombre de priorités. La plus importante, c'est l'Europe. Les Pays-Bas ont envers l'Europe un intérêt non seulement commercial, matériel, mais aussi spirituel.

Propos recueillis par
par René TER STEEGE
et CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 8.)

Des mesures ultra-libérales qui n'ont pas encore fait leurs preuves

RAVIVER l'industrie pour retrouver les voies de la croissance et, de la sorte, réduire le chômage. Pour y parvenir, réduire le déficit budgétaire en faisant de larges coupes dans les dépenses sociales et diminuer les salaires. Telles sont les lignes directrices de la politique ultra-libérale conduite depuis un peu plus d'un an par le gouvernement de centre-droit au pouvoir à La Haye. De l'ultra-thatchérisme ou du super-reaganisme, comme on préfère. En tout état de cause, une réaction brutale contre la politique de l'Etat providence menée aux Pays-Bas y compris, pendant des décennies – là fut sans doute l'erreur – après le début de la crise mondiale.

Le patronat jubile devant ce retour à une sorte de calvinisme économique. Avec, parfois, une absence de retenue d'autant plus étonnante dans ce pays de mesure que le succès, quoi qu'en disent ses représentants les plus fougueux, est loin d'être au rendez-vous. Ce sont les travailleurs, les classes les moins favorisées, qui feront les frais de l'opération. Et ce n'est pas là une interprétation tendancieuse puisque c'est ainsi qu'elle est officiellement programmée.

Les dirigeants syndicaux grincent des dents mais paraissent résignés. Ils sont conscients des excès passés, de la part trop lourde que représentent effectivement les dépenses privées dans le produit national. L'échec de la longue grève des fonctionnaires de l'automne dernier a restreint leur marge de manœuvre. En vérité, ils ne contestent pas les objectifs poursuivis par le gouvernement ni même – avec il est vrai des nuances importantes – les moyens employés, mais bien davantage la brutalité de la méthode. La FNV, l'une des deux grandes centrales syndicales du pays, a conçu un plan de rechange des plus sages qui est loin de tourner le dos au programme gouvernemental.

Il est des nations de la Communauté, telle la RFA voisine, où l'apparition d'un indice défavorable est vite ressentie comme une catastrophe. Rien de tel aux Pays-Bas. Curieux pays où les dirigeants politiques et économiques se montrent, pour l'essentiel, satisfaits malgré une situation, qui n'a rien de brillant et des perspectives pour le moins incertaines. En réalité, le seul fait d'avoir changé de cap explique cet optimisme.

Le tableau de marche de l'économie néerlandaise compte trois points positifs : un taux d'inflation parmi les plus bas d'Europe (2,5 % en 1983 ; 3 à 3,5 % prévus pour 1984) ; un commerce extérieur florissant avec un excédent de la balance des paiements courants en progression continue : 7,8 milliards de florins en 1981 ; 9,8 % en 1982 ; 12 % en 1983 ; 17,5 % prévus par les services officiels en 1984. Les experts de la grande banque AMRO, plus prudents, prévoient le maintien au niveau de 1983 ; une monnaie forte qui attire les capitaux.

Le gouvernement a la main lourde

Mais les autres indicateurs sont moins reluisants. Le pays connaît une récession continue depuis cinq ans. La croissance, en 1983, a évolué entre 0 et + 1 %. Les prévisions ne sont pas meilleures pour 1984. Il en résulte des taux de chômage-record : le pays comptait 655 000 chômeurs en 1982 ; ils étaient 830 000 en décembre dernier et les experts, unanimes, considèrent que le seuil des 900 000 chômeurs, soit plus de 18 % de la population active, sera atteint à la fin de 1984. Compte tenu de la différence de population, cela correspondrait en France à plus de trois millions et demi de sans emploi.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 9.)



Un entretien avec le premier ministre

(Suite de la page 7.)

D'autre part, nous nous considérons comme un vrai partenaire de l'alliance *atlantique*, non *seulement* de l'alliance politique, mais aussi de l'alliance militaire. Il nous semble que les relations entre les Etats-Unis et l'Europe sont en ce moment doublement menacées. Le premier risque, ce sont les tensions commerciales, et il *nous faut* travailler à mettre au point dans ce domaine un accord avec les Etats-Unis. C'est possible, mais ce n'est pas facile – et je le souligne particulièrement dans un journal *français* – parce qu'il y a un handicap psychologique *énorme*. Personnellement, je consacre beaucoup de temps à expliquer aux Etats-Unis : *« Vous dites que l'Europe est protectionniste, mais vous l'êtes vous-mêmes. »* Mais, *simultanément, je voudrais consacrer* plus de temps à dire en Europe, et spécialement en France : *« Faites attention. Nous faisons aussi des fautes, nous sommes aussi protectionnistes. »*

» L'autre risque, c'est celui d'un mauvais jugement, d'une erreur d'appréciation de part et d'autre en matière de défense. Aux Etats-Unis, il y a l'idée que les Européens font trop peu dans ce domaine, et nous pensons, pour notre part, que les Américains doutent de trop de choses. J'ai eu l'occasion, il y a quelques jours, de rappeler à *Washington* qu'il y a trois millions de soldats en Europe et deux millions aux Etats-Unis, et que, en situation de crise, avec les réservistes mobilisables, ils seraient six *millions* en Europe et trois millions aux Etats-Unis.

» Ma seconde remarque, c'est que – au moins aux Pays-Bas – la *modernisation* des armements est assez rapide. Le budget de la défense est le seul qui augmente.

» Pour en venir au nucléaire, je voudrais rappeler d'abord un certain nombre de points. Le point essentiel est que nous acceptons – la plupart des Néerlandais du moins – l'existence des armes *nucléaires en général*. Nous admettons qu'elles sont un instrument de dissuasion et donc de préservation de la paix. Le second point, c'est que, malgré le problème des missiles, 75 % des Néerlandais sont toujours favorables à l'alliance atlantique, ce qui est un très fort pourcentage.

» Cela étant rappelé, la politique officielle des Pays-Bas vise à *la diminution* du rôle des armes nucléaires dans la défense. Nous disons : c'est trop. En même temps, nous convenons qu'on ne peut diminuer unilatéralement le niveau d'armement nucléaire, qu'il faut l'organiser avec l'autre partie, et là il y a une tension. Le niveau des armements n'obéit en effet pas seulement aux impératifs techniques de défense, c'est aussi un indicateur politique pour exprimer la solidité, la position, l'identité d'une nation. Il y a tension entre l'aspect militaire : une défense suffisante, et l'aspect politique : une *défense au moins aussi forte que celle* de l'autre.

» *Ma troisième remarque, c'est* que depuis longtemps des armes nucléaires ont été stationnées aux Pays-Bas, sans que les Pays-Bas soient une puissance nucléaire. Les Américains étaient *là, ils avaient des* armes nucléaires, cela était accepté plus ou moins tacitement jusqu'à il y a cinq ou six ans. Depuis, cette problématique a qualitativement changé dans la mesure où on a commencé à se demander quelles sont les fonctions nucléaires assignées aux Pays-Bas et quelles sont les responsabilités propres des Pays-Bas en tant que nation.

» En 1979, notre position était la suivante : nous reconnaissions le problème posé par les SS-20, mais nous *préférions négocier* d'abord et décider après seulement d'une éventuelle implantation de nouvelles armes. La résolution de l'OTAN fut différente, et nous devons donc nous *demander ce que nous déciderons* finalement. Jusqu'à présent, notre position était encore assez simple : un déploiement possible, au vu des résultats des négociations. C'était déjà une certaine menace pour l'Union soviétique *puisque, pour* être crédibles, nous avons fait des préparatifs en vue de cette éventualité, choisi des sites, pris des mesures administratives. Mais nous arrivons au moment où il nous *faut* prendre une décision plus définitive. Je ne peux jouer les prophètes, mais ce que je peux dire, c'est que nous ne répondrons pas à cette question par oui ou par non. Nous devons prendre en compte à la fois la nécessaire solidarité avec l'OTAN et cet objectif de réduction du nucléaire dans la défense qui ne vaut pas seulement pour les armes INF mais pour toutes les fonctions nucléaires.

– Vous êtes-vous fixé une échéance pour arrêter votre décision concernant les missiles de croisière ?

– Oui, en principe le débat parlementaire devrait avoir lieu en juin. A ce moment-là en effet, dans l'hypothèse d'une acceptation du déploiement, le ministère de la défense devrait commencer les préparatifs plus seulement administratifs mais physiques pour l'installation.

– Avez-vous, en tant que chef du gouvernement, des propositions concrètes à formuler ?

– Nous devrons en avoir en juin.

– Sont-elles déjà définies ?

– Non.

Diminuer le rôle du nucléaire dans la défense

– N'avez-vous pas suggéré récemment de n'accueillir qu'un nombre réduit de missiles ?

– Il *faut* distinguer entre la question des nombres aux Pays-Bas et celle des nombres en Europe. Pour nous, c'est la seconde qui est intéressante. Je veux dire par exemple que, si l'année *dernière* M. Reagan ou M. Kohl m'avait demandé un certain déploiement dans le contexte d'un accord de réduction globale négocié avec l'URSS, j'aurais accepté et je serais allé immédiatement devant le Parlement.

Entre l'OTAN et le pacifisme

LA décision que le gouvernement néerlandais devra proposer au Parlement en juin en ce qui concerne l'implantation éventuelle de *quarante-huit* missiles Cruise sur le territoire des Pays-Bas ne sera pas facile à arrêter, comme en témoignent les déclarations de M. Lubbers. Si, après l'été dernier, *certains* pouvaient se demander si le *mouvement* pour la paix néerlandais n'était pas en train de marquer le pas, le rassemblement du 29 *octobre* à La Haye les a catégoriquement détrompés : cinq *cent mille personnes étaient* ce jour-là dans la rue pour protester, une semaine après les Allemands de l'Ouest et les Britanniques, contre les projets de modernisation des armes de l'OTAN. Jamais de leur histoire les Pays-Bas n'avaient connu pareille manifestation.

Le mouvement pour la paix néerlandais *n'est pas récent*. C'est en 1966 qu'a *été créé*, par *neuf Eglises, le Conseil interconfessionnel* pour la paix (IKV), devenu ces dernières années le fer de lance du mouvement contre les missiles de l'OTAN non seulement aux Pays-Bas, *mais dans* l'Europe entière. Dès 1977, l'IKV lançait une campagne sur le thème *« Les armes nucléaires hors du monde et d'abord hors des Pays-Bas »*. Son succès fut d'emblée important. Au même *moment était créée*. l'organisation d'inspiration communiste « Arrêtez la bombe à neutrons ».

En 1979, quand l'OTAN adopta sa double résolution *prévoyant l'installation de nouveaux* missiles en Europe en cas d'échec des négociations avec l'URSS, le succès de ces courants antinucléaires était déjà tel que le gouvernement d'alors ne put souscrire intégralement à *cette résolution* et adopta une position d'attente. Le premier ministre de l'époque, M. Van Agt, n'avait pu faire prévaloir son point de vue personnel dans la coalition *de centre droit qu'il dirigeait*, et une partie des parlementaires de son parti, le CDA, avait rejoint l'opposition socialiste sur une motion condamnant les missiles. La coalition qui fut ensuite formée avec les socialistes pouvait encore moins se *prononcer dans un sens favorable* à l'OTAN ; celle que dirige aujourd'hui M. Lubbers ne le peut apparemment pas non plus en dépit de la présence en son sein des *libéraux conservateurs* du VVD, seule formation résolument *favorable à la modernisation* des armes de l'OTAN.

On a cherché dans la tradition neutraliste ou dans le calvinisme les origines de la puissance du courant pacifiste néerlandais. Il semble aussi que la taille de ce pays, le fait *que son éventuelle* défection ne compromettrait pas vraiment la défense de l'Europe, l'autorisent à prendre certaines libertés au sein de l'alliance atlantique, non seulement à y défendre des positions morales *mais à y jouer un rôle critique* et à y faire des propositions. L'idée défendue par M. Lubbers du remplacement des forces *nucléaires* par des forces conventionnelles relève de ces propositions.

Même si les responsables gouvernementaux *se refusent* à préciser leur position avant qu'elle ait été mise au point au sein de la coalition, il est vraisemblable que M. Lubbers tentera de sortir de l'impasse par une formule qui pourrait prévoir à la fois l'acceptation conditionnelle d'un certain nombre de missiles Cruise (peut-être inférieur aux quarante-huit prévus) en échange d'une réduction des armes à courte portée.

Le fait que l'installation des nouvelles armes de *l'OTAN* aux Pays-Bas n'ait été prévue que *pour 1986 tempère d'incertitude* toute éventuelle décision positive sur le déploiement : on peut toujours espérer que d'ici là un accord américano-soviétique aura pu aboutir. Il n'en reste pas moins qu'une décision clairement *positive reste impossible à prendre* aux Pays-Bas, comme en témoigne le « ni oui ni non » de M. Lubbers. – C. T.

A L'ÉPREUVE DE L'AUSTÉRITÉ

M. Lubbers

» Pourquoi un tel intérêt pour les nombres ? Diminuer le rôle du nucléaire est un objectif qualitatif, mais dans la réalité nous sommes bien obligés de travailler par étapes, donc de chiffrer. Et pour un homme politique comme moi, un résultat, même relatif, est appréciable s'il signifie un pas dans la bonne direction, à savoir la diminution, étape par étape, du rôle des armes nucléaires dans la défense.

» Lorsque fut prise par l'OTAN la décision d'implanter cinq cent soixante-douze nouveaux missiles en Europe, on n'assignait pas à ce type d'armes une fonction absolue mais une fonction de couplage dans l'ensemble d'un système de dissuasion. Leur nombre pouvait donc être limité. Il donna lieu à un débat. Nous estimions pour notre part que cela n'était qu'un faux problème puisqu'il s'agissait en fait d'obliger l'URSS à négocier. En 1979, j'étais tenté de dire qu'un nombre inférieur eût été acceptable. Le problème s'est compliqué depuis du fait que l'URSS a continué d'installer de nouveaux SS-20. Il reste compliqué pour nous par le fait que nous sommes encore, en dépit de la suspension de Genève, dans une atmosphère de négociation et que par conséquent l'argument qui consistait à dire « nous avons besoin de ces nouveaux missiles pour négocier » a encore une certaine réalité. Nous pensions n'avoir à prendre de décision définitive qu'au moment où le résultat des négociations serait clair, mais ce n'est pas tout à fait le cas.

— Qu'entendez-vous par la redéfinition des fonctions nucléaires néerlandaises ?

— Le domaine des armes stratégiques, même si l'on estime qu'il faut les limiter, ne prête pas à des critiques fondamentales. En revanche, les armes de courte portée, stationnées tout près de la frontière, sont en général perçues comme celles qui engendrent le maximum de risques. C'est pourquoi nous préférerions pouvoir renoncer à ce type d'armes.

— Croyez-vous à une solution prochaine de la crise européenne. Iriez-vous, si besoin était, jusqu'à la recherche d'une solution sans la Grande-Bretagne ?

— Je ne suis pas de ceux qui pensent que la réunion d'Athènes a été un échec total ; je crois simplement que beaucoup des participants estimaient qu'ils n'étaient pas vraiment tenus de s'entendre lors de cette réunion. *Je pense personnellement* qu'une solution à la crise est possible et j'espère qu'elle sera trouvée avec la Grande-Bretagne. Il nous manque en Europe une autorité qui, dans les situations difficiles, dise quand le compromis ultime est nécessaire et où il se trouve. J'espère que votre président trouvera le moyen de jouer ce rôle, de faire comprendre qu'à un certain stade il est nécessaire de trouver une conclusion européenne à la crise, ce qui suppose que chacun consente aussi des sacrifices.

— La venue dans votre pays de M. Mitterrand marque-t-elle selon vous un nouveau départ pour les relations franco-néerlandaises ?

— Je suis très heureux que M. Mitterrand soit le premier chef d'État étranger à visiter les Pays-Bas depuis l'entrée en fonctions de la reine Beatrix. Les relations franco-néerlandaises sont en effet très importantes à mes yeux. Il existe entre nos deux pays, de cultures et de traditions différentes, des possibilités d'intensifier les relations, pas seulement sur le plan commercial, mais dans le domaine culturel, dans tout ce qui se rattache à la philosophie que nous avons du monde. Les rapports avec le tiers-monde sont par exemple l'un des domaines où nous avons une vision commune. D'autre part, nous courons le risque, aux Pays-Bas, de devenir trop « anglicisés ». Il me semble vital pour mon pays qu'il reste le creuset de différentes cultures, et notamment qu'il reste ouvert à la culture française. »

Propos recueillis par
par RENÉ TER STEEGE
et CLAIRE TRÉAN.

Des mesures ultra-libérales qui n'ont pas encore fait leurs preuves

(Suite de la page 7.)

Cette situation désastreuse, les pouvoirs publics et le patronat en rendent responsables le déficit budgétaire et les coûts de production auxquels doivent faire face les entreprises. Le gouvernement a décidé de réduire l'un comme les autres, et il *a la main lourde.* Les salaires des fonctionnaires ainsi que les allocations sociales minimum versées aux différentes catégories d'assistés (dont le nombre, il est vrai, est important) ont été réduits de 3 % à compter du 1er janvier 1984. Les allocations familiales, les remboursements au titre de l'assurance-maladie ont également été réduits. Les augmentations de salaire dans les entreprises ont été étroitement limitées en 1983 et disparaîtront pratiquement complètement en 1984. Selon les experts de l'administration, le revenu des ouvriers a diminué de 3 à 3,5 % en 1983, celui des assistés dans la même proportion ; les fonctionnaires, quant à eux, ont perdu plus de 5 %. Et cela dure depuis plusieurs années.

Côté recettes, la TVA a été augmentée, mais, en revanche, il a été décidé de réduire l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 45 à 43 %, en 1984, de 43 à 40 % en 1985.

Les atouts de l'économie

Un autre train de mesures, s'il est approuvé par le Parlement, devrait être appliqué à partir du 1er juillet 1984. Il affectera principalement les indemnités des chômeurs, des inadaptés et autres assistés, il est vrai jusqu'ici très bien protégés par comparaison avec les autres pays d'Europe occidentale. Aux Pays-Bas, l'allocation minimum, celle que touchent les assistés et les sans-emploi après deux ans et demi de chômage (avant, ils sont payés davantage) est égale au SMIC, lui-même relativement élevé. Ce lien sera rompu. C'est ce que déplorent les syndicats.

« *Nous sommes prêts à accepter des diminutions des salaires et des allocations sociales, mais ce que nous demandons, c'est une politique plus solidaire. Nous aurions voulu que le lien entre les salaires du secteur public et les allocations versées aux assistés soit maintenu. Les gens les plus malheureux vont être les chômeurs de longue durée, et c'est un groupe qui s'accroît* », commente M. Van Reis, un des dirigeants de la FVV. En contrepartie de ces baisses de salaires, les syndicats essaient d'obtenir une réduction du temps de travail. « *Contrairement à ce qui se passait jadis, ils privilégient maintenant les conditions de travail par rapport aux revendications portant uniquement sur les revenus. C'est un changement important* », note M. Driehuis, professeur d'économie à l'université d'Amsterdam. Quoi qu'il en soit, l'avenir n'est pas rose pour le syndicalisme.

L'économie néerlandaise possède des atouts : le gaz, dont l'exportation vers l'Allemagne, l'Italie, la France, la Belgique, garantit jusqu'à la fin du siècle la bonne santé du commerce extérieur; une agriculture hypercompétitive — la deuxième exportatrice du monde, — et puis une tradition de grande efficacité dans les services : banques, commerce international, transports.

L'industrie est en moins bonne posture. Quelques multinationales puissantes : Philips, la Royal Dutch Sheel, Unilever, ont fait sa réputation. Mais sa structure est faible, peu présente dans les créneaux les plus porteurs. Le déclin est complet dans les textiles, la confection, les chantiers navals. Au fil des ans, le tissu industriel s'est effiloché. Le florin fort et la forte propension à investir à l'étranger y ont contribué. « *Notre force, c'est le commerce. Il est exact que nous avons raté le tournant technologique. Au cours des années 1970, on s'est progressivement rendu compte que notre compétitivité industrielle s'affaiblissait, non pas tellement en raison des coûts, mais des produits* », reconnaît M. Driehuis. C'est là un sujet de controverses aux Pays-Bas. Certains contestent l'affaiblissement supposé de l'industrie néerlandaise. De fait, le gouvernement cherche à stimuler l'innovation. Pour M. Bolkestein, le très libéral ministre du commerce extérieur, la fascination qu'exercent partout les techniques de pointe est excessive.

La bataille incertaine des investissements

M. Van Kessel, directeur économique de l'AMRO-Bank, fait remarquer, dans le même esprit, que l'industrie chimique, concentrée autour de Rotterdam, est puissante, que les raffineries « *qui ailleurs perdent de l'argent, sont aux Pays-Bas modernes et compétitives* ».

Les excellents résultats du commerce extérieur, mis en avant par le patronat pour illustrer le retour à la compétitivité des entreprises, n'ont, il en convient, qu'une signification limitée parce qu'ils s'expliquent surtout par le développement des ventes de gaz, la progression des exportations due à la reprise extérieure et la baisse des importations qui résulte, elle, de la chute de la consommation nationale. Les Néerlandais exportent davantage parce qu'ils vivent moins bien.

La politique actuelle se jugera davantage sur les investissements, et la bataille, ici, est loin d'être gagnée. La confiance des entreprises, les marges de profit rétablies suffiront-elles? La baisse sensible de la consommation, la réduction des dépenses publiques ne jouent évidemment pas dans le bon sens. Au reste, les prévisions (plus 2 % à 3 % selon les sources pour 1984) n'ont rien de fabuleuses. La mauvaise santé du bâtiment, la faiblesse des investissements publics compensent, en effet, les avancées que l'on distingue dans le secteur privé. Toutefois, les plus récentes informations transmises par l'industrie invitent à corriger ces prévisions à la hausse.

Les Pays-Bas sont un pays vertueux. L'austérité qui y est aujourd'hui pratiquée ne semble pas, jusqu'ici, avoir remis en cause le consensus social. Il reste que la revitalisation du secteur privé — objectif unique, est-on tenté d'écrire, — de la politique actuelle ne peut porter de fruits que si la reprise en RFA, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis se confirme, voire s'accentue. Quel risque!

PHILIPPE LEMAITRE.

Des accords entre Philips et les industriels français

M. FABIUS, le ministre de l'industrie, qui accompagne les 6 et 7 février le président de la République à La Haye, aura des entretiens avec M. Van Ardene, vice-premier ministre et ministre de l'économie, ainsi qu'avec M. Dekker, le PDG de Philips. *Une douzaine de dirigeants* d'importantes sociétés françaises seront du voyage, dont M. Pebreau, le *directeur général* de la CGE. M. Gomez, le PDG de Thomson, tout juste de retour de Washington, *n'aurait pas* l'intention de se rendre aux Pays-Bas. Au cours de la visite du président de la République, diverses *manifestations illustreront*, après une longue période d'occasions manquées, la relance de la coopération entre Philips et l'industrie française. Jusqu'où les deux parties en présence ont-elles l'intention d'aller ? *Sauf surprise, il faut plutôt* s'attendre à une série d'accords à la carte qu'à un montage industriel de vaste portée.

Voici un an, la tentative faite par Thomson de racheter Grundig, le leader allemand de l'électronique grand public, dont Philips possédait 24,5 % des parts, avait avorté, en partie parce que le groupe français et le groupe néerlandais étaient en désaccord sur les modalités de l'opération. Cet échec, aux conséquences industrielles notables, puisqu'il a réduit les chances du Vidéo 2000, le magnétoscope produit par *Grundig* et par Philips, et consacré le triomphe des Japonais avec lesquels Thomson a finalement décidé de collaborer, n'a apparemment pas laissé de traces trop amères à Eindhoven, le siège de Philips.

M. Dekker *affirme* avec la même force qu'il y a un an (*le Monde* du 2 juin 1983) qu'il considère la *coopération européenne comme une* nécessité, même si elle ne doit pas exclure des accords avec les *Etats-Unis et le Japon*. Selon lui, l'accord conclu en 1982 entre son groupe et le géant américain ATT *ne change rien à l'affaire*.

M. Mitterrand, de son côté, plaide sans relâche en faveur de solutions industrielles européennes. Ce thème devrait même figurer en très bonne place dans l'intervention qu'il prononcera à *La Haye* sur l'avenir de la Communauté. Au niveau des entreprises, c'est de notoriété publique, M. Dekker, qui se comprenait mal avec M. Gomez, s'entend très bien avec M. Pebreau. Une conjonction favorable qui va permettre de conclure quelques affaires et de faire progresser d'autres dossiers. *Philips et CIT-ALCATEL, filiale de* la CGE, vont collaborer dans le domaine de la radio-téléphonie. La *prochaine génération de radio*-téléphones (appareils cellulaires) permettra des appels à longue distance. *Mais, en l'absence de normes* communes, le Français qui aurait installé un téléphone dans sa voiture *ne pourrait pas* l'utiliser au-delà *des* frontières de l'Hexagone. Pour éviter cette situation absurde, les PTT *français et allemands ont récemment* décidé d'adopter un standard commun. Les Néerlandais vont à leur tour conclure un accord de standardisation avec les Français.

Un autre projet le coopération entre Philips et CIT-ALCATEL, *apparemment en bonne voie, porte sur* la fabrication d'émetteurs et de récepteurs de faisceaux hertziens. *C'est un créneau important.* Les matériels de liaison par faisceau hertzien occupent le tiers du marché des *transmissions*, lequel *représente* lui-même environ 18 % de l'ensemble du domaine industriel de la *communication. Le spécialiste français*, au deuxième rang mondial, était Thomson. Mais, à la suite de l'accord avec la CGE, la division civile tombera dans le giron de CIT-ALCATEL (la fabrication militaire restera chez Thomson). Philips, faible en *commutation*, est en revanche traditionnellement très présent dans le domaine des transmissions. CIT-ALCATEL se proposerait de reprendre les activités faisceaux hertziens de TRT, la filiale française *de Philips spécialisée* dans ce secteur. Les Français caressent également l'espoir que ATT, le partenaire américain de Philips, les *aidera* à vendre les matériels de transmission issus de cette coopération.

Jusqu'où pourrait aller, par Philips interposé, un rapprochement entre ATT et CIT ? *« Nous espérons toujours qu'il sera possible d'inclure CIT dans l'accord ATT-Philips. Cela évolue bien. Nous sommes de bons amis, mais c'est difficile »*, commente M. Dekker. La clé d'une telle participation, le patron de Philips en convient, serait l'ouverture du marché français des PTT aux centraux numériques conçus par ATT et commercialisés en Europe par Philips.

Cependant M. Fabius demeure, nous dit-on, opposé à l'entrée d'ATT dans le club des fabricants de commutateurs européens. Si cette position est confirmée lors des entretiens de La Haye, CIT-ALCATEL devra donc trouver un autre partenaire européen. Et le faire vite avant que cet associé potentiel ne soit à son tour *tenté par les offres* de Philips et d'ATT.

M. Dekker, agissant au nom de la filiale française de son groupe, signera à La Haye un accord avec le PDG de Bull sur la fabrication de cartes à mémoire.

Dans le secteur de l'électronique *grand public, s'agissant* de fabrications d'avenir (la caméra et le magnétoscope de 8 mm, la digitalisation des *télévisions, le développement* de tubes), M. Dekker n'a pas renoncé à trouver un terrain d'entente avec Thomson. Les conversations ont repris. Compte tenu des déboires passés, elles demeurent discrètes.

Ph. L.

Une affaire réglée : la pollution du Rhin

LA visite du *président* français aux Pays-Bas aurait-elle été possible sans le règlement de l'« affaire du Rhin » *qui empoisonnait les relations* entre les deux pays depuis sept années ? Vraisemblablement non. Il n'est que de feuilleter les *manuels scolaires néerlandais* ou certaines brochures destinées aux enfants pour se rendre *compte des dommages que cette* histoire causait à l'image de la France. Le Rhin est la poubelle de l'Europe, peut-on lire par *exemple dans un manuel de géo*graphie, et la France prend la meilleure part à cette pollution. *Les Français avaient beau faire remarquer* que l'Allemagne était encore plus polluante pour le fleuve, rien n'y faisait : les *maraîchers, les sociétés de distribution* d'eau potable aux Pays-Bas dénonçaient la salinisation des eaux du Rhin par les mines de potasse d'Alsace.

Contrairement *aux* engagements pris par Paris lors de la signature de l'accord international de 1976, les gouvernements *français successifs avaient* refusé, au grand dam des Néerlandais, de soumettre le traité à ratification. L'ancienne majorité *respectait en effet* traditionnellement le « lobby » alsacien, qui *considérait le* traité du Rhin comme une grave menace pour les mines de potasse et donc pour l'emploi dans la région. Aux *termes de ce traité*, une partie des décharges de sel de ces mines devait être réinjectée dans le sous-sol alsacien. En décembre 1979, La Haye avait même rappelé son ambassadeur à Paris « pour consultations », fait rarissime dans l'histoire de la Communauté européenne. L'affaire dépassa dès lors le groupe écologiste « Reinwater », et l'ensemble de l'opinion publique néerlandaise s'émut devant ces décharges incessantes de saumure, *6 à 7 millions de tonnes* par an.

Le traité de 1976 a été ratifié à Paris le 7 octobre dernier par la Chambre des députés et le 9 novembre *par le Sénat*. Il *prévoit* que 3 millions de tonnes de déchets salins par an doivent, à terme, être injectés dans le sous-sol alsacien, tout en accordant un délai de plus de douze mois avant que ces dispositions ne deviennent *exécutoires. Une lourde* hypothèque a ainsi été levée. La décrispation dan les relations entre les deux pays fut immédiatement perceptible.

R. T. S.

Un entretien avec M. Braks, ministre de l'agriculture et de la pêche

« Une petite diminution des prix est, pour moi, défendable »

« Pensez-vous qu'une réforme de la politique agricole commune puisse être décidée en même *temps que les prix* pour la campagne 1984-1985 ?

– C'est absolument nécessaire. *Il* faut examiner tous les produits qui entraînent une dépense élevée ; des mesures d'austérité doivent être acceptées par tous les pays membres et *par tous* les producteurs. Une petite diminution des prix et des revenus est pour moi défendable, car notre taux d'*inflation est bas. Mais c'est* un peu difficile pour mon collègue Rocard.

– Doit-on baisser le prix des céréales en Europe ?

– Les Pays-Bas sont *favorables à un rapprochement* des prix des céréales avec les prix aux Etats-Unis. Cela permettrait d'en consommer plus en Europe, d'améliorer le climat international et de discuter la stabilisation des restitutions avec les Etats-Unis.

– Vous sentez-vous responsables des excédents laitiers dans la Communauté ?

– Pas du tout. Est-ce que l'Allemagne fédérale se sent responsable des surplus automobiles ? *Nous avons toujours* été favorables à des prix bas. Ce sont nos partenaires qui ont décidé des hausses importantes.

– Et l'avantage que vous apportent les MCM ?

– Nous sommes pour un démantèlement, mais pas aussi substantiel que celui proposé par la Commission. *Il* ne faut pas attendre de nous seuls un beau geste. Le calendrier dépend surtout de la RFA. On suivra toute action proposée par elle, proportionnellement. La Commission a laissé entendre que l'on pourrait prendre des mesures partielles pour *soutenir certains revenus* qui seraient touchés par un démantèlement des MCM. Cette idée nous intéresse.

– Pensez-vous possible de limiter les productions agricoles ?

– Je pense que le développement de l'agriculture par l'augmentation des productions a atteint *ses limites*. Nous demandons aux agriculteurs de se concentrer sur les investissements, à l'intérieur d'un même volume de production, qui permettent de réduire le travail et les coûts. Il faut aussi partager le travail. De nombreux jeunes chômeurs cherchent à s'installer, surtout dans le secteur du porc. C'est très dangereux, car il y a trop d'installations pour ce marché.

– La France et les Pays-Bas sont les deux grandes puissances agricoles de la CEE. Ne pourraient-elles, dans la situation actuelle, prendre une initiative commune ?

– Je cherche tous les contacts utiles, *mais aujourd'hui* la responsabilité première appartient à la Commission.

– On a dit que la Commission démissionnerait si ces propositions de prix pour la campagne 1984-1985 n'étaient pas prises en compte.

– Elle doit le faire. Elle doit jouer son rôle politique. »

Propos recueillis par
JACQUES GRALL.



Des pâturages sur l'eau

WATERLAND, le bien nommé, une zone de tourbières au nord d'Amsterdam. M. Praag, trente-trois ans, exploite 33 hectares de pâturages à Jisp. Et quels hectares ! Répartis sur vingt-quatre parcelles entourées d'eau. En ce mois de janvier, clément pour la saison, les bras d'eau ne sont pas gelés. Mais les vaches, un troupeau de 40 frisonnes, comme il se doit, sont à l'étable. Il a fallu amener les fourrages par bateau. D'ailleurs, tout dans cette ferme du nord se fait par bateau, les foins, l'épandage du fumier, le transport des animaux et celui du lait. C'est le moteur du bateau qui, lorsque les animaux sont à l'herbe, fait marcher la machine à traire. Conditions d'exploitation peu ordinaires, dans une zone écologiquement fragile.

Par convention spéciale, pour protéger la faune et le niveau aussi de la nappe phréatique, haut dans le Waterland, M. Praag est soumis à des pratiques culturales contraignantes pour lesquelles il touche une indemnité de 12 000 florins (1) par an, soit environ 9 % de sa recette laitière. Malgré ces conditions d'exploitation difficiles, la production par an et par vache atteint 5 000 kilogrammes de lait. Cela veut dire que, dans une zone défavorisée, comparable aux conditions d'une exploitation de montagne en France, son étable a une productivité égale à la moyenne du pays.

L'étable a été construite par M. Praag lui-même. Le bâtiment qui abrite les *machines* ? C'est un ami qui a fait les plans et lui-même a participé à la construction. Les deux tracteurs ont six et vingt ans. Le tout respire le fonctionnel et le pas cher. Du bois au maximum pour les bâtiments et les stalles des jeunes veaux. Et un curieux jeu de ficelles relevant la queue de chaque vache, histoire d'éviter un badigeonnage salissant... La fameuse compétitivité hollandaise ne repose pas ici sur de « super-investissements ».

M. Praag estime qu'il a un revenu supérieur de 20 % à 25 % à celui d'un ouvrier spécialisé. Encore ne compte-t-il pas les frais de main-d'œuvre familiale, le salaire de sa femme en l'occurrence. Il estime travailler soixante-dix heures par semaine. Quant aux vacances, il pense qu'il devrait bien en prendre : ses deux enfants ont besoin de changer d'air et de voir du pays. Quel producteur français, qui à longueur de discours entend parler des usines à lait du nord de l'Europe, ne se reconnaîtrait pas dans ce portrait ? La différence, peut-être, vient de ce que M. Praag a une formation agricole secondaire et qu'il fait partie d'un groupe de travail qui se réunit deux soirs par semaine en hiver. C'est sa formation permanente. La différence encore, c'est l'herbe, une intensification fourragère, comme on dit en jargon de spécialiste, qui représente la majeure partie de la nourriture des vaches.

« Nos vaches ne paissent pas sur les quais du port de Rotterdam », affirme M. Van der Veen, président du Landbouwshap, qui regroupe les trois syndicats agricoles, catholique, protestant et neutre. *« Nous n'avons pas*, précise-t-il, *d'exploitations mammouths. »* On compte aux Pays-Bas, sur 130 000 exploitations, 60 000 producteurs qui ont des bovins. Le troupeau moyen comprend 75 têtes, dont la moitié de vaches. 10 000 exploitants seulement ont moins de 30 vaches et 9 000 en ont plus de 70. Les autres sont entre les deux. Le troupeau moyen est donc plus élevé qu'en France, mais il ne s'agit pas pour autant *« d'usines à lait »*. Les élevages de 100 vaches et plus existent. Leur nombre aurait même tendance à s'accroître. L'impression est renforcée par l'estimation de M. Van der Veen, selon lequel l'optimum pour une exploitation familiale serait de 80 à 150 vaches. Cela veut dire que la concentration n'est pas terminée et que les éleveurs néerlandais entonnent volontiers l'hymne en l'honneur du progrès technique... tout en reconnaissant qu'il faut préserver le maximum d'emplois en agriculture (surtout dans un pays où le taux de chômage dépasse 17 %). Allons ! Ils ne sont pas les seuls à être confrontés à cette contradiction. Les quatre cinquièmes de la ration alimentaire viennent de l'herbe, et l'accent continue d'être mis sur l'intensification fourragère. Le reste des aliments, le soja essentiellement, est importé, avec un florin qui permet de nourrir un troupeau à meilleur marché que le franc.

Confrontée au problème des excédents laitiers, la CEE cherche des formules pour limiter la production sans rendre dramatique la situation des petites exploitations. A l'inverse de ses partenaires de la CEE, hormis la Grande-Bretagne, les Pays-Bas s'estimeraient désavantagés si l'on décidait d'aider les petites exploitations. Ils seraient surtout dans une situation fausse, car leurs exploitations, pour n'être pas petites, ne sont pas « mammouths » pour autant. En 1983, la production laitière a augmenté de 4,3 %, ce qui est considéré ici comme une fatalité. Aussi est-on favorable, à La Haye, à une limitation du prix du lait et à une taxe de coresponsabilité (une reprise sur le prix payé aux producteurs) qui ne souffrirait pas d'exception, quelles que soient les conditions de production en Europe. C'est du moins le discours officiel. En privé, on reconnaît qu'en France, par exemple, les régions difficiles couvrent un sacré morceau de territoire.

Pendant plusieurs années, le nombre des exploitations a diminué de 3 % à 4 % l'an. Ce rythme s'est ralenti jusqu'à 1 % par an actuellement. Si bien que l'on comptera environ 100 000 exploitations en l'an 2000, au lieu des 75 000 prévues précédemment. L'agriculture néerlandaise, toute efficiente qu'elle soit, subit aussi les effets du ralentissement économique, la hausse des coûts de production, des frais de main d'œuvre, sans parler des limites liées à la pollution. Il n'empêche que ce petit pays, grand comme la Bretagne, est aujourd'hui le second exportateur mondial de produits agro-alimentaires (2), derrière les Etats-Unis et devant ou aux côtés de la France, selon les années. Et il ne compte pas s'endormir sur ce succès puisqu'il entend, selon l'expression de M. Bolkestein, secrétaire d'Etat au commerce, *« se concentrer sur ses avantages relatifs »*, à savoir l'ingénierie hydraulique, avec un millénaire de tradition, les services, c'est-à-dire le commerce et les transports, et les industries agro-alimentaires, qui absorbent aujourd'hui le quart des emplois industriels.

J. G.

(1) 1 florin = 2,80 francs.

(2) En 1983, la valeur des exportations agricoles des Pays-Bas a augmenté de 2,5 %. Elle atteint 41,2 milliards de florins (environ 115 milliards de francs). Les principaux produits sont la viande de porc (3,16 milliards de florins), les légumes frais (2,41 milliards de florins), les fromages (2,09 milliards), les fleurs coupées (1,97 milliard), le beurre (1,95 milliard). Les importations se sont élevées à 26,3 milliards de florins.



LES PETITS SUCCÈS D'UN PARTI XÉNOPHOBE

« Il faut sonner le tocsin... »

QU'EST-CE qui a bien pu pousser près de 10 % des électeurs d'Almere, petite ville proprette et flambant neuve construite dans un polder à l'est d'Amsterdam, à donner leur voix lors des élections municipales d'octobre 1983 au parti d'extrême droite et xénophobe dit — par un euphémisme révélateur des pudeurs néerlandaises — « Centrumpartij », c'est-à-dire le parti du centre ?

En 1982, le score — pourtant piètre — de ce parti aux législatives (0,8 % et un des 150 sièges à la Chambre) avait déjà vaguement inquiété. On se rassurait cependant en mettant cette modeste percée sur le compte de la grogne d'électeurs mal logés dans les quartiers vétustes et à forte population immigrée des grandes villes de l'Ouest. Mais Almere est une ville nouvelle et compte peu d'immigrés sur ses 40 000 habitants. Fallait-il en conclure que le Centrumpartij avait le vent en poupe et pouvait ratisser dans les classes moyennes ?

Selon un sondage récemment effectué par la société socialiste de radio et télédiffusion VARA, ce parti obtiendrait trois ou quatre sièges à la Chambre des députés si des élections avaient lieu maintenant ; à terme il pourrait drainer 10 % environ de l'électorat néerlandais. La publication de ces résultats en janvier eut un effet de choc. « *Il faut sonner le tocsin* », déclarait M. Den Uyl, ancien premier ministre socialiste et dirigeant de l'opposition. « *Tous les partis démocratiques se doivent d'éviter que la crise économique ne donne lieu, comme dans les années 30, à une attaque contre la démocratie* ». Tous les partis démocratiques s'inquiétèrent effectivement du danger, tout en se querellant sur l'opportunité d'interdire ou non la formation raciste.

Mises en garde de la reine

Le premier ministre, M. Lubbers, dénonça lui aussi en termes vigoureux la politique du Centrumpartij, qui prône essentiellement le rapatriement forcé d'autant d'étrangers de couleur que possible. Le gouvernement vient d'ailleurs de décider, le 27 janvier, que les étrangers auront le droit de vote et seront éligibles lors des élections municipales de 1986, à condition d'avoir séjourné aux Pays-Bas pendant une période qui reste à préciser mais que M. Lubbers aimerait voir située entre trois et cinq ans.

La reine Beatrix pour sa part avait consacré la totalité de son allocution de Noël au problème du racisme, appelant les Néerlandais « *à la tolérance et au respect d'autrui* » et dénonçant les « *événements révoltants* » dont même un enfant avait été victime aux Pays-Bas. C'était une allusion à l'assassinat, l'été dernier à Amsterdam, d'un garçon de quinze ans de parents originaires des Antilles néerlandaises, par un « skinhead » à peine plus âgé que lui. Les obsèques de l'adolescent avaient donné lieu à une importante manifestation antiraciste.

Quand le Centrumpartij dénonce l'« *immigration débridée* » qu'auraient tolérée les gouvernements successifs, il se réfère notamment aux 200 000 Surinamois installés aux Pays-Bas, soit la moitié de la population de cette ancienne colonie ; 30 000 personnes environ sont originaires des Antilles néerlandaises et les Pays-Bas comptent aussi 35 000 Moluquois, dont certains jeunes ont fait revivre dernièrement le spectre de la violence en tirant des coups de feu à partir d'un immeuble « squatté ». A côté de ces témoins d'une décolonisation mal conduite, 148 000 Turcs et 94 000 Marocains vivent aux Pays-Bas. Près d'un quart de ces travailleurs immigrés sont actuellement au chômage.

R. TS.

Gouverner Amsterdam : « *Une mission héroïque* »

VOILA, c'est exactement ce qu'il voulait éviter : qu'on parle de la drogue d'emblée, comme si la ville dont il est maire n'était remarquable que par là. Et pourtant ce sujet, c'est lui qui l'aborde le premier. Il cherchait un exemple pour illustrer son propos sur les incompréhensions qui règnent entre un gouvernement central et les gestionnaires d'une grande ville, en prise directe sur les difficultés concrètes, et le premier qui lui vient à l'esprit, c'est justement la drogue. M. Van Thijn, ancien ministre de l'intérieur et jeune maire socialiste d'Amsterdam, demande justice : « *Il faut que cessent les malentendus ; nous en avons assez d'apparaître comme le paradis des drogués de l'Europe entière.* »

Pour que cela cesse, il a proposé dès son arrivée à la tête de la municipalité un plan de lutte sévère contre le trafic d'héroïne et de cocaïne et contre la criminalité qu'il engendre. Un plan somme toute assez classique, qui prévoit le doublement des effectifs des brigades antistupéfiants, le renforcement des moyens de la magistrature et de la police. Cet arsenal répressif étant essentiellement destiné à stopper l'effet d'attraction qu'exerce la ville (les seuls Allemands de l'Ouest représentent par exemple 10 % des huit mille drogués recensés à Amsterdam), reste le problème des drogués locaux et de l'assistance médicale qui leur est due. Depuis plusieurs années déjà, le service municipal de santé, outre l'assistance aux toxicomanes emprisonnés, organise une distribution gratuite de méthadon dans quatre postes fixes de quartiers et deux postes ambulants qui reçoivent au total la visite de mille drogués par jour en moyenne.

Mais ces services ont constaté l'inquiétante augmentation du nombre des « poly-toxicomanes », utilisateurs de plusieurs drogues dont on ne parvient pas à contrôler la consommation et que l'on ne peut soustraire à la criminalité par la distribution du seul méthadon. D'où l'idée de distribuer aussi, gratuitement et sous contrôle médical, de l'héroïne. Cette expérience devait durer un an et s'adresser à trois cents drogués, Néerlandais seulement, sélectionnés parmi les plus problématiques. Bien évidemment, c'est le seul point du programme qui fut remarqué, soit pour crier au scandale, soit pour rejeter l'ensemble d'un plan qui suppose le déblocage de moyens fianciers importants, au moment même où le gouvernement de La Haye met en œuvre une politique de restriction des dépenses publiques d'une sévérité que personne avant lui n'avait jamais osée aux Pays-Bas.

Amsterdam, dont les ressources proviennent à 90 % de l'administration centrale, risque de souffrir de cette austérité sur bien d'autres plans aussi. « *Le dynamisme dans la construction*, dit le maire, *c'était notre défense contre la crise économique et l'on est en train de nous priver de cette arme.* » La Haye trouve en effet qu'Amsterdam va trop vite et a réduit de moitié (à cinq mille logements) les plans pour 1984. C'est toute une politique sociale qui se trouve ainsi mise en cause. La municipalité avait réussi à revitaliser le centre d'Amsterdam en donnant la priorité à la réhabilitation de quartiers anciens, tout en veillant à la préservation de leur caractère et au maintien de leur population, fût-elle de revenus modestes. Politique qui coûte cher mais qui est socialement très payante : « *Regardez où habite la population immigrée*, dit le maire. *Là où la rénovation urbaine est très avancée, l'intégration de cette population cosmopolite s'est faite sans tensions. C'est là où elle n'a pas commencé, où les conditions d'habitat sont mauvaises que les problèmes se posent, que la xénophobie prend corps.* »

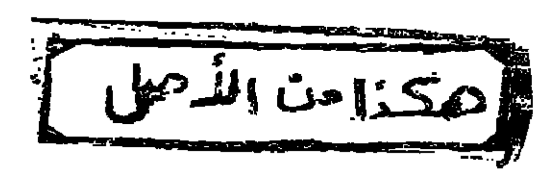
M. Van Thijn fait du combat contre cette tendance (dans une ville qui compte entre autres trente mille Surinamois, vingt-trois mille Marocains, seize mille Turcs) une priorité personnelle. Il rappelle la grande grève des travailleurs amsterdamois contre les déportations de juifs, en février 1941, et il place plus haut que tout la défense de la tradition antiraciste et multiculturelle de la ville.

Réunion du conseil municipal dans une salle de l'hôtel de ville aux boiseries anciennes. Tout le fond de la salle est occupé par des jeunes gens bruyants, des squatters. La justice vient de décider que l'immeuble qu'ils occupent — et que la municipalité veut transformer en un grand hôtel — devait être évacué de ses habitants « sauvages ». Il faut savoir être ferme, estime M. Van Thijn, même si, comme lui, on est ouvert au dialogue et que l'on reconnaît au mouvement des squatters « *sa fonction sociale très utile, contre la spéculation immobilière notamment* ». Mais le mouvement, explique M. Van Thijn, a un peu « *déraillé* » au fil des ans. D'abord en s'installant dans des H.L.M., ce qui était « *une attitude antisociale intolérable* » et puis en ayant recours à l'intimidation et à la violence. Dans son discours inaugural, M. Van Thijn avait déclaré que dans une démocratie « *il n'y a pas de pavés de gauche, toute violence est de droite* ». Les squatters depuis étaient restés calmes, en dépit de quelques évacuations. La prochaine promet à la nouvelle municipalité son premier affrontement dans les semaines qui viennent.

« *Quand j'ai été nommé ministre de l'intérieur*, raconte M. Van Thijn, *j'ai reçu quelques lettres de félicitations. Quand j'ai été nommé maire d'Amsterdam, j'en ai reçu des milliers qui me souhaitaient bien du courage pour une tâche aussi héroïque.* » « *C'était quand même un peu exagéré...* », conclut-il.

G.T.





A L'ÉPREUVE DE L'AUSTÉRITÉ

Les échanges culturels avec la France

« Vous vivez sur une île, nous ne nous connaissons pas... »

« *VOUS vivez vraiment sur une île, vous savez...* », dit un jeune éditeur d'Amsterdam. Et sur « notre île », plutôt au-dessus du niveau de la mer nous ne nous sommes pas aperçus que les Pays-Bas avaient changé, que depuis dix ans la pratique de la langue française avait presque disparu, chez nos voisins ; et si elle est encore assez couramment parlée chez les gens de plus de quarante cinq ans, elle l'est de plus en plus rarement par les jeunes, qui ont adopté, à peu près à l'unanimité, la langue anglaise comme moyen de communication. Le français, auparavant enseigné à tous, obligatoire dès le primaire, est devenu une seconde langue à option qu'on n'étudie, au mieux, qu'à partir de quatorze ans.

Il faut dire que nous ne pratiquons pas la réciprocité et que l'enseignement du néerlandais en France est chose rare, réservée presque exclusivement aux lycées internationaux (Thann, Ferney, etc.) et à la région du Nord-Pas-de-Calais. Même si on enregistre depuis peu un regain d'intérêt, il est d'autant plus fragile que les enseignants manquent (à l'université de Tours, on compte, paraît-il, un enseignant pour 180 étudiants !). Le résultat est que, finalement, on ne se connaît pas : on a beau voir des dizaines de milliers de vacanciers arriver chaque été dans le sud de la France, on a beau adorer passer un week-end à Amsterdam pour des raisons plus ou moins culturelles, il y a peu de vrais échanges. Par exemple, la traduction d'œuvres littéraires n'est, le plus souvent, que d'une unité par an ! (Les ouvrages pratiques et les livres pour enfants, *Dick Bruna* par exemple, exceptés).

Si le *Journal d'Anne Frank* est un des livres les plus traduits dans le monde, en revanche, nous ne savons presque rien des noms qui comptent aux Pays-Bas parmi les romanciers apparus depuis les années 50 : Willem Frederik Hermans et Gerard Kornelis van het Reve vivent en France, et, depuis vingt ans, un titre de chacun d'eux a été traduit, sans bruit, en français (*la Chambre noire de Damoclès* de Hermans – Seuil 1963 ; *les Soirs* de G.K. van het Reve – Gallimard, 1970). Harry Mulisch, lui, était déjà considéré comme un des meilleurs écrivains vivants – on lui doit une cinquantaine de titres – quand il a publié *l'Attentat*, un incroyable succès de librairie qui s'est déjà vendu à quelque 240 000 exemplaires en dix-huit mois ! Les éditions Calmann-Lévy annoncent pour bientôt la traduction de ce roman à trame historique et policière à la fois, qui montre la frontière ténue entre le mensonge et la vérité, la culpabilité et l'innocence. Ce sera, pour Harry Mulisch, la première chance de se faire connaître du public français (un autre de ses livres : *le Lit nuptial de pierre*, qui devait paraître au début des années 60 chez Julliard, déjà traduit et même composé, ne fut jamais imprimé...). Un autre auteur, Jan Volkers, qui se signale à l'attention d'un vaste public pas forcément intellectuel – il avait publié en France *les Délices de Turquie* (Belfond, 1876), – s'est permis, l'an dernier, de refuser un prix décerné pour l'ensemble de son œuvre... Quant à Cees Noteboom, découvert par Maurice Nadeau avec un livre de recherche, (*le Chevalier est mort*, Denoël, 1967), il s'est fait remarquer avec *Rituels*, centré presque tout entier autour de la cérémonie du thé chez les Japonais...

La balance est déséquilibrée : les Hollandais nous traduisent infiniment plus que nous ne les traduisons. On lit beaucoup Simone de Beauvoir, dont la plupart des titres sont disponibles en néerlandais. Marguerite Yourcenar, très prisée, est presque une enfant du pays.

L'engouement pour Céline

Un cas tout à fait particulier, et « *inexplicable* » selon les Néerlandais, est l'engouement récent de la jeunesse pour Céline : en dix ans, quatre titres ont été publiés, des débats ont été organisés, des montages de textes ont été joués ; une Société Céline a même été créée qui publie une revue semestrielle : *Céline Journal* (Fondation Bzzrôh. La Haye). Cet immense succès d'un auteur raciste a beaucoup fait réfléchir sur une évolution des mœurs qui a réussi à gommer de nombreux tabous et préjugés. En effet, la première traduction en néerlandais, en 1934, du *Voyage au bout de la nuit*, déplut profondément : la plupart des critiques considérèrent les œuvres de Céline comme l'émanation d'un « *cerveau malade* », d'autres les traitèrent de « *dégénérées* » ; on ne supporta pas « *la scatologie et l'obscénité* (qui) *obsèdent l'auteur* », ni sa « *brutalité geignarde* »

Aujourd'hui, on a « réhabilité » l'écrivain et on lit ses romans même si « *son antisémitisme reste injustifiable* », comme le reconnaissent les enthousiastes, qui voient dans le *Voyage* et dans *Mort à crédit* « *une seule et longue critique de la société capitaliste* » (1).

« *Quelle que soit sa qualité littéraire, on n'aurait jamais permis l'édition d'un Hollandais qui aurait collaboré avec les Allemands*, nous a-t-on dit plusieurs fois. *Mais Céline, c'est différent.* ».

Remarquons, en passant, que *la Recherche du temps perdu* est en cours de traduction et que le Hollandais Eddy du Parron, l'ami de Malraux et de Pascal Pia, a été découvert en France avec quarante-cinq ans de retard, alors que son grand roman, *le Pays d'origine* se passait en partie à Paris...

Autre particularité de ce petit pays baigné par la mer et par les langages étrangers (les films doublés y sont inconnus, le sous-titrage est une industrie prospère pour le cinéma comme pour la télévision) : certaines librairies vendent plus de 40 % de leurs livres en langue anglaise et on écoule aux Pays-Bas plus de « Penguin » et de « Pocket Books » que dans toute l'Europe ! Van Gennep, par exemple, éditeur et libraire de gauche, ami de Breyten Breytenbach, a eu l'idée de vendre en solde des titres d'Emmanuel Le Roy Ladurie en anglais achetés à New-York : « *Puisque les gens ne lisent pas en français, pourquoi ne pas importer des livres américains ? J'ai vendu 2 000* Montaillou *et 1 500* Carnaval de Romans... »

La rapidité de distribution des livres au format de poche anglais et américains a également d'étranges effets : l'éditeur néerlandais se retrouve en compétition directe avec les « poche » en néerlandais. « *Si la traduction en néerlandais n'arrive pas en premier, on perd toutes ses chances*, nous disait un éditeur. *La concurrence est trop dure pour des auteurs comme Saul Bellow, Norman Mailer, Bashevis Singer, etc. J'avais édité* En attendant les barbares *de Coetzee, qui a eu beaucoup de succès ici. Mais moi, j'en ai vendu 1 300 exemplaires. « Pour* Life and Times *de Michael K., le Booker Prize 1983, j'espère bien être sur le marché avant l'édition Penguin...* »

« *Et le français ?* ai-je répété. « *Dans dix ans le français sera une langue exotique*, a-t-il dit en souriant. *La France, c'est un pays pour les vacances, comme la Yougoslavie ou le Portugal. La cuisine est meilleure...* »

« Nous sommes un trait d'union »

Au ministère de la culture, de la santé et du bien-être, à La Haye, la langue utilisée avec le visiteur sera l'anglais, et les perspectives de coopération sont assez minces : « *Pour l'instant, la coopération culturelle entre nos deux pays n'existe pas. Il y a l'action de la Maison Descartes* (le centre culturel français à Amsterdam), *mais cela ne touche pas assez profondément la population.* »

Les Néerlandais parlent de culture européenne et insistent sur la nécessité d'une coopération sur la base de la réciprocité : « *Sinon, il faut craindre qu'un fossé ne s'installe entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Il est de l'intérêt de la France de se maintenir en rapport avec nous ; nous sommes un trait d'union avec les autres pays de l'Europe. Et, sans chauvinisme, nous pensons avoir quelque chose à vous offrir : dans le domaine des musées, de l'art graphique, de la littérature, de la musique, du théâtre, du ballet moderne et classique, qui est très vivant ici. Nous avons déjà envoyé notre chorégraphe Rudi van Dantzig auprès de Noureev à l'Opéra de Paris...* »

Les Néerlandais sont bien décidés à demander à M. Jack Lang une coopération réelle dont ils ne savent pas exactement quelles pourraient être les modalités. « *C'est très difficile pour un végétarien de dire quelle viande il veut manger*, nous disait un haut fonctionnaire. *On ne connaît pas la culture française... Nous ne sommes pas des végétariens de principe, mais vous ne nous donnez rien à nous mettre sous la dent.* »...

Est-il trop tard pour combler le fossé ? On peut se le demander en voyant combien le Hollandais se sent plus près, culturellement, des Etats-Unis que de la France. « *Savez-vous ce que signifie en néerlandais* « travailler à la française » ? *Cela pourrait se dire :* « bâcler le travail », vous dit-on en souriant.

Faudra-t-il aussi se battre contre les mots ?

NICOLE ZAND.

(1) Cité d'après l'excellente revue de culture néerlandaise *Septentrion*, éditée par une fondation flamando-néerlandaise.

Étranger

CHINE

La « taupe française » de Wuhan

La coopération universitaire avec la Chine populaire exige des coopérants un certain ascétisme. Elèves qui gardent leurs distances, « resto-U » peu appétissant, isolement et, pour les disciplines « sensibles », méfiance d'hôtes qui redoutent la « pollution occidentale ». C'est à ce prix qu'on a la satisfaction de créer des classes de « taupe » à la française.

De notre correspondante

Wuhan. – Une route qui n'en *finit pas de serpenter* et, tout au bout, une esplanade cernée de verdure. De là, une vue plongeante sur l'immense et majestueux Dong Hu, (le lac de l'Est). C'est ici, perché sur une colline où s'étend le campus universitaire de Wuhan, que se dresse, solitaire, le bâtiment des enseignants étrangers. Parmi eux, *douze sont* français, formant la majorité de cette petite communauté.

Que sont-ils venus faire au cœur de la Chine? Participer à une expérience pilote comportant deux volets : la fondation d'une école de mathématiques à la française et la création d'un centre de rayonnement de notre langue. Tâche ardue, s'il en est, car ces pionniers, dont certains sont accompagnés de leur famille, vivent, une fois terminés leurs cours, dans une sorte de double *ghetto* : *celui de* l'université, tout d'abord, très éloignée de la ville, elle-même mal reliée au reste du monde universitaire chinois, et, à l'intérieur du campus, celui que constitue leur « résidence », géographiquement isolée et dont l'accès est interdit aux étudiants et aux enseignants chinois, sauf rares exceptions.

Capitale de la province du Hubei, Wuhan se compose de trois cités autrefois distinctes – Wuchang, Hankou et Hanyang – au confluent du fleuve Yangzi et de la rivière Han. C'est sur l'une des hauteurs de Wuchang qu'est implanté le campus. Or, cette partie de la ville, avant tout lieu de promenade, est située à une distance respectable des centres culturels et commerciaux concentrés à Hankou et Hanyang, de l'autre côté des deux fleuves. En taxi, le trajet dure au moins trois quarts d'heure, la course coûte cher et les chauffeurs rechignent. En bateau ou en autobus, c'est l'aventure et les horaires de travail ne le permettent pas, sauf le dimanche. La solution serait la mise en place d'une navette régulière plusieurs fois par semaine. Les autorités de l'université s'y refusent.

Des contrats difficiles

Quant aux relations personnelles avec un citoyen chinois, en principe interdites à tout étranger vivant dans le pays, elles sont, ici, particulièrement difficiles. A l'université de Wuhan, la disci*pline semble prévaloir*. La situation se serait même durcie depuis l'année dernière, *expliquent* les enseignants français, en soulignant que les obstacles aux contacts (règlement de la faculté, dissuasion) *« sont tellement intériorisés par les étudiants qu'ils évitent d'eux-mêmes les rencontres de peur d'être critiqués ». « Nous ne nous attendions pas à des rapports individuels aussi peu spontanés, nous espérions être mieux intégrés dans la vie de l'université »*, confient certains, avec déception, tandis que d'autres déclarent tout à trac : *« Nous sommes tous en caserne. »* Les choses sont, en revanche, un peu plus faciles avec les collègues enseignants auxquels il est même parfois possible de rendre visite chez eux.

C'est en janvier 1980 qu'un accord *spécial de coopération* a été établi avec l'université de Wuhan. A *cheval* sur les domaines culturel et scientifique, cette action pilote, unique en son genre, a pour but de permettre à des universitaires français de haut niveau de former de futurs professeurs chinois en mathématiques, physique et chimie. Deux classes de mathématiques spéciales et supérieures ont *été ouvertes* à cet effet. Les cours sont donnés en français selon les programmes de nos universités. Il est prévu que les professeurs chinois prennent progressivement la relève des spécialistes français. D'autre part, à Wuhan – et c'est le seul exemple en Chine – a été créé, à la faculté des lettres, un département de français comprenant des activités *de recherche en civilisation*, histoire et littérature françaises.

Trois ans après le démarrage de cette expérience, est-il possible d'en dresser un premier bilan ? Tant de l'avis des enseignants sur place que de certains responsables français, les résultats, pour le moment, semblent mitigés.

Il convient, dans le tableau, de distinguer entre littéraires et scientifiques. Il apparaît à l'usage, pour ce qui est des premiers, que les professeurs de haut niveau envoyés par la France ne sont pas utilisés par la faculté de Wuhan à raison de leur compétence. Cantonnés, pour l'essentiel, dans l'enseignement du français fondamental, ils sont peu sollicités dans des disciplines jugées plus « sensibles », telles que littérature, cours de civilisation et d'histoire. *Craindrait-on* que leur présence n'entraîne une « pollution intellectuelle » des jeunes esprits chinois ?

Dans le domaine scientifique, la situation semble encore plus délicate, à l'heure où des classes d'« hypo-taupe » et de « taupe » ont été menées àleur terme, résultat d'une action à participation *étrangère encore sans précédent* en Chine. Il semble que la question fondamentale que l'on se pose du côté français est de savoir si les moyens mis en œuvre, tant en hommes qu'en argent, sont bien adaptés aux fins poursuivies. En d'autres termes, vaut-il mieux détacher en Chine un certain nombre d'*universitaires français, dans* le cadre d'une opération de prestige dont la gestion échappe pour une large part à la France, ou accorder plutôt des bourses à des étudiants chinois pour un cycle complet dans des universités françaises ?

Des liens durables

A *Wuhan*, les *enseignants* français, qui font leur travail avec conviction et dynamisme, aimeraient sentir un soutien plus grand. Ils constatent que les élèves qu'ils ont formés sont particulièrement recherchés par d'autres *universités chinoises*, notamment dans les domaines de la recherche *fondamentale*. A leurs yeux, c'est là un critère de réussite qui récompense leurs efforts, même si cela ne débouche pas obligatoirement sur un plus grand *rayonnement de* la langue française. A tout le moins, peut-on espérer que *la* fréquentation pendant plusieurs années de professeurs français aura permis de créer des liens entre les deux pays.

Autant dire que, malgré leur *isolement*, il *s'en faut que le dé*couragement et l'amertume l'emportent dans la petite commu*nauté d'enseignants français* de Wuhan. Certes, la plupart regret*tent de ne pas avoir été mieux in*formés, avant de partir de France, sur leurs futures conditions d'existence. L'unanimité se fait pour déplorer la mauvaise qualité et l'insuffisance des repas proposés sur le campus.

Mais on fait contre mauvaise fortune bon cœur et on se résigne avec plus ou moins d'humour à ne pas recevoir un grand choix de journaux français ou à les lire avec plusieurs mois de retard. « Le Monde *nous arrive par bateau. Ce ne sont plus des nouvelles, c'est de l'histoire »*, nous dit un enseignant.

Pour ce qui est des loisirs, la bibliothèque française, très fournie, est alimentée par le service culturel de l'ambassade de France à Pékin, qui se charge aussi de procurer régulièrement des films vidéo. *Des projections sont parfois* organisées pour les étudiants et les professeurs chinois, mais cela ne va pas sans tracasseries. Au printemps dernier, une Nuit du cinéma a été mise sur pied. Les enseignants chinois – mais non les étudiants – ont pu y participer après que les autorités de l'université eurent, au préalable, visionné les films programmés. Cela dit, les *Français de Wuhan ont décidé* de jouer le jeu, encouragés en cela par la satisfaction d'avoir des *« étudiants qui étudient »*.

ANITA RIND.

FRANCHINI.

MAROC

Visite à Nador après la tourmente...

Il a fallu les émeutes du mois dernier pour que Nador, dans le nord du Maroc, accède aux manchettes des journaux. Le calme y est revenu et, comme partout, les autorités ont tendance à minimiser l'affaire. Elle n'eût sans doute pas pris de telles proportions si le Rif n'avait été longtemps négligé.

De notre envoyé spécial

Nador. – Quatre jours après les troubles de Nador, les plus graves qu'ait connus le Maroc, dans la deuxième quinzaine de janvier, le *ministre de l'intérieur* avait la situation suffisamment en main pour nous inviter à aller enquêter sur place par nos propres moyens, sans accompagnateur officiel, allant jusqu'à demander à ses services de *« passer un savon »* aux loueurs de voitures qui déclaraient indispensable un laissez-passer. De fait, tout au long d'un voyage de plusieurs centaines de kilomètres dans le Rif, d'Al Hoceima à Nador, en passant par Aknoul, parfois nuitam*ment, nous avons rencontré* quelques barrages, mais c'était des contrôles douaniers mobiles habituels dans ces régions de contrebande avec les enclaves espagnoles.

« Les émeutes, quelles émeutes ? », se demande le réceptionniste d'un hôtel d'Al Hoceima. *« Ah, oui ! Les gamins, dans les quartiers* (populaires) ». D'un revers de main, il signifie que cela est déjà du passé. A vingt et une heures, dans les cafés de l'artère principale, il y a encore des hommes pour jouer aux cartes ou regarder la télévision. Engager la conversation est possible, mais, dans cette région de forte émigration vers l'Europe, on préfère parler du dernier séjour en France que d'événements qui, selon le bilan officiel, firent ici quatre morts. Ce petit port est situé sur côte paradisiaque que le Club Méditerranée a élue pour implanter un de ses villages. Qui eût dit que Douai et Maubeuge y alimenteraient d'aussi durables nostalgies...

Dehors, nous sommes vite rejoints par trois jeunes, *« étudiants »* comme il se doit. *« Des blessés ? Ils sont bien plus nombreux qu'on ne le dit, mais les familles les cachent pour éviter les ennuis. Oui, ici, dans le centre, tout est calme ; mais là-bas, dans la montagne, c'est différent. La police est partout. »* Peut-on aller voir ensemble ? Non, car *« ça ne servirait à rien : il s'agit de policiers en civil »*.

A Nador, les vitrines des banques marocaines (la banque espagnole a été épargnée) et celles de Royal-Air-Maroc ont déjà été remplacées. Seules subsistent quelques enseignes brisées. Beaucoup de rideaux sont tirés au rez-de-chaussée de petits immeubles dont les fenêtres sont fermées. Renseignements pris, il s'agit de constructions appartenant à des émigrés qui préfèrent ne pas louer pendant leur absence. Sur les sept cent mille habitants que compte la province de Nador, cent mille sont allés chercher en Europe des salaires *supérieurs à ceux qu'on* offre ici. Au retour, ils s'établiront le plus souvent comme garagiste et l'automobiliste n'a déjà pas de souci à se faire dans la région.

Le « travail des casseurs »

Autres gains habituels : ceux de la contrebande avec Melilla, la zone franche espagnole, malgré les mesures impopulaires prises par le Maroc pour limiter ces trafics. Nador a repris son visage *normal de ville commerçante et* bien entretenue. Mais le quartier où se revendaient habituellement les produits de la contrebande est puni. Des policiers en interdisaient encore l'accès mercredi, et, par contraste avec le reste de la ville qui ne paraissait pas particulièrement traumatisé, l'îlot était étrangement silencieux.

Le gouverneur de la province ne fait aucune difficulté pour nous recevoir et nous ouvrir ses dossiers qui contiennent de minutieuses photographies *du « travail des casseurs »* ; ceux-ci s'en sont pris aux édifices publics mais pas aux boutiques.

Partie d'Al Hoceima, l'agitation a gagné Nador le 17 janvier. Le 18, la plupart des collèges et lycées se mettaient en grève générale avec attroupements et slogans contre la cherté de la vie. *« J'ai voulu leur parler, mais ils ont refusé le contact*, assure le gouverneur. *Après avoir délibéré avec les élus de la municipalité, j'ai essayé de rencontrer les parents d'élèves, mais seulement une trentaine se sont présentés. Le 19, ce fut le déferlement, six groupes de deux mille personnes chacun quadrillant la ville : des élèves du secondaire, quelques chômeurs et beaucoup de contrebandiers. Ils ont saccagé la direction de l'équipement et une école. A ce moment, nous avons été débordés. »*

C'est alors que les forces auxiliaires (équivalent des CRS en France), qui disposent de quelques blindés légers, sont intervenues. *« A coups de gourdin*, soutient le gouverneur. *On a tiré, mais seulement des tirs de sommations... Il se peut que dans le tas il y ait eu quelques victimes de balles perdues. »* Peut-on aller voir les blessés ? Non, car l'hôpital est sous la garde de la police.

Qui sont les responsables à l'origine ? *« Quelques professeurs qui ont distribué des tracts. Deux d'entre eux ont été arrêtés et sont interrogés en ce moment même. Un troisième est en fuite. »*

Pourquoi la violence s'est-elle davantage déchaînée ici que dans le reste du pays ? *« A cause des contrebandiers mécontents et aussi parce que beaucoup de ces élèves sont laissés livrés à eux-mêmes, par leur père émigré en Europe, soit comme internes, soit comme pensionnaires dans des familles amies. »*

Fermée pendant un jour, la frontière avec Melilla est rouverte. Nous l'avons franchie aisément, bien que journaliste, comme plusieurs milliers de frontaliers travaillant chez les Espagnols le font chaque jour avec un simple laissez-passer. Il y a aussi dans la région plusieurs milliers de Marocains pensionnés de l'armée espagnole qui vont toucher leur retraite d'anciens combattants, soit directement à Melilla, soit au consulat de Nador.

Le gouverneur a de bonnes relations personnelles avec le consul, son voisin, mais il supporte mal les *« leçons »* qu'on voudrait faire aux Marocains de l'autre côté de la frontière. *« Nous autres, Marocains, nous ne sommes pas de ceux qui contestent l'apport du protectorat français. Mais franchement, au Nord, les Espagnols n'avaient rien fait. Tout ce que vous pouvez voir ici, l'aciérie, les réalisations hydrauliques, les routes, c'est notre œuvre. Nous avons investi dans la province vingt milliards de vos francs lourds. »*



« Soldats marocains dispersant un cortège » (Tour du Monde 1879)

Abandonnant statistiques et maquette de cité nouvelle prévue dans le prochain plan, notre hôte *nous prend* dans sa voiture pour visiter le nouveau port, immense chantier déjà opérationnel en partie, qui doit durablement concurrencer Melilla. Le gouverneur a bien raison d'être plus à l'aise pour nous montrer ces réalisations surprenantes dans une région prétendue déshéritée, que quand il s'agit d'expliquer comment on fait seize morts avec des gourdins.

La mise en valeur

Nador et sa plaine irriguée sont aux *confins du Rif occidental*. La ville et les petites localités environnantes, également touchées par les troubles, ne comprennent pas que des Rifains. Le long de la frontière, on trouve surtout la turbulente tribu des Guelaias, qui n'est par rifaine. Le vrai Rif, fait tantôt de massifs dénudés, tantôt de forêts et de maquis, s'étend plus à l'ouest, jusqu'à Chechaouen et Tétouan.

Depuis dix-huit ans, un homme se consacre à cette région à la tête d'un organisme dépendant du ministère de l'intérieur, le DERRO (développement économique rural du *Rif occidental*). Ingénieur agronome, M. Ahmed Chbicheb est un de ces Marocains compétents et sympathiques au contact desquels la tentation est forte d'oublier certaines réalités désagréables du royaume. « Ses Rifains », il en parle parfois avec l'indulgence paternelle d'un vieil administrateur colonial. Malgré les propos menaçants du souverain après les émeutes, il est persuadé que le roi les aime bien. Hassan II n'a-t-il pas travaillé sur les chantiers de la *« route de l'unité »* reliant le Rif au reste du pays, *alors qu'il était prince héritier* ? Plus tard, n'a-t-il pas rendu un arbitrage en faveur du DERRO contre un ministre des finances pingre ? (*« Le premier ministre s'est excusé. J'ai encore la lettre. Je l'ai gardée, tellement je m'étais battu. »*)

M. Chbicheb a imposé ses vues : lutter contre l'érosion des sols par des cultures en *« banquettes »* (oliviers, amandiers, figuiers, raisin de table), aider les quelque six mille familles qui vivent de la culture du kif (chanvre indien) à trouver des revenus de substitution, par exemple avec *le tabac*.

110 millions de francs ont été affectés au DERRO dans le plan 1981-1985. Un tiers de la population rifaine, évaluée au total à plus de deux millions de personnes, en profite. Mais c'est *insuffisant*. Un *rapport* du DERRO, indiquant les solutions à apporter, *évoque sans ambages* la possibilité *« d'émigration désordonnée et de troubles graves »*.

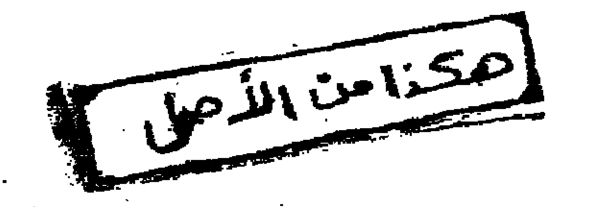
Les enfants de ces tribus à la fois attachantes et farouches, chères à M. Chbicheb, nous les avons rencontrés sur les routes qui les *conduisaient à l'école dans des* sites admirables. Ils ne ressemblent pas aux gosses faméliques de certains pays d'Afrique noire ou d'Asie. Les émeutes du Rif sont celles de la pauvreté, mais pas celles de la misère absolue.

Les banques ont été la cible privilégiée des émeutiers. On en trouve beaucoup au Maroc, y compris dans de petites localités. Cette concurrence doit tout de même résulter d'une certaine activité économique ; il est difficile de croire que toutes ces agences se consacrent uniquement à la gestion des comptes des contrebandiers.

*Si une progression démographi*que de 3 % l'an ne *risquait* pas de réduire les réalisations en cours à un simple travail de Sisyphe, le dossier économique des autorités ne serait pas aussi mauvais que le disent ceux des coopérants étrangers qui, venant d'Europe, ne portent pas leurs jugements par comparaison, les seuls qui vaillent.

Reflétant la mauvaise humeur *de ministres qui s'estiment victimes* d'un procès hâtif de la part de la presse française, les journaux marocains ont pris un malin plaisir à appeler *« Jacquerie en France »* la récente mise à sac d'une préfecture par les agriculteurs bretons. La différence, c'est qu'il vaut mieux être manifestant à Brest que dans une région où – incapacité ? peur du saut dans l'inconnu ? autre conception de l'autorité ? – le maintien de l'ordre n'est pas encore une technique douce.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.



France

RÉFLEXIONS

Février 1934 : les faits et le mythe

Cinquante années se sont écoulées depuis cette funeste soirée de février 1934 où, dans la confusion des mouvements de foule enchevêtrés avec les avancées et les reculs d'un service d'ordre dépassé par les circonstances, une fusillade, étirée sur des heures, fit une quinzaine de morts et un bon millier de blessés. Après un demi-siècle, la date continue de parler à la mémoire collective : il n'est même pas nécessaire de citer un millésime pour que chacun sache à quel événement on fait allusion : le jour et le mois suffisent. 6 février : la référence demeure aujourd'hui encore un élément déterminant de notre culture politique.

Cette pérennité, l'événement la doit d'abord à la violence : c'est un effet persistant de la stupeur qui saisit l'opinion devant le sang répandu. C'était la première fois depuis l'écrasement de la Commune que les passions politiques entraînaient mort d'hommes en plein Paris. Certes, on ne saurait comparer les milliers de morts de la Semaine sanglante et les quinze victimes tombées sous les balles place de la Concorde, mais l'émotion a-t-elle jamais été proportionnée au nombre des morts ? Depuis plus de soixante ans l'agitation avait plus d'une fois grondé dans les rues de la capitale, tout récemment encore à l'occasion de l'exécution de Sacco et de Vanzetti, mais aucune manifestation n'avait, depuis 1871, connu de conséquences aussi dramatiques. Paris, qui avait en un siècle fait plus de révolutions qu'aucun peuple, s'était comme déshabitué du recours à la violence insurrectionnelle. De là vient que la fusillade du 6 février ait brusquement réveillé les fantômes qu'on croyait abolis des guerres civiles d'autrefois. Vingt-huit ans plus tard, les morts de Charonne soulèveront une émotion comparable.

Cinquante ans, c'est aussi un délai suffisant pour prendre la mesure de l'événement et s'en faire une idée objective. Or avec le temps il semble que, par un effet de diffraction qui n'est pas inhabituel, l'écart aille s'amplifiant entre la réalité et la représentation dans les esprits, entre ce que nous savons des faits et le mythe qui a pris naissance à partir des circonstances. Le mythe, c'est le deuxième facteur qui assure la permanence du souvenir : le 6 février est devenu le symbole même des entreprises factieuses contre la République, l'illustration des dangers qui menacent périodiquement les institutions démocratiques, l'archétype du fascisme.

Or, à mesure qu'on scrute le déroulement des faits, on se convainc davantage que le 6 février n'a pas été un coup de force contre le régime, à peine une émeute, assurément pas un putsch. Qu'est-ce donc en effet que le 6 février ? Le point culminant d'une agitation attisée et habilement orchestrée par une presse d'extrême droite contre une majorité de gauche, à la faveur d'un scandale qui éclabousse une poignée d'obscurs parlementaires dont la plupart appartiennent au Parti radical, le parti dominant de l'époque : c'est alors la droite qui dénonce la collusion du pouvoir et de l'argent. Ce harcèlement de l'opposition se développe sur le fond de la crise économique qui, depuis qu'elle a atteint la France, entraîne ralentissement de l'activité, extension insidieuse du chômage, et ramène le spectre du déficit budgétaire qu'on croyait conjuré depuis Poincaré. L'instabilité ministérielle – cinq cabinets se sont effondrés ou disloqués à la suite en dix-huit mois – exaspère de larges secteurs de l'opinion qui imputent aux institutions parlementaires la responsabilité de l'impuissance des pouvoirs publics à remédier aux maux du jour.

Le mot d'ordre a été lancé par toutes sortes d'organisations de se rassembler aux abords du Palais-Bourbon à l'heure où le gouvernement Daladier se présentera devant les Chambres pour obtenir leur confiance. Une foule en colère et décidée à crier son indignation, un service d'ordre insuffisant et inexpérimenté, des instructions imprécises, une stratégie absurde qui dispose un mince cordon à l'entrée du pont de la Concorde sans rien pour prévenir l'accumulation des manifestants dont la pression menace de faire craquer le barrage ; toutes les conditions sont réunies pour que les forces de police débordées soient acculées à ouvrir le feu afin d'éviter l'envahissement de la Chambre. A partir de 19 heures, tant du côté des manifestants que des autorités, personne ne contrôle plus la situation.

Une étude sans *a priori* ne confirme guère la thèse du complot contre les institutions. Pour autant qu'on puisse discerner les intentions des organisateurs, qui sont loin de s'entendre – ils semblent plus soucieux de soustraire leurs troupes à la sollicitation des concurrents, – il semble bien qu'elles n'aillent guère au-delà de la volonté d'empêcher un vote de confiance et de l'espoir d'exercer sur les parlementaires une pression qui effacerait, comme en 1926, le résultat des élections précédentes et amènerait, avec un renversement de majorité, la formation d'un gouvernement dit d'Union nationale où la droite classique se retrouverait associée aux radicaux, heureusement dissociés des socialistes avec lesquels ils avaient fait cause commune pour les élections.

Quant à cette foule qui clame des mots d'ordre antiparlementaires, de qui se compose-t-elle ? Plusieurs générations s'y coudoient : celle du feu avec les anciens combattants, celle de leurs cadets avec les militants des ligues, mais aussi des curieux, les éternels badauds de tous les rassemblements, quantité de gens qui, au sortir des bureaux, grossissent d'heure en heure cette masse disparate. Sans oublier des hommes de gauche dont la présence souligne la confusion de la situation, la convergence de certains sentiments élémentaires et atteste la force de l'antiparlementarisme, qui n'est pas l'apanage de la droite ; il y a là, en particulier, les membres de l'Association républicaine des anciens combattants, proche du Parti communiste, qui ont répondu à l'appel publié par *l'Humanité* du matin, invitant à manifester *« contre le gouvernement Daladier, contre le régime du profit et du scandale »*.

La gauche, impressionnée par les exemples étrangers, a cru voir dans l'émeute parisienne la reproduction du phénomène qui avait amené au pouvoir Mussolini et Hitler. Erreur compréhensible d'identification. Le cortège des anciens combattants qui descend les Champs-Elysées derrière les drapeaux de l'UNC n'est pas la répétition de la marche sur Rome, pas plus que les flammes qui dévorent un autobus de la ligne AC ne sont l'annonce prémonitoire de l'incendie du Reichstag. Au reste, la droite et l'extrême droite n'ont alors ni complaisance ni sympathie aucune pour le IIIe Reich : un de leurs griefs à l'encontre de la gauche est de ne pas préparer la défense contre l'Allemagne revancharde. Plutôt qu'avec des expériences étrangères, le rapprochement qui s'impose concerne des épisodes de notre propre histoire : c'est par exemple le vieux cri de l'agitation boulangiste : « A bas les voleurs ! » qui résonne ce soir-là place de la Concorde en direction des députés. Les ressorts de la manifestation, les sentiments qui jetèrent ce jour-là dans la rue des milliers de citoyens paisibles aux côtés d'activistes et de ligueurs qui rêvaient d'en finir avec la République étaient des aspirations traditionnelles et élémentaires : le désir d'avoir un gouvernement stable et respecté, un réflexe d'honnêteté, habilement exploité par une presse qui monte en épingle quelques comportements délictueux, le préjugé instinctif et savamment entretenu contre ce qu'on n'appelle pas encore la classe politique.

Mais que la gauche ait cru se trouver devant un fascisme français fut plus décisif que sa non-existence ou sa faiblesse extrême : en politique, on le sait, ce qui est tenu pour vrai pèse plus lourd sur les esprits et sur les stratégies que ce qui, sans être vrai, est néanmoins reçu pour tel. La crainte du fascisme a été déterminante : c'est par le biais de l'antifascisme militant, plus que par le péril que le fascisme aurait fait courir à la démocratie, que le 6 février a infléchi irrévocablement le cours de l'histoire. Sous l'impulsion des syndicats, les partis de gauche ébauchent un rapprochement : l'opinion de gauche leur impose de mettre une sourdine à leurs querelles et de surmonter leurs divergences. Le 27 juillet 1934, Parti communiste et SFIO signent un pacte d'unité d'action qui, élargi à d'autres partenaires, deviendra le cadre du Rassemblement populaire. La lutte contre le fascisme, peut-être plus active à l'intérieur qu'à l'extérieur, sera désormais le ciment de l'union des forces de gauche, et la victoire du Front populaire par l'application de la discipline de vote aux élections des 26 avril et 3 mai 1936 peut être tenue pour la conséquence indirecte mais logique de la soirée d'émeute du 6 février.

Depuis, le souvenir de l'événement a continué de peser sur les mémoires et les conduites. Il a contribué à inspirer aux Français l'horreur du sang versé et de la discorde quand elle use de la violence. Il a exorcisé la tentation du recours à l'insurrection. Si en 1947 les grands mouvements de grève ont fini par se résorber sans escalade, si, en 1958, les principaux acteurs ont tout fait pour trouver à la crise de régime qui aurait pu, en d'autres circonstances, dégénérer en guerre civile, une issue pacifique, si le psychodrame de 1968 a pu tenir le pays en haleine tout un mois sans faire de mort et si après quelques semaines l'opinion est revenue de la complaisance qu'elle avait d'abord témoigné aux gauchistes pour souhaiter le retour à l'ordre, et si, depuis, l'ensemble du corps électoral a toujours témoigné sa réprobation pour les violences physiques et même verbales et marqué avec constance sa réserve à l'égard de tous les extrémismes, de droite ou de gauche, qui sait si le souvenir de cette soirée tragique de février n'y a pas été pour quelque chose ?

RENÉ RÉMOND.

A Nîmes : la démocratie municipale en question

De notre correspondant

Nîmes. – Le conflit qui oppose depuis la mi-janvier le nouveau maire de Nîmes, M. Jean Bousquet, et les conseillers municipaux de gauche semble s'apaiser. La décision prise le 16 janvier par M. Jean Bousquet, lors de la séance du conseil municipal, d'exclure les conseillers municipaux communistes des commissions permanentes et de supprimer leurs indemnités de fonction avait marqué un net durcissement dans l'attitude du premier magistrat nîmois, vainqueur sur le fil en mars 1983 du scrutin local.

Tout en confiant qu'il ne le souhaite pas, M. Bousquet laisse cependant entendre qu'il pourrait envisager un retour des conseillers communistes au sein des commissions, à condition qu'ils fassent amende honorable. Jeudi 2 février, dans une lettre ouverte au maire, M. Alain Clary, président du groupe communiste au conseil municipal de Nîmes, écrit, en préambule d'un rappel des options communistes concernant le budget 1984 de la ville : *« Je veux vous renouveler notre volonté d'assumer pleinement, avec les droits et les devoirs y afférant, le mandat qui nous a été confié. »*

Son coup de colère du 16 janvier, le maire l'impute à la multiplication de la part du groupe communiste, tout au long de ces derniers mois, *« d'attaques et de critiques les plus virulentes tant au cours des réunions que dans les colonnes de leur quotidien politique »*. Apparemment, la séance du conseil municipal du jeudi 12 janvier a constitué pour M. Jean Bousquet le dépassement de la mesure. Ce jour-là, l'assemblée doit bénéficier d'une innovation technique originale, la présentation des grandes orientations du budget municipal 1984 sur des écrans vidéo. Une « première » nationale dans la lignée des « coups » chers au chef de la nouvelle majorité municipale.

A gauche, les protestations s'élèvent dès le début de cette séance de jolis graphiques colorés : on réclame des documents de travail et on souligne que les chiffres précis ont été publiés quelques jours auparavant par le quotidien local, *Midi libre*, alors qu'ils ne sont pas communiqués aux élus.

M. Jean Bousquet, à l'évidence, excédé, lève la séance. Elle a duré dix minutes. Le maire va mettre au point en quatre jours des mesures de rétorsion contre ce qu'il tient pour une attitude intolérable : exclusion des conseillers communistes des commissions permanentes, suppression de leurs indemnités.

Bien entendu, les six conseillers communistes, à la tête desquels se trouve s'ex-maire et député M. Emile Jourdan, ne tardent pas à réagir contre ces mesures.

Dénonçant le sectarisme du nouveau maire, contestant son apolitisme et le qualifiant de chiraquien, ils se défendent d'être des opposants systématiques et insistent sur les aspects constructifs de leur travail tant au sein des commissions qu'en séance. Ils font remarquer que la minorité municipale représente plus de 49 % des électeurs et refusent ce que M. Jourdan qualifie de *« discours de guerre civile froide et larvée »*.

Pour sa part, M. J. Bousquet, qui a rappelé que des élus de droite se trouvaient exclus de fait des commissions permanentes au sein du conseil municipal de Montpellier,estime avoir *« joué le jeu loyalement »* avant de sévir.

Les cinq élus socialistes, parmi lesquels Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille et aux travailleurs immigrés, se déclarent indignés par la décision du maire. En signe de protestation, ceux qui étaient présents à la réunion du conseil du 16 janvier ont quitté la séance.

Quelques jours plus tard, ils sont invités par M. Jean Bousquet à se montrer solidaires de leurs collègues communistes et à se retirer d'eux-mêmes des commissions permanentes. *« Pas question*, répondent les socialistes, *nous constituons une force de proposition, même si notre situation prédispose naturellement à la critique. »*

Jeudi 26 janvier, une manifestation rassemblant tous les partis de gauche, les sections locales CGT, CFDT, et diverses associations, montre au maire qu'il a réussi d'un coup à refaire la cohésion de ses adversaires politiques.

Dès le lendemain, M. Jean Bousquet reprend l'offensive. Accusés d'avoir fait publier des tracts, qualifiés par le maire d'injurieux à son égard, les conseillers municipaux socialistes sont priés d'évacuer leur local de l'hôtel de ville pour être relogés à la périphérie nîmoise.

Le surlendemain, Mme Georgina Dufoix, qui s'exprime à la télévision régionale, adjure M. Bousquet de revenir à une pratique démocratique plus évidente.

Réponse du maire : une lettre dans laquelle il invite le secrétaire d'Etat à la famille et aux travailleurs immigrés à défendre auprès des différents ministères concernés les dossiers nîmois en instance.

OLIVIER CLERC.

LA REPRÉSENTATION DE « FILS DE PERSONNE » A DREUX

Les balourdises de Mme Brion

De notre envoyé spécial

Dreux. – Faute de combattants, il n'y pas eu de moderne « bataille d'Hernani », jeudi soir 2 février, à la salle des fêtes de Dreux (Eure-et-Loir). La représentation de la pièce d'Henry de Montherlant, *Fils de personne*, s'est déroulée le plus calmement du monde. Et M. Bernard Dhéran, sociétaire de la Comédie-Française, et Françoise Delille, ex-pensionnaire de la Maison de Molière, n'ont pas eu à forcer leur talent devant huit rangs de spectateurs : cent trente-six entrées, dont cent dix-huit payantes (60 F).

Pourtant, la nouvelle municipalité d'opposition, élue dans les conditions que l'on sait, avait fait les choses selon son idée : aucune publicité dans la presse, très peu d'affiches en ville, mais plus d'un demi-millier de « cartons-réponses » (payants) adressés aux commerçants de la cité, aux membres du Rotary ou du Lions's Club. Avec, pour les *« amis sûrs »*, une lettre à en-tête du Front national signée de M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du mouvement et troisième adjoint au maire. Une lettre déclarant : *« Mme Brion* [adhérente du Front national et adjointe aux affaires culturelles de Dreux] *a pris cette heureuse initiative* [l'organisation de ce spectacle] *qui déplaît aux socialo-communistes. Aussi je vous demande de participer à cette « première » et d'y amener vos amis. »*

Les socialo-communistes, comme dit M. Stirbois, sont restés de marbre. *Fils de personne* n'a intéressé... personne ou presque. Rien de politique dans ces relations conflictuelles entre un père et un fils, dans l'année 1940, rien qui puisse faire reparler de Dreux. Bref, une soirée à dormir debout.

On s'était cependant mis dans l'idée, chez les organisateurs, qu'il pourrait y avoir des incidents. L'accès au balcon de la salle des fêtes avait été interdit, de peur que des petits facétieux lancent des tomates – ou des grenades – sur les gens d'en bas. Il aurait fallu viser loin dans cette salle de six cent quarante places pour atteindre les huit premiers et seuls rangs de spectateurs...

Le comédien Bernard Dhéran nous parlait pudiquement, avant son entrée en scène, de *« méthodes inusitées »* en évoquant l'organisation de ce spectacle.

En fait, c'est une bataille culturelle que la nouvelle municipalité de Dreux, dirigée par M. Jean Hieaux avec l'appui de l'UDF, du RPR et du Front national, s'efforce de mener. M. Alain Flouarec, trente-cinq ans, directeur du Centre socio-culturel du Lièvre d'Or, dont le contrat vient d'être dénoncé, assure : *« Il n'y a pas de conflit ouvert. C'est d'un travail de sape dont nous sommes victimes. »*

Mais dans l'entourage même du maire, on confessait, jeudi soir, à Dreux, que Mme Brion avait commis une *« sottise »*, une *« balourdise »*, en tentant de réserver le spectacle aux seuls adhérents du Front national. Détaché de tout cela, Bernard Dhéran haussait les épaules : *« Si l'on se met maintenant à vouloir récupérer Montherlant... »*

M. C.

En bref

● *Les élus de l'opposition ont manifesté à Limeil-Brévannes.* – M. Alain Poher, président du Sénat, sénateur du Val-de-Marne, a participé, vendredi soir 3 février à Limeil-Brévannes, au rassemblement des élus et sympathisants de l'opposition organisé par l'UNIF (Union pour l'Ile-de-France) pour soutenir M. Bessières (RPR). Les manifestants se sont rendus à la mairie occupée depuis plusieurs jours par les partisans des deux maires : MM. Guy Berjal (PC) et Gérard Bessières (*le Monde* des 27 et 28 janvier). L'occupation de l'hôtel de ville a cessé le 4 février avec l'installation de la délégation spéciale chargée d'organiser l'élection municipale partielle consécutive à la dissolution du conseil municipal prononcée par le conseil des ministres du 1er février (*le Monde* du 2 février).

● *Les élections municipales partielles* de trois communes du Var : La Seyne-sur-Mer, Draguignan et Cuers, auront lieu les 19 et 26 février. Elles sont consécutives à l'annulation par le Conseil d'Etat des scrutins de mars 1983.

● *M. Juquin inquiet.* – M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du PCF, déclare, dans une interview publiée par *Libération* le vendredi 3 février, qu'*« il n'y a pas d'opposition entre les socialistes et les communistes »*, mais *« des différences bien connues entre nos deux partis et des débats sur la façon d'aborder certains problèmes industriels »*. *« La gauche est placée devant des questions complexes »*, souligne M. Juquin, selon qui le PCF n'a pas dit que *« la gauche ne fait pas la politique pour laquelle elle a été élue »*, mais que *« la droite et le patronat exercent une pression très dure sur le gouvernement pour le faire dévier »*. Il ajoute : *« Evidemment, je suis inquiet quand je vois la pression forcenée du patronat. »*

● *M. Baylet et M. Mauroy.* – M. Pierre Mauroy a reçu à déjeuner, jeudi 2 février, une délégation du MRG conduite par son président, M. Jean-Michel Baylet. Outre la situation à Mayotte et les élections européennes, à propos desquelles M. Baylet a indiqué que le premier ministre a pris acte des intentions du MRG de constituer une liste de *« vaste rassemblement du centre-gauche »*, ont été évoquées les restructurations industrielles.

Approuvant *« l'approche »* qui est celle de M. Mauroy à ce sujet, le MRG propose d'engager un *« plan de redéploiement de l'économie française »*, en élargissant le volet industriel du plan gouvernemental aux secteurs ou branches *« les plus porteurs d'innovation »*.

Préconisant un allégement et un assouplissement de la fiscalité pour les PME et PMI, le MRG propose notamment un désencadrement du crédit et des contrats de croissance sur trois ans pour l'embauche.

● *L'affaire ELF-ERAP.* – La mission d'information de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur certains aspects de l'affaire des « avions renifleurs » d'ELF-ERAP (*le Monde* des 12 et 26 janvier) s'est réunie pour la première fois le mercredi 1er février, sous la présidence de M. Christian Goux, président de la commission des finances. M. Philippe Sanmarco (PS, Bouches-du-Rhône), qui devrait jouer un rôle important au sein de cette mission, a indiqué que celle-ci commencera ses auditions, la semaine prochaine, par les actuels PDG d'ELF-Aquitaine et de l'ERAP, MM. Michel Pecqueur et Pierre Boisson, s'ils acceptent de venir s'expliquer devant les membres de la mission (contrairement au cas d'une commission d'enquête parlementaire, les personnalités sollicitées ne sont pas tenues de répondre aux demandes de la mision d'information, dont les membres, a précisé M. Goux, ne seront pas tenus au secret).

Le baromètre mensuel de la SOFRES

LA COTE DE CONFIANCE DE M. MITTERRAND EST EN BAISSE

Alors qu'elle s'établissait à 47 % au mois de janvier, progressant d'un point par rapport au mois de décembre, la cote de confiance du président de la République enregistre ce mois-ci un recul de trois points.

Selon un sondage effectué par la SOFRES du 20 au 26 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes et publié par le *Figaro-Magazine*, 44 % des Français déclarent faire *« plutôt »* ou *« tout à fait confiance »* à M. Mitterrand pour résoudre les problèmes de la France. Ils sont 52 % (48 % le mois dernier) à émettre l'avis contraire.

La cote de confiance du premier ministre, en revanche, enregistre une progression de deux points et s'établit à 32 % (63 % des personnes interrogées ne lui font pas confiance).

A l'indice de popularité des personnalités politiques de la majorité, M. Michel Rocard, qui améliore son score de cinq points, conserve la première place : 60 % des personnes interrogées souhaitent *« lui voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir »*. Il est suivi par MM. Jacques Delors (47 %) et Pierre Mauroy (34 %), tous deux en hausse de cinq points.

Dans l'opposition, c'est toujours Mme Simone Veil qui est en tête avec 57 %. Elle enregistre une progression de huit points. Viennent ensuite MM. Jacques Chirac (45 %), qui gagne quatre points, et Raymond Barre (38 %), qui en perd un. La cote de popularité de M. Giscard d'Estaing reste stable (31 %).

France

APRÈS LES SANCTIONS PRISES CONTRE TROIS DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

Un vendredi (presque) comme les autres au Palais-Bourbon

Il n'y avait pas grand monde vendredi 3 février à l'Assemblée nationale. Ni dans l'hémicycle ni dans les couloirs. Non que les députés aient craint que l'orage déclenché la veille par la « censure » de trois des leurs ne se poursuive ; mais parce que le vendredi, pour la plupart des députés, est un jour réservé à la circonscription. Les rares élus et leurs rares collaborateurs qui traversaient la salle des pas perdus le faisaient rapidement. Ce n'était le jour ni des confidences ni des apartés. Se taire pour tenter d'oublier les pénibles soirées du mercredi et du jeudi.

Le Palais-Bourbon souhaitait revêtir son habit des jours ordinaires. Tout juste si M. Jacques Toubon, un des *« punis »* de la veille, accomplissait une *marche* triomphale sous les flashes et les projecteurs de la télévision aux côtés de M. Claude Labbé, *qui allait tenir* une conférence de presse après une réunion extraordinaire du bureau du groupe RPR qu'il préside. *« Nous sommes tous des Jacques Toubon »*, expliquait le responsable du RPR pour souligner la solidarité de tous les députés chiraquiens avec celui d'entre eux qui avait été *« censuré »*.

M. Labbé critiquait aussi vivement M. Louis Mermaz qu'il accusait d'être *« disqualifié »* en s'étant conduit *« d'une manière partiale et sectaire, en président socialiste et non en président de l'Assemblée nationale »*, et affirmait que les sanctions prises la veille par la majorité étaient une entrave *« à la liberté d'expression des partis de l'opposition »*, selon *« un mouvement semblable à celui des démocraties populaires »*.

M. Jean-Claude Gaudin, le président du groupe UDF, se contentait, lui, d'un communiqué pour demander : *« Cette nouvelle « affaire » artificiellement gonflée s'inscrit-elle dans la suite logique de celle que nous avons vue se développer depuis quelques mois pour détourner l'attention de l'opinion publique des conséquences dramatiques pour notre pays de la gestion socialo-communiste ? »*

De l'extérieur parvenait l'expression de la solidarité des sénateurs RPR, qui, par la voix de leur président, M. Charles Pasqua, estimaient que *« même au Parlement (...) les socialistes et les communistes sont décidés à s'arroger le droit de censurer, donc de bâillonner la minorité »*.

Mme Simone Veil, qui exprimait à TF 1 son *« inquiétude »*, déclarait : *« Tout le monde doit reprendre son sang froid et penser à l'image du Parlement, pilier essentiel de la démocratie. »*

En séance, la discussion du projet de loi sur la presse reprenait son *train-train habituel*, tout juste interrompu pour permettre aux trois « punis » d'aller poser devant les photographes : sur les bancs de la gauche, seuls le ministre et le rapporteur semblaient prêter quelque attention aux cinq ou six députés de *l'opposition qui* se relayaient pour défendre sans trop de passion des amendements qui ressemblaient comme des frères à ceux qu'ils présentent depuis plus d'une semaine. Les élus socialistes et communistes, simplement présents pour que la majorité soit la majorité dans l'hémicycle, se livraient aux traditionnelles activités épistolaires et littéraires des gens qui ne sont là que pour assurer leur tour de garde. Seul un « rappel au règlement » de M. Toubon, pour rappeler que, en 1884, Jean Jaurès avait, lui aussi, été « censuré » par la Chambre des députés, et de M. François d'Aubert pour demander à connaître le nom des collègues qui l'avaient sanctionné, rappelait que, la veille, il s'était passé quelque chose... Pour le reste, une journée comme tant d'autres.

THIERRY BRÉHIER.

L'INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE

La seule conséquence de la « censure simple » prononcée contre un député est d'ordre financier. L'article 76 du règlement de l'Assemblée nationale prévoit qu'elle « emporte, de droit, la privation, pendant un mois, de la moitié de l'indemnité allouée au député » ; *il n'est pas prévu qu'il soit possible de déroger à cette règle. Faute de précédent récent (la dernière « censure » remonte à 1952), les services de la questure sont en train d'étudier la façon d'appliquer le règlement, les questeurs de l'Assemblée (deux socialistes et un RPR) devant trancher en dernier ressort.*

Un député reçoit par mois (chiffres au 2 novembre 1983) une indemnité parlementaire de 23 273,08 francs, plus une indemnité de résidence de 698,19 francs et une indemnité de fonction de 5 992,82 francs, sans compter la prise en charge, par l'Assemblée, du salaire de deux assistants et d'une secrétaire. Il est probable que la retenue sera faite au plus juste, c'est-à-dire sur la stricte « indemnité parlementaire ».

● *Le porte-parole du Front national* (extrême droite), M. Michel Collinot, a déclaré, jeudi 2 février : *« Au lieu de maintenir un climat d'affrontement stérile, l'opposition parlementaire et la Gauche démocratique feraient mieux de créer un front commun aux côtés du Front national contre le totalitarisme. Il est malsain de s'attaquer à la personne du chef de l'Etat qui n'a de leçons à recevoir de personne quant à son patriotisme pendant la guerre. Il est aussi malsain de la part de la Gauche démocratique de rester liée par des accords de gouvernement avec un parti dont l'objectif est de faire la révolution. »*

Dérapages politiques

(Suite de la première page.)

Le même jour, Jean Bothorel, dans *le Figaro* se réjouit que l'écrivain Jean-Edern Hallier s'apprête à dénoncer dans un pamphlet – dont la publication n'est pas assurée – le *« népotisme »* de M. Mitterrand, mêlant vie publique et vie privée. *« La France*, écrit-il, *n'est plus à l'abri d'une explosion de « scandales » mettant directement en cause le pouvoir. »*

Minute, qui s'est fait une spécialité de ressortir périodiquement les vieilles lunes, évoque à nouveau la *« francisque »* de M. Mitterrand. L'hebdomadaire en fait même son titre de couverture. *« Mauvaise histoire*, écrit Pierre Charpy dans *la Lettre de la Nation*, *« puisque cette francisque récompensait son travail dans une organisation de prisonniers de guerre qui elle-même ne travaillait que pour la France libre et la Résistance »*. Mais plutôt que d'en rester là, l'éditorialiste du bulletin quotidien du RPR amorce la pompe pour la suite : *« A tant faire de vouloir ennuyer François Mitterrand, mieux vaut ressortir ses affiches de 1946 du plus pur style « droitier et anti communiste », sa capacité de sauteur de haies dans les jardins de l'Observatoire, ses ennuis avec Mendès France dans l'affaire des fuites etc... »*

Si ce n'est pas de l'orchestration, cela y ressemble. D'autres hommes d'État ont été l'objet de pareilles campagnes dont certains milieux de droite et d'extrême droite sont coutumiers. Ainsi Georges Pompidou et M. Valéry Giscard d'Estaing ont été la cible d'attaques touchant à leur vie privée. Ainsi Léon Blum et Pierre Mendès France ont été, chacun à son époque, les hommes les plus haïs et les plus calomniés de France. Mendès France, disait-on, photocopies truquées à l'appui, n'était qu'un pseudonyme. Léon Blum prenait ses repas dans sa vaisselle en or.

« Seul le résultat compte, remarquait Léon Blum. *Et s'il ne peut être utilement obtenu que par le mensonge et la calomnie, va pour le mensonge et la calomnie. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

(2) M. François Mitterrand, ministre de l'intérieur dans le cabinet Mendès France, avait été l'objet d'une campagne selon laquelle il aurait été à l'origine de « fuite » concernant la défense nationale. Les coupables démasqués, cette campagne avait continué.

M. Mitterrand raconte sa guerre

Au cours de la campagne pour l'élection présidentielle, M. Mitterrand – qui avait été mis en cause par le général de Boissieu, alors grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur – avait rappelé son passé de résistant (*le Monde* daté 10-11 mai 1981) en ces termes : *« En 1939, j'avais vingt-deux ans, j'étais soldat du premier jour, de première ligne. J'ai fini ce bout de guerre-là – 1939-1940 – avec, soldat de deuxième classe, puis modeste sous-officier, la croix de guerre, deux citations, dont l'une à l'ordre de l'armée, et quelques éclats d'obus dans le corps, dont je garde quelques-uns.*

» En 1940, j'avais vingt-trois ans : prisonnier de guerre, je me suis évadé deux fois, rencontrant au passage les tribunaux de guerre allemands et les commandos de discipline, avant de repartir pour la troisième fois, qui, comme chacun sait, fut la bonne. J'avais vingt-six ans quand, dans une salle de Paris, je me suis élevé contre ceux qui voulaient échanger homme contre homme, prisonnier contre déporté. Cela a fait dire à Maurice Schumann que j'avais proposé à la France l'exemple du combat.

» J'avais vingt-six ans quand je suis parti pour l'Angleterre, une nuit, dans un petit avion monomoteur (...) J'avais vingt-sept ans quand de Gaulle m'a reçu à Alger, vingt-sept ans quand je suis revenu d'Angleterre, en pleine guerre, dans la cale d'une vedette rapide au travers de la Manche, puis en ramant trois kilomètres, la nuit, dans une barque pour atteindre la côte de Bretagne. J'avais vingt-sept ans quand le général de Gaulle m'a chargé d'occuper, l'arme au poing, les ministères qu'il m'avait confiés dans le gouvernement insurrectionnel, à deux cents mètres de la place de l'Opéra, où se trouvait la grande Kommandantur, tandis que circulaient des chars allemands. »

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

L'Assemblée nationale commence à discuter des limites à la concentration

L'Assemblée a continué, le vendredi 3 février, la discussion du projet de loi sur la presse. Elle a abordé le titre II, qui contient *« les dispositions relatives au pluralisme »*.

Comme pour celles concernant la transparence, l'opposition a tenté – sans succès – à travers quarante-neuf amendements de faire inclure dans le texte le cas de l'audiovisuel, de l'édition, de la publicité et tout particulièrement de l'Agence Havas. Elle a aussi essayé d'obtenir une définition de la concentration moins *contraignante*, proposant notamment que ne soit interdite que la détention par un même groupe de presse de journaux assurant plus du tiers de la diffusion des quotidiens d'information politique et générale.

Comme les jours précédents, l'opposition a aussi présenté un certain nombre d'amendements « ironiques ». M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) a ainsi proposé qu'il soit *« interdit de lire plus d'un quotidien national d'information politique et général émanant de la même entreprise de presse »* ; mais lui-même, comme les autres députés de l'UDF et du RPR ont refusé de prendre part au vote sur cette proposition...

L'Assemblée a ainsi commencé – sans l'achever – la discussion de l'article 10, qui limite la concentration dans la presse parisienne. M. Madelin a affirmé que la nouvelle rédaction proposée par la commission (*le Monde* du 25 janvier) n'avait pour but que de faire échapper la presse communiste aux limites fixées à la concentration, alors que celle-ci allait continuer à atteindre le groupe Hersant.

M. Georges Fillioud lui a répondu qu'il s'agissait simplement d'éviter qu'*« un jour – peut-être proche – trois ou quatre groupes ne se partagent toute la presse d'information politique et générale »*. M. François d'Aubert a estimé, au contraire, que ce texte était *« malthusien »*, alors que, déjà, la presse française a des tirages inférieurs à ceux des journaux des autres pays occidentaux.

Th. B.

« L'HUMANITÉ » ET LE LIVRE DE M. GALLO

L'Humanité continue, jeudi 2 février, sa polémique avec M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, à propos du livre que vient de publier ce dernier (1).

Bernard Marx écrit, dans l'éditorial du quotidien du PCF : *« Pour lui, l'Union soviétique, ce serait toujours le stalinisme ; le socialisme actuel, ce serait l'échec et la guerre ; le PCF, ce serait Moscou ; les communistes seraient les représentants des forces conservatrices au sein de la gauche, les* « tenants du total » (pour ne pas dire du totalitarisme) »*. Dans le domaine de l'économie, les staliniens d'aujourd'hui sont décrits à gros traits comme des gens qui* « décrètent la croissance », *qui proposent la* « fermeture des frontières », *l'augmentation systématique des salaires et des impôts, qui traitent de faux problème le déficit de la Sécurité sociale ! Les lecteurs de* l'Humanité *n'auront bien sûr reconnu ici aucune des positions réelles du PCF, mais ils auront retrouvé toutes les déformations quotidiennes délibérées qu'elles subissent de la part de la droite dans les médias. Comment Max Gallo aurait-il qualifié un procès de ce genre si d'autres s'y risquaient sur son dos ? »* (...) *Polémiquer à partir de la déformation de ce que nous sommes : non, la gauche a mieux à faire. »*

(1) *La Troisième Alliance* (Fayard).

La prévention des difficultés des entreprises

L'ASSEMBLÉE NATIONALE NE VEUT PAS ASSOUPLIR LE DROIT DU TRAVAIL

L'Assemblée nationale a adopté, vendredi 3 février, en troisième lecture, après l'échec de la commission mixte paritaire avec le Sénat, le projet de loi relatif à la prévention et au règlement amiable des entreprises en difficulté. Le RPR *a voté contre*. L'UDF n'était pas représenté dans l'hémicycle au moment du vote.

Les députés ont supprimé les dispositions introduites par les *sénateurs* en deuxième lecture, tendant à *« assouplir les règles du droit du travail en vue de répondre aux difficultés des entreprises et d'inciter à la création d'emploi »* (*le Monde* du 7 décembre 1983 et du 2 février 1984).

L'Assemblée nationale a rétabli l'obligation, supprimée par le Sénat, pour certains établissements publics ayant une activité industrielle ou commerciale, de désigner au moins un commissaire aux comptes. Les députés ont aussi rendu aux comités d'entreprise un certain nombre de droits qui leur avaient été refusés par le Sénat. Enfin, l'Assemblée a adopté des dispositions nouvelles tendant à *« rapprocher du droit commun les conditions d'exercice du contrôle légal des comptes dans les coopératives agricoles »*.

● *La démocratisation du secteur public.* – Les députés ont adopté, jeudi 2 février, en dernière lecture, le projet de loi complétant les dispositions de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public. L'Assemblée nationale n'a pas suivi l'avis du gouvernement, ni celui du Sénat (*le Monde* du 3 février), qui souhaitaient que le nombre de représentants du personnel au conseil d'administration des sociétés filiales d'entreprises publiques, comptant de deux cents à mille salariés, soit de deux, dont un cadre. Les députés ont maintenu leur position, favorable à trois représentants.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Barre : guère plus qu'une « simple cantonale »

Depuis le début de l'année, M. Raymond Barre est peu intervenu, évitant soigneusement de se mêler des débats qui ont agité l'opposition dans la perspective des élections européennes. Si l'ancien premier ministre ne souhaite pas participer à la campagne européenne, il continuera néanmoins à animer en province des réunions publiques à l'invitation de l'un ou l'autre club ou association. Vendredi soir 3 février, il était, à Brive, l'invité du jeune club politique de La Benche et de M. Jean Charbonnel, maire de la ville. Dans ce département de la Corrèze, conquis il y a une vingtaine d'années par M. Jacques Chirac, M. Raymond Barre ne s'est livré à aucune surenchère, choisissant un discours philosophique empreint de scepticisme et de tranquillité.

De notre correspondant

Brive. – M. Charbonnel, dans la courte allocution qu'il a prononcée pour accueillir l'ancien premier ministre, a notamment estimé que *« l'unité de l'opposition ne saurait être le fruit d'opérations hâtives ou autoritaires, mais devrait peu à peu s'imposer comme le résultat d'efforts continus de rapprochements et de synthèses où chacun doit donner le meilleur de lui-même pour parvenir à la seule finalité qui vaille : la victoire lors des échéances décisives »*.

Interrogé longuement sur la prochaine consultation européenne, M. Raymond Barre a eu un sourire avant de remarquer : *« Cette élection n'est guère plus importante qu'une simple cantonale... »* Et lorsque d'aucuns lui ont demandé : *« Mais s'il y a deux listes, dans laquelle serez-vous ? »*, il a répondu, fort amusé : *« Mais dans la troisième bien sûr... »* L'ancien premier ministre devait préciser : *« Je ne m'intéresse que fort peu à ces élections européennes car elles n'ont, à mon sens, aucune incidence sur la réalité des affaires de la France. Au lendemain des européennes, les affaires de la France seront les mêmes, je vous le dis, et nous aurons mélangé malheureusement les considérations de politique intérieure et de politique extérieure. » « Tout cela*, a-t-il ajouté, *n'est qu'une illusion lyrique européenne d'autant moins justifiée que la position de la France est moins solide que par le passé. On va croire que j'éprouve une sorte de scepticisme européen, mais je suis un européen convaincu qu'il faut organiser l'Europe occidentale en perspective de l'avenir. »*

Pour M. Raymond Barre, la priorité des priorités est la France et, à travers la France, le problème difficile de la *« classe politique »*. *« Les affrontements, les tensions*, a-t-il expliqué, *risquent de créer dans ce pays un sentiment profond de rejet à l'égard de la classe politique. Il faut qu'un peuple ait confiance dans tous ses représentants... »*

« La fanfaronnade dans le masochisme »

« Je ne suis pas venu à Brive faire le procès du pouvoir, vous êtes capables de le faire vous-mêmes... », avait déclaré, d'entrée de jeu, M. Barre qui n'a pas, ni au cours du dîner-débat ni au cours de l'aparté qui a suivi, fait le procès de l'actuelle majorité. Il s'est contenté de sourire en *« philosophe »* de la politique. Il a notamment expliqué : *« Soyons pleins de tranquillité. Je ne suis pas venu avec une volonté d'illusions. Je ne vous invite pas à vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué (...) D'ailleurs, l'opposition ne mènera pas toute seule le combat qui peut conduire la France à plus de justice. Sa tâche n'est pas de faire le contraire de ce qui a été fait (...). Ce qui manque à la France d'aujourd'hui, c'est une vraie politique, le sentiment d'appartenir à un ensemble national capable d'affronter d'autres ensembles nationaux dans la compétition mondiale. » « Il faut redonner aux Français le goût de travailler*, a-t-il ajouté, avant de juger que, *« sans politique vraie, c'est la fanfaronnade dans le masochisme »*.

L'ancien premier ministre a souligné l'importance des années à venir qui vont modifier, d'une manière que l'on ne peut discerner, l'avenir politique de notre pays : *« Je rentre de voyage à l'étranger*, a-t-il dit. *J'ai écouté les médias français, j'ai lu les journaux. Nous parlons de l'Europe* [mais] *nous véhiculons des données sans importance. De loin, j'ai vu la France, et je me suis demandé : mais comment peut-on être Persan ? Je crois que la réponse viendra d'elle-même : ce sera un grand mouvement individuel et humaniste, (...) Je crois que certaines réalités politiques d'hier sont devenues des mythes d'aujourd'hui. »*

A. G.

Reclassements à l'UDF

Après avoir affirmé pendant des mois qu'elle souhaitait présenter sa propre liste aux élections européennes, l'UDF essaie de se persuader, le jour où elle accepte *« définitivement »* un choix qui n'était pas le sien – celui d'une liste commune RPR-UDF, – qu'elle a gagné sur l'essentiel : la tête de liste et le message européen. En ce qui concerne le message, elle n'a que sa parole à offrir, dans la mesure où aucun programme européen commun n'a encore été accepté par le RPR. En ce qui concerne la tête de liste, il est vrai que l'UDF avait choisi Mme Veil : l'UDF *découvre* aujourd'hui avec soulagement que l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, qui, récemment encore, se situait *« à la gauche de l'opposition et à la droite de la majorité »* et concédait qu'elle était *« tout de même plus ou moins membre de l'UDF »*, veut aujourd'hui que l'on dise *« clairement »* qu'elle *« est »* UDF. Elle l'a affirmé à plusieurs reprises jeudi devant le Conseil national de l'UDF, qui ne devait pas manquer, à cette occasion, de l'applaudir. Et comme, décidément, l'UDF veut afficher un bel optimisme, elle ne craint pas d'affirmer que ses composantes *« sont convenues de manifester »*, à l'occasion des élections européennes, *« le rôle fondamental »* de la confédération dans la vie politique française.

A deux ans des élections législatives, cette volonté est louable. D'autant plus que l'UDF a montré qu'elle ne pouvait se maintenir en vie que si elle était entraînée par un chef de file. Provisoirement peut-être, Mme Simone Veil joue ce rôle, évitant à l'UDF d'avoir à trancher entre les différentes formations qui la composent, entre la pression des militants et celle de l'opinion publique. Des résultats du scrutin du 17 juin dépendra sans doute la persistance des liens qui l'unissent à l'UDF et de l'influence qu'elle pourra ou voudra y garder.

La détermination de Mme Veil a été nécessaire à l'UDF mais aussi, en dernier ressort, le concours de M. Giscard d'Estaing, qui, tout en étant partisan des deux listes, s'est décidé à intervenir au moment où il a senti que l'attitude de M. François Léotard, secrétaire général du PR, pouvait provoquer un éclatement de l'UDF. Il a plaidé alors pour le maintien de l'unité au sein de la confédération. En rendant publique son intervention devant les instances dirigeantes de l'UDF, il a voulu prendre rendez-vous pour l'après-17 juin. M. Giscard d'Estaing a besoin d'une UDF forte et ne peut tolérer qu'elle s'organise sans lui.

Dans cette affaire, seul M. Barre n'est pas intervenu. L'ancien premier ministre, député apparenté de l'UDF, persiste à vouloir se tenir à l'écart des partis, à faire cavalier seul.

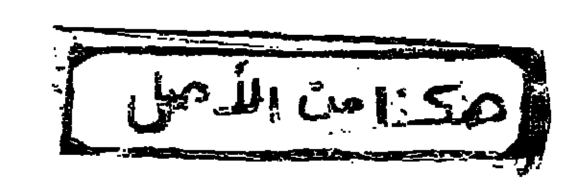
Ainsi, à l'occasion de la préparation des élections européennes, les cartes ont été redistribuées entre les différents chefs de file possibles de l'UDF, pour un jeu qui ne commencera qu'au lendemain du 17 juin, même si, jusque-là, chacun s'efforcera de faire fructifier sa mise.

L'engagement de Mme Simone Veil dans la bataille apporte un élément nouveau. La tentative de M. Léotard pour favoriser la constitution d'une liste laissant la place aux jeunes de l'opposition aurait pu bouleverser le jeu encore davantage, en faisant apparaître de nouveaux partenaires. Les élections européennes étaient en effet la seule échéance nationale, avant les législatives de 1986 et la présidentielle de 1988, qui permettaient à de jeunes responsables politiques, à de nouveaux élus, de se faire connaître, de s'affirmer devant une opinion qui manifeste sa lassitude d'une guerre des chefs qui existe, même si elle reste feutrée.

Au CDS, la tentation de se lancer dans cette aventure a existé, elle laisse des regrets chez les plus jeunes, qui, depuis quelques années, essaient de se débarrasser de la tutelle de leurs aînés. Elle avait rencontré un grand enthousiasme chez les jeunes du PR, qui n'avaient pas le souci de préserver leur tranquillité de député. Elle avait séduit de nouveaux élus. Ceux-là avaient oublié un peu vite que l'UDF reste un parti de notables.

Ceux-là ont désormais dans l'idée que l'UDF, si elle veut exister face au RPR, ne pourra pas faire l'économie d'une révolution interne, d'un appel d'air susceptible de les mobiliser et de réveiller l'intérêt de l'opinion publique.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.



UN ÉPISODE DE LA « GUERRE DES CASINOS »

Les manœuvres de Jean-Maurice Agnelet

L'ombre d'Agnès Le Roux, la fille de l'ex-PDG du casino le Palais de la Méditerranée, mystérieusement disparue à la fin d'octobre 1977, a plané le 3 février, à Nice, sur le procès de l'ancien avocat et amant de la jeune femme, M. Jean-Maurice Agnelet. Trente mois d'emprisonnement ont été requis contre lui. Dans une autre information judiciaire, il reste inculpé d'homicide volontaire.

De notre correspondant régional

Nice. — Interpellé en 1978 à la suite d'une plainte contre X... pour séquestration arbitraire déposée sept mois plus tôt par Mme Renée Le Roux, M. Jean-Maurice Agnelet avait été entendu pendant quarante-cinq heures dans les locaux de la police judiciaire de Nice. Présenté à sa demande devant M. Richard Bouazis, le juge d'instruction chargé du dossier, il lui avait spontanément révélé qu'Agnès Le Roux avait été rémunérée par M. Jean-Dominique Fratoni, alors PDG du Ruhl, pour permettre à celui-ci de prendre le contrôle du Palais de la Méditerranée.

Le 30 juin 1977, Agnès Le Roux, qui détenait dix actions de garantie en sa qualité d'administrateur du casino avait en effet par son vote fait basculer la majorité en faveur des adversaires du groupe familial dirigé par sa mère. L'accord conclu entre M. Fratoni et la jeune femme portait sur le paiement, par le PDG du Ruhl, de 3 millions de francs dont 80 %, soit 2 400 000 francs, avaient été versés en deux fois et transférés en Suisse.

Une semaine plus tard, M. Agnelet se rétractait. Il affirmait que M. Fratoni n'avait pas acheté le vote d'Agnès Le Roux, mais les parts sociales que celle-ci possédait dans la société de gestion du patrimoine de sa famille. Il assurait, de plus, n'avoir été que le séquestre des fonds remis par M. Fratoni. Interrogé à son tour, le PDG du Ruhl confirmait cette version.

Au cours des débats, M. Agnelet s'en est tenu à ses dernières déclarations dont l'instruction avait pourtant démontré les nombreuses invraisemblances. Amaigri, le visage émacié, en proie à une extrême nervosité, l'ancien avocat a, deux heures durant, tenté de justifier son rôle de simple séquestre. Volubile et véhément, coupant la parole au président, M. Jacques de Volontat, et s'accrochant à de nombreuses reprises avec le représentant du ministère public, il a dû cependant concéder qu'il avait agi *« de façon peu orthodoxe »*.

Les fonds ont, en effet, suivi un cheminement étrange jusqu'à ce qu'il en devienne le seul détenteur. Explication d'Agnelet : *« Je me suis conformé aux volontés de mes mandants. »* Réponse de Me Charles Libman, l'un des avocats de Mme Renée Le Roux, partie civile : *« Vous êtes un monstre ! »*

Dans un réquisitoire clair et imagé, M. Henri-Michel Perret, substitut du procureur de la République, a recensé sans aucune indulgence les nombreux mensonges et manœuvres dilatoires de l'ancien amant d'Agnès Le Roux. Pour le ministère public, l'accord de séquestre n'est qu'*« un faux de la plus belle eau confectionné après coup pour les besoins de la cause et antidaté »*. La convention de cession de droits sociaux apparaît d'autre part à M. Perret comme *« le déguisement maladroit d'un achat de vote »* puisque M. Fratoni se trouvait juridiquement dans l'impossibilité d'acquérir les actions d'Agnès Le Roux.

L'accusation n'a pas été en mesure de démontrer que M. Agnelet, comme il en avait été soupçonné, a distrait une partie de l'argent bloqué en Suisse sur décision de justice depuis novembre 1978. Pour le ministère public, il apparaît cependant que l'ancien avocat s'est manifestement comporté en *« maître des fonds »*.

Le défenseur de M. Agnelet, Me William Caruchet, a contesté le bien-fondé de l'ensemble des poursuites engagées contre son client *« dont on a accrédité l'idée dans l'opinion*, s'est-il indigné, *que sa culpabilité était irréversible ». « Si la convention de séquestre*, a reconnu Me Caruchet, *est difficile à qualifier de telle, il n'en reste pas moins que la cession de droits sociaux est un acte licite au terme duquel d'ailleurs M. Fratoni est resté le propriétaire des fonds. »*

Jugement le 17 février.

GUY PORTE.

L'OUVERTURE DE BERCY

Le Vél' d'hiv' n'est pas encore ce qu'il était

Vingt-cinq années après la fermeture du Vél' d'hiv', le Palais des sports de Bercy a ouvert ses portes, vendredi 3 février, avec les Six Jours cyclistes de Paris. Une première qui n'a pas permis de retrouver l'ambiance chaleureuse des soirées d'antan.

On avait été prévenu, il faudrait arriver en avance pour trouver une place. Coincés dans les embouteillages, les retardataires ont dû parcourir à pied les derniers hectomètres qui les séparaient de cette curieuse pyramide aztèque, nouveau temple du sport et de la culture parisienne. Les rues adjacentes étaient quadrillées par un important service d'ordre. Redoutait-on un cortège de nostalgiques du Vél' d'hiv' privés, après un quart de siècle d'abstinence, de billets pour le coup d'envoi des Six Jours de Paris rénovés ? De telles craintes n'avaient guère d'objet.

Pour l'inauguration de « son » Palais des sports, M. Chirac avait pris les dispositions adéquates. Les services de la mairie de Paris avaient généreusement distribué les invitations pour ne pas avoir à redouter l'humeur de la foule ; les sifflets furent d'ailleurs adressés au ministre du temps libre, Mme Edwige Avice.

Le maire de Paris, lui, recueillit les applaudissements pour une brève allocution sur la grandeur du sport et de ses champions. Puis il tirait un coup de pistolet pour donner le signal du départ aux trente-six coureurs. Les Six Jours de Paris recommençaient, enfin, vingt-cinq ans après la fermeture du Vél' d'hiv de la rue Nélaton. Et on fermait les yeux pour mieux voir se réaliser ce vieux rêve. On brûlait d'impatience d'être pris par une certaine atmosphère, d'être enthousiasmé par une ambiance. On nous avait tellement bercé de cette légende. Chacun était prêt à rester éveillé pour cette première nuit de résurrection du cyclisme sur piste dans la capitale.

On espérait, mais rien ne se passait, pas une vibration, pas un déclic. Un grand froid nous étreignait le cœur. On se pinçait alors pour y croire. Mais restaient, imprimés sur la rétine, les calicots publicitaires cachant à peine l'inachèvement du chantier et résonant encore dans les tympans les appels lancés par les commanditaires sans que l'on comprenne grand-chose à la ronde infernale qui se déroulait sur le parquet ovale.

Salon

Le cérémonial de la chasse n'était plus familier. Il fallait se réhabituer aux sprints, aux relais, aux échappées. C'était loborieux. Au bout de cinquante minutes, on commençait à peine à être dans le coup. Un clairon sonna alors comme une charge de cavalerie. Il y eut un rush vers la ligne d'arrivée. C'était fini. Enfin, beaucoup de gens le crurent qui quittèrent leur siège et ne le regagnèrent plus. En fait, c'était un intermède qui allait permettre un tour de chant, pendant qu'au centre de la piste M. Chirac passait de table en table saluer ses invités de marque et répondait à force interviews.

C'était donc le dernier salon mondain où les hommes échangeaient des potins, où des femmes montraient de luxueuses toilettes en dissimulant mal leur ennui, où les anciens du Vél' d'hiv' se poussaient du coude en regardant tourner les jeunots. A leur époque, c'était autre chose. Le spectacle était sur la piste où ils tournaient effectivement cent-quarante-quatre heures en six jours et non pas six soirées seulement.

La nostalgie revenait au grand galop. L'enthousiasme factice des animateurs ne parvenait pas à rompre la glace. Même les premières chutes, fort spectaculaires, ne provoquaient pas de grosses émotions dans les gradins. Les poursuites pour un kilo de chocolat ou pour un paquet de biscuits animaient un peu plus les coureurs qui ont tout de même 600 000 francs à se partager durant la semaine.

Non, décidément, la mayonnaise des six Jours ne prenait pas. Vers 23 heures, on avait distribué un maillot jaune et un maillot vert sur des critères assez mystérieux. Les mondanités politico-sportives touchaient au demeurant à leur fin et le maire de Paris s'apprêtait à s'éclipser. Près de la moitié des strapontins étaient désormais repliés. Il restait encore trois heures de chasse et de sprint au programme. Sans égard pour le talent des forçats de la piste, on décidait d'aller se coucher. On est toujours mieux dans son lit pour rêver.

ALAIN GIRAUDO.

Le long sommeil d'un quartier

Bercy, de Louis XIV à nos jours, avait réussi ce prodige : se faire oublier. Combien de Parisiens connaissent Bercy ? Orgueilleusement dépourvu de piscines, bureaux ou cinémas, tous équipements qui compliquent l'existence, résolument à l'écart des « grands axes », comme disent les Bercyquois, avec un frisson dans la voix, le quartier vivait caché, donc heureux.

Bercy avait reçu deux présents d'une divinité urbanistique bienveillante : le train et le vin. Les dimanches d'été, les habitants des pavillons classés de la rue Pommard, chaises longues au vent, se laissaient bronzer sur la chaussée déserte, face aux grilles des halles aux vins : 40 hectares d'entrepôts, fûts, foudres et tonneaux, un rêve de vieux pavés et d'herbes folles, des colombages. Un sifflet, de temps à autre, trouait le silence : un grand train s'élançait de la gare de Lyon vers la Riviera. Les cheminots, bénéficiaires de ces logements SNCF, savouraient en connaisseurs.

Mais les platanes, la champêtre place de l'Eglise et la pimpante caserne des pompiers ne doivent pas tromper. Deux échoppes moribondes et quelques villas oubliées entre fleuve et voie ferrée ne font pas un village. Pour trouver les commerçants, il faut partir en expédition rue de Charenton, franchir un pont patibulaire sous le chemin de fer qui limite et déchire Bercy. Aujourd'hui déclinants, les entrepôts ne se sont jamais mélangés au quartier. Bercy savourait encore sa douceur de vivre, mais la ville, en l'annexant, lui avait volé son âme.

L'un après l'autre, d'incertains projets naissaient dans les bureaux lointains des édiles : Bercy faillit hériter, successivement, des halles avant Rungis ; de trois ou quatre ministères, d'un parc, de l'université de Vincennes et, enfin, de l'Expo 89 qui aurait tout rasé : mais les projets eurent le bon goût de capoter discrètement les uns après les autres. Même l'Exposition universelle.

Le nouveau Parc omnisports va-t-il tirer ce non-quartier d'un long sommeil ? La modération de l'opposition au projet chiraquien n'eut d'égale que la discrétion des soutiens. Côté cour, quelques cortèges maigrelets à la mairie d'arrondissement et une fête écolo dans les entrepôts. De hardis explorateurs de la rue de Châblis, qui avaient couru le vaste monde jusqu'à Beaubourg, ses saltimbanques et ses junkies, en étaient revenus horrifiés : jamais ça ! Mais deux vieilles dames et trois barbus ne créent pas un mouvement de foule.

Côté jardin, seul le bar-tabac *le Bercy* s'est mis en état de faire face. *« J'y ai toujours cru »*, plastronne, fiérot et ému, le patron. De tous ses marbres et ses cuivres neufs *le Bercy* attend la grande foule. Luttant contre la chronomètre, des ouvriers tentent de battre le record de l'heure de l'installation d'une terrasse.

Les autres commerçants font le gros dos. Après cinquante-cinq ans de service, Lisette, la mercière, s'est enfin décidée à vendre son fonds : *« Ces messieurs du palais omnisports sont déjà venus me proposer d'acheter. Ils m'ont dit : « Lisette, vous pouvez venir voir » les vélos quand vous voulez ! »*

Seule, la RATP a soigné son accueil : spectateurs rimant assurément avec fraudeurs, elle a installé, dans la station Bercy, une batterie de portillons garantis infranchissables...

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Le premier maillot jaune pour Vallet-Franck

Sur la piste, les Six jours, ou plus exactement le six nuits, ont démarré doucement. Une chasse de cinquante minutes pour commencer, puis un enctr'acte à l'heure, il en aurait fallu davantage pour réchauffer l'atmosphère.

Les anciens champions qui s'étaient retrouvés à la pelouse : Darrigade, Carrara, Goussot, Godeau, Caput, Reynes et notre confrère Robert Chapatte évitaient de rappeler que de leur temps les choses étaient différentes. *« On ne peut plus demander aujourd'hui aux coureurs de rouler pendant cent quarante-quatre heures,* remarquait Roger Reynes qui fut champion d'Europe à l'américaine, *cepedant il ne faut pas passer d'une extrême à l'autre. Une chasse devrait durer au moins une heure et demie. Pas cinquante minutes... »* N'incriminons pas les acteurs. Ils ne sont pas responsables d'une formule trop compliquée.

Il y a au demeurant du beau monde dans le peloton : Moser, Thurau, Saronni, Freuler, Gisiger, Raas, Zoetemelk, Dill Bundi, Vallet, Franck, Pijnen, le maître à courir. Et si cette première soirée n'a pas fait vibrer la foule, sauf en de rares occasions, elle a révélé un Français de vingt et un ans qui s'est hissé au niveau des vedettes tant par son autorité que par ses qualités de sprinter. Son nom, Dominique Lecrocq, est à retenir.

Il faudra attendre au moins dimanche pour juger de l'intérêt de ces Six jours renaissants. Au terme de l'étape initiale Vallet-Franck ont devancé Moser-Thurau. Ce succès leur a valu d'endosser le maillot jaune. Comme dans le Tour de France. Cela aussi nous éloigne des Six jours d'autrefois.

JACQUES AUGENDRE.

En bref

Limitation de l'emploi d'un insecticide aux Etats-Unis

L'Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental protection agency) a ordonné, le 3 février, des réductions draconiennes dans l'utilisation d'un insecticide employé depuis 1948 pour le traitement des fruits, légumes et céréales, et la conservation de stocks de grains : le dibromure d'éthylène (EDB). L'EPA a aussi demandé que les aliments traités par cet insecticide soient retirés des magasins.

L'objectif de ces restrictions, selon le directeur de l'Agence, M. William D. Ruckelshaus, *« est d'éliminer l'EDB de l'alimentation des Américains »*, car cet insecticide présente un risque cancérigène pour la population. — *(AFP).*

Paris : M. Chirac choisit le tracé sud de la « coulée verte »

L'affaire de la « coulée verte », ce cheminement piétonnier et cycliste promis aux Parisiens par M. Chirac entre la Bastille et le bois de Vincennes, vient de connaître un nouveau rebondissement.

Les membres de la commission de l'environnement, réunis le 2 février à l'Hôtel de ville, ont appris que le maire avait dit non au tracé proposé par les associations. Celui-ci aurait emprunté l'ancienne voie ferrée Bastille - Saint-Mandé et débouché sous les frondaisons du bois de Vincennes, peu après la mairie de cette ville. Or, M. Robert-André Vivien, maire (RPR) de Saint-Mandé, aurait l'intention d'utiliser la tranchée de l'ancienne voie pour y installer des parkings surmontés d'un terrain de sport. La RATP elle-même a des visées sur la tranchée dans sa partie parisienne.

Aussi M. Chirac a-t-il opté pour un tracé sud, passant par l'îlot Montempoivre, longeant le chemin de fer de-ceinture et gagnant la porte Dorée par la rue du Colonel-Oudot et l'avenue Daumesnil. Cet itinéraire a été implicitement accepté le 30 janvier par la majorité du Conseil de Paris, qui a voté le lancement de l'opération Montempoivre. Il est contesté par le groupe socialiste et surtout par les associations, qui le jugent dangereux. Le cheminement traverse en effet plusieurs voies, notamment le boulevard Poniatowski.

Une avocate en prison

L'incarcération, le 1er février, d'une avocate niçoise, Me Martine Wolf, pour *« complicité d'extorsion de fonds »*, dans le cadre d'une affaire de racket, a provoqué l'indignation des avocats du barreau de Nice, qui ont publié, le 3 février, une motion de soutien.

Me Wolf est soupçonnée par un juge d'instruction de Mulhouse, M. Germain Sengelin, d'avoir assuré la défense de deux de ses clients, poursuivis pour des tentatives de racket contre des bars du Haut-Rhin, pour des de sommes d'argent dont elle aurait su, selon l'accusation, qu'elles avaient été estorquées à des propriétaires de boîtes de nuit.

Un insoumis abonné au tribunal

Insoumis depuis huit ans, Michel Springaux comparaissait pour la troisième fois en un an, le 3 février, devant les juges du tribunal de grande instance de Dijon. Condamné une première fois à quatre mois de prison dont un seul ferme, les gendarmes lui avaient présenté l'uniforme avant même sa libération. Son refus de l'endosser avait provoqué une nouvelle inculpation pour refus d'obéissance et une nouvelle condamnation : huit mois ferme. Deux peines jugées insuffisantes par le parquet, qui faisait appel *a minima*. La cour d'appel de Dijon confirmait cependant les deux premiers jugements.

A sa libération, le 19 octobre 1983, il a fallu l'intervention du procureur de la République pour que, après un nouveau refus de l'uniforme, une troisième inculpation ne soit pas prononcée contre lui. Michel Springaux était libre... jusqu'au 2 janvier. Il était alors arrêté à Paris, en vertu d'un mandat d'arrêt pour désertion délivré le 15 novembre.

Nouveau refus de l'uniforme et nouvelle comparution, vendredi, devant les juges dijonnais, qui rendront leur jugement le 7 février.

Entre-temps, Michel Springaux est devenu « le » prisonnier de la section d'Amnesty International de Princeton (USA). — *(Corresp.).*

● *Deux morts dans l'accident d'un hélicoptère dans les Alpes.* — L'hélicoptère de la Sécurité civile, basé à l'Alpe-d'Huez (Isère), s'est écrasé, vendredi 3 février, dans le massif de l'Oisans après avoir heurté une ligne à haute tension, tuant le pilote, M. François Schmidt, et le copilote, M. Michel Lamousse. Les trois autres occupants, trois agents de l'EDF chargés de rétablir le courant à Villard-Reculas, ont été blessés dans cet accident.

● *Deux armes dans un TGV.* — Une grenade offensive et un revolver Magnum 357 approvisionné ont été découverts le 3 février en fin d'après-midi à bord d'un TGV Paris-Marseille par des CRS au moment où il approchait de la gare de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). La grenade et le revolver ont été retrouvés dans une poubelle des toilettes d'un wagon. Selon la SNCF, ces armes ont pu y être déposées par un voyageur, par crainte d'un contrôle.

● *Fissure dans une centrale nucléaire américaine.* — Une fissure a été découverte dans le système de refroidissement d'un des réacteurs de la centrale nucléaire américaine de Hatch, en Georgie. Le réacteur de cette centrale — dotée de deux réacteurs à eau bouillante de 800 mégawatts — était déjà arrêté pour réparations.

Sciences

LA MISSION CHALLENGER A CONNU UN ÉCHEC

(Suite de la première page.)

A la suite d'une manœuvre longue et délicate et après de longues heures de calculs, le satellite put être sauvé et utilisé ensuite lors de la mission Spacelab.

Cet incident, comme celui que la NASA vient d'enregistrer avec Westar-6, risque de perturber le calendrier des prochains lancements de satellites. En effet, les satellites qui, comme TDRS, utilisent un moteur IUS pour être placés sur leur orbite de transfert ne peuvent, en ce moment, être lancés du fait de l'enquête qui déterminera les causes du mauvais fonctionnement de ce système.

S'il s'avère, en outre, que le moteur d'appoint utilisé par Westar-6, le PAM-D, doit faire, lui aussi, l'objet d'une enquête, la NASA se trouvera dans une mauvaise position. C'est sans doute la raison pour laquelle l'agence américaine prend tout son temps pour décider du lancement du deuxième satellite de télécommunications embarqué dans la soute de Challenger. Ce satellite, Palapa-B2, construit pour le compte du gouvernement indonésien, devait en effet être largué samedi 4 février vers 18 heures (heure française). L'opération pourrait être retardée de quelques heures ou quelques jours, à moins que la NASA ne décide de ramener au sol la satellite indonésien, renvoyant ainsi sa mise en orbite à une prochaine mission.

ÉLISABETH GORDON.

CARNET DU Monde

Naissances

— Pascal, Karine, Sébastien et Michael BERNARD ont la joie de faire part de la naissance de

Laure,

le 2 février 1984.

69 *bis*, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Jean-Marc, Pamela et Gabriel ROBERTS sont heureux d'annoncer la naissance de

Dina,

à Paris, le 1er février 1984.

Décès

— On nous prie d'annoncer avec regrets et tristesse le décès de

Mme veuve Edmond SARRO,
née Marguerite David,

survenu le 3 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-unième année, à l'hôpital Broca.

L'inhumation a eu lieu le 9 janvier 1984, au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Il y a vingt ans décédait son mari

M. Edmond SARRO,
ingénieur AM,
directeur général adjoint
des fonderies Deberny-Montier-Peignot.

Par son œuvre, sa vie, ses qualités humaines, il reste présent parmi nous.

De la part de
M. et Mme Roger Pruvost,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Et toute la famille.

16, rue Ernest-Cresson,
75014 Paris.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu, le 5 février 1982, du

docteur André BOHN,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Ceux qui ont connu et aimé le

docteur Alfred LANG,
psychiatre des hôpitaux,

se souviendront de lui en ce dixième anniversaire de sa mort.

— Il y a huit ans disparaissait

Cletta MAYER.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— Il y a un an, samedi 5 février 1983

SARI de MEGYERY,
Mme André Lang depuis 1939,
poétesse et romancière
de langue hongroise,

quittait les siens et tous ses amis subitement dans sa quatre-vingt-sixième année.

Son dernier ouvrage, encore inédit, *Souvenirs et Portraits*, sortira en librairie au cours des prochains mois, à Budapest.

LE DOSSIER GOREL A LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS

La mystérieuse « disparition » d'un fondé de pouvoir de l'OAS

Quinze ans après, le dossier Gorel resurgit. Raymond Gorel : ancien trésorier de l'OAS, enlevé, séquestré, assassiné. La chambre d'accusation doit très prochainement dire si les huit inculpés de cette affaire sont passibles de la cour d'assises.

Elle aura été l'affaire de quatre septennats. Née sous le dernier de Charles de Gaulle, instruite sous celui de Georges Pompidou puis de Valéry Giscard d'Estaing, la voici qui ressort sous celui de François Mitterrand. Quinze ans après, le dossier est enfin soumis à la chambre d'accusation de Paris, qui va dire si les huit inculpés en cause — un neuvième est mort entre-temps — doivent être renvoyés devant la cour d'assises pour y répondre de l'arrestation illégale, de la séquestration et du recel de cadavre de Raymond Gorel, ancien trésorier de l'OAS.

Etait-ce donc une de ces affaires que l'on dit « sensibles » dans les milieux judiciaires, c'est-à-dire une de celles dont les magistrats qui en ont la charge n'en ont pas pour autant la maîtrise absolue ? A l'origine, il n'y paraît guère. Le 20 décembre 1968, lorsque Raymond Gorel, ancien membre de l'OAS dont il avait été l'intendant chargé de la gestion des fonds, est enlevé vers 8 heures du matin à Malakoff (Hauts-de-Seine) par un groupe d'hommes, on se doute bien que l'opération n'est pas sans lien avec ce passé particulier de trésorier clandestin. On sait déjà qu'au sein de l'Organisation de l'armée secrète des querelles de tendances existaient et qu'elles avaient été exacerbées par des disputes pour la répartition des fonds dont elle disposait et dont Raymond Gorel avait la charge.

Plusieurs procès, en 1962 et en 1963, avaient mis au jour ces âpres différends. L'amnistie, la libération des condamnés de ce temps-là, n'avaient pas forcément aboli ces disputes. Certains pouvaient penser que Raymond Gorel, devenu dirigeant de société, avait encore des comptes à rendre.

Des noms et un croquis

C'était en tout cas une piste à suivre. D'autant plus qu'en octobre 1967 Raymond Gorel avait déjà été l'objet d'une tentative d'enlèvement et qu'il avait aussi reçu des appels et des visites de quelques anciens de l'OAS, comme Jean-Jacques Susini, qui entendaient avoir avec lui des entretiens et des explications. D'autres éléments montraient peu à peu que ce désir de « récupérer » les fonds, que l'on soupçonnait Gorel d'avoir gardés en réserve, s'était manifesté d'une manière quasi constante depuis plusieurs années, que ce soit en Belgique, en Espagne ou au Portugal où vivaient encore de nombreux anciens du combat clandestin pour l'« l'Algérie française ».

Cependant, le temps passait et l'enquête piétinait. Raymond Gorel restait introuvable, et l'on pouvait penser qu'il était mort. Ceux qui l'avaient enlevé n'étaient toujours pas identifiés. Il fallut attendre 1972 pour apprendre qu'un détenu à la prison des Baumettes, Gabriel Bernard, mêlé à des attaques de banques à Marseille par des anciens de l'OAS, avait avoué à un inspecteur qu'il avait lui-même participé à l'enlèvement de Gorel. Il donnait des noms, il établissait lui-même un croquis des lieux de l'enlèvement. Certains de ceux qu'il mettait en cause reconnaissaient les faits à leur tour, comme Georges Renaud, décédé récemment. Depuis, ces bavards se sont plus ou moins rétractés.

C'est en tout cas à la lumière de ces révélations que l'on inculpa neuf personnes : Jean-Jacques Susini (l'ancien des barricades d'Alger puis de l'OAS, âgé aujourd'hui de quarante-neuf ans, qui n'a cessé de nier), Jean Lécrivain, André Robert de Latour, Georges Lafaille, Bernard Gabriel, Georges Renault, Françoise Prugnat, Christian Alban et Didier Gonsolin. Tous sont aujourd'hui en liberté depuis 1974.

On devait en apprendre un peu plus lorsqu'en 1973 un autre ancien de l'OAS, Pierre Vignau, raconta à des journalistes qu'il avait non seulement été mêlé à l'affaire, mais qu'il avait lui-même étranglé, dans un accès de colère, Raymond Gorel au cours de sa séquestration. Réfugié en Espagne, Vignau y est demeuré et y est mort.

C'est à partir de ces confessions diverses, échelonnées, plus ou moins fragmentaires, que l'accusation a reconstitué une version des faits et s'est appuyée pour la corroborer sur des éléments extérieurs, notamment les pièces susceptibles d'établir que Jean-Jacques Susini fut bien l'organisateur de l'entreprise. Ainsi, on invoque contre lui des textes dans lesquels il déclarait, dès 1967 : « *En ce qui concerne nos anciens fondés de pouvoir, je n'ai rien oublié, ayant attendu cinq ans. Je peux attendre trois mois de plus.* » Et l'on pense que c'est à la tentative d'enlèvement manqué de Raymond Gorel, en octobre 1967, qu'il fait allusion en ajoutant : « *J'espère d'ailleurs que le principal d'entre eux s'est parfaitement remis de ses émotions. Toutefois, je ne suis plus décidé à perdre mon temps, à opérer de façon perpétuellement artisanale.* »

Une affaire de « famille »

Le dossier retient aussi contre lui les déclarations de la famille de Raymond Gorel. Car l'épouse et les enfants du disparu ont dit et répété que, soit directement, soit par des personnes interposées, Jean-Jacques Susini avait cherché plusieurs fois à rencontrer l'ancien trésorier de l'OAS et que ce dernier s'était opposé à lui. Et c'est ainsi qu'il fut signalé, dès 1969, qu'un jour de mai ou de juin 1967, vers 13 h 30, Susini s'était présenté au domicile de Raymond Gorel en compagnie d'un de ses amis, M. Hubert Bassot, qu'ils avaient réussi à pénétrer dans l'appartement et à avoir un entretien. De cet entretien, la femme et les enfants n'ont entendu qu'une phrase de Raymond Gorel : « *Non Susini, il n'en est pas question, il n'en sera jamais question.* » C'est encore, selon la famille, avec Susini et M. Bassot que leur parent accepta malgré tout de dîner le lendemain à Vaucresson, au domicile de M. Bassot, dîner au cours duquel il fut encore parlé du « trésor » de l'OAS.

M. Bassot, qui ne devait être entendu comme témoin qu'en février 1982, à l'initiative du parquet, a nié ces affirmations. Entre le moment où elles furent données et celui de son audition, il avait été député UDF de l'Orne et chargé de mission à l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing.

Recel de cadavre

Le dossier, lui, avait suivi son cours. Quatre juges d'instruction parisiens s'étaient succédé, MM. Bernard Vigneron, Pierre-Camille Galmiche, Alain Bernard et Hubert Pinsseau. Ce dernier l'avait clos le 8 mars 1977 et communiqué à cette date au parquet pour règlement. Il devait y demeurer jusqu'au 8 septembre 1981, en dépit de nombreuses demandes de la famille qui souhaitait, déjà, l'audition de M. Bassot.

Le voici, de nouveau, pour l'ultime étape. Comme dans l'affaire Ben Barka, on se trouve avec une affaire d'arrestation illégale suivie d'une séquestration de moins d'un mois. Il s'y ajoute pourtant l'inculpation de recel de cadavre et de complicité. C'est que, selon les aveux de certains, le corps de Raymond Gorel fut transporté en voiture jusqu'à Nice. On ne sait pas exactement ce qu'il en advint. Certains ont parlé de son immersion en mer après qu'il eut été placé dans un fût de 200 litres lesté de ciment.

De toute façon, pour les anciens de l'OAS, grands ou petits, l'affaire Gorel, même en 1984, doit rester une affaire de « famille ». Cela explique pourquoi ils collaborèrent si peu avec les enquêteurs. Cela explique du même coup les difficultés rencontrées et, pour partie, les lenteurs de l'instruction. Pour partie seulement.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

FAITS DIVERS

Les trois mortes d'Epinal

De notre envoyé spécial

Epinal. — Brumes hivernales *sur les bords glacés de la Moselle.* C'est là, à Thaon-les-Vosges et à Golbey, communes voisines d'Epinal, qu'ont été découverts, flottant entre deux eaux, les corps *de Marie-Christine Amet, dix-neuf* ans, et d'Emmanuelle Lauber, dix-sept ans. Les deux jeunes femmes ont été assassinées, à quinze jours d'intervalle, en octobre dernier, de la même façon : un très violent coup de poing au visage, brisant le nez ou la mâchoire et leur faisant perdre conscience, puis le plongeon de la mort dans la rivière lorraine.

Toutes les deux avaient été aperçues pour la dernière fois, un samedi soir, dans les flonflons de la traditionnelle fête foraine de la Saint-Maurice, sur le champ-de-mars d'Epinal.

Marie-Christine et Emmanuelle étaient, comme on disait dans le salon de Mme Récamier, « *peu farouches* ». Mignonnes, aguichantes. Issues, toutes les deux, *d'un milieu social proche du* quart-monde, avec son cortège d'humiliations publiques et de dignités rentrées. Avec une mini-jupe en cuir et des rêves en pointillé. *Dix-neuf et dix-sept ans.*

Ce double meurtre a traumatisé Epinal, ville moyenne de quarante mille habitants, sage comme ses images. Durant *l'automne dernier, une certaine* psychose s'est emparée de la cité. Il ne se passait guère de jours, sans que des familles affolées téléphonent au commissariat pour signaler la « disparition » d'une de leurs filles, qui avait tout *simplement du retard. Deux* adolescentes ont même fabulé, inventant une histoire d'automobiliste-suiveur-dragueur.

« La soirée des dames »

Certains médias en ont naturellement rajouté. « *La peur sur la ville* », a titré un confrère parisien. Les meurtres de jeunes femmes excitent toujours l'imagination. Pulsions sexuelles. Barbe-Bleue, Landru, Jack l'Éventreur, M. le *Maudit... M. Philippe Séguin,* maire d'Epinal, député RPR des Vosges, a protesté auprès de Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, contre un reportage d'Antenne 2.

Il n'empêche : Marie-Christine et Emmanuelle sont mortes trop jeunes, et l'émotion suscitée par ce double crime, dans l'ancienne capitale des ducs de Lorraine, où l'homicide n'est pas encore « banalisé », a paru à tout le moins légitime. Les deux *affaires* ont été liées et confiées à un *même juge d'instruction d'Epinal,* M. Lambert. Le service régional de la police judiciaire (SRPJ) de Nancy a d'abord orienté son enquête vers les forains de la Saint-Maurice, puis s'est intéressé à un barman marocain, ancien boxeur amateur, familier de la famille Amet, écroué fin octobre, sous l'inculpation de « *proxénétisme aggravé* ». Travail de fourmi. Chou blanc, jusqu'à présent.

Œuvre du temps : au « Chat botté », une discothèque de Golbey, que fréquentait Marie-Christine, mais où, selon le gérant de l'établissement, Emmanuelle *était « inconnue », on commençait* à oublier, entre deux spots clignotants, cette « *triste affaire* ». Et puis, à l'avant-veille de Noël, le 23 décembre 1983, Epinal *apprend avec stupeur qu'un* troisième meurtre a été commis, la nuit précédente.

Elle s'appelait Brigitte Sourdot. Elle avait vingt-sept ans. Elle *était, selon tous les témoignages,* une employée modèle, à la Caisse d'épargne et de prévoyance. Elle vivait seule, au rez-de-chaussée d'une HLM de Golbey. Une jeune *femme rangée, dirait presque* Simone de Beauvoir. Sa famille a été très étonnée d'apprendre qu'elle se rendait tous les mercredis soirs au « Chat botté ». Pourquoi ce jour-là ? « *C'est la soirée des dames,* explique le gérant. *Les dames ont droit à une première consommation gratuite.* »

Il est plus de 22 heures — elle vient de téléphoner à sa sœur, ce *22 décembre.* Brigitte Sourdot ouvre pourtant sa porte. A un familier ? A un voisin ? A un homme récemment rencontré au « Chat botté » ? Elle est frappée *au visage, comme Marie-Christine* et Emmanuelle. Mâchoire fracturée. Puis égorgée. Cinq coups de couteau. Une boucherie. Elle sera découverte exsangue, le lende*main matin, dans un appartement* qui n'a pas été mis sens dessus dessous. *Où rien n'a été volé,* sauf une carte de crédit de la caisse d'épargne.

La jeune femme n'a pas été violentée, alors que Marie-Christine et Emmanuelle avaient eu des rapports sexuels peu de temps avant leur mort. Coup de projecteur social : la bien-pensante Epinal, qui ne s'était guère *déplacée aux obsèques des deux* premières victimes, s'est pressée à l'enterrement de Brigitte.

Cette enquête-là, diligentée par un autre juge d'instruction *spinalien, M. Violette, est menée* par les services du commissariat de la ville, *dirigés par M. Claude* Nart, directeur départemental des polices urbaines. En liaison, sur commission rogatoire, avec le SRPJ de Nancy.

Une enquête conduite à la graisse de chevaux de bois — référence oblige aux manèges de la Saint-Maurice — si l'on en croit nos confrères locaux de *la Liberté de l'Est*. Si virulents, nos confrères, dans leur dénonciation des *négligences policières* — prises d'empreintes non faites, *témoins « oubliés », filatures* manquées, — qu'ils se sont vus interdire, un moment, les portes du commissariat.

Le commissaire Nart fulmine : « *Tout a été passé au peigne fin.* » Le procureur de la République d'Epinal, M. Jean-Jacques Lecomte, en poste depuis le 15 novembre dernier, renchérit : « *Cent dix procès-verbaux, soixante auditions. Rien n'a été laissé au hasard. Je démens à 100 % les accusations mensongères portées contre le travail des policiers.* »

Dans la froidure du petit matin, le 4 janvier 1984, un inconnu s'est pourtant introduit, avec la carte de crédit volée dans l'appartement de Brigitte Sourdot, dans les locaux de la Caisse d'épargne et de prévoyance. Il n'a pas pu *utiliser cette carte, qui a été* « avalée » par le distributeur. Mais il n'a pas été non plus identifié, jusqu'à présent : l'homme s'était muni d'un parapluie, *échappant en grande partie au* « regard » des deux caméras vidéo. Et il n'y avait aucune « planque » policière, cette nuit-là, à cet endroit. « *S'il y avait un commissaire Maigret ici, on le saurait* », dit sévèrement un édile spinalien.

Mutations policières

Comme si cela n'était pas suffisant pour empoisonner l'atmosphère d'une ville douillette, où la *petite et la moyenne délinquance* ont pourtant, selon le commissaire Nart, « *baissé de 10 % de 1982 à 1983* », et où, selon M. Philippe Séguin, le chômage *est « légèrement inférieur » à la* moyenne nationale, une sombre histoire de mutations policières est venue se greffer là-dessus, troublant bien des esprits.

Deux jeunes sous-brigadiers étaient chargés de surveiller les « *boîtes* » de la contrée, dont le « Chat botté ». Ils ont fait la connaissance — biblique, disent certains — de Marie-Christine, d'Emmanuelle et d'autres jeunes *femmes. Bref, ils ont eu, comme* le dit pudiquement le commissaire Nart, « *un comportement incompatible avec leurs fonctions* ». Enquête de la fameuse IGS (Inspection générale des services). Mutations décidées le 11 mai *1983, effectives le* 1er *janvier* 1984. Sanction qui a également frappé, administrativement, leur chef hiérarchique direct, un brigadier.

*L'audition des deux sous-*brigadiers, par leurs collègues du SRPJ de Nancy, *dans le cadre des* deux premiers meurtres, a été de « *pure forme* », insiste le commissaire Nart, et il ne saurait être question d'insinuer quoi que ce soit. Coïncidence fâcheuse, tout au plus.

Mais tous les éléments d'un drame à la Simenon sont réunis : trois meurtres de jeunes femmes en trois mois — sans qu'un lien puisse être établi entre les deux premiers crimes et le troisième, — trois enquêtes qui piétinent, trois *policiers mutés : cela fait beaucoup*, soudain, pour cette paisible cité, *qui ne connaissait, jusqu'ici,* comme trilogie, que l'imagerie de Jean-Charles Pellerin, le travail du bois et le sirop des Vosges.

MICHEL CASTAING.

LE CLERGÉ PROTESTANT EN QUÊTE D'IDENTITÉ

Pasteurs à tout faire

Qu'est-ce qu'un pasteur protestant ? « Fonctionnaire du sacré » ou « laïc » ; « balayeur de temple » ou « docteur des âmes » ? Autant d'expressions entendues à la rencontre annuelle de l'Association des pasteurs de France (1), qui a eu lieu du 29 au 31 janvier, près de Lyon.

De notre envoyé spécial

Francheville (Rhône). — Les images n'ont pas manqué pour essayer de cerner cette réalité insaisissable qu'est le ministère pastoral au sein des Eglises de la Réforme, c'est-à-dire des églises qui refusent, pour la plupart, le système sacramentel et hiérarchique du catholicisme. Pour le protestant pur et dur, il n'y a plus de prêtrise mais simplement le sacerdoce commun à tous les fidèles, plus de sacrements qui opèrent des changements mais des signes (le baptême et l'eucharistie) célébrés par des laïcs qui ont reçu un ministère particulier, celui de pasteur.

Plus besoin, dès lors, d'un homme consacré, mis à part par son style de vie célibataire, pour être le médiateur entre Dieu et les hommes, le préposé aux choses sacrées. Le pasteur protestant partage la vie de ses paroissiens, mais il est payé par eux, à plein temps, pour exercer certaines fonctions. L'un se définit comme « *l'entraîneur de l'équipe qui doit l'aider à gagner le match* », alors qu'un autre se voit comme « *celui, dans la barque de l'Eglise, qui fait la cuisine pour nourrir les rameurs.* »

Indépendance

Certains tiennent farouchement à leur indépendance. Tel ce pasteur réformé de Saint-Etienne *qui dit « ne dépendre que du Seigneur ». « Je ne suis pas un fonctionnaire*, ajoute-t-il, *et, si je veux, je refuse des baptêmes ou des mariages ! Je suis théologien et prédicateur avant d'être balayeur ou comptable, et comme je ne suis pas un « curé » qui fait de la « magie », mais un laïc, je suis en définitif un luxe que mes paroissiens se paient...* ».

D'autres, en revanche, acceptent d'être des « *professionnels* » et des « *salariés* » et font remarquer qu'ils « *ne risquent ni chômage ni licenciement* ». Une femme pasteur luthérienne, d'origine danoise, déclare pour sa part : « *Je n'ai pas peur ou honte de me considérer comme une salariée, et je dirais même que je gagne honnêtement mon salaire !* »

Abordant la manière dont les pasteurs sont perçus par la société contemporaine, le pasteur Roger Mehl a rappelé les résultats d'un sondage effectué par l'IFOP en 1980 (2) auprès de personnes se déclarant « *proches du protestantisme* ». Répondant à des questions sur l'image du pasteur, 41 % y voyaient d'abord un « *conseiller spirituel* », 38 % le « *responsable de la vie paroissiale* », 34 % « *au service des pauvres et des isolés* », 26 % comme un « *modèle moral* » et seulement 15 % comme un « *prédicateur* » et 7 % « *responsable du cathéchisme* ».

Autrement dit, a souligné le pasteur Mehl, l'image dominante choisie souligne la fonction sociale du pasteur, alors que les tâches traditionnelles, de prédication et d'enseignement, viennent en dernier. En se sécularisant, cependant, l'image du pasteur s'est nettement améliorée aux yeux de l'opinion publique. Dans la littérature, chez un Alphonse Daudet, un Pierre Benoît ou un Julien Green, le pasteur apparaît toujours comme un étranger et souvent odieux et ridicule. Il est présenté soit en faux prêtre, soit en parfait hypocrite (*la Symphonie pastorale* de Gide). Ni vrai prêtre ni vrai laïc, le pasteur n'est ni chair ni poisson, et, dans son fameux pamphlet, *la Trahison des clercs*, Julien Benda l'accuse de vouloir « *vivre la vie laïque* » tout en étant « *un serviteur du spirituel* ».

Même aujourd'hui, les pasteurs ne sont guère mieux traités par les médias. Au cinéma, ils jouent les fanatiques dans les westerns et les sadiques dans les films de Bergman (notamment le dernier, *Fanny et Alexandre*). Si l'on parle d'eux dans les journaux, c'est à cause de quelque « scandale » — deux couples de pasteurs vivant ensemble, des futurs pasteurs qui refusent le mariage, deux pasteurs qui assignent leur Eglise devant les prud'hommes parce qu'ils ne gagnent pas le SMIC, un pasteur qui bénit des mariages homosexuels — et presque toujours par rapport à l'Eglise catholique, pour souligner l'attitude « progressiste » des protestants en matière d'éthique sexuelle ou d'armement nucléaire.

L'Eglise catholique, en revanche, et surtout depuis l'avènement de Jean-Paul II, a compris l'importance des médias pour « vendre » son « image ». Or l'absence des Eglises protestantes des médias ne s'explique pas seulement par leur statut minoritaire. Elle résulte aussi de la méfiance de la théologie protestante pour les images, les statues, les idoles. Son « iconoclasme » historique a laissé des traces et, comme l'a dit le sociologue Jean Baubérot : « *C'est par la parole que le protestantisme fait l'image.* »

En tirant les conclusions du colloque, M. Baubérot a constaté, du reste, que l'image du pasteur est multiple. Représentant professionnel du protestantisme, celui qui accomplit les actes pastoraux, modèle moral et symbole de la permanence dans un monde en changement, le pasteur accepte plus facilement aujourd'hui, après une crise d'identité aiguë, la diversité des rôles qu'il est appelé à jouer.

ALAIN WOODROW.

(1) *L'Association des pasteurs de France*, organisation professionnelle qui regroupe les deux mille pasteurs français, toutes confessions confondues (la moitié de l'Eglise réformée), dont un millier environ en activité, publie une revue *Cahiers de l'APF*, 47, rue de Clichy, 75009 Paris.

(2) Ce sondage a été présenté en détail, sous le titre : *Les protestants au miroir d'un sondage* », dans le bulletin no 5 du Centre de sociologie du protestantisme, université de Strasbourg II, 67084 Strasbourg Cedex.

L'Eglise et les médias

MAISON DE VERRE OU RIDEAU DE FUMÉE ?

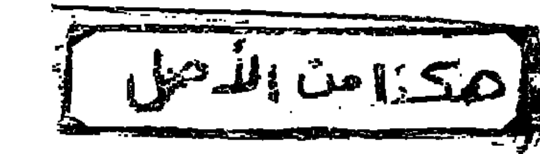
L'incompréhension, souvent réciproque, qui existe entre l'Eglise catholique et les médias, devrait diminuer grâce à la Journée mondiale de la communication, célébrée le 5 février. Par le thème retenu, *l'Eglise s'interroge : « Que disent de toi les médias ? Et toi, Eglise, que dis-tu ? »*

Pour les médias, qui personnalisent à outrance, l'Eglise se réduit le plus souvent à l'expression de ses chefs : le pape et les évêques. Surtout quand ils sont télégéniques. La « base » est rarement consultée. L'institution, *en revanche, est perçue comme* une puissance occulte qui défend ses intérêts. Appréhendée sous l'angle folklorique ou moralisateur, elle réussit difficilement à faire passer l'essentiel : la « bonne nouvelle » (*evangelion*).

Si l'Eglise se plaint d'être caricaturée ou trahie par les médias, comme beaucoup d'organisations du reste, n'est-ce pas parce qu'elle en ignore le plus souvent les impératifs : rapidité, concision, vulgarisation ? Et qu'elle ne sait pas s'en servir : soit *qu'elle s'en méfie*, soit qu'elle cherche à en faire son porte-parole ? Forcément réducteurs, les médias agissent comme un verre grossissant et déforment ; souvent « *négatifs* », ils ne s'intéressent qu'à ce qui sort de l'ordinaire.

« Et toi, Eglise, que dis-tu ? » Les réflexes cléricaux face aux médias sont encore l'esquive, la langue de bois, le rideau de fumée. « *L'Eglise doit devenir une maison de verre* », disait dernièrement Jean-Paul II aux journalistes. Elle a tout à y gagner.

A. W.



« LUMIÈRES DE BOHÊME » DE VALLE INCLAN A L'ODÉON

L'art espagnol n'est jamais réaliste

L'Odéon-Théâtre de l'Europe présente, du 13 au 20 février, Lumières de Bohême, ***de Ramon de Valle Inclan, par le Centre dramatique national de Madrid, dans une mise en scène de son directeur Lluis Pasqual, dont une autre mise en scène, celle d'***Edouard II ***de Marlowe, vient au prochain Festival d'Avignon. Il a trente-deux ans, est francophone, mais le spectacle, bien sûr, sera donné en espagnol, avec José Maria Rodero dans le rôle d'Estrella, le poète aveugle.***

Jean Vilar a créé *Lumières de Bohême*, en 1963, à Chaillot. Depuis, la pièce n'a pas été montée en France, parce que le langage de Valle Inclan est complexe, difficile à adapter. Parce que la distribution comporte une quarantaine de personnages, dont Valle Inclan détaille minutieusement les comportements, les accents. Parce que chaque séquence – il y en a quinze – entraîne un changement de lieu et de décor...

Lumières de Bohême raconte l'histoire de Maximo Estrella, poète aveugle, surnommé « Mauvaise Etoile » et de son compagnon, don Latino. Ils errent dans la grand-ville, rencontrent le petit peuple de la misère et de la nuit, prostituées, voyous, usuriers, ivrognes, policiers... Et une mère qui porte dans ses bras son enfant abattu. Un prisonnier politique, des ministres, des bourgeois haïssables... L'errance ne peut aboutir qu'au cimetière. Le poète meurt, et sur sa tombe viennent pérorer deux écrivains à la mode, tandis qu'on apprend le suicide de sa femme et de sa fille.

La pièce, dit Lluis Pasqual, est très peu jouée en Espagne, comme l'ensemble du théâtre de Valle Inclan d'ailleurs, et nous n'avons pas de références. Mais l'écriture est superbe : un va-et-vient entre la poésie la plus raffinée et une sublimation du langage des bas-fonds. Je pense toujours à Genet, le seul, je crois, qui pourrait traduire.

Valle Inclan nous tend un miroir convexe, ou concave, qui en tout cas donne un reflet déformé de ce que nous appelons la réalité. On dit chez nous que l'Espagne est une déformation grotesque de la culture européenne. L'art espagnol n'a jamais été réaliste, comme a pu l'être, par exemple, la peinture flamande dans la poésie du quotidien, chez Vermeer ou même Rembrandt. Pour nous, la grande époque est le Siècle d'or, un art baroque, une tranposition torturée, loin du baroque italien et de ses grâces sensuelles. Dans cette tradition, dans ce besoin de transformer, de transgresser les formes, je ressens l'expression d'une solitude terrible. L'artiste est seul. Nous avons des génies, mais pas d'écoles. Des grands chanteurs, pas d'orchestres. Les œuvres restent sans descendance. L'isolement de l'artiste développe une folie sombre ou apocalyptique. Les visions du Greco ou de Goya.



Valle Inclan, caricature de Picasso

Valle Inclan fait dire à Max Estrella, le poète aveugle, que Goya a inventé *l'esperpento*, cette distorsion du réel, qui pourrait faire penser à l'expressionnisme... Mais je déteste ce mot. En tout cas, ce serait un expressionnisme purement espagnol, ni allemand ni russe. Et il faut le transmettre sur scène.

Lumières de Bohême raconte notre histoire, sans didactisme bien sûr, et aussi celle de notre théâtre. Chaque scène est d'un style différent, et même à l'intérieur des scènes il y a confrontation de styles, il y a la force naïve de la Zarzuela, la passion débordante du mélodrame et l'ironie, contrepoint d'un nihilisme acide qui n'appartient pas seulement à Valle Inclan, qui vient de ce temps où l'Espagne a perdu ses possessions américaines, et a continué à vivre sur un héritage qui n'existe plus. Notre grand théâtre du dix-septième au vingtième siècle est complètement échevelé. Eduardo de Filippo ou *Hernani*, à côté, c'est tiède. On dit que les Espagnols pleurent parce qu'ils aiment pleurer même quand ils chantent, et Valle Inclan a repris à son compte une phrase fameuse : « *J'ai mal à l'Espagne.* » Ses personnages, même les plus sordides, il les aime.

Valle Inclan s'est projeté dans ce personnage du poète aveugle et dans son compagnon don Latino. Il ne s'agit pas d'un couple contradictoire à la manière de don Quichotte et Sancho Pança. Ensemble ils représentent l'honnêteté de l'artiste envers son propre monde et sa difficulté à s'intégrer à la vie. Valle Inclan a cultivé sa position de poète maudit, de marginal. Il inventait sa vie, il vivait dans une sorte de génial mensonge, qui était sa réalité. Son itinéraire, comme celui de Maximo, rappelle le parcours du roi Léar ou de Hamlet. Des gens qui errent aux frontières de la raison. Quand ils franchissent cette frontière, quand ils prennent pied dans le réel, ils ne le supportent pas. Ils ne survivent pas. « *Je suis la douleur d'un cauchemar* », dit Maximo. Et aussi : « *Les yeux disent toujours des mensonges.* »

COLETTE GODARD.

LLUIS PASQUAL, AUTOPORTRAIT

Le savoir-faire de l'artisan

« Je suis né il y a trente-deux ans dans une petite ville catalane. Mon père était boulanger. Dans cette ville de soixante mille habitants, il y a une tradition de théâtre amateur. On allait au spectacle chaque semaine, et le samedi à la Zarzuela, une sorte d'opérette, mais avec des thèmes et des personnages populaires. Les critiques marxistes orthodoxes la méprisent parce qu'elle montre seulement la joie de vivre des pauvres gens. Mais c'est plus que ça, il y a cette gaieté vitale... Je me souviens de ce que je ressentais, une telle exaltation. C'est sans doute pourquoi je suis allé vers le théâtre. Mais ma sœur, qui a mené la même existence, est devenue médecin.

Enfin, à quatorze ans, j'ai fait partie d'une troupe indépendante qui se consacrait à ce que nous appelions ingénument le théâtre moderne. On répétait quatre mois et on jouait trois fois quand on jouait. Il fallait passer les obstacles de la censure pour le texte et la mise en scène. Je suis entré à l'université de Barcelone, j'ai suivi des études de philosophie, mais ça n'a pas d'importance...

Je donnais des cours de respiration et je continuais à jouer, très mal il faut bien le dire. On m'a demandé de monter un spectacle pour les élèves de troisième année. J'ai écrit une pièce sur la grande révolte populaire de 1909, *la Semaine tragique*. Naturellement, le texte a été interdit, mais est arrivée une chance surréaliste. Le ministre a changé, et avant de partir, pour se venger sans doute, il a accordé son autorisation à tous les manuscrits qui étaient dans son bureau.

Nous avions loué une salle pour trois jours, nous avons joué sept mois. Le spectacle s'inspirait d'Ariane Mnouchkine, de *1793*. A l'époque, chez nous, c'était audacieux. C'était très pauvre aussi. Nous n'avions aucune subvention, les gens venaient de partout. On connaît au théâtre des moments rares où l'intuition vous guide, vous fait rejoindre les besoins d'un public. Deux fois ça m'est arrivé avec ce spectacle, et avec *Comme il vous plaira*, qui se donne depuis le mois de septembre à Barcelone.

Après *la Semaine tragique*, je suis parti au service militaire. A mon retour, nous avons fondé une compagnie stable, le Théâtre Lliure, avec une salle de trois cents places, un atelier de décor et toujours pas d'argent. La deuxième année, nous avons reçu une subvention, petite, mais qui était la plus importante d'Espagne. J'écrivais, moins par vocation que par peur de ne pas savoir exprimer les idées d'un autre. Et puis j'ai mis en scène *Léonce et Lena* ; j'aurai pu avoir écrit la pièce, je l'ai montée en vingt-cinq jours, facilement, comme si quelqu'un me dictait la façon de faire. Il y a eu après cela *les Trois Sœurs*, *le Balcon*, et Nuria Espert m'a demandé de la mettre en scène dans *Phèdre*. Un choc, pour moi qui avait vingt-quatre ans ! Ensuite, nous avons fait ensemble *Médée*, puis j'ai monté un Calderon à Madrid et deux opéras : *Falstaff*, *Samson et Dalila*, avec Placido Domingo. Six jours seulement de répétitions, et un succès incroyable.

J'ai appris que la mise en scène est quelque chose d'artisanal. Je suis comme mon père qui fabriquait du pain. C'est une façon de vivre en même temps qu'un métier, un savoir-faire. J'avais besoin d'apprendre et je suis allé en Pologne. Mais, finalement, le théâtre polonais est très loin de nous. J'avais besoin d'un maître comme il y en avait pendant la Renaissance. Je ne pouvais le trouver qu'en Italie. Je l'ai trouvé : c'est Georgio Strehler, dont j'ai été assistant quand il a repris *Nost Milan*. J'ai deux maîtres, lui et Peter Brook. Des modèles. J'aime leur travail, mais, au-delà, j'admire leur attitude, leur manière de vivre « dans » le théâtre, d'y laisser des parties d'eux-mêmes. Ça peut paraître malsain, et c'est une question de morale et de politique, au sens large. » – C. G.

Théâtre Ouvert

Théâtre Ouvert commence sa saison 1984-1985 au Jardin d'hiver, samedi 4 février, à 18 h 30, par un débat animé par Robert Abirached, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, qui réunit des auteurs et Jean-Pierre Vincent, administrateur général de la Comédie-Française.

Du 6 au 11 février : « Gros Plan » sur Enzo Corman, avec, à 18 h 30, des lectures de ses pièces et, à 21 heures, un spectacle que jouent Nathalie Nell et Tcheky Karyo : *Tête à Tête*.

Le 11 février, à 15 heures, un débat sera animé par la rédaction de la revue ATAC.

■ **UN NOUVEAU PICASSO POUR ANTIBES. – Peinte par Picasso en 1946, *le Navire et le Centaure*, une huile sur papier de 50 × 65 centimètres, vient d'être acquise pour la somme de 1 million de francs par le château-musée d'Antibes. Le ministre de la culture et le conseil général des Alpes-Maritimes ont participé à 80 %, la ville d'Antibes prenant à sa charge le complément, pour l'acquisition de cette œuvre, qui apparaît comme l'une des plus belles exposées au musée.**

RENCONTRE AVEC RAFAËL ALBERTI

Le temps de la poésie n'est plus

Le 11 février, en prologue aux représentations de *Lumières de Bohême*, un hommage est rendu à Valle Inclan par Nuria Espert et Rafaël Alberti.

Nuria Espert – *les Bonnes*, *Yerma*, *Divines paroles*, dans des mises en scène de Victor Garcia, *Dona Rosita*, dans une mise en scène de Jorge Lavelli – et Rafaël Alberti, poète exilé pendant tout le temps du franquisme – et dont on connaît en France la pièce *Nuit de guerre au musée du Prado*, – diront des poèmes d'auteurs classiques, de Rafaël Alberti lui-même, sur Valle Inclan, qu'il a connu à Rome.

« *Nous avons oublié la plupart des poètes de sa génération*, dit Rafaël Alberti, *mais, lui, il est vivant toujours, même pour les gens beaucoup plus jeunes que moi. Je l'ai connu à Rome. C'était un personnage fantastique, un nain manchot et barbu. Il racontait des histoires incroyables sur la manière dont il avait perdu son bras. Par exemple, dans le désert du Mexique est arrivé un lion. Il a eu si peur qu'il a coupé son bras et l'a jeté au lion et s'est enfui pendant que la bête mangeait... Des choses comme ça. En réalité, il s'est battu – je crois – avec un critique, qui l'aimait beaucoup pourtant, qui lui a asséné un coup de canne et lui a cassé le bras. Les boutons de manchettes se sont incrustés dans la plaie, la gangrène s'est déclarée...*

» *Valle Inclan était très pauvre et, un jour, il a menacé de s'installer avec sa famille pour mendier sur la place publique. Il était capable de le faire. Pour s'en débarrasser, on l'a nommé directeur de la Galerie des beaux-arts à Rome. Il m'emmenait, nous nous promenions dans la ville, il me la racontait ; naturellement, il l'inventait et c'était passionnant. Beaucoup d'écrivains sont entrés dans le musée de la littérature. Pas lui.*

» *Je suis revenu après trente-neuf ans d'exil, mes œuvres étaient interdites. On m'a demandé de revenir comme député communiste. Après trente-neuf ans, je ne pouvais pas refuser. J'ai fait campagne en Andalousie, mon pays, avec des poèmes, des chansons de circonstance. Le succès a été extraordinaire. J'avais écrit une chanson à la Vierge : « Laissez-moi laver les pleurs de l'angoisse... » En Adalousie, on ne peut pas organiser un congrès du parti pendant la semaine sainte, parce que tout le monde, y compris les responsables du parti, participe aux processions...*

» *J'ai quatre-vingt-un ans. Ma génération a été celle des mouvements d'idées, des guerres, des révolutions. Nous étions politisés et notre littérature aussi. Aujourd'hui, c'est différent. La littérature n'est plus ni engagée ni vraiment nationale. Les jeunes gens commencent à se pencher sur nos œuvres, sur ce que nous avons représenté. Aragon, Eluard, Neruda... La plupart des hommes de mon époque ont disparu. Ils ont été fusillés, ils ont passé des années en prison, en exil. Ils ont disparu, ils sont morts.*

» *L'époque présente vit des situations convulsives. Les drames se passent dans la rue, et les médias nous en font le récit quotidien. Notre époque est adaptée au roman, le roman raconte, la poésie chante. Les romanciers américains sont venus en Espagne, ont été publiés, à Barcelone surtout, même pendant le franquisme. Ils sont venus avec leurs histoires de grands espaces nouveaux... La compétition n'est pas facile. Mais notre langue a un grand avenir, il y a trois cent quarante millions de personnes qui la parlent.* » – C. G.

LES DEUX FONT LA PAIRE

Roger Pierre et Jean-Marc Thibault au Théâtre Antoine

Le tandem Roger Pierre et Jean-Marc Thibault se reforme comme pour une finale de feu d'artifice : à partir du 18 février, au Théâtre Antoine, à l'âge de soixante ans et après huit années de séparation, les deux comiques, véritables hommes-orchestres du spectacle, feront leurs adieux en présentant quelques-uns des sketches écrits en vingt-huit ans de collaboration.

Tout a commencé au lendemain de la guerre. Jean-Marc Thibault, jeune comédien, chantait des tangos et des valses tous les week-ends dans un orchestre-musette de Nogent. Roger Pierre était démarcheur chez un publiciste. La première publicité (sur un cirage) imaginée par Roger Pierre est lue par Jean-Marc Thibault. Dès lors, les deux hommes ne vont plus se quitter. Le tandem se produit au Tabou et au Caveau de la Terreur. A la même affiche, il y a Léo Ferré, Francis Lemarque, Yves Robert, qui lit des poèmes, et les musiciens sont les deux frères de Boris Vian. Roger Pierre et Jean-Marc Thibault interprètent *Dans les fossés de Vincennes*, une chanson de Montéhus transformée en sketch, et toute une série de pastiches, d'« *à la manière de...* »

Influencés d'abord par la mode existentialiste de Saint-Germain-des-Prés, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault vont vite élargir leur répertoire en changeant de rive et en jouant à l'Amiral, au Moulin-Rouge et au Liberty's. Ils ne se serviront jamais de l'actualité politique. Mais, à travers sketches, chansons et mimes, ils développeront à merveille une satire sur des faits de société, la mode, la publicité, la délinquance.

Viendront au début des années 50 les tournées dans les coins de France « *où*, dit Roger Pierre, *les comiques régionaux parlant patois amusaient cent fois plus le public que nous. Un récital comique, c'est une chose musicale. Si les rires ne tombent pas à tel ou à tel moment, rien ne va plus. Jean-Marc et moi avons souffert terriblement au cours de ces tournées. Nous n'étions pas sûr parfois que les spectateurs comprenaient le français. Certains disaient :* « Bon Dieu ! C'est ça les Parisiens ? » *Mais nous étions deux et nous pouvions donc rire de nos malheurs.* »

Le cinéma donnera l'occasion à Roger Pierre d'écrire des scénarios et à Jean-Marc Thibault de réaliser trois films avec le tandem pour vedette : *La vie est belle*, *Vivent les vacances*, *Un cheval pour deux*. « *Nos films, basés sur une succession de gags, coûtaient cher. Nous avons dû tourner dans les films des autres et nous n'avons pas eu la main heureuse dans les choix.* »

Les aventures télé-historiques des « *maudits rois fainéants* » et des « *z'heureux rois z'Henri* » vont être ensuite des énormes pastiches qui passionnent la France entière entre 1972 et 1975 : le jour de la diffusion, les restaurants voient baisser leur recette et la Fédération française de football déconseille aux clubs d'organiser des nocturnes ce soir-là. Dans une multiplicité de petits faits, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault trouvent des raisons de faire rire dans une histoire de France où les meurtres et les empoisonnements s'enchaînent à une vitesse infernale. A la fin de cette grande bouffonnerie télévisée, le tandem se sépare pour cause d'usure et faute de conserver les mêmes goûts.

Au théâtre Antoine, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault répètent tous les jours, « *pas longtemps, à peine trois heures, mais intensément* ». Les huit dernières années, ils se sont peu vus. Roger Pierre jouait au théâtre et au cinéma ; Jean-Marc Thibault tournait dans des téléfilms. Etre de nouveau ensemble est un plaisir qu'ils dégustent aujourd'hui avec volupté. Mais ils n'ont pas envie de construire un spectacle à partir de zéro, d'écrire des choses nouvelles : « *Ce n'est plus de notre âge*, dit Jean-Marc Thibault. *Le music-hall, c'est une affaire de jeunes. De temps en temps, on peut aller voir des rétrospectives : la nôtre ou celle de Montand. Mais nous ne sommes plus dans la vie active du rire. D'une certaine manière, nous appartenons au musée.* »

Pourtant, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault savent que certains de leurs sketches ont une résonance moderne. Leur spectacle, ils le divisent en trois parties : les sketches « classiques » d'abord (« Cyrano à la manière de... », « Dans les fossés de Vincennes »), les sketches anciens (« La guerre en dentelle », « L'idole et le musicien », « Nord-Sud ») et ceux plus récents, c'est-à-dire... entre 1960 et 1975 (« Le télévisiteur du soir », « La leçon de danse »). Roger Pierre et Jean-Marc Thibault n'ont pas fixé le nombre de leurs représentations. Ils se laissent un peu pousser par la joie de leurs retrouvailles.

CLAUDE FLÉOUTER.

...tout faire

ALAIN WOODROW

L'Église et les médias

MAISON DE VERRE OU RIDEAU DE FUMÉE ?

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DÉSIRÉ - Edouard II (236-00-02), sam. 18 h 30 et 21 h 30 ; dim. 15 h.

BIOGRAPHIE : UN JEU - Fondation de l'Allemagne (589-53-93), sam., dim. (20 h 30).

LE CELERI JAUNE - Tintamarre (887-33-82), sam. 22 h 30.

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN - Cité internationale, grande salle (589-38-69), sam. 20 h 30.

LE MESSAGER BOITEUX - Malakoff, Théâtre 71 (655-43-40), sam. à 20 h 30.

TERRE ÉTRANGÈRE - Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), sam. 20 h ; dim. 17 h.

ALE EL COMEDIANTS - Créteil, Maison des Arts (899-94-50), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

BONJOUR PHILIPPINES - Bezons, CAC (982-28-88), sam. 21 h.

EST-IL BON, EST-IL MÉCHANT - Comédie-Française (296-10-20), sam., dim. 20 h 30.

SOUVENIRS DE SALMA-CC - XVIIe (227-68-81), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50) sam. 19 h 30 : l'Enlèvement au sérail.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 14 h : la Critique de l'école des femmes – l'Ecole des femmes.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer : sam. 15 h : Il était une fois et il n'est plus... (Spectacle pour enfants).

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Bons offices.

TEP (364-80-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h (dern.) : l'Oiseau vert.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : sam., dim. 16 h : Lacan psychanalyse II ; 19 h : les arts martiaux ; sam., dim. 15 h : Les images racontent, les auteurs vous rencontrent ; 18 h : W. Ruttmann : « Berlin Sinfonie einer Grosstadt » ; Théâtre-Danse : 20 h 30 ; le dim. 16 h : le babil des classes dangereuses.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra : sam. 19 h 30 : La Khovanstchina ; Concerts : dim. 18 h Orchestre Colonne ; D.-R. Davies ; B. Rigutto (Wagner : le Vaisseau fantôme ; Schumann concerto pour piano en la mineur ; Stravinski ; Petrouchka).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), les 3, 4 à 18 h 30 : Esther Lamandier.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34). Relâche.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam., 22 h 30 ; dim. 15 h : le Voyage à Berlin.

ALIS (357-42-14) (Sam., Dim.), 20 h : Grand Magasin.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30) Sam. , 20 h 30, dim. 17 h : le Livre des délectations et du plaisir partagé.

ANTOINE (208-77-71) Sam., Dim . 18 h 30 : Hamlet ; sam. 21 h, dim. 15 h et 21 h : Rufus.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam., 18 h 45 et 22 h : Oncle Vania ; dim., 15 h : le Cœur innombrable.

ATELIER (606-49-24), sam., 17 h 30, dim. 15 h : la Bagarre.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, sam. 17 h 30 : Bérénice ; sam. 21 h : Phèdre ; salle Ch.-Bérard, sam., 20 h 30 : le Passeport.

ATHLÉTIC (624-03-83), sam. 21 h : les Chaussures de Madame Gilles.

BASTILLE (357-42-14) (Sam.), 20 h : Dis Joe.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam. 15 h. 20 h 30 : Hamlet.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam., 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Ferdaous... une voix en enfer.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Albatros ; Théâtre du Soleil (374-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : Henry IV.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, sam., 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, sam., 20 h 30 : la Mère confidente.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam., 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h : Roubaud, poèmes.

EPICERIE (329-46-78), sam., 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Pendule.

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam., 22 h 30 : Actrices.

ESSAION (278-46-42), sam., I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40), sam., 22 h : Batailles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam., 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam., 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN D'HIVER (262-59-49), sam., 21 h : Tête-à-têtes.

LA BRUYERE (874-76-99), sam., 21 h., dim. 15 h : William Ier.

LE RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), sam., 22 h : En suivant en Noce.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), sam., 20 h 45 : Prométhée enchaîné.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam., I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski (dern.) ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 18 h 30 Recatoupiln (der.) ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moysheie, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Labiche de poche ; mat. dim. 17 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09), sam., dim., 15 h : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53), sam., 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), sam., 22 h, dim., 16 h 30 : Poivre de Cayenne.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41), sam., 20 h 30, dim., 14 h Autant en emporte le vent ; salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim., 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), sam., 21 h, dim., 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.

MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dinera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam., 20 h 30, dim., 15 h et 18 h 30 : Banco.

MOGADOR (285-45-30), sam., 16 h 30 et 21 h, dim., 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; dim., 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam., 17 h, dim., 15 h 30 : Tchin tchin. – Petite salle, sam., 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop ; dim., 17 h : Chant du cygne.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 22 h, dim. 14 h 30 : Sarah ; sam. 19 h 30, dim. 17 h : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-78), sam., 20 h 30, dim., 16 h : Patience... Patience dans l'azur.

PLAISANCE (320-00-06), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : le coup de Grisou.

POCHE (548-92-97), sam., 20 h 30 : le Pharson.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam., 17 h, dim., 15 h : K 2.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam., 20 h 30 : la Différence de nos cieux.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. et dim. 15 h : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam., 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 19 h et 21 h 30 : Agnès.

STUDIO FORTUNE, 21 h : Dans un siècle ou deux.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. Sam., 20 h 30, dim. 15 h : le Horla ; dim., 17 h : l'Ecume des jours. – II. Sam., 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), , sam., 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc ; sam., 16 h 45 : Y'en a marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam., 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam., 20 h : Un milieu sous la mère ; 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

TH. DE LA MER (589-70-22), sam., 21 h, dim., 16 h : l'Etau.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), sam., 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
> **« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
> **281-26-20 +**
> (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 4 - dimanche 5 février

TH. PRÉSENT (203-02-55), sam., 20 h 30, dim., 17 h : Vers Damas.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), dim., 18 h 30, sam., 20 h 30, dim., 15 h : Savannah Bay.

TH. 7 (262-80-81), sam., 21 h : la Visite.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam., 21 h : Médée.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), sam., 21 h : Tailleur pour dames.

TOURTOUR (887-82-48), sam., 21 h 45, dim. 17 h : les Elles et les Eux : sam., 20 h 30 : le Prince éternel (dern.).

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam., 21 h, dim. 15 h : Jamais deux... sans toi.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam., 20 h 30 : Quelque estaminet (der.) ; 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam., 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les concerts

SAMEDI 4

Centre Mandapa, 20 h 30 : V. Patrio-Kerovpyan (musique arménienne).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Jacquinot (Liszt, Schumann, Brahms...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : M.-H. Haguel, B. Charbonnier, N. Rouille, X. Caubepe (Moulinie, Dunant de la Bergerie, Vallet...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : F. Chaffiaud (Mozart, Schumann).

La Forge, 20 h 30 : A. Ebi (Scarlatti, Beethoven, Chopin...).

DIMANCHE 5

Eglise Saint-Merri 16 h : B. Meyer (Mozart, Bach...).

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : Y.-P. Tortelier (Gershwin) ; 20 h 30 : P. Domingo, P. Wise.

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h 30 : D. De Rooij (Buxtehude, Gibbons, Sweelinck...).

Lucernaire, 19 h 30 : Musique électro-acoustique.

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Trio à cordes de Paris, (Bach, Mozart).

Salle Cortot, 17 h : S. Ducrot, G. Meunier, V. Jourdan, I. Puig, I. Grandet, A.-L. Nathan, Ch. Boulier, Th. Girard, D. Fernand-Teulet, V. Poltz (Bartok, Brahms, Kresler...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble vocal Sotto Voce (Mozart, Buxtehude, Telemann...).

Salle A.-Marchal, 20 h 45 : J.-N. Catrice, R. Onofrio.

Eglise des Billettes, 10 h : M. Leclerc, (Brahms, Lublin, C.P.E., Bach...). 17 h : Ph. Aiche, M. Maurer (Mozart, Bach, Chopin...).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : Orchestre symphonique du Val-de-Marne, dir. : B. Mayan (Haydn, Albinoni, Corelli).

Théâtre La Bruyère, 11 h : Ensemble La Bruyère (Vivaldi, Rossini, Ibert...).

La Forge, 20 h 30 : J. Frisch, R. Troman (Mancini, Fontana, Van Eyck...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 4 FÉVRIER

15 h, Hommage à Martha Graham : Dancer's world, de P. Glushanok ; Appalachian Spring, de P. Glushanok ; Night Journey, de A. Hammid ; cinéma japonais : 17 h, Une auberge à Tokyo, de Y. Ozu ; Kakita Akanishi, de M. Itami ; 21 h, Venise au cinéma : Identification d'une femme, de M. Antonioni.

DIMANCHE 5 FÉVRIER

15 h, la Tragédie de la mine, de G. W. Pabst ; cinéma japonais : 17 h, le Fils unique, de Y. Ozu ; 19 h, l'Elégie de Naniwa, de K. Mizoguchi ; 21 h, Venise au cinéma : Mort à Venise, de L. Visconti.

BEAUBOURG (278-35-37)

SAMEDI 4 FÉVRIER

15 h, Nosferatu le vampire, de F.-W. Murnau ; 17 h, Geneviève, de H. Cornelius ; 19 h, le Voyage d'Amélie, de D. Duval ; Whisky à gogo, de A. Mackendrick.

DIMANCHE 5 FÉVRIER

15 h, la Proie du vent, de R. Clair ; 17 h, la Fin de Hitler, de G. W. Pabst ; 19 h, Vincent mit l'âne dans un pré (...et s'en vint dans l'autre), de P. Zucca ; 21 h, Train de luxe, de H. Hawks.

Les exclusivités

ADAM ET EVE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC. Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

A NOS AMOURS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59 : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CANICULE (Fr.) (*), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

CHRISTINE (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES DENTS DE LA MER Nº 3 (A., v.o.) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; St-Lambert, 15e (532-91-68)

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FOIRE DES TENEBRES (A., *, v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC–Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Lumières, 9e (236-49-07).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) H. Sp.

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). – (V.f.) : Gaité Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 11e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

BRAINSTORM, film américain de Douglas Trumbull (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Image, 18e (522-47-94).

CONCILE D'AMOUR, film allemand de Werner Schroeter (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JACQUES MESRINE, film français de Hervé Palud, 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA QUATRIÈME DIMENSION, film américain de John Landis (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-43-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TO BE OR NOT TO BE, film américain de Alan Johnson (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Bienvenue, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.F. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; V.O. : Marignan Concorde Pathé, 8e (359-92-82) ; V.F. : Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE JOUR D'APRÈS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LOUISIANE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEGAVIXIENS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

MI-FIGUE, MI-RAISIN (You., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-42-34).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (325-58-00) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (700-21-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00).

P'TIT CON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76 ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bergère, 9e (770-77-58).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Élysées, 8e (259-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN TRAIN S'EST ARRÊTÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

PARIS EN VISITES

LUNDI 6 FÉVRIER

« Quartier de Saint-Étienne-du-Mont », 15 h, façade de l'église.

Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Arts et curiosités de Paris).

« La Franc-Maçonnerie », 15 h, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Palais de Justice, la Conciergerie, la Sainte-Chapelle », 15 h, métro Cité, Mme Hauller.

« La Sorbonne », 15 h, église de la Sorbonne (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MARDI 7 FÉVRIER

« Coulisses de l'Opéra », 13 h, vestibule, Mme Hulot.

« Ateliers des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Dubesme.

« Exposition Trémois à la Monnaie de Paris », 15 h, 11, quai de Conti, Mme Hulot.

« Bibliothèque nationale », 15 h, 58, rue de Richelieu, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les enfants du passé », 15 h 30, 2, place du Palais-Royal (Approche de l'art).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Maison de Balzac », 15 h, 47, rue Raynouard (Paris et son histoire).

« Vieux Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

LUNDI 6 FÉVRIER

14 h 45, Académie des sciences morales et politiques, Ph. Schuwer : « L'édition de demain sera-t-elle programmée ? ».

17 h, 4, rue de Chevreuse, R. Mesa : « L'Espagne et l'Europe » (CERI).

18 h, 101, boulevard Raspail, G. Balandier : « Transgression et dérision » (Maison des cultures du monde).

18 h 15, Musée national des monuments français, A. Erlande-Brandeburg : « L'architecture de la France du Nord à la fin du XIIIe et au XIVe siècle ».

19 h, 62, rue Madame, « Égypte : le Moyen Empire et le début du Nouvel Empire » (Arcus).

19 h 30, 184, boulevard Saint-Germain, S. Bensabat : « Le stress » (DHDO).

MARDI 7 FÉVRIER

14 h 30, 62, rue Madame, « Rome : une civilisation des loisirs » et 19 h, « La création du monde selon les anciens égyptiens » (Arcus).

15 h, 78, boulevard Raspail, E. Laffont, B. Casadesus, P. Soufflet : « Académie populaire des arts : Histoire générale de l'art ».

19 h 30, 1, rue Victor-Cousin, Bachelard, G. Guéron : « Nécessité de l'établissement d'un plan de conduite de vie ».

17 h 30, 3, rue de Lisbonne, mairie du 8e, L. Leprince-Ringuet : « La science a-t-elle apporté à l'homme le bonheur et peut-elle le lui assurer ? » (S. Historique et Archéologique) (Entrée libre).

18 h 30, 47-bis, avenue Bosquet, « Angel Rama et la critique littéraire » (Centre culturel du Mexique).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 4 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Monsieur le Président.
D'après le roman de Miguel Angel Asturias, adaptation A. Camp et H. Carrillo, réalisation M. O. Gomez, avec M. Anclair, R. Miravalles, B. Garcin...
Une déception, cette adaptation d'un des plus grands romans latino-américains qui décrit avec férocité la dictature sanglante et dérisoire d'Estrada Cabrera. On ne retrouve ni la dimension fantastique et surréaliste du roman, ni le tellurisme, ni la syntaxe disloquée. Une adaptation à plat.

22 h 5 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction : les médicaments.
Emission de Michel Polac.
Avec MM. Marcel Legrain, président d'AMM (commission d'autorisation de mise sur le marché), René Teulade, président de la Fédération de la Mutualité française, Marie-Claude Tesson, directrice du Quotidien du médecin, Franck Sérusclat, sénateur (PS) du Rhône, notre collaboratrice Claire Brisset et des pharmaciens, médecins et consommateurs.

0 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Spécial Michel Sardou. Avec Alain Turban, Fabienne Thibault, Marina Vlady, Roger Pierre et J.-M. Thibault, G. et E. Depardieu...

22 h 5 Les enfants du rock : I love Quincy.
Magazine de E. Lipmann et R. Nador.
Quincy Jones est l'un des maîtres d'œuvre de l'ombre depuis quatre générations ; il assure avec son équipe un formidable travail d'arrangement dans les studios ; artiste du son et de la console, trompettiste de jazz, il a joué pour Lionel Hampton. Une émission intelligente.

23 h 5 Cyclisme : Les Six Jours de Paris.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Puissance, amour, haine... l'histoire d'une riche famille américaine. Le feuilleton qui a détrôné « Dallas » dans pas mal de pays est rediffusé sur la chaîne nationale après être passé dans les régions.

21 h 20 Jeu : Plus menteur que moi tu gagnes...
De P. Sabbagh.
Un divertissement basé sur le... mensonge ! Quatre personnages connus – Robert Manuel, Anne-Marie Carrière, Marcel Jullian, Jean le Poulain – sont mis en compétition par équipe de deux. Les questions, choisies par Pierre Sabbagh, sont posées par Jean Amadou.

22 h Journal.

22 h 20 La vie de château.
Emission de J.-C. Brialy.
Le comédien reçoit chez lui quelques amis : Pierre Desproges, Bernadette Laffont, Marina Vlady.

22 h 50 Musiclub.
Une émission spéciale d'une heure, qui retrace la vie du grand violoniste Jacques Thibaud, à l'occasion du trentième anniversaire de sa disparition. Avec la participation de J.-L. Barrault, G. Boutillon, A. Ciccolini, Y. Mehukin, G. Guétary.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35 : Carrefour de l'outre-mer, 18 h : Troisième rang de face (l'actualité culturelle), 18 h 30 : Autour de... février 1934, 18 h 55 : Dessin animé (Gil et Julie), 19 h : Info nationale, 19 h 15 : Info régionales, 19 h 35, Clip-Clap, 19 h 50 : Le Tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

20 h La marquise des Arcis, de C. Sternheim, d'après Diderot ; avec S. Artel, D. Manuel, R. Varte.

22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (festival de Berlin 1983) : Concertos pour piano et orchestre n° 3, n° 5, Symphonie n° 1 en ut majeur de Beethoven, par l'Orchestre philarmonique de Berlin, dir. D. Russell-Davies, sol. A. Brendel, piano.

22 h 30 Fréquence de nuit : cycle Quatuor de Budapest (1926-1967).

Dimanche 5 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h Emission islamique.

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 La source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 20 Le jour du Seigneur.

11 h Messe : célébrée avec la paroisse Sainte-Thérèse de Rueil-Malmaison.

12 h Télé-foot 1.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Starsky et Hutch.

14 h 20 Hip-hop.
Le rap, le smug, le scratch, les dernières danses pour être « in » par Sidney.

14 h 35 Champions.
Variétés et divertissements.

17 h 30 Les animaux du monde.
Pas si manchots (les pingouins).

18 h Frank, chasseur de fauves.

19 h Magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Au sommaire : le clan des Arméniens ; le grand témoin sera Marek Halter ; la télévision des autres, celle de Hollande.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Joséphe.
Film français de C. Frank (1981) avec Miou-Miou, C. Brasseur, B. Cremer, C. Allégret, P. Vernier.
Un couple de comédiens rivés aux « petits rôles », se sépare. La jeune femme trouve la sécurité auprès d'un autre homme, mais l'amour est lent à mourir. Christopher Frank a réalisé, lui-même, l'adaptation d'un de ses romans. Il a su peindre, juste, un milieu où règne l'instabilité professionnelle, les crises passionnelles et la difficulté d'être acteur. Bien joué.

22 h 25 Sports dimanche.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Récré A 2 : Candy.
A partir d'aujourd'hui, Antenne 2 ouvrira l'antenne aux jeunes chaque dimanche matin.

10 h Cheval 2-3.
Magazine du cheval.

10 h 30 Gym Tonic.

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30 : Série : Magnum ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16 h 05 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.

17 h 10 Série : Papa poule.
Feuilleton sur un père débordé par ses enfants.

18 h Dimanche magazine.
Emission de M. Thoulouze.
Au sommaire : Au Brésil, le ghetto des lépreux ; les Cambodgiens : survivre malgré tout (un reportage sur les réfugiés cambodgiens installés en Bretagne) ; la mode : l'été sous le signe de l'Afrique.

18 h 55 Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Finale, en direct de Monte-Carlo.
Du 21 janvier au 5 février – jour de la grande finale, – se déroulent pour la neuvième fois les épreuves de la coupe des champions des chiffres et des lettres qui opposent les meilleurs joueurs de l'année 1983.

22 h 5 Cyclisme : les Six Jours de Paris.

23 h Magazine : Désirs des arts.
De P. Daix, réal. P. Collin. – Après Hiroshima... Francis Bacon.
A l'occasion de l'exposition à la galerie Maeght, Bacon a accepté exceptionnellement de parler de sa peinture, du réalisme, du climat de guerre qui l'entoure depuis son enfance (il est irlandais). Un aperçu de ses œuvres.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

10 h Images de Tunisie.

10 h 30 Mosaïque.
Un reportage sur l'exposition de Beaubourg « Les enfants de l'immigration ». Plus les rubriques habituelles.

12 h La vie en tête.
Emission de la Fédération nationale mutuelle des travailleurs.

16 h 35 Spectacle 3 : La Cuisine.
D'A. Wesker, adapt. P. Léotard et K. Gore, enregistré au théâtre D.-Sorano à Toulouse, mise en scène M. Sarrazin, avec J. Favarel.
Une journée dans les sous-sols d'un grand restaurant. Avec les « coups de feu », les querelles, les susceptibilités, la promiscuité ; une extraordinaire peinture des rapports d'autorité et de soumission. Féroce et drôle.

18 h 20 Emissions pour la jeunesse.

19 h 40 RFO Hebdo.

20 h Série : Fraggle Rock.

20 h 35 Un pays, une musique ou la mémoire des pays francophones : Haïti.
Une série de Cl. Fléouter.
La misère et la magie, le goût des couleurs et de la mort, les boat people, la dictature, le carnaval : Haïti, le premier volet d'une nouvelle série de Claude Fléouter sur la musique. Regard impressionniste qui saisit les gestes de la vie quotidienne, les petits riens pour rendre l'âme d'un peuple et de sa musique.

21 h 25 Aspect du court-métrage français.
La voix du large, *de F. Porcile ;* Automne 18, *de A. Gazal ;* Rendez-vous avec L., *de G. Burfin ;* Décors, *de N. Simsolo ;* le Temps souterrain, *de A. David.*

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle « film noir ») : The Earl of Chicago
Film américain de R. Thorpe (1940), avec R. Montgomery, E. Arnold, R. Owen, E. Gwenn, N. Valden (v.o. sous-titrée. N.).
Un gangster de Chicago, enrichi dans la distillerie, va en Angleterre recueillir un héritage et devient un lord britannique. Son associé veut se venger de lui. Film rarissime, puisque jamais distribué en France. Œuvre surprenante par son mélange des genres (film noir et comédie de mœurs) et l'interprétation de Robert Montgomery.

23 h 55 Prélude à la nuit :
Toccata de Saint-Saëns par Catherine Joly, piano.

FRANCE-CULTURE

14 h 30 La Comédie-Française présente : « Félicité », de J. Audureau, mise en scène J.-P. Vincent, avec D. Gence, F. Chaumette, C. Samie...

18 h Documentaire : Kathleen Raine ou les royaumes du solitaire, par O. Germain-Thomas.

19 h 10 Le cinéma des cinéastes.

20 h Albatros.

20 h 40 Atelier de création radiophonique : pas de béton, du son.

23 h Rages de la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

17 h Comment l'entendez-vous ? Musiques américaines.

19 h 5 Jazz vivant : le sextette du pianiste Anthony Davis.

20 h 30 Concert : Concerto pour trois claviers et orchestre de Bach, Symphonie n° 7 de Bruckner, par le Berliner Rundfunk Orchester, dir. H. Abendroth, sol. A. Weberstake, E. Rebling, R. Koedler.

22 h 45 Fréquence de nuit : les figurines du livre ; à 23 h, Entre guillemets.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 5 FÉVRIER

– *M. Maurice Couve de Murville,* ancien premier ministre, député RPR de Paris, est l'invité de l'émission « Forum » sur RMC à 12 h 30.

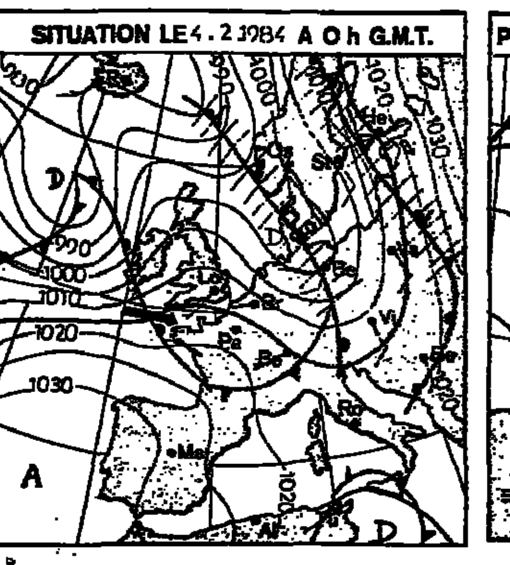
– *M. Raymond Barre,* ancien premier ministre, député apparenté UDF du Rhône, participe au « Grand Jury RTL-*le Monde* » sur RTL à 18 h 15.

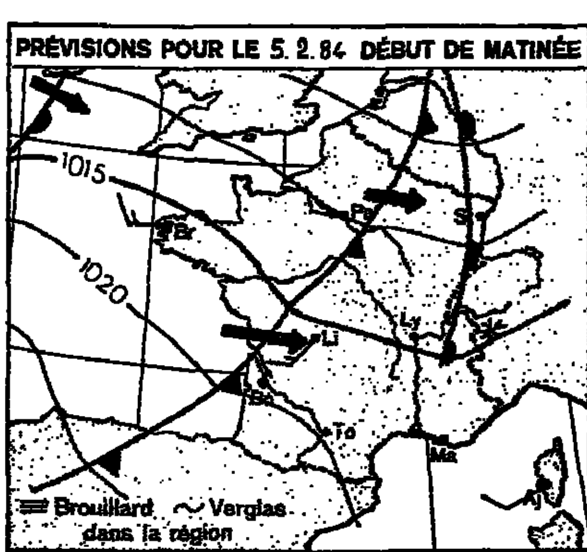
– *M. Itshak Shamir,* premier ministre d'Israël, répond aux questions des journalistes dans l'émission « le Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 6 FÉVRIER

– *M. Georges Fillioud,* secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, est l'invité du journal de 8 heures sur RMC.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 février à 0 heure et le dimanche 5 février à 24 heures.

Dimanche un frond froid traversera la moitié sud-est du pays tandis qu'une nouvelle perturbation abordera la Bretagne en début d'après-midi. Entre ces deux perturbations, on observera une accalmie par effet de dorsale.

Demain les régions du pourtour méditerranéen et les Alpes du Sud bénéficieront d'un temps ensoleillé où mistral et tramontane souffleront. On observera toutefois le soir des averses en Corse, où le ciel deviendra très nuageux. Ailleurs, des Pyrénées aux Alpes et aux régions du Nord-Est, le temps sera gris et humide avec des pluies assez marquées le matin et des chutes de neige à partir de 800 à 1 000 mètres d'altitude. Par contre l'après-midi les pluies cesseront et de belles éclaircies se produiront, à l'exception des Pyrénées et des Alpes, où il y aura toujours des averses de neige. Sur le reste du pays, la journée commencera par de belles éclaircies mais une nouvelle zone nuageuse abordera le Finistère en début d'après-midi puis envahira toute la Bretagne, la Normandie, les Pays de Loire et en soirée tout le quart nord-ouest de la France.

Le temps sera très doux pour la saison. Il fera 7 à 11° au lever du jour du nord au sud, un peu moins toutefois dans le nord-est : 4 à 5°. L'après-midi le thermomètre marquera 13 à 14° dans le Sud-Ouest, 14 à 15° dans le Midi méditerranéen et 9 à 11° ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, était de 1 019,9 millibars soit 764,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 février ; le second le minimum de la nuit du 3 février au 4 février) :

Ajaccio, 15 et 4 degrés ; Biarritz, 12 et 11 ; Bordeaux, 12 et 12 ; Bourges, 9 et 6 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 7 ; Dijon, 7 et 4 ; Grenoble-Saint-M.-H., 10 et 3 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 9 et 4 ; Lille, 10 et 2 ; Lyon, 8 et 5 ; Marseille-Marignane, 11 et 5 ; Nancy, 7 et 1 ; Nantes, 12 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 5 ; Paris-Montsouris, 12 et 6 ; Paris-Orly, 11 et 5 ; Pau, 11 et 10 ; Perpignan, 14 et 14 ; Rennes, 14 et 6 ; Strasbourg, 8 et 2 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 11 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

PRÉVISIONS POUR LE 5 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 5 degrés ; Amsterdam, 8 et 4 ; Athènes, 18 et 8 ; Berlin, 7 et 2 ; Bonn, 6 et 5 ; Bruxelles, 9 et 3 ; Le Caire, 21 et 12 ; Iles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 4 et 2 ; Dakar, 23 et 17 ; Djerba, 11 et 7 ; Genève, 7 et 3 ; Jérusalem, 16 et 6 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 12 et 4 ; Luxembourg, 4 et 1 ; Madrid, 14 et – 1 ; Moscou, – 9 et – 14 ; Nairobi, 27 et 11 ; New-York, 9 et 6 ; Palma-de-Majorque, 15 et 9 ; Rome, 17 et 3 ; Stockholm, 1 et 1 ; Tozeur, 11 et 6 ; Tunis, 15 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

EN BREF

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

LE MOULIN DE LA TOUR. – Un authentique moulin à vent dont les origines remontent au quatorzième siècle a été restauré à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) grâce aux efforts conjugués de la municipalité d'Ivry et de l'association des Amis du moulin. Ses ailes et son toit peuvent tourner. Des visites de ce bâtiment restauré auront lieu les samedis 4 et 18 février, 3 et 17 mars et 7 avril, entre 15 heures et 18 heures.

★ **Renseignements concernant la documentation, les visites par des groupes ou des écoles, les adhésions à l'association auprès de Mme Cordonnier, à la mairie d'Ivry. Tél. : 670-15-71, poste 3158.**

FORMATION

ANIMATEURS DE CENTRES DE LOISIRS. – Le Service technique pour les activités de jeunesse (STAJ) organise des stages d'animateurs et de directeurs de centres de vacances pendant les congés scolaires de février. Chaque région propose des thèmes particuliers : artisanat dans le Nord, audio-visuel en Bretagne et en Normandie, ski de fond en Lorraine, poterie en Aquitaine, montagne d'hiver en Ile-de-France, en Normandie et en Dauphiné.

★ **STAJ, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 208-56-63.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 4 février 1984 :

DEUX DÉCRETS

● Concernant les nominations qui peuvent être prononcées au bénéfice des anciens élèves de l'ENA (troisième concours).

● Portant réorganisation du comité permanent de la sélection des plantes cultivées.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3639

HORIZONTALEMENT

I. N'apprécient pas du tout ce qui est spirituel. – II. Des chutes retentissantes. Note. – III. Possèdent. On y trouvait l'oracle de Dodone. Où il n'y a donc rien à reprendre. – IV. Faire l'innocent. Mis au courant. – V. Peut servir à marquer quand il est rouge. Sa vallée fut le théâtre de grandes batailles. Baie du Japon. – VI. N'attendent pour se glisser qu'un moment d'inattention. Comme un champ, parfois. Fleuve côtier. – VII. Militaire, et pas civil. Un agrément étranger. N'admet pas. – VIII. Se fait parfois dans un tube. N'est pas inutile. Dernier royaume pour un empereur. – IX. Pris par celui qui vient d'être appelé. Dans l'alternative. – X. Qui devrait donc être curé. Qui n'a pas été baptisé. – XI. Incita à la jalousie. Couvertes d'un manteau. – XII. Qui ne brille donc plus. Prouvent qu'on s'est égaré. – XIII. Peuvent courir dans les prés. Sur les dents. N'est pas plus apprécié que l'oignon. – XIV. Fin d'infinitif. Qui n'a donc pas pu être stoppé. Cacha. – XV. Remonte aux rameaux. Un vague sujet. Permet d'ouvrir le dialogue.

VERTICALEMENT

1. On s'endort quand elles s'étendent. – 2. Quand elles sont bonnes, on se tient bien. C'est le coup de barre. – 3. Se font généralement sur le champ. – 4. Possessif. Grecque. Pronom. Note. – 5. Une grosse tranche. Qui ont acquis une certaine sagesse. Refusa de se charger. – 6. Utilisée autrefois pour se mesurer. Un certain nombre. Coule en Italie. – 7. Adverbe. Mœurs. Pour le cochon qui sommeille. Un étranger. – 8. Des foyers qui peuvent être pleins de charmes. Un peu plus, montait à la tête. – 9. Héros américain. Parfois grand sur un plateau. Évoque un dernier coup. – 10. En France. Pronom. Lac d'Amérique. – 11. Descend toujours avant l'arrêt. Qu'on rencontre fréquemment. – 12. Habille des duchesses. Participe. Adverbe. – 13. Qui devrait être remplacé. Article arabe. Faire son trou. – 14. Sur laquelle on peut compter. Quand elle s'affole, on perd le nord. – 15. Est souvent sur la planche. Est toujours un peu pompier. Danse quand il est petit.

Solution du problème n° 3638

Horizontalement

I. Trop-plein. – II. Recueilli. – III. Alu. Ara. – IV. Diligente. – V. Ugine. Sol. – VI. Cistre. Ce. – VII. Tête. PP. – VIII. Ruer. Ions. – IX. IS. Écluse. – X. Centrale. – XI. Assises.

Verticalement

1. Traductrice. – 2. Religieuse. – 3. Oculiste. Na. – 4. Pu. Intérêts. – 5. Péager. CRS. – 6. Lire. Épilai. – 7. Élans. Pouls. – 8. Il. Toc. Nsee (Nées). – 9. Niveleuse.

GUY BROUTY.

Économie

PRIVATISATION

Jaguar à vendre

Les Anglais souhaitent que le fleuron de British Leyland demeure propriété britannique.

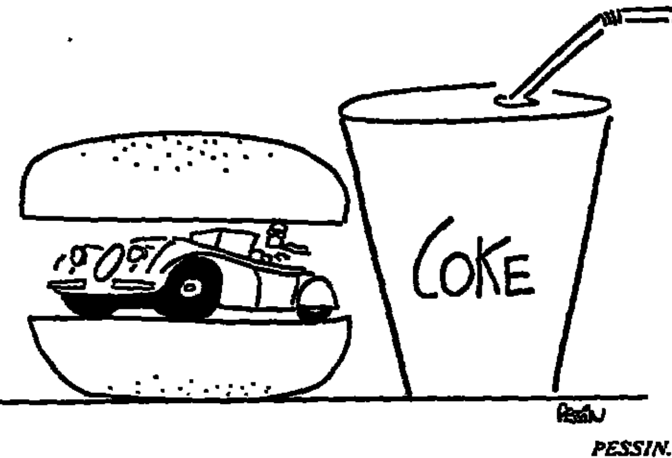
De notre correspondant

Londres. – Shocking... Jaguar pourrait bientôt rugir pour le compte des Américains. Mme Thatcher, dans sa campagne de « *privatisation* » du secteur public, irait-elle jusqu'à céder à des étrangers l'un des fleurons de l'industrie britannique, devenu symbole du savoir-faire et du savoir-vivre anglais ? Il en est fortement question. Après Ford, General Motors est maintenant sur les rangs.

Fiers de la réputation prestigieuse dont jouissent dans le monde entier des voitures qui, avec une rare élégance, marient confort et performances, certains sujets de sa Gracieuse Majesté estiment que Jaguar fait partie du patrimoine national et représente même quelques-unes de ces « valeurs » que le premier ministre se targue de vouloir préserver. Bref, on n'est pas loin de reprocher à Mme Thatcher de n'être pas, sur ce point, fidèle à elle-même. Jusque dans les rangs conservateurs, on fait observer que « dénationalisation » ne doit pas signifier « internationalisation ».

Jaguar est une filiale de British Leyland, entreprise nationalisée qui a beaucoup de mal à sortir du marasme dans lequel elle a été plongée pendant des années. Mais Jaguar se porte très bien. Après avoir échappé à la crise, qui a failli faire disparaître le groupe, et avoir licencié le tiers de ses ouvriers, la société, depuis deux ans, réembauche (elle compte aujourd'hui huit mille cinq cents employés). Elle connaît, de nouveau, un succès considérable, au point de ne pouvoir faire face à la demande. Les exportations, qui absorbent près des deux tiers de la production, ont augmenté de 56 % en 1983 et une Jaguar sur deux a été vendue aux États-Unis. Des investissements importants sont nécessaires pour accroître la production, et c'est, selon le gouvernement, une raison supplémentaire pour faire appel au secteur privé, car British Leyland a d'autres préoccupations : assurer notamment le redressement d'Austin-Rover, qui n'est pas encore certain, malgré le bon accueil réservé par la clientèle aux modèles Mini-Metro et Maestro.

L'« affaire Jaguar » est révélatrice de l'attitude du gouvernement de Mme Thatcher, qui propose aux capitaux privés les éléments les plus séduisants des entreprises nationales après les avoir rendus progressivement indépendants de celles-ci. Le gouvernement a procédé de la sorte en divisant le service des postes et télécommunications pour créer British Telecom. Celle-ci devrait être vendue avant la fin de l'année. Entre-temps, au cours des six prochains mois, le sort de Jaguar aura vraisemblablement été déjà fixé : telle est du moins l'intention du gouvernement qui envisage, dès à présent, la cession de deux autres filiales de British Leyland : Unipart (pièces détachées) et Land Rover.



PESSIN.

A la direction de Jaguar et dans certains milieux politiques conservateurs, si l'on juge souhaitable la privatisation de la marque, on voudrait éviter que celle-ci ne devienne américaine. Des pressions sont exercées sur le gouvernement pour que soit d'abord prise en considération la possibilité de proposer les actions de Jaguar sur le marché boursier – formule qui, selon les vœux de certains, permettrait la participation des employés de la firme – afin d'éviter la cession en bloc de la société à une grande compagnie, qui, dans la situation actuelle, ne peut être qu'étrangère.

Alors qu'Austin-Rover a déjà été condamné à s'associer avec les Japonais (Honda) et à emprunter aux Allemands (Volkswagen) des boîtes de vitesses, beaucoup d'Anglais souhaitent manifestement que Jaguar conserve son identité nationale. Et, à n'en pas douter, bien des étrangers – clients ou non – seront d'accord avec eux. Il est en effet difficile de concevoir que le parfum subtil du cuir, la noblesse d'un tableau de bord en ronce de noyer et le feulement irrésistible d'un six ou douze cylindres pourront rester les mêmes si Jaguar n'est plus entièrement britannique.

F. C.

Les soucis et les espoirs du conseil régional de Lorraine

L'annonce de nouvelles suppressions d'emplois en Lorraine, touchant une fois encore les industries traditionnelles – la sidérurgie, les houillères, le textile – et concernant quelque six mille emplois, a relancé le débat sur le plan lorrain. Face à l'aggravation des conséquences sociales de la crise, que peuvent faire les instances régionales dans le cadre de la décentralisation ?

De notre correspondant

Metz. – L'objectif nº 1 du plan lorrain adopté à l'unanimité par le conseil régional (le RPR s'étant abstenu) est, bien sûr, l'emploi. Pour le président de l'exécutif régional, M. Jean-Marie Rausch (CDS), l'enjeu est clair. Pour conforter et développer l'économie lorraine, il faut concentrer les efforts sur deux points : la formation professionnelle et l'aide aux PME.

Faute de trouver en Lorraine une main-d'œuvre qualifiée et adaptée, les entrepreneurs iront s'installer ailleurs. C'est vrai dans le secteur des technologies nouvelles (informatique, électronique) que la région entend promouvoir. Un exemple : la société américaine Apple, qui doit installer en avril 1984 à Metz un centre national de création de logiciels et recruter une quarantaine d'ingénieurs, pourra-t-elle satisfaire sa demande sur le marché régional ?

Et puis, remarque M. Rausch, « *alors que des suppressions d'emplois sont annoncées par milliers, dans la sidérurgie par exemple, sans créations en compensation, seul le secteur des PME et PMI est créateur d'emplois* ».

Comme à Belfast et à Naples

Irrité par le manque de concertation *(« On a l'impression que le gouvernement n'ose pas dire la vérité, il l'annonce par bribes. »)*, le président du conseil régional redoute une aggravation de la situation de la Lorraine, « *à cause de la volonté du ministre de l'industrie et de la recherche de mener plus rapidement la reconversion industrielle* ». Le cap des cent mille demandes d'emploi non satisfaites (quatre-vingt-dix mille sept cents fin novembre 1983) est prêt d'être franchi. La menace est réelle devant le rétrécissement sensible du marché du travail depuis le début de l'automne (une offre pour vingt-cinq demandes en août, une offre pour trente-sept demandes en novembre).

Le président du conseil régional regrette le retard pris par le projet d'opération intégrée de développement (OID) : « *Seule*, affirme-t-il, *la volonté de l'Etat de faire bénéficier aussi et simultanément de cette procédure d'autres régions (qui n'étaient pas retenues initialement) en est à l'origine.* »

La région attendait, en effet, depuis juin 1983, le feu vert de la Commission européenne (un crédit d'études de 750 000 F a été débloqué cette semaine) pour mettre en chantier l'étude préliminaire de l'OID. Cette idée, déjà expérimentée à Belfast et à Naples, et reprise par la Lorraine sur proposition de son comité économique et social, devrait permettre à la région, dans l'esprit de M. Rausch, de renforcer ses infrastructures pour mettre en valeur « *sa position privilégiée au cœur de l'Europe* ».

Les objectifs du plan lorrain étant définis et adoptés, il appartient désormais aux responsables politiques d'affecter des enveloppes financières à chacun des programmes prioritaires retenus sur la base du budget voté (486 millions de francs en 1984). Ce travail risque de mettre à dure épreuve l'unité régionale, compte tenu des choix inévitables à opérer si l'on ne veut pas céder au saupoudrage.

Cette difficulté a provoqué une « sortie » remarquée du président du comité économique et social (CES), M. François Guillaume (1). « *On peut se demander*, a-t-il déclaré, *si le débat de fond n'est pas occulté au conseil régional par un débat politique sur l'avenir de cette assemblée. On est en train de prouver les limites d'une assemblée régionale composée d'élus locaux qui ne tiennent pas leur légitimité de la région mais de leur circonscription. Les réactions sont donc de caractère géographique et politique. Ces éléments, en revanche, sont étrangers au CES.* »

M. Rausch, qui n'entend pas polémiquer avec le président du CES, n'en demeure pas moins serein quant à la légitimité du conseil régional : « *Nous sommes tous élus au suffrage universel... en attendant les élections régionales que nous attendons tous.* »

De son côté, l'opposition régionale, c'est-à-dire la gauche, embarrassée par l'annonce de nouvelles suppressions d'emplois dans la sidérurgie et les Houillères, mise sur le prochain contrat de plan État-région (2,5 milliards de francs en cinq ans) pour apporter un ballon d'oxygène à la Lorraine et propose de nouvelles « pistes ».

M. Jean-Pierre Masseret, sénateur et président des élus socialistes de Moselle, est favorable à la création de « zones franches » dans des espaces géographiques très précis, le bassin de Longwy par exemple, pour attirer les investisseurs, qu'on exonérerait partiellement de TVA. Il est également partisan d'une réflexion sur l'utilisation de l'électricité de la centrale nucléaire de Cattenom, en construction, et d'un inventaire des ressources des laboratoires de recherche, afin de valoriser la position géographique de la Lorraine.

L'étude de ces pistes doit s'accompagner, selon M. Masseret, d'une analyse du rôle des sociétés de reconversion des groupes sidérurgiques. « *On n'a pas, en Moselle ou en Lorraine*, note-t-il, *un outil de reconversion capable de canaliser les efforts. Les entreprises nationalisées doivent pourtant servir de fer de lance du développement. Est-ce le cas en Lorraine ? Les sociétés de reconversion répondent-elles à cet objectif ?... Je n'en ai pas le sentiment. On ne peut pas diversifier le tissu industriel avec deux ou trois personnes, même si elles disposent d'une enveloppe financière importante.* »

JEAN-LOUIS THIS.

(1) M. Guillaume est, par ailleurs, président de la FNSEA.

NOSTALGIE VOSGIENNE

Un système en décrépitude

De notre envoyé spécial

Igney. – Les anciens d'Igney, commune vosgienne de 1 170 habitants, située à 13 kilomètres d'Epinal, au cœur du bassin textile, l'appellent encore « M. Marcel » ou « le Vieux ». Avec respect ou affection bourrue. Savoureux et criant de vérité, ce septuagénaire, sarclant son jardinet de la cité de la Gare, raconte : « *La première chose qu'on regardait, quand on se retrouvait le dimanche matin au café du PMU, c'était si « le Vieux » avait un bourrin dans la course du tiercé. Si oui, on le jouait tous, comme un seul homme.* » « M. Marcel », c'était Marcel Boussac...

Regretterait-on ici, à l'ombre d'une église classée monument historique, l'époque pas tellement lointaine (1950-1970) où, de la naissance à la mort, en passant par la première communion ou le mariage, « on vivait Boussac » ? Crèches Boussac, colonies de vacances Boussac, logements Boussac.

« *C'est sûr*, dit un autre retraité, *il fallait travailler dur, la paie n'était pas grosse, mais on avait beaucoup d'« avantages sociaux », comme on dit aujourd'hui. On était embauché chez Boussac de père en fils. Pas de problèmes d'emploi, et on était formé « à la maison ». Et ceux qui ne faisaient pas partie de la famille – nos autres copains ouvriers – nous jalousaient, en nous balançant des vannes, bien sûr...* »

Alors ? Nostalgie, quand les mêmes dénonçaient hier le patronat de droit divin, le paternalisme dix-neuvième siècle d'un Marcel Boussac, d'un François Michelin, d'un Marcel Dassault ? C'est beaucoup plus compliqué que cela. Nostalgie ? « *Non, pas vraiment* », explique, avec compétence et nuances, M. Maxime Leroy, secrétaire de l'union départementale CGT des Vosges, une gueule d'artiste, un ancien du textile. « *L'effet paternaliste, le syndrome Boussac, selon l'expression à la mode, ont commencé de s'effriter dès les premiers licenciements au début des années 70. Les travailleurs d'Igney sont tombés des nues. Car personne ne les avait jamais informés de la situation du groupe. Le monde ouvrier, et en premier lieu les syndicalistes, étaient totalement tenus à l'écart de la réalité économique.* »

Sois Boussac et tais-toi. A Igney, comme à Thaon-les-Vosges, Rambervillers ou Senones, on a vu arriver – façon de parler – M. Jean-Claude Boussac, puis les frères Willot. On connaît la suite. La braderie d'un empire. « *C'est pour cela qu'aujourd'hui*, poursuit M. Leroy, *on ne parle plus de Boussac en tant que tel. C'est mort, on a tourné la page. Et puis, les formes de travail, les relations patronat-syndicats ont radicalement changé.* » Un jeune cédétiste de l'usine de la compagnie Boussac-Saint-Frères (CBSF) d'Igney a ce mot : « *Nous ne sommes plus embous-saqués.* »

Le « milliardaire jaune »

Cité de la Gare, à Igney : sous le pont routier, entre la ligne de chemin de fer et les portes de l'usine, se dressent des dizaines de petits pavillons semblables, avec un toit de tuiles en accent circonflexe, des volets vert bouteille, un appentis, et, face à la maison, entourée de plates-bandes, une cabane en ciment où ranger son vélo et ses outils de jardinage. Peut-être un are de terrain par habitation. Dans les année 50, l'ensemble a pu paraître pimpant. On imagine les Boussac – *ils étaient plus de cinq cents à l'époque mais* dépassent à peine la centaine aujourd'hui – n'ayant que quelques hectomètres à faire pour rejoindre leur atelier, puis rentrer chez eux. Boulot, vélo, dodo. Photo jaunie.

Fin janvier 1984, la cité de la Gare est dans un tel état de décrépitude – on n'y habite presque plus – qu'il n'y a que trois solutions. Un bulldozer, l'armée du Salut ou...

M. Bernard Gravoille, maire communiste d'Igney, évoque, lui, cette troisième possibilité : M. Tang, « le milliardaire jaune », rachèterait les murs de l'usine et, une fois tout rénové, on y produirait de la maille pour tricot. Fini la filature, la production de fil fin pour chemises de PDG. On parle beaucoup de M. Tang dans les vallées vosgiennes. *Non comme d'un sauveur*, mais comme d'un possible employeur, sans plus.

Il y a tout de même *une certaine dérision*, soulignent les plus jeunes Hérédiens – habitants d'Ygney, – à penser, à admettre surtout, que tout le mal de la concurrence venant du Sud-Est asiatique, ce soit un fils du Ciel qui, *jeu de mots ou non*, vienne tirer les fils du côté de Nomexy ou d'Épinal.

Reconversion, préretraites, défi mondial, *raisons économiques d'État*, réalisme industriel, protection sociale : sans nier tout cela, M. Gravoille se rembrunit : il est, lui, maire d'une petite commune qui continue de « *vivre Boussac* », *malgré tout*. L'usine locale rapporte 20 millions de centimes de taxe professionnelle sur les 28 que reçoit Igney. A part la CBSF, il n'existe ici qu'une petite entreprise de ferblanterie *employant* trente-cinq personnes.

« Monsieur le maire » se tasse *un peu plus dans son fauteuil*, pas pour des raisons électorales : la gauche a le pouvoir à Igney depuis 1965, et les administrés hérédiens ne tiennent pas leurs élus pour responsables de ce qui se décide à Hongkong, à Bruxelles ou à Paris. M. Maxime Leroy croit encore, lui, « *à la reconquête du marché intérieur* », avec un discours nouveau, disons plutôt moderne *pour la CGT* : la prospective liée à la protection sociale, et non plus « *sauver l'emploi coûte que coûte* »...

« *C'est égal*, dit Geneviève, vingt-neuf ans, deux enfants : *mon père, qui est né et mort Boussac, était peut-être un assisté en contrepartie de son travail. Mais il l'était au moins de façon plus intelligente que moi qui suis au chômage et totalement dépendante. Cela va vous sembler dérisoire : aujourd'hui, il n'y a plus de crèche à Igney.* »

M.C.

EN 1983

Le montant des grands contrats conclus avec l'Algérie a atteint 25 milliards de francs

Le montant total des grands contrats signés avec l'Algérie par les entreprises françaises a atteint en 1983 le niveau record de 25 milliards de francs, en progression de 60 % par rapport à l'année précédente (15 milliards de francs). La part rapatriable pour l'industrie française a représenté 17 milliards de francs, soit 54 % de plus qu'en 1982 (11 milliards de francs). En deux ans, le montant total des grands contrats conclus avec l'Algérie a été ainsi multiplié par six, puisqu'en 1981 les entreprises françaises n'avaient enlevé que 4 milliards de francs de contrats (dont 3 milliards de part rapatriable).

Le résultat de 1983 est d'autant plus notable que, l'an dernier, l'Algérie, touchée comme tous les pays producteurs d'hydrocarbures par la baisse des prix mondiaux, n'a quasiment pas conclu de grands contrats industriels, sinon avec la France. La moitié environ du montant total des contrats a été obtenue dans le domaine de la construction de logements (9 milliards de francs) et des ouvrages de génie civil. Le principal contrat industriel a concerné la fourniture de quatre cents voitures de chemin de fer par la société Francorail.

Ce résultat témoigne de l'amélioration des relations franco-algériennes depuis la signature, en janvier 1982, d'un accord sur le gaz, aux termes duquel la France s'engageait à acheter, pour près de vingt ans, à l'Algérie, 9,15 milliards de mètres cubes de gaz par an à un prix, indexé sur un panier de bruts, nettement supérieur – de 20 % à l'époque – au cours mondial. La France est ainsi devenue l'an passé le premier client du gaz algérien, enlevant plus de la moitié des quantités exportées par la SONATRACH.

Selon la revue spécialisée *Pétrole et gaz arabes (PGA)*, l'Algérie a exporté en 1983 de 17,2 à 17,6 milliards de mètres cubes de gaz. La France en a importé 9 milliards de mètres cubes, soit la quasi-totalité des quantités prévues par le contrat de 1982. L'Italie, qui a commencé ses enlèvements à la mi-août, a importé 2,2 milliards de mètres cubes. La Belgique et l'Espagne n'ont enlevé ensemble qu'environ 3 milliards de mètres cubes, soit moins de la moitié des quantités prévues par les contrats (7 milliards de mètres cubes au total).

La France, premier client du gaz algérien

Pour les Etats-Unis, les statistiques sont incertaines, la société Panhandle, principal client américain de l'Algérie, ayant, dès le deuxième trimestre, réduit ses enlèvements de 40 % pour finalement suspendre, le 12 décembre, ses achats pour une durée indéterminée. *PGA* estime que les enlèvements américains ont été compris entre 3,4 milliards et 4 milliards de mètres cubes en 1983.

Le montant record des contrats enlevés en Algérie en 1982 et en 1983 par les entreprises françaises – dont les paiements seront échelonnés sur plusieurs années – n'a pas permis de compenser le coût de ces achats de gaz par la France. La balance globale des échanges devrait rester très déséquilibrée, en faveur de l'Algérie, avec un déficit avoisinant 8 milliards de francs en 1983, soit un tiers de moins que l'année précédente (12 milliards de francs), alors qu'en 1981 la balance des échanges de la France et de l'Algérie était pratiquement équilibrée (avec un léger excédent pour la France de 153 millions de francs).

En 1984, ce déséquilibre devrait se prolonger. Selon les programmes d'importations annoncés par les compagnies, la France devrait rester le premier client du gaz algérien, avec 9,1 milliards de mètres cubes (sur un total contractuel de 9,15 milliards), suivie par l'Italie. La SNAM italienne devrait en effet importer des volumes beaucoup plus importants que ceux prévus par contrat : 8,2 milliards de mètres cubes (contre 6,3 milliards prévus). La Belgique et l'Espagne devraient rester, en revanche, en dessous des quantités contractuelles, avec, respectivement, 1,6 et 1,5 milliard de mètres cubes (contre 2,5 et 4,5 milliards prévus). Des deux compagnies américaines, seule Distrigas (Boston) devrait respecter son contrat, avec des enlèvements estimés à 1,1 milliard de mètres cubes. Au total, l'Algérie pourrait cette année vendre quelque 21,5 milliards de mètres cubes de gaz naturel, dont 80 % à la France et à l'Italie.

En contrepartie, le montant des grands contrats industriels a de bonnes chances de diminuer. Contrairement aux années précédentes, les industriels français devront compter avec la concurrence de l'Italie, ce pays souhaitant également être « payé de retour » pour les efforts consentis en matière de gaz. En outre, les efforts de rigueur financière prévus par l'Algérie rendent improbable le maintien du niveau record des contrats civils atteints en 1983. Un certain nombre de contrats militaires importants seraient néanmoins en cours de négociation et la France demeure dans ce domaine fort bien placée.

V. M.

Aux Etats-Unis

LE CHOMAGE A DE NOUVEAU BAISSÉ EN JANVIER

Washington *(AFP)*. – Le taux de chômage aux Etats-Unis est revenu à 8 % en janvier, en baisse de 0,2 point par rapport à décembre 1983, a annoncé le 3 février le département du travail. Il s'agit du cinquième recul mensuel consécutif. Alors que la population active a atteint le niveau record de 103,2 millions de personnes, le nombre officiel de chômeurs s'est situé à 9 millions contre 9,2 millions en décembre.

Depuis le taux de chômage record de 10,7 % atteint au plus fort de la récession en novembre 1982, 4,2 millions d'emplois nouveaux ont été créés dans l'économie américaine. En décembre ils ont été répartis dans de nombreux secteurs, notamment dans les entreprises du bâtiment et de transformation.

En tenant compte de 1,7 million d'emplois dans les forces armées, le taux de chômage serait en janvier de 7,9 % contre 8,1 % le mois précédent. Toutefois le chômage continue à être particulièrement élevé dans certains groupes de la population, en particulier chez les jeunes (19,4 %), les Noirs (16,7 %) et les hispaniques (11,2 %).

La plupart des économistes estiment que le chômage devrait continuer à baisser au cours des prochains mois, quoique à un rythme ralenti. Un important retour sur le marché du travail des personnes ayant renoncé à chercher un emploi pourrait cependant influer sur le taux.

Selon l'INSEE

Les difficultés de trésorerie diminuent dans l'industrie

Les difficultés de trésorerie diminuent un peu dans tous les secteurs, à l'exception des industries alimentaires, indique l'INSEE dans son enquête trimestrielle sur l'industrie publiée le 2 février. L'amélioration de la trésorerie est particulièrement ressentie dans les secteurs de biens d'équipement et de biens intermédiaires.

Selon les industriels, l'augmentation des salaires dans l'industrie aurait été de 2,5 % d'octobre à janvier, et l'on ne devrait s'attendre qu'à de faibles hausses pour les prochains mois.

La demande globale s'est stabilisée au second semestre 1983, la demande étrangère se maintenant en fin d'année.

Selon les prévisions des industriels, la demande globale devrait augmenter, au cours du premier trimestre de 1984, dans les secteurs de biens intermédiaires et l'agro-alimentaire. Elle baisserait dans les secteurs de biens d'équipement et serait stable dans l'automobile et les biens de consommation. La demande étrangère resterait inchangée.

● **Lourdes pertes pour le groupe sidérurgiste ouest-allemand Thyssen.** – Le groupe Thyssen, numéro unde l'acier en RFA, a perdu 550 millions de DM (environ 1,65 milliard de francs) au cours de son dernier exercice, clos le 30 septembre 1983.

Le Portugal apparaît comme un assez bon élève du FMI

Une délégation du Fonds monétaire international vérifie, depuis le 30 janvier, l'état de l'économie portugaise. Présidée par Mme Theresa Ter-Minassian, l'expert du FMI qui habituellement s'occupe du dossier, cette délégation doit élaborer un rapport technique en vue de la révision de l'accord signé en octobre 1983 par le Fonds et le gouvernement de M. Soares.

De notre correspondant

Lisbonne. – Le principal objectif fixé dans cet accord, c'est-à-dire la réduction du déficit de la balance des transactions courantes, a été largement atteint. Selon les chiffres officiels, ce déficit s'est élevé à 1,8 milliard de dollars, alors que le résultat initialement envisagé était 2 milliards. En outre, grâce à un impôt extraordinaire lancé en novembre, l'Etat a réussi à maintenir le déficit budgétaire dans les limites prévues.

En revanche, la hausse des prix s'est accrue à un rythme beaucoup plus accéléré. D'après la « lettre d'intention » envoyée à Washington, les autorités portugaises s'engageaient à ne pas dépasser le taux de 20 %. Or, selon les statistiques de la Banque du Portugal, le taux moyen de l'inflation en 1983 a été de 25,5 %. En décembre dernier, par rapport au même mois de 1983, les prix ont augmenté de 33,9 %, les produits alimentaires ayant été particulièrement affectés. Ainsi, pour les céréales et la viande de bœuf, les coûts se sont aggravés respectivement de 43,7 % et de 46,4 %.

Dans les milieux de l'opposition, on critique la politique du gouvernement qui aurait accepté sans réticence la « thérapeutique », jugée trop dure, prescrite par le FMI. S'adressant à l'Association portugaise d'économistes, M. Cavaco Silva, ancien ministre des finances et membre influent d'un des partis de la coalition au pouvoir, le PSD, a lui-même dénoncé *« la récession profonde dans laquelle notre économie est, semble-t-il, plongée »*.

Quelques chiffres publiés récemment sont en effet assez inquiétants. De décembre 1982 à décembre 1983, la production industrielle a diminué de 3 %. Pour sa part, la consommation d'électricité n'a progressé que de 1 %, alors que le taux moyen au cours des années précédentes était de 7 %. En raison de l'élévation brutale des taux d'intérêt qui, pour les opérations à court terme, se montent actuellement à 46 %, les crédits bancaires, mis en décembre à la dispostion des entreprises, n'ont été que partiellement utilisés.

Démission

Parallèlement, le chômage s'accentue, y compris dans les entreprises publiques. A l'issue de sa réunion, le 23 janvier, le conseil des ministres annonçait un « plan de redressement » pour le chantier naval de la Setenave qui entraînera un millier de licenciements pendant les prochains six mois.

Constatant que la grogne s'étend au sein même de la coalition PS-PSD, le Parti communiste et la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP) intensifient leur action. Ainsi, à l'appel de cette centrale syndicale, plusieurs dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés, le 28 janvier à Lisbonne, pour exiger la démission du gouvernement.

La crise encourage aussi le développement de l'économie parallèle qui, au Portugal, a une forte tradition. Dans une étude, qui vient de paraître, du ministère du travail et de la Sécurité sociale sur *« toutes les activités qui échappent aux contrôles institués »* (parmi lesquels figurent le travail au noir, le colportage, la corruption et la contrebande), l'économie parallèle a, en 1981, représenté 22 % de la production officielle, occupé 20 % de la population active et provoqué une fraude fiscale évaluée à 95 milliards d'escudos (5 milliards de francs), soit 66 % du déficit budgétaire enregistré à cette époque.

JOSE REBELO.

L'industrie pharmaceutique est entrée dans une phase de reflux
soulignent les professionnels

L'industrie pharmaceutique est en danger. Si les prix des médicaments ne sont pas relevés de 4,5 % le 1er juillet prochain, cette branche sera globalement déficitaire, et cela pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale.

Telles sont les craintes exprimées par M. Pierre Joly, président du syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), au cours d'une conférence de presse le 1er février, précisément le jour où entrait en application la hausse de 2 % accordée à la profession. Cette hausse ne représente qu'un maigre rattrapage des majorations promises (mais deux fois reportées l'an dernier) à l'industrie pharmaceutique, mise à la portion congrue avec une seule augmentation de 3,5 % le 15 février 1983.

L'an dernier, avec un chiffre d'affaires de 38,16 milliards de francs, en hausse de 13,6 %, le rendement net d'exploitation de la profession s'est encore amenuisé avec un rapport bénéfice-chiffre d'affaires tombé à 0,3 % (0,8 % en 1982, 2,1 % en 1981).

Deux scénarios ont été établis par les professionnels. Le premier s'appuie sur l'hypothèse d'une seconde augmentation, de 2 % seulement, le 1er juillet. Dans ce cas, le chiffre d'affaires des spécialités pharmaceutiques pour 1984 atteindrait 42,6 milliards de francs (+ 11,6 %, dont 7,6 % en volume). Le résultat du bénéfice net comptable rapporté au chiffre d'affaires serait égal à zéro. Dans le second scénario, si les prix n'étaient pas relevés, le chiffre d'affaires ne serait plus que de 42,28 milliards de francs. Mais, cette fois, le ratio bénéfice-chiffre d'affaires serait négatif (– 0,4 %).

Pour M. Joly, cette situation est « insoutenable » dans tous les cas de figure pour une industrie de pointe, fer de lance de la chimie à l'exportation. Il a donc, une fois encore, tiré la sonnette d'alarme ne ménageant pas ses flèches à l'administration. L'effort de recherche fait par les entreprises risque de se relâcher. M. Joly est catégorique : *« Le reflux est déjà amorcé »*, puisque du deuxième rang mondial dans les découvertes de produits la France est passée au cinquième, c'est-à-dire une place « défensive » et non plus « offensive ». *« Les exportations ne peuvent se développer qu'à partir d'un marché domestique en pleine santé. »*

Pas question toutefois de renoncer. Le SNIP veut se battre. Plus de quatre-vingts parlementaires, tant de la majorité que de l'opposition, ont saisi le gouvernement des problèmes de cette industrie.

Le SNIP ne refuse pas la concertation, mais, désormais, il ne dialoguera plus qu'avec des *« interlocuteurs de bonne foi »*.

D'autre part, le syndicat veut *« tout mettre en œuvre pour que, lorsque toutes les formations politiques remettront en chantier leurs programmes à l'approche des élections législatives, notre industrie fasse l'objet de projets cohérents et que nous ayons, sur ce plan, des engagements publics et des textes de références »*.

M. Joly a demandé aux pouvoirs publics *« une réponse claire »* à la question : *« Voulez-vous ou non une industrie pharmaceutique ? »* Dans la négative, *« nous sommes parfaitement capables de faire autre chose »*, a-t-il conclu. – A. D.

Les ministres du travail de la CEE et de l'OCDE examinent les conséquences des changements technologiques

Paris est actuellement la capitale des rencontres internationales autour de l'emploi. Le 2 février, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, a présidé une réunion informelle des ministres du travail des pays membres de la CEE sur *« les conséquences sociales des mutations technologiques »*.

Comme le proposait le gouvernement français, un accord de principe s'est dégagé pour élaborer un programme d'action sociale à moyen terme afin de construire *« l'espace social européen »* que souhaite M. François Mitterrand alors que Anglais et Danois avaient auparavant refusé les discussions sur la durée du travail ou l'emploi. La commission européenne devra préparer *« un document synthétique et concis »*, a indiqué M. Bérégovoy, qui a souligné que *« aucun ministre des affaires sociales n'accepte d'être le brancardier des difficultés économiques »*. Une nouvelle réunion informelle devrait se tenir le 5 avril et un conseil des ministres aura lieu le 7 juin.

Du 6 au 8 février, les ministres du travail des vingt-quatre pays membres de l'OCDE (qui totalisent trente-trois millions de chômeurs) se rencontreront pour envisager la mise en œuvre de politiques offensives en matière d'emploi. Pour la première fois dans ce type de rencontre, les partenaires sociaux seront associés aux travaux avec la présence de représentants du TUAC (commission syndicale consultative auprès de l'OCDE), et du BIAC (comité consultatif économique et industriel). Il en sera de même pour la CEE.

Quatre thèmes ont été retenus pour un échange de vues : les répercussions des technologies nouvelles sur l'emploi, les conséquences de l'évolution des échanges internationaux, les moyens de promouvoir une croissance plus riche en emplois ou à plus forte densité de main-d'œuvre et, enfin, l'aménagement du temps de travail.

En bref

Affaires

Mattel se retire des jeux vidéo

La société américaine Mattel a annoncé, le 3 février, qu'elle renonçait au marché des jeux vidéo. Sa division électronique, très déficitaire, sera vendue pour 20 millions de dollars au président de cette division, M. Terence Valeski, appuyé par un groupe d'investisseurs.

Mattel avait vendu deux millions d'exemplaires de ses jeux Intellivision en 1982, soit 20 % du marché. Mais l'évolution moins rapide que par le passé, du marché, les changements de génération de jeux et le renforcement de la compétition d'Atari, de Coleco (filiale de la chaîne de télévision CBS) et surtout les micro-ordinateurs, ont plongé l'entreprise dans des difficultés croissantes. Mattel a perdu 238 millions de dollars avec ses jeux vidéo au cours des neuf premiers mois de 1983.

● **Hausse de 2 % de la consommation d'électricité dans la CEE.** – Avec 1 236 milliards de kilowattheures, la consommation d'énergie électrique dans les dix pays de la CEE a progressé en 1983 de près de 2 % par rapport à l'année précédente. En 1982, une baisse de 0,5 % par rapport à 1981 avait été enregistrée.

Agriculture

Manifestations des viticulteurs de l'Aude

Les viticulteurs de l'Aude ont, une nouvelle fois, intercepté des camions de vin importé d'Italie et déversé leur contenu sur la chaussée. Aux environs de Carcassonne, plusieurs dizaines d'entre eux ont dressé, vendredi 3 février, des barrages sur l'autoroute « des deux mers ». Voilà près de deux semaines que les manifestants « contrôlent » les routes.

Jeudi, quatre manifestants dont André Cazes, leader du Comité d'action viticole de l'Aude, avaient été arrêtés quelques heures par les CRS, provoquant une vague de protestations.

Ces manifestations sont liées aux inquiétudes des vignerons avant l'ouverture, lundi 6 février, des négociations sur la fixation des prix agricoles communautaires pour 1984-1985.

● **L'OCDE souhaite une réorientation fondamentale des politiques agricoles.** – M. Van Lennep a lancé, le 3 février, un appel à une *« réorientation fondamentale »* des politiques agricoles. Les déséquilibres persistants sur le marché laitier mondial, la surcapacité céréalière imposent aux pays producteurs d'assumer la responsabilité de stockage et de discipline des prix.

Social

De 25 000 à 30 000 emplois sont à supprimer dans l'automobile estime la CSL

La Confédération des syndicats libres (CSL) estime de 25 000 à 30 000 emplois le sureffectif dans la construction automobile dont plus de 4 000 chez Citroën et entre 10 000 et 12 000 chez Renault.

M. Auguste Blanc, secrétaire général de la CSL, a toutefois estimé que le président d'Automobiles Citroën, M. Jacques Calvet, *« devrait trouver des solutions sociales, au lieu de faire peur à tout le monde et de mener une guerre psychologique autour des licenciements, qui n'est pas du tout saine »*.

De son côté l'union départementale des Hauts-de-Seine CGT, dénonçant l'*« odieux chantage »*, de M. Calvet affirme qu'*« il faut arrêter l'opération de casse systématique de PSA »*. *« Liquider les productions Citroën affaiblirait gravement notre industrie automobile et faciliterait la concurrence étrangère en aggravant notre déficit extérieur »*, conclut la C.G.T.

● **Vingt-deux syndicalistes condamnés pour « séquestration ».** – Vingt-deux syndicalistes CGT et CFDT ont été condamnés, le jeudi 2 février, à deux mois de prison avec sursis et à 500 F d'amende chacun par le tribunal de grande instance de Nantes pour la « séquestration » de leur patron lors d'un conflit salarial en octobre 1981, à la direction régionale de l'Entreprise industrielle (EI). Les inculpés avaient soutenu la thèse d'une *« discussion nocturne »*, mais le tribunal correctionnel s'est montré plus sévère que le procureur de la République, qui avait requis seulement un mois de prison avec sursis et 500 F d'amende.

● **A la gare de Paris-Nord : la police fait vider les poubelles.** – Après une opération de police organisée vers 1 heure du matin, vendredi 3 février, les nettoyeurs de la gare du Nord appartenant à la société Onet, en grève depuis le 24 janvier, ont accepté d'assurer un service minimum. Selon la CFDT, une vingtaine de travailleurs maliens d'une autre entreprise avaient été embauchés pour vider les poubelles sous la protection des forces de l'ordre. Les grévistes ont alors décidé d'accomplir eux-mêmes ce travail, pour éviter *« des incidents graves »*. Cependant, des négociations sur les modalités de ce service minimum ont échoué vendredi soir. Les grévistes protestent contre les suppressions de primes résultant d'une réorganisation du travail des nettoyeurs.

Licenciements dans la métallurgie et le bâtiment

La Société industrielle des forges de Strasbourg (SIFS) a obtenu le 2 février l'autorisation de licencier 115 de ses 637 salariés. Dans son plan de restructuration du 25 novembre dernier, elle avait demandé 220 licenciements. La direction départementale du travail en a refusé 48 ; 41 personnes ont pu être reclassées dans des filiales de la société et 16 sont parties volontairement. Selon le PDG de la SIFS, celle-ci devra peut-être recourir au chômage partiel en raison du maintien des 48 salariés.

Dans l'entreprise de machines-outils Dufour, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), qui a déposé son bilan pour la deuxième fois le 27 janvier dernier (après avoir redémarré en 1981), les 250 salariés ont reçu leur lettre de licenciement le 31 janvier. L'usine est occupée depuis par le personnel, à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO.

A Fourchambault (Nièvre), les 65 ouvriers d'une tréfilerie ont été licenciés à la suite de la liquidation des biens de l'entreprise, prononcée par le tribunal de commerce de Nevers le 30 janvier, après son dépôt de bilan.

A Montbéliard (Doubs), le tribunal de grande instance a rendu un jugement de cessation d'activité de la société Roudet (bâtiment et travaux publics), dont le nombre de salariés avait déjà été ramené de 320 à 163 lors du dépôt de bilan intervenu le 9 février 1983.

● **Succès de la grève des agents d'assurances.** – Selon la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (FNSAGA), qui regroupe l'essentiel de la profession, l'appel à une grève de vingt-quatre heures lancé pour le 1er février 1984 par cette organisation pour appuyer de nombreuses revendications (*le Monde* du 20 décembre 1983) a été suivi par 76,7 % des membres de cette profession en moyenne, tant à Paris qu'en province.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 30 janvier au 3 février 1984

Round d'observation

PLUS de 2 % de baisse en une semaine ; voilà bien longtemps qu'un tel événement ne s'était pas produit à la Bourse de Paris. Le fait est qu'on a assisté, au cours de ces derniers jours, à un *net ralentissement* des achats, et il suffisait alors de quelques ordres de vente pour faire baisser les cours, tandis que le volume d'affaires, qui atteignait *encore 400 à 500 millions* de francs en début de semaine, était progressivement ramené aux alentours de 300 millions à la veille du week-end.

A cela, *deux raisons essentielles* : *Wall Street, qui* persiste et signe dans la morosité alors que le dollar est en recul sensible sur le marché des changes, et l'action des grands investisseurs *parisiens qui ne veulent pas* laisser filer la hausse trop vite au palais Brongniart. Jusqu'à présent, il faut bien admettre que les boursiers parisiens ne se souciaient pas plus de l'évolution du marché new-yorkais que de leur première chemise blanche à col cassé. Mais le manque de ressort constaté au Big Board, après que *le président* Reagan eut manifesté l'intention d'occuper encore pendant quatre ans le bureau ovale de la Maison Blanche, a produit une impression désagréable autour de la corbeille.

Après tout, finit-on par se dire, si Wall Street a un mal fou à décoller depuis le mois d'octobre dernier, c'est peut-être qu'il se passe quelque chose d'important outre-Atlantique que nous avons mal apprécié.

Pour confirmer leur impression, l'indice Dow Jones des *industrielles est repassé,* vendredi soir, sous la barre des 1 200 points, pour s'établir à son plus bas niveau depuis quatre mois, et les analystes n'en finissent pas de se gratter *le menton* pour savoir quelle appréciation il convient de porter sur ce « trou » budgétaire, véritable dilemme pour 1984-1985, que le Trésor américain ne peut combler qu'en recourant au marché financier.

Sans aller jusqu'à esquisser le moindre pronostic sur sa pérennité, les boursiers parisiens constatent que l'accès *de faiblesse* actuel de la monnaie américaine a tôt fait d'inciter les opérateurs internationaux à faire la nique aux marchés transatlantiques pour diriger leur tir vers d'autres places, à commencer par le Japon et l'Allemagne fédérale. Ce qui a pour effet d'entraîner des tiraillements au sein du système monétaire européen où *les* francs belge *et français* se sont affaiblis.

Résultat : les investisseurs ont vite compris qu'ils fallait changer leur fusil d'épaule et délaisser *pour un moment* ces « belles américaines », qui leur ont pourtant procuré d'intenses satisfactions afin de se reporter sur d'autres positions. *Tiens ! Sur les emprunts indexés,* par exemple, notamment sur le 7 % 1973 dit « Giscard », qui profitent actuellement de la reprise des cours de l'or constatée cette semaine sur les *marchés internationaux* où les valeurs aurifères se sont sensiblement appréciées.

Conséquence de cette nouvelle stratégie : en cinq jours, des titres comme *L'Air liquide, Sanofi, Pernod-Ricard* ou Mumm ont perdu 6 % à 7 %, tandis que, dans le même temps, la quasi totalité des mines d'or cotées à Paris (*East Rand, Western Deep, Buffelsfontein...*) *gagnaient* 10 % à 15 % d'une semaine sur l'autre. Dans leur ensemble, les valeurs liées au secteur du pétrole sont allées de *l'avant (Amrep et Raffinage ont mis près de 8 % à leur* actif), et ELF-Aquitaine, pratiquement en tête des valeurs les plus actives, a confirmé les espoirs que la communauté *financière place dans ce groupe qui a su si bien digérer,* en 1983, à la fois la délicate reprise de la partie chimie lourde du groupe Pechiney et les résultats déficitaires de son propre *secteur* raffinage.

Toujours au-dessus de 300 francs (306 francs vendredi), le cours de Thomson-CSF n'a pas réagi cette semaine à la polémique déclenchée depuis plusieurs jours par la hausse du titre avant l'annonce du très important contrat conclu avec l'Arabie Saoudite. Lors de sa dernière réunion, mardi *31* janvier, le collège de la *Commission* des opérations de Bourse a simplement décidé de poursuivre les investigations menées sur cette société, comme d'ailleurs sur une bonne *vingtaine de titres*, bon *an mal an,* dans le cadre de ses opérations routinières de contrôle du marché, sans que cela déclenche, le plus souvent, la moindre ligne de commentaire dans les gazettes. *Fidèle à sa tradition,* la Tour Mirabeau ne révèle la teneur d'une information de cette nature qu'à partir du moment où elle a déterminé son caractère *indéniablement délictueux. Dans l'affaire qui* nous occupe, étant donnés *le* nombre des intervenants et l'ampleur des transactions, l'enquête de la COB prendra *encore du temps.*

Outre son ton résolument orienté à la hausse (les disponibilités continuent d'affluer dans les charges et aux guichets des banques), l'autre caractéristique *présente du* marché parisien – l'important volume des échanges – vient de trouver sa confirmation dans les dernières statistiques relatives *au mois de janvier 1984. Un record absolu* toutes catégories a été enregistré à cette occasion lorsque 32,44 milliards de francs ont été traités (soit 1,54 milliard de francs chaque jour en moyenne), *contre 30,23 milliards* le mois précédent et 30,99 milliards en mars dernier, précédent record.

Mais le fait marquant réside dans la vigueur *constatée sur* le marché des actions. Pour la première fois dans l'histoire de la Bourse, qui a vécu à la fin janvier sa septième liquidation gagnante consécutive (autre record, on n'en finit pas...), le montant des échanges sur les valeurs à revenu variable a franchi la barre des 10 milliards de francs par mois, et même *largement au-delà,* puisque, en janvier, ce sont 12,60 milliards de francs qui ont été traités (soit près de 600 millions de francs par jour). D'un mois sur l'autre, les transactions en actions ont progressé de 46 %, et la part des obligations (19,84 milliards de francs en janvier) a été ramenée de 71,5 % à 61,1 % du montant total.

Près *de 10 % gagnés par les actions* en un seul mois à la Bourse de Paris, voilà qui constitue un véritable bulletin de bonne santé pour le marché financier et pour les entre-*prises qui y font appel.*

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	3/2/84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 955	+ 110
7 % 1973	9 630	+ 541
10,30 % 1975	92,90	+ 0,30
P.M.E. 10,6 % 1976	92,20	+ 0,20
8,80 % 1977	114,98	+ 0,98
10 % 1978	90,90	+ 0 20
9,80 % 1978	90	+ 0,10
8,80 % 1978	91,60	+ 0,05
9 % 1979	86,10	+ 0,40
10,80 % 1979	92,60	inch.
12 % 1980	99,90	+ 0,55
13,80 % 1980	102,90	+ 0,20
16,75 % 1981	110 60	– 0,40
16,20 % 1982	112,20	– 0,73
16 % 1982	111,50	– 0,30
15,75 % 1982	109,55	– 0,55
C.N.E. 3 %	3 320	+ 0,70
C.N.B. bq. 5 000 F.	102,40	+ 0,20
C.N.B. Paribas 5 000 F	102,45	+ 0,20
C.N.B. Suez 5 000 F	102,45	+ 0,20
C.N.I. 5 000 F	102,38	+ 0,08

(1) Compte tenu d'un coupon de 90F.

Valeurs diverses

La Compagnie de navigation mixte remplit les formalités nécessaires pour faire introduire dans un proche avenir, *sur le marché officiel,* les actions de sa filiale Via Banque. Environ 25 % du capital, soit *360 000 titres, seraient mis à la disposition* du public à un prix d'offre situé entre 225 F et 250 F. En 1983, Via Banque *a dégagé un solde bénéficiaire* de 29,8 millions de francs (+ 35,5 %). Le dividende global est de 25,05 F (+15,2 %).

Le bénéfice net d'Electrolux a presque triplé en 1983 (1 750 millions de couronnes contre 609 millions), ce, sans compter les résultats exceptionnels. Le dividende est majoré de 22,2 % à 11 couronnes.

La Sanofi améliore *son résultat* bénéficiaire pour 1983 : 277 millions de francs (+ 16 %). Son chiffre *d'affaires consolidé atteint 9,2 milliards* de francs (+ 18 %).

Le bénéfice de L'Oréal, pour 1983, devrait être de l'ordre de 650 millions de francs (+ 16 %) pour un chiffre d'affaires voisin de 13,4 milliards de francs (+ 24 %).

	3/2/84	Diff.
Accor	213	– 13
Agence Havas	889	– 6
A.D.G.	360	+ 17
L'Air Liquide	537	+ 33
Arjomari	389	– 31
Bic	423	– 9
Bis	288	– 17
Club Méditerranée	790	– 20
Essilor	2 255	inchangé
Europe 1	625	– 72
Gle Ind. Part.	441	+ 5
Hachette	1 480	– 20
Oréal (L')	2 170	– 104
Navigation Mixte	247	– 8
Nord-Est	52,70	– 0,60
Presses de la Cité	1 818	– 17
Skis Rossignol	1 390	– 70
Sanofi	526	– 33

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27/1/84	Cours 0/3/84
Or fin (kilo en barre)	101 800	104 800
– (kilo en lingot)	101 800	104 850
Pièce française (20 fr.)	646	651
Pièce française (10 fr.)	449	451
Pièce suisse (20 fr.)	630	651
Pièce latine (20 fr.)	613	625
● Pièce tunisienne (20 fr.)	598	600
Souverain	761	772
Souverain Elizabeth II	750	773
● Demi-souverain	422	425
Pièce de 20 dollars	4 200	4 250
– 10 dollars	1 880	1 930
● – 5 dollars	1 077	1 077
– 50 pesos	4 040	4 165
● – 20 marks	775	770
– 10 florins	634	645
● – 5 roubles	395	420

Matériel électrique services publics

Le bénéfice net d'*United Technologies* pour 1983 progresse de 19,2 % à 509,2 millions de dollars pour un chiffre d'affaires accru de 8 % à 14,67 milliards de dollars.

En 1983, le groupe *Merlin Gérin* a réalisé un chiffre d'affaires de *6 milliards de francs, en progression* de 18 % sur le précédent exercice, le chiffre d'affaires de Merlin Gérin S.A. *enregistré pendant la même* période représentant 5 milliards de francs (plus 21,5 %). La société précise que *son* résultat *avant impôt et* intéressement) devrait connaître un taux de progression supérieur à celui du chiffre d'affaires.

	3-2-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	170,20	+ 10,70
CIT-Alcatel	1 405	– 45
Crouzet	147,50	+ 4,50
Générale des Eaux	535	– 28
Intertechnique	1 350	– 40
Legrand (1)	2 190	– 18,25
Lyonnaise des Eaux	763	– 62
Matra	1 901	– 149
Merlin-Gérin	915	+ 10
Moteur Leroy-Somer	511	– 31
Moulinex	102	– 5,90
P.M. Labinal	358	– 14
Radiotechnique	390	– 5
S.E.B.	472	– 25
Signaux	912	+ 5
Télémec. Electrique	1 530	– 10
Thomson-C.S.F.	306	– 10
I.B.M.	1 319	– 31
I.T.T.	491,50	– 30,50
Schlumberger	525	– 20
Siemens	1 734	+ 115

(1) compte tenu d'un coupon de 31,25 F.

Mines, caoutchouc,

	3/2/84	Diff.
Géophysique	920	+ 29
Imétal	84	– 6,70
Michelin	990	– 30
M.M. Penarroya	61,50	+ 4,50
Charter	41,25	– 0,25
INCO	165	– 0,50
R.T.Z.	111,80	+ 6,50
Z.C.I.	2,61	+ 0,03

Filatures, textiles, magasins

La CFAO vient de prendre le contrôle à plus de 50 % de la Compagnie agricole et industrielle de Madagascar, holding gérant un portefeuille de valeurs mobilières industrielles et commerciales (1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1982).

	3-2-84	Diff.
André Roudière	140	+ 6
F.F. Agache-Willot	87	– 2
B.H.V.	124,10	– 4,90
C.F.A.O.	559	+ 5
Damart-Serviposte	1 558	+ 188
Darty	830	– 69
D.M.C.	94,70	– 1,30
Galeries Lafayette	185,20	– 11,8
La Redoute	1 180	– 32
Nouvelles Galeries	99,50	– 9,5
Printemps	154,80	– 5
S.C.O.A.	56,50	inchangé

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi	102 200	153 745 775
Elf-Aquit.	548 020	114 669 060
Pernod-Ricard	125 475	95 722 515
Moët	55 670	78 146 905
C.S.F.	235 080	75 105 850
Michelin	69 190	71 093 240
B.S.N.	21 920	58 332 715
Carrefour	36 075	56 400 425
Matsushita	567 200	55 555 360
L'Air Liquide	98 920	55 530 975
Matra	27 880	55 158 775
Perrier	93 630	50 315 520

(*) Du 27 janvier au 2 février inclus.

Banques, assurances sociétés d'investissement

La Société générale va prochainement créer, en association avec une société de Malaisie, une filiale locale consacrée à des activités de *leasing.* A Kuala-Lumpur, on indique que d'autres établissements bancaires sont également intéressés par ce type de filiale commune, à commencer par la Crédit commercial de France et la banque américaine Manufacturers Hanover Trust.

	3-2-84	Diff.
Bail Équipement	276	+ 1
Cetelem	380	– 7
Chargeurs S.A.	300	+ 4
Bancaire (Cie)	481	– 15
C.F.F.	570	+ 20
C.F.I.	241,50	– 3,50
Eurafrance	865	– 5
Hénin (La)	354	– 2
Imm. Pl-Monceau	278	– 6
Locafrance	325	– 14
Locindus	695	– 9
Midi	1 460	– 50
Midland Bank	234	– 6
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	950	inchangé
Parisienne de rèesc.	650	+ 55
Prétabail	930	+ 10
Schneider	132,80	+ 6,30
U.C.B.	234	– 23

Bâtiment, travaux publics

	3-2-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 400	– 50
Bouygues	774	– 40
Ciment Français	237	– 3
Dumez	898	– 19
J. Lefebvre	142	– 3
G.T.M.	305	– 20
Lafarge	329,50	– 0,40
Maisons Phénix	320,10	– 21,90
Poliet et Chausson	337	– 11
S.C.R.E.G.	171	– 9
S.G.E.S.B.	101,90	– 0,60

Titres participatifs : une première dans la banque

Après l'émission-test de 50 millions de francs annoncée par la Banque industrielle et mobilière privée (BIMP) (*le Monde* daté 22-*23 janvier), c'est une véritable première* qu'assistera la place de Paris avec le prochain lancement de titres participatifs par la banque nationalisée Indosuez. Ce *n'est pas tellement son montant* (1 milliard de francs finalement, comme Renault ou la CGE, alors qu'on parlait de 700 à 800 millions) que sa formule qui présente *un caractère original* : il s'agira d'un titre perpétuel avec un système de remise à zéro du compteur d'indexation tous les vingt ans. Selon des modalités à paraître au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 13 février prochain, la rémunération de ces titres participatifs sera assise sur une partie variable indexée sur le bénéfice consolidé de la banque et une partie fixe constituant elle-même une fraction du taux moyen des obligations (TMO).

Ces titres seront sans doute la *formule la plus éloignée de l'obligation,* la volonté de ses émetteurs étant d'offrir au souscripteur un produit aussi proche que possible de l'action de façon à l'intéresser plus étroitement à l'évolution du bénéfice de la banque. Après Indosuez, d'*autres établissements ont* déjà préparé un dossier identique, à commencer par la Banque du bâtiment et des travaux publics (BTP) avec une émission inférieure à 100 millions de francs, et Paribas semble également intéressée. Pour l'instant, la banque de la rue d'Antin se renseigne...

Métallurgie construction mécanique

	3-2-84	Diff.
Alspi	88	+ 1
Amrep	700	+ 50
Avions Dassault-B.	580	– 30
Chant. Fce Dunk	N.C.	
Chiers-Châtillon	29,40	+ 1,70
Creusot-Loire	54,10	– 1,40
De Dietrich	335	+ 4,50
FACOM	878	– 35
Fives-Lille	279	– 6
Fonderie (Générale)	41	– 1,30
Marine-Wendel	82	+ 6,10
Penhoët	520	– 28
Peugeot S.A.	246	+ 3
Poclain	69	– 3
Pompey	148	– 0,50
Sagem	1 445	+ 55
Saulnes	32,50	– 2,30
Valéo	310,10	– 17,90
Vallourec	78	– 0,50

Alimentation

	3-2-84	Diff.
Beghin-Say	282	– 5
Bongrain	1 725	– 50
B.S.N. G.-Danone	2 595	– 155
Carrefour	1 569	+ 50
Casino	940	+ 5
Cédis	597	+ 3
Euromarché	736	– 24
Guyenne et Gasc.	310	– 29
Lesieur	1 180	– 172
Martell	1 750	– 92
Moët-Hennessy	1 365	– 57
Mumm	680	– 55
Occidentale (Gale)	670	– 12
Olida-Caby	285	– 18
Pernod-Ricard	727	– 48
Promodès	1 376	– 45
Source Perrier	530	– 16
St-Louis-Bouchon	435,00	– 16
C.S. Saupiquet	629	– 1
Veuve Clicquot	1 895	+ 25.
Viniprix	1 075	– 40
Nestlé	25560	– 700

Pétroles

	3-2-84	Diff.
Elf-Aquitaine	207	+ 5
Esso	622	+ 20
Francarep	402	– 19
Pétroles française	209,50	+ 2,50
Pétroles B.P.	82,50	– 3,50
Primagaz	246	– 5,50
Raffinage	107,90	+ 7,90
Sogerap	514	– 14
Exxon	451	+ 2,50
Petrofina	1 370	+ 18
Royal Dutch	582	– 3

Produits chimiques

	3-2-84	Diff.
Institut Mérieux	845	– 35
Laboratoire Bellon	635	+ 95
Nobel-Bozel	12,65	– 1,45
Roussel-Uclaf	845	– 16
B.A.S.F.	756	+ 21
Bayer	773	– 3
Hoechst	810	– 10
I.C.I.	97,50	– 5,50
Norsk-Hydro	828	– 9

Sony à l'heure de la contestation

De mémoire d'industriels, japonais s'entend, nul ne se souvient au pays du Soleil-Levant d'avoir vu ou entendu parler d'un PDG obligé de se battre pied à pied devant *ses actionnaires* 13 h 30 durant pour expliquer et justifier sa politique. C'est la mésaventure qui est arrivée le 30 janvier dernier à l'honorable M. Norio Oga, président *du puissant groupe* Sony, soumis au feu roulant et incessant des questions de 400 porteurs agressifs au cours de l'assemblée annuelle, une assemblée véritablement houleuse.

Pourquoi les bénéfices (29,70 milliards de yens) ont-ils *baissé de 35 % ? Pourquoi s'obstiner* à fabriquer encore des magnétoscopes fonctionnant *sur* procédé Betamax quand ce système a manifestement perdu la partie (60 % *du marché mondial à la fin des années 70,* 25 % en 1983) ? Ce sont sur ces deux principaux thèmes, le second surtout, qu'a porté le débat pour le moins animé. Flegmatique, mais *l'œil rond,* M. Oga s'est employé à répondre, à calmer les passions et à dédramatiser, précisant notamment que comme prévu les résultats du groupe pour 1984-1985 devraient atteindre *50 milliards* de yens.

Le compte rendu de l'assemblée ne dit pas s'il y est parvenu. Mais, apparemment infatigable, le grand patron de Sony devait assurer à l'issue de ce marathon oratoire : *« J'étais prêt à continuer jusqu'à minuit car j'avais décidé de répondre à toutes les questions. »* En attendant, cette assemblée restera *dans les annales. C'est la plus longue* de l'histoire industrielle au Japon. Le code commercial nippon a en effet été révisé en 1982. Depuis, le rôle tenu par les Sokaiya, organismes musclés d'actionnaires fictifs chargés d'expédier à toute allure (entre 10 et 15 minutes) ce type de réunion, est strictement limité sous peine d'une forte amende.

Cette fois la Sokaiya de service avait basculé dans le camp des *actionnaires.*

A. D.

● Conférence sur le « hors-cote *d'acclimatation* ». – Le Centre d'informations boursières (CBI) organise le mardi 7 février 1984 à *20 heures à l'Hôtel Intercontinental* un dîner-débat sur le thème : « Le hors-cote d'acclimatation : la meilleure *antichambre du second marché* ». Renseignements : CIB, tél. : 296-58-21 ou 297-44-86.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	30 janv.	31 janv.	1er fév.	2 fév.	3 fév.
Terme	665 102 738	573 052 643	516 202 699	459 601 193	429 414 917
Comptant R. et obl.	922 128 987	1 077 348 818	1 204 409 685	1 272 861 664	1 398 986 946
Actions	193 546 608	107 989 088	74 029 647	57 008 461	57 755 600
Total	1 780 778 333	1 758 390 549	1 794 642 031	1 789 471 318	1 886 157 463
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 30 décembre 1983)					
Franç.	112,1	110,2	110,6	109,9	–
Étrang.	111,9	111	111,5	110,9	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1983)					
Tendance	113,4	110,8	111	110,6	109,4
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	172	170,4	170,1	169,2	168,1

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Forte baisse

Les inquiétudes relatives au déficit budgétaire fédéral et à l'évolution des taux d'intérêt *ont fait avorter* plusieurs tentatives de reprise, entraînant par ailleurs de fortes baisses à Wall Street dans un marché très actif (544 millions d'actions). Pour la première fois depuis le 30 août dernier, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles est repassé au-dessous de la barre des 1 200 points, à 1 197,02 vendredi soir, soit une baisse de 32,98 points d'une semaine sur l'autre. Le budget fédéral présenté, mercredi, au Congrès par le président Reagan (qui avait fait savoir en début de semaine qu'il briguait un second mandat à la Maison Blanche) n'a rien apporté de nouveau, ont estimé les analystes, ajoutant que bien peu de choses seront entreprises pour le réduire, de l'avis même du président, jusqu'aux élections présidentielles de novembre prochain.

	Cours 27 janv.	Cours 3 févr.
Alcoa	43 1/2	40 1/2
A.T.T.	65 3/4	65 3/8
Boeing	46 1/8	42 3/8
Chase Man. Bank	50	51 5/8
Du Pont de Nem	51 1/2	48 3/8
Eastman Kodak	73 3/4	70 3/4
Exxon	39	38 1/2
Ford	42 3/8	39 3/8
General Electric	53 5/8	54 1/2
General Foods	54 1/8	49 7/8
General Motors	74 3/4	70 1/8
Goodyear	28	28 1/2
I.B.M.	114 3/8	110 3/4
I.T.T.	43 3/4	41 7/8
Mobil Oil	30 1/2	30 1/4
Pfizer	35 3/4	37 3/4
Schlumberger	46 1/8	44 3/8
Texaco	37 7/8	40 7/8
U.A.L. Inc.	36 3/4	34 3/4
Union Carbide	56 3/4	54
U.S. Steel	31 1/4	28 3/4
Westinghouse	52 3/4	51 1/8
Xerox Corp	49 1/2	42

LONDRES

Hésitant

La reprise s'est poursuivie en fin de semaine, notamment sur les pétrolières, et l'indice Financial Times a terminé à 832, 8 contre 839,5 le vendredi précédent.

	Cours 27 janv.	Cours 3 fév.
Beecham	316	315
Bowater	284	288
Brit. Petroleum	446	443
Courtaulds	142	144
De Beers (*)	8,20	8,65
Dunlop	44	44
Free State Geduld	34 1/4	38
Glaxo	785	785
Gt. Univ. Stores	605	595
Imp. Chemical	630	602
Shell	658	650
Unilever	970	960
Vickers	140	140
War Loan	36 1/4	36 3/4

(*) En dollars.

TOKYO

Fléchissement

Pour la première fois depuis dix jours, l'indice Nikkei Dow Jones a repassé la barre des 10 100 points pour tomber samedi *matin* à *10 085,39 yens* (contre 10 206,47 la semaine précédente) tandis que l'indice général reculait à 773,12 (contre 776,32).

	Cours 27 jan.	Cours 3 fév.
Akai	572	560
Bridgestone	600	600
Canon	1 550	1 560
Fuji Bank	680	698
Honda Motors	1 120	1 080
Matsushita Electric	1 910	1 920
Mitsubishi Heavy	252	246
Sony Corp	3 690	3 820
Toyota Motors	1 400	1 390

FRANCFORT

En progrès

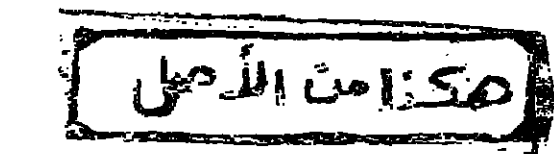
Contrastant avec les autres places, la bourse de Francfort a progressé dans le sillage de Siemens et de BMW, et les indices ont battu presque chaque jour leur record *de la veille. Indice de la Commerzbank* : 1 094,5 vendredi contre 1 082,20 la semaine précédente.

	Cours 27 jan.	Cours 3 fév.
A.E.G.	93	101
B.A.S.F.	176,50	176,50
Bayer	184,30	182
Commerzbank	185,50	187,50
Deutschebank	382,50	395
Hoechst	195	190,80
Karstadt	277	273
Mannesmann	150	155
Siemens	386,50	409,50
Volkswagen	225,50	227,30

TEL AVIV

Nette reprise

Une très nette reprise est enregistrée depuis le début de la semaine à la Bourse de Tel-Aviv, où la plupart des titres bancaires ont connu des hausses variant de 7 à 9 %, tandis que les actions de la majeure partie des grandes entreprises progressaient également. Ce renversement de tendance se produit après une période de plusieurs mois où la Bourse de Tel-Aviv a connu un marasme sans précédent, à la suite du krach d'octobre 1983, qui a fait perdre aux actions bancaires plus de la moitié de leur valeur. Les pertes enregistrées à l'époque par l'ensemble des titres cotés ont été estimées à 11,5 milliards de dollars, rappelle-t-on. Le ministre israélien des finances, M. Yigal Cohen-Orgad, s'est déclaré très vivement encouragé par cette progression de la Bourse.



NEW-YORK
Forte baisse

LONDRES
Hésitant

TOKYO
Fléchissement

FRANCFORT

TEL AVIV

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Engouement persistant pour les émissions à taux variable

La demande émanant des investisseurs de toutes les parties du monde pour les obligations à taux variable reste très forte. Le facteur dominant est la persistance d'un déficit budgétaire élevé aux Etats-Unis comme l'atteste le projet de loi que vient de présenter M. Reagan pour l'exercice 1985 (commençant le 1er octobre 1984).

Tant à New-York que sur les grandes places financières internationales, les opérateurs pensent, à tort ou à raison, que l'Etat fédéral américain, au cours de chacune des prochaines années, aura à financer un déficit de l'ordre de 200 milliards de dollars, sans compter les besoins d'un certain nombre d'organismes fédéraux (les « agencies ») qui doivent également emprunter pour faire face à leurs dépenses.

La seule chose qu'on peut dire est que ces prévisions laissent planer, pour une durée de temps indéterminée, une grande incertitude sur le niveau des taux aux Etats-Unis. Si les taux doivent effectivement rester « instables », les « notes » et autres obligations apparaissent comme le placement le plus judicieux sur les marchés financiers aux yeux de maints investisseurs préférant ne pas prendre de risques trop grands. C'est que le taux d'intérêt attaché à ces titres épouse les variations du fameux taux sur les dépôts interbancaires à Londres (libor). Les investisseurs se sentent ainsi protégés contre l'éventualité d'une forte hausse du loyer de l'argent.

Les emprunteurs profitent autant qu'ils le peuvent de l'engouement des investisseurs. C'est ainsi que cette semaine à Londres les conditions auxquelles sont offertes les « notes » n'ont jamais été aussi parcimonieuses. Le Creditanstaltbankverein autrichien a lancé une émission de 100 millions de dollars d'obligations à taux variable assorties d'un coupon de seulement 1/6e pour-cent au-dessus du libor, la durée de l'emprunt étant de douze ans. Si l'on ajoute les commissions d'usage à ce taux, on s'aperçoit que la banque autrichienne ne paiera que 5,5 points de base au-dessus du taux interbancaire pour obtenir les liquidités qu'elle recherche.

Pour sa part, le Crédit national a proposé en Allemagne des obligations à dix ans pour un montant de 200 millions de deutschemarks. Le coupon porte un intérêt de 8 1/8e pour cent, le tout ayant été offert au prix de 99,5 par l'intermédiaire de la Commerzbank. L'émission a reçu un très bon accueil, surtout après la remontée du deutschemark par rapport au dollar sur les marchés des changes. Les conditions offertes sont jugées en général « généreuses » ; les transactions sont actives pour cet emprunt qui est le premier à avoir été lancé cette année par un débiteur français sur le marché allemand, faisant suite il est vrai à une opération de caractère privé lancée en janvier par Michelin.

Pour sa part, Michelin Finance-Pays-Bas est en train de lever entre 50 et 75 millions de livres sterling en offrant des acceptations bancaires assorties d'une commission de 37,5 points de base. Une autre opération du même genre, mais portant sur 10 millions de livres seulement, est en cours pour le compte de l'Entrepôt GTM pour les travaux pétroliers maritimes.

Il faut encore signaler sur le marché des crédits bancaires en eurodevises l'emprunt, par le biais encore d'acceptations bancaires, de 35 millions de livres sterling lancé par le Consortium industriel de l'Airbus. La commission est de 30 points de base. L'objet de l'émission est de financer des exportations et des importations de pièces détachées.

La société Thomson est en train de mettre la dernière main pour obtenir un crédit de 200 millions de dollars à cinq ans destiné à soutenir un programme d'émission de billets à ordre *(commercial paper)* sur la place de New-York. Une des sources meilleur marché de dollars est l'émission de *commercial paper* mais ce genre d'opérations est soumis à des règles très strictes, l'emprunteur devant préalablement obtenir des garanties et des lignes de crédit.

Signalons encore que le crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises cherche à lever 2,5 milliards de francs luxembourgeois. L'opération est appuyée par de la garantie de la République française. Le crédit d'une durée de six ans portera un intérêt consistant dans l'ajout d'une marge de 3/8e à 1,5 % au taux interbancaire pour les dépôts luxembourgeois.

Pour en revenir au marché euroobligataire, la bonne disposition de la communauté financière internationale à l'endroit des émissions lancées par des débiteurs français s'est donc trouvée confirmée au cours de la semaine écoulée.

L'euroémission à taux variable du CCF, dont nous avions annoncé l'imminence dans notre précédente chronique, a rencontré un très vif succès. Les 250 millions de dollars d'obligations offertes par le CCF constituent un des emprunts les moins chers qu'ait contractés depuis longtemps un débiteur français en dollars. Cela ne manquera sans doute pas d'avoir des suites favorables pour les autres emprunteurs de la même nationalité. L'emprunt obligataire du CCF à douze ans d'échéance est assorti d'une rémunération qui coûte à la banque française seulement 23,5 points de base. Par comparaison, la Banque nationale de Paris avait, pour une émission similaire de 400 millions de dollars lancée au début du mois de janvier, payé encore 30 points de base au-dessus du libor. Cependant, il faut tenir compte du fait que la BNP avait, pour convaincre les investisseurs de la sérénité retrouvée des débiteurs français, décidé de lancer une opération ne comportant en quelque sorte aucun élément d'agressivité commerciale.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le recul inattendu du dollar crée des tensions au sein du système monétaire européen

Nettement plus calme la semaine dernière, après une période de forte agitation, le dollar est entré à nouveau dans une zone de turbulences. Sa chute brutale de 2 % a pris par surprise les marchés des changes et fait appararaître des tensions au sein du système monétaire européen, quelque peu secoué par la rapide remontée du mark.

Encore stable en début de semaine, à 8,61 F et 2,8150 DM, le dollar commençait à fléchir dès le mercredi 1er février. La raison ? Tombé à 8,33 F et 2,72 DM, au début de l'année, lors de la traditionnelle trêve des confiseurs, il s'était raffermi vigoureusement pendant tout le mois de janvier 1984, frôlant 8,70 F à Paris, record absolu, et atteignant 2,83 DM à Francfort, au plus haut depuis dix ans.

Fin janvier, deux nouvelles devaient en principe le doper encore davantage : la confirmation de la candidature du président Reagan à un second mandat et la forte progression des ventes de logements et des commandes de l'industrie en décembre aux États-Unis. Mais rien ne se produisit. Le billet vert « ne bougea pas ». Pour les opérateurs, la cause était entendue : si le dollar ne montait pas sur ces deux nouvelles, c'est qu'il allait baisser. De plus, la faiblesse persistante de Wall Street signifiait pour eux que la reprise économique allait s'affaiblir. Enfin, véritable coup de grâce : le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Martin Feldstein, approuvé par le directeur du budget et le secrétaire au Trésor, préconisait à nouveau une diminution du déficit budgétaire par réduction des dépenses militaires. De plus, le président Reagan invitait les représentants démocrates au Congrès à examiner en commun les moyens de comprimer ce déficit. Si jamais on entrevoyait un début de solution de ce côté-là, c'était assurément le commencement de la baisse des taux et donc du dollar.

Immédiatement, des transferts importants de capitaux placé en dollars s'effectuèrent au profit essentiellement du deustchemark, en attendant le yen. Jeudi, ces transferts s'accentuèrent, des couches d'opérateurs plus nombreuses se trouvant intéressées ; et le dollar tomba à 8,43 F et 2,74 DM. C'est que lorsqu'une devise, longtemps orientée à la hausse, commence à fléchir, les capitaux accumulés en cette monnaie pendant des mois, voire des années, peuvent déferler d'un coup, comme si un barrage était rompu. C'est à un tel phénomène que pensait, en décembre dernier, M. Fritz Leutwiller, président de la Banque nationale suisse et de la Banque des règlements internationaux, lorsqu'il redoutait qu'une telle vague de fond ne vienne causer de graves dommages. Au symposium international de Davos en Suisse, cette semaine, il en agitait à nouveau la menace. En fin de semaine toutefois, le dollar remontait un peu à 8,4550 F et 2,75 DM sur des rachats de vendeurs.

Jusqu'où le dollar est-il susceptible de retomber ? Selon M. Feldstein, le dollar est surévalué de 32 % par rapport aux autres monnaies ; selon M. Leutwiller, *« il ne reflète plus aucun des facteurs fondamentaux de l'économie américaine »*. Voire... Selon d'autres experts, les causes tout aussi fondamentales qui ont poussé à la hausse de la monnaie américaine depuis trois ans (tension des taux aux États-Unis, pénurie de dollars pour le service de la dette internationale, caractère de refuge en cas de crise mondiale) sont toujours en place.

Une chose est certaine néanmoins : les milieux financiers internationaux, qui prévoyaient un repli du dollar au plus tôt en juin 1984, après une pointe en mars prochain (9 F à Paris, avançait-on) ont été pris à contrepied. La rapidité du repli du billet vert a surpris les opérateurs et leur a montré que le dollar pouvait être vulnérable. Du coup, ceux qui en détiennent sont tentés de se dégager un peu, et ceux qui peuvent en acheter y renoncent en partie. D'où la baisse. Ajoutons que, pour l'instant, le repli est encore bien faible : on est revenu seulement au cours de la mi-décembre 1983 déjà dénoncé comme très élevé.

En Europe, c'est le mark qui a bénéficié de l'accès de faiblesse du dollar, se raffermissant vis-à-vis du franc suisse et prenant la tête du système monétaire européen soumis derechef à de fortes tensions. Le franc belge a dû être soutenu à nouveau par la Bundesbank, et la monnaie allemande a monté rapidement à Paris, passant de 3,0580 F à plus de 3,07 F au-delà du cours médian de 3,066 F.

La Banque de France n'a pas jugé bon d'intervenir notamment sur le franc belge, laissant ce soin à son homologue d'outre-Rhin et se réservant sans doute de le faire à partir de 3,0750 F. En fin de semaine toutefois, la pression sur le franc, encore légère, s'atténuait un peu à 3,07 F.

Il n'en reste pas moins que la remontée du mark s'exerce aux dépens des monnaies plus faibles du SME et que le franc français n'est pas à l'abri de quelques bourrasques, pour ne pas dire plus, si l'accentuation de la baisse du dollar renforçait encore la monnaie allemande.

Sur le marché de l'or, par une manœuvre de balancier désormais bien connue, le recul du billet vert a favorisé l'or, le cours de l'once de métal passant à Londres de 369 dollars à près de 388 dollars. Dans l'immédiat toutefois, les milieux spécialisés ne voient pas ce cours progresser très rapidement.

FRANÇOIS RENARD.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

3 février 1984

LIRE ITALIENNE
COURONNE DANOISE
MARK ALLEMAND
LIVRE IRLANDAISE
FLORIN NEERLANDAIS
FRANC FRANÇAIS
FRANC BELGE

+2,00
+1,75
%
0
−0,25
−0,50
−0,75
−1
−1,25
−1,50
−1,75
−2,00
−2,25
Plafond
Plancher

* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 30 JANVIER AU 3 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,4245	–	11,8448	45,2284	36,3636	1,7753	32,1958	0,0591
	1,4045	–	11,6058	44,5633	35,4925	1,7373	31,5109	0,0581
Paris	12,0263	8,4425	–	381,84	307	14,9875	271,81	4,9896
	12,1025	8,6170	–	384	305,83	14,9705	271,53	5,0128
Zurich	3,1496	2,2110	26,1889	–	80,40	3,9250	71,1848	1,3067
	3,1517	2,2440	26,0416	–	79,6450	3,8985	70,7105	1,3054
Francfort ...	3,9174	2,7500	32,5732	124,37	–	4,8819	88,5383	1,6252
	3,9571	2,8175	32,6979	125,55	–	4,8948	88,7821	1,6390
Bruxelles ...	80,2421	56,33	6,6722	25,4771	20,4836	–	18,1358	3,3291
	80,8430	57,56	6,6798	25,6506	20,4294	–	18,1377	3,3484
Amsterdam ..	4,4245	3,1060	36,7904	140,47	112,94	5,5139	–	1,8356
	4,4572	3,1735	36,8283	141,42	112,63	5,5133	–	1,8461
Milan	2410,25	1692	200,41	765,26	615,27	30,0372	544,75	–
	2414,34	1719	199,48	766,04	610,11	29,8644	551,33	–
Tokyo	332,19	233,20	27,6227	105,47	84,800	4,1398	75,0884	0,1378
	329	234,25	27,1858	104,39	83,1410	4,0696	73,8144	0,1362

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 3 février, 3,6202 F contre 3,6785 F le vendredi 27 janvier.

Marché monétaire et obligataire

Flottement sur les taux américains

En fin de semaine, une rumeur insistante courait aux Etats-unis : les taux d'intérêt allaient baisser et la prédiction haussière des « gourous » de tout poil était en passe d'être démentie. La raison ? La déclaration de Donald Regan, secrétaire au Trésor, suivant lesquelles l'administration américaine était en mesure de couvrir ou de réduire le déficit budgétaire sans recourir à des relèvements d'impôts.

Pour faire bonne mesure, on ajoutait que M. Paul Volker, le sévère et redouté président de la Réserve fédérale (FED) allait annoncer, mardi prochain devant le Congrès, une réduction prochaine du taux d'intérêt. Cela resemblait peu au personnage, car M. Volker n'a cessé de réclamer une véritable réduction dudit déficit, bien difficile à obtenir sans augmentation des impôts ou une diminution draconienne des dépenses intérieures, à moins qu'un effort soit consenti sur les dépenses militaires *(voir la rubrique devises et or)*.

Enfin, à la veille du week-end, les opérateurs tablaient sur une nouvelle contraction de la masse monétaire qui s'est du reste produite : MI (billets en circulation plus les comptes à vue) a diminué de 1,7 milliard de dollars pendant la période hebdomadaire se terminant au 25 janvier (la réduction avait été de 2,7 milliards la semaine précédente). Ajoutons que les prochains appels du Trésor au marché financier pour combler le déficit budgétaire se sont révélés moins importants que prévus – d'où une relative détente sur les taux et une certaine reprise des cours des obligations à Wall Street.

En Europe, peu de changement, si ce n'est à Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour s'est tendu pour atteindre 12 7/8 % en fin de semaine : les trésoriers de banque se sont un peu inquiétés de la grève dans leurs établissements au lendemain de l'échéance de fin de mois. On a également évoqué la baisse du franc par rapport au mark, ou inversement la montée du mark par rapport au franc. Imperturbable, la Banque de France a annoncé une adjudication de 15 milliards de francs lundi 6 février, pour une «tombée» d'échéances de 10 milliards de francs, au taux inchangé de 12 %.

Sur le marché obligataire de Paris, tout va toujours très bien. Après avoir «avalé» sans sourciller, et même, avec grand appétit, les 8,2 milliards de francs d'obligations renouvelables (ORT) émises, la semaine dernière par le Trésor, le marché est en train de digérer, avec aisance, trois emprunts. Le CEPME lève 2 milliards de francs en deux tranches égales, l'une à taux fixe (13,70 %), douze ans et remboursement en cinq annuités avec un différé de sept ans, l'autre à taux révisable annuellement (13,70 % la première année), douze ans et remboursement *in fine*. Les Charbonnages de France lancent une émission très classique : 1 milliard de francs à 13,70 % et dix ans, remboursement *in fine*. Enfin, la Caisse centrale de coopération économique demande au marché 1 milliard de francs à 13,70 % et douze ans, renouvelables également *in fine*. Si les rendements sur le marché secondaire n'ont guère varié (12,92 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 12,67 % contre 12,63 % pour ceux à moins de sept ans et 13,75 % contre 13,79 % pour ceux du secteur public, selon les indices Paribas), ils ont légèrement fléchi à l'émission.

Ainsi, l'espoir d'une baisse des taux à long terme reste très vif et continue de stimuler l'appétit des souscripteurs.

F.R.

Les matières premières

Stabilité des métaux, repli du cacao

Les marchés de matières premières industrielles n'ont connu, ces derniers jours, qu'une assez faible activité. Les fluctuations de cours sont restées, le plus souvent, de faible ampleur, tandis que l'on notait des variations plus accusées pour les denrées. Le soutien apporté aux marchés par la reprise de la progression de l'indice global des indicateurs économiques aux Etats-Unis s'est trouvé quelque peu contrarié par les pressions subies par le dollar ; parallèlement, tandis que l'or, en très net raffermissement, entraînait les autres métaux précieux dans son sillage, les métaux industriels se montraient généralement indécis, à l'exception toutefois du zinc, en nouvelle hausse.

MÉTAUX. – *La poursuite de la hausse du zinc, à ses meilleurs niveaux depuis 1974, a été favorisée, sur un marché animé, par les relèvements de tarifs des producteurs européens, entre 1 040 et 1 060 dollars la tonne. On note que les stocks n'ont jamais été aussi bas depuis septembre 1982 et qu'une pénurie de métal continue de se faire sentir à court terme. Pour sa part, le plomb n'a marqué que d'étroites fluctuations sur un marché léthargique.*

L'évolution du cuivre a été, en revanche, assez mouvementée, mais aucune tendance bien définie n'a pu se faire jour. Les cours s'étaient repliés, en début de semaine, reflétant un gonflement, inattendu, de 1 700 tonnes, des stocks disponibles à Londres et la décision des Etats-Unis de limiter leurs importations à environ 300 000/350 000 tonnes par an, alors qu'elles avaient atteint, l'an dernier, le record de 550 000 tonnes.

Le raffermissement des métaux précieux et les dernières indications reflétant la bonne santé de l'économie américaine ont ensuite favorisé une reprise des cours.

Si le cours de l'étain n'a pas varié à Penang, il s'est replié à Londres, le directeur du stock régulateur ayant dû faire face à d'importants ordres de ventes lancés, en Asie, à l'approche du Nouvel An chinois. On note que Singapour a rejeté la demande du Conseil de l'étain, qui, dans ses efforts de lutte contre la contrebande, souhaitait voir fermer une affinerie où est traité le métal « illégal ».

Selon l'Institut de recherche économique de Kiel, les cours des métaux non ferreux ne devraient enregistrer, cette année, que des hausses modérées, après avoir progressé de 10 % en moyenne en 1983.

CAOUTCHOUC. – *Poursuivant leur progression, les cours du naturel ont atteint, dans le courant de la semaine, leurs plus hauts niveaux, en sterling, depuis 1910, grâce, notamment, à une demande substantielle de l'Union soviétique, à Londres comme sur les marchés d'Asie. Par la suite, du fait notamment des fêtes du Nouvel An chinois, l'activité s'est ralentie, et les cours sont revenus, en fin de semaine, à leurs niveaux du 27 janvier.*

DENRÉES. – *Le cacao a subi d'amples fluctuations, qui l'ont ramené, mardi, à son plus bas depuis deux semaines, ce repli résultant de rumeurs selon lesquelles la caisse de stabilisation du Ghana aurait procédé à des achats plus importants que prévu, d'une part, tandis que, d'autre part, des stocks très abondants seraient, croit-on, constitués au Brésil. La demande des chocolatiers a permis ensuite un assez net redressement.*

Le café est resté, quant à lui, soutenu, en raison des difficultés de livraison de la Côte-d'Ivoire et en dépit de la perspective d'un relèvement très prochain du quota global d'exportation de l'OIC.

Le sucre a cédé du terrain, sur des informations selon lesquelles Moscou n'aurait pas exercé une option d'achat sur 250 000 tonnes de sucre brésilien; ce facteur s'est trouvé en partie compensé par des rumeurs d'achats, par Cuba, au Brésil.

CÉRÉALES. – *Les céréales se sont montrées irrégulières; des informations selon lesquelles des quantités importantes de produits alimentaires allaient être détruites, aux Etats-Unis, en raison de l'utilisation de pesticides cancérigènes sur le blé et le maïs, entrant dans leur fabrication, n'ont pas exercé d'influence très sensible sur les marchés.*

LES COURS DU 3 FÉVRIER 1984

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 992,50 (991,50) ; à trois mois, 1 013,75 (1 015,75) ; étain comptant, 8 547,50 (8 635) ; à trois mois, 8 690,50 (8 775,50) ; plomb, 282,50 (280,50) ; zinc, 718 (712) ; aluminium, 1 064,50 (1 080) ; nickel, 3 301 (3 317,50) ; argent (en pence par once troy), 620 (586,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,65 (63,80) ; argent (en dollars par once), 8,84 (8,25) ; platine (en dollars par once), 399,90 (389,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 93,17 (inch.) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 298-305 (298-315). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,15 (inch.).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 77,65 (76,33). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 436 (435) ; . – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 48,30 (47,70).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livre par tonne) : R.S.S. (comptant), 895-910 (inch.). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 266,50-267,50 (267,50-268).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 538 (2 675) ; mai, 2 480 (2 645) ; sucre, mars, 7,59 (7,57) ; mai, 7,90 (7,89) ; café, mars, 143,60 (142,33) ; mai, 137,45 (136,55). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 136,15 (138,35) ; mai, 141,43 (143,38) ; café, mars, 2 074,50 (2 086,50) ; mai, 1 923,50 (1 977,50) ; cacao, mars, 1 875,50 (2 002,50) ; mai, 1 839 (1 999,50). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 255 (2 445)) ; mai, 2 263 (2 468,50) ; café, mars, 2 510 (2 513) ; mai, 2 372,50 (2 407,50) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 735 (1 781) ; mai, 1 791 (1 852) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 194,50 (194,50) ; mai, 197,90 (197,30). – **Londres** (en livres par tonne), février, 154,50 (159) ; avril, 160,35 (164,10).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 332 1/4 (330) ; mai, 336 3/4 (333 1/4) ; maïs, mars, 330 (328 1/4) ; mai,334 (332).

INDICES. – Moody's, 1 059 (1 044,50) ; Reuter, 1 998,60 (1 995,70).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. RAYMOND BARRE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Raymond Barre sera l'invité de l'émission hebdomadaire « le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 5 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien premier ministre répondra aux questions d'André Passeron et de François Renard, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

ATTENTATS EN GUADELOUPE : TROIS BLESSÉS

Trois personnes ont été blessées dans un attentat à l'explosif, commis dans la nuit du 3 au 4 février à l'hôtel Méridien de Saint-François, en Guadeloupe. Un autre engin a explosé dans un magasin à grande surface, situé près de l'aéroport de Pointe-à-Pitre. Enfin, une bombe de 2 kilos, placée sous la voiture du concessionnaire Renault de Pointe-à-Pitre, a pu être désamorcée à temps.

GRÈVES A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Le Syndicat national des professionnels du théâtre et de l'action culturelle-CGT (SYNPTAC) vient de déposer, pour le 8 février, un préavis de grève à la Comédie-Française concernant les machinistes – qui observeront un arrêt de travail de 18 heures à 22 heures, – et les contrôleurs. La représentation du 8 février sera donc annulée.

D'autre part, les contrôleurs observeront un arrêt de travail les 6 et 7 février entre 19 heures et 23 heures, qui n'affectera pas les représentations prévues.

Le numéro du « Monde » daté 4 février 1984 a été tiré à 477 171 exemplaires

A B C D E F G

UNE « PREMIÈRE » AUX ÉTATS-UNIS

Une femme stérile met au monde un enfant après une transplantation d'embryon

Pour la première fois, une femme stérile a donné naissance, le 3 février, à un enfant – un garçon – provenant de l'ovule d'une autre femme. C'est ce qu'a annoncé le centre médical de Long beach en Californie.

Les médecins ont pratiqué l'insémination avec le sperme du mari de la femme stérile. Après cinq jours dans l'utérus d'une autre femme, l'œuf ainsi fécondé a été prélevé de façon simple (sans intervention chirurgicale) et implanté dans l'utérus de la femme receveuse, qui a mené la grossesse jusqu'à son terme. L'enfant est né par césarienne.

Les médecins se sont refusés à indiquer l'identité des deux femmes. Ils ont souligné qu'ils avaient surveillé de près leurs cycles ovulatoires afin qu'ils aient lieu en même temps. L'association qui a financé cette « première » la Fertility and genetics research inc, qui a son siège à Chicago, a l'intention d'organiser un réseau national de femmes donneuses.

Le coût est évalué de 4000 à 7000 dollars. L'association affirme aussi son intention d'utiliser des ordinateurs pour faire coincider au maximum les traits génétiques de la femme « donneuse » et de la « mère ».

Le progrès et ses avatars

Qu'une femme stérile mette au monde un enfant est assurément un événement. La technique est-elle, pour autant, radicalement nouvelle par rapport aux multiples méthodes qui se sont développées dans le monde au cours de ces dernières années pour modifier le cours naturel des naissances et des échecs de la nature ?

En ce domaine, le premier bouleversement s'est produit il y a cinq ans lorsque naquit, en Grande-Bretagne, la petite Louise Brown, à l'issue d'une fécondation in vitro. *Depuis, plus de trois cents enfants sont nés dans le monde grâce à l'utilisation de cette méthode. Dans la fécondation* in vitro *(FIV), l'ovule d'une femme est prélevé dans l'ovaire, sous cœlioscopie (c'est-à-dire au cours d'une intervention chirurgicale nécessitant une anesthésie) ; il est placé, en éprouvette, au contact du sperme du mari, et réimplanté chez la même femme après la fécondation.*

Pour perfectionner la méthode et diminuer le taux d'échecs, les médecins ont pris l'habitude de provoquer la « production » de plusieurs ovules (ou ovocytes) chez la femme, en lui administrant des hormones (des gonadotrophines). Ainsi, au cours du même cycle, la femme peut-elle produire cinq, six, sept ovocytes, ou davantage, que les médecins prélèvent. Ils en réimplantent – après fécondation – un à trois (d'où la naissance, ces temps derniers, de jumeaux et de triplés, après FIV). Ils peuvent donc en garder en laboratoire un certain nombre, et constituer ainsi une « banque d'ovocytes », comparable à la banque de sperme.

Dans la technique que vient d'utiliser l'équipe américaine, l'étape du prélèvement chirurgical de l'ovocyte a été supprimée. La fécondation a eu lieu non pas en éprouvette mais dans l'appareil génital d'une « donneuse ». La grossesse – mis à part les premiers jours – a eu lieu dans l'utérus d'une femme dont les ovaires ne pouvaient produire d'ovocytes (en raison d'une anomalie ou d'une maladie antérieure, par exemple). Il s'agit donc d'une sorte de « location d'utérus », mais d'une durée extrêmement brève. Le capital génétique maternel de l'enfant est entièrement différent de celui de la femme qui l'a porté, mais il comporte l'équipement génétique paternel.

Une telle méthode pose à l'évidence des problèmes techniques et éthiques. En premier lieu, nous a déclaré le docteur Jean Cohen, qui pratique avec son équipe des fécondations in vitro *à l'hôpital de Sèvres (Hauts-de-Seine), il pourrait se faire, à titre exceptionnel, que l'œuf fécondé ne puisse pas être « récupéré » chez la femme donneuse et qu'il s'implante. Il faudrait alors pratiquer un avortement. D'autre part, se poseront des problèmes de préservation de l'anonymat, plus complexes pour une telle méthode que pour le don de sperme. Techniquement, ajoute-t-il, cette manière de procéder diffère de celle d'une FIV car il faut synchroniser sur le plan hormonal le cycle de la donneuse et celui de la receveuse. Ce qui change est le moment auquel l'œuf a été prélevé, et l'élimination du stade chirurgical.*

D'autres questions se posent. D'un côté, des remèdes nouveaux s'annoncent, en nombre croissant, pour vaincre la stérilité. De l'autre, la médicalisation croissante des manières de donner la vie, leur « technicisation », ne pourront manquer de soulever quelques inquiétudes. Le « progrès » et ses avatars.

CLAIRE BRISSET.

La Caisse des dépôts et consignations crée un GIE spécialisé dans la communication

Le holding Caisse des dépôts-développement devrait annoncer, dans une quinzaine de jours, le rassemblement de plusieurs de ses filiales dans un groupement d'intérêts économique (GIE) « C 3 D communication ». Il s'agit du GCAM, du BETURE, de la SCET, de la SEDES et du CEREP. La réunion des compétences de ces différentes sociétés a pour but de constituer un interlocuteur unique face aux collectivités locales pour prendre en charge l'ensemble de leurs problèmes de communication.

Cette initiative confirme les ambitions de la Caisse des dépôts et consignations en matière de communication et se situe dans le droit fil de la nouvelle stratégie annoncée par son directeur général, M. Robert Lion, lors du dernier Vidcom à Cannes visant à pénétrer en force ce nouveau champ de développement économique (*le Monde* du 7 octobre 1983).

La Caisse – qui entend jouer *dans les domaines de la communication* un rôle analogue à celui qui fut le sien lors des décennies passées dans celui de la construction – se pose avec la création de ce GIE comme le partenaire privilégié des collectivités locales, souvent en proie à un certain désarroi devant l'importance des investissements qu'il est nécessaire d'accomplir, alors que nul ne sait encore comment les technologies du câble et de la télématique seront réellement utilisées et... rentabilisées.

Dans une brochure qui lui servira à lancer une campagne de prospection auprès des municipalités, la Caisse met l'accent sur les nombreuses inconnues financières, juridiques, économiques et relatives aux programmes, qui pèsent sur le développement des nouveaux médias; elle met en garde les collectivités locales qui voudraient céder aux propositions de ceux qui seraient seulement capables d'une « approche marchande ». Il est sous-entendu ainsi, sans équivoque possible, que seule la Caisse est capable en France d'assumer les projets d'une ville, de l'étude préalable à l'exploitation des services, en passant par le conseil en prescription, l'aide au financement des réseaux, voire à la participation de créations de programmes locaux.

Poussant jusqu'au bout la logique « d'ensemblier de la communication », la Caisse devrait en effet annoncer en même temps que la création de ce nouveau GIE son intention de se lancer dans les industries de « contenu ». Là encore, elle rappelle ses capacités de banquier en soulignant qu'il faut investir longtemps à l'avance avant de pouvoir amortir mais qu'il est urgent de la faire pour s'opposer à la pénétration de produits étrangers. Afin de pallier son absence de compétences dans ce domaine de la production, la C 3 D communication va chercher des partenaires en vue d'accords.

ERIC ROHDE.

Le problème du Tchad

M. CHEYSSON : LA FRANCE APPUIE « A CENT POUR CENT » LES INITIATIVES DU PRÉSIDENT DE L'OUA

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, qui était ce samedi matin 4 février à Tripoli où il devrait rencontrer le colonel Kadhafi, a commenté, vendredi soir, avant son départ d'Addis-Abeba, l'entretien qu'il a eu avec le lieutenant-colonel Mengistu, chef de l'Etat éthiopien et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le qualifiant de « *très intéressant* ». « *La France*, a-t-il notamment déclaré, *a toujours pensé que l'OUA a un rôle déterminant à jouer en ce qui concerne le problème du Tchad, son unité, son intégrité et son indépendance. A cet égard, Paris appuie à cent pour cent les initiatives avancées par le président en exercice de l'OUA pour régler pacifiquement ce problème.* »

A N'Djamena, le ministre tchadien de l'information, M. Mahamat Soumaila, a déclaré, vendredi 3 février, que le Tchad « *espère* » que la France « *pèsera de tout son poids* » et « *fera des pressions sur la Libye* » en vue de trouver une issue négociée au conflit. La France et le Tchad « *s'entendent toujours* » pour préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale du Tchad, a-t-il ajouté, il n'y a donc « *rien d'extraordinaire* » dans l'actuelle tournée du ministre français des relations extérieures. Concernant la situation militaire sur le terrain, M. Soumaila a indiqué qu' « *un calme relatif* » *règne après les affrontements de Ziguey et de Monou.*

Devant la Conférence du développement en Afrique australe

M. NUCCI DÉNONCE « LA POLITIQUE D'AGRESSION ET D'INTIMIDATION » DE PRÉTORIA

La conférence de coordination du développement en Afrique australe (SADCC) s'est achevée, vendredi 3 février, à Lusaka, sur des promesses de soutien de la part des quelque soixante-sept pays et institutions donateurs qui aident les neuf pays (1) membres de la SADCC, mais sur peu de véritables engagements financiers. Ces pays, qui, avant l'ouverture de la conférence, le 2 février, parlaient d'un « *ballon d'oxygène* » de 300 millions de dollars pour les aider à surmonter les conséquences catastrophiques de la sécheresse, ont refusé de chiffrer le montant des promesses qui leur ont été faites. Au Mozambique, pays le plus touché par la sécheresse, 40 à 100 000 personnes seraient déjà mortes, et les experts estiment à 300 000 le nombre des Mozambicains menacés de mort en 1984.

L'Australie a annoncé vendredi qu'elle apporterait une aide alimentaire de 17 millions de dollars au Mozambique, à la Tanzanie, à la Zambie et au Zimbabwe, dans les six mois à venir.

D'autre part, M. Christian Nucci, ministre français délégué à la coopération et au développement, qui s'exprimait devant la SADCC, a vivement critiqué vendredi « *la politique d'agression et d'intimidation* » menée par Pretoria en Afrique australe. Il a affirmé que le système de l'apartheid entraînait l'Afrique du Sud dans cette politique d'agression et a condamné « *l'occupation illégale de la Namibie* ». Il a enfin rappelé que Paris avait suspendu sa participation au « groupe de contact » occidental (qui comprend encore les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la RFA et le Canada) sur la Namibie.

(1) Les neuf pays membres de la SADCC sont les suivants : Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

Le président tanzanien dénonce les menées séparatistes à Zanzibar

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Commentant la crise ouverte à Zanzibar par la démission des principaux responsables du territoire et les arrestations qui ont suivi (*le Monde* des 1er et 4 février), M. Julius Nyerere, président de la République unie de Tanzanie, s'en est pris à certains responsables zanzibarites. Le président les a accusés d'avoir répandu dans l'île, à la faveur de la réforme constitutionnelle en cours, l'idée d'un gouvernement autonome, « *afin de créer un conflit entre le continent et Zanzibar qui aboutirait à la rupture* » de ce qui fut, il y a vingt ans, un mariage de raison. Le chef de l'Etat, qui s'exprimait devant le Parlement, a donné l'impression de rejeter l'idée des « *trois gouvernements* », un gouvernement de l'Union en coiffant deux, l'un à Dar-Es-Salaam, l'autre à Zanzibar. « *Si cet argument avait dû être avancé, a-t-il noté, il aurait dû l'être par les continentaux qui n'ont pas leur propre gouvernement, et non par les insulaires qui ont déjà le leur.* » Il a, en outre, accusé ces « *mauvais éléments* » de l'avoir abusé, quelques semaines avant les fêtes du vingtième anniversaire de la révolution de décembre 1964, à propos d'une soi-disant invasion de l'île. « *Si bien que, lorsque j'ai envoyé sur place des troupes en renfort, ces mêmes gens ont répandu des rumeurs selon lesquelles les continentaux venaient les envahir* », a-t-il ajouté.

Au lendemain des arrestations, Zanzibar se trouve privé de deux personnalités marquantes qui paraissaient avoir pris la tête du combat pour une plus large autonomie. Attorney général de l'île entre 1964 et 1977, M. Dourado s'était prononcé pour l'organisation d'un référendum sur la question insulaire. « *Si M. Nyerere continue à ignorer nos sentiments, il y aura effusion de sang* », avait-il déclaré.

Après avoir activement participé à la « *révolution de 1964* », qui avait chassé le sultan du pouvoir, le général Faki, premier ministre démissionnaire, avait pris, ces derniers temps, un poids certain dans la vie politique locale, tirant profit des absences de M. Jumbe, président du conseil révolutionnaire et du conseil des ministres de l'île. Le comité exécutif national du parti unique désignera, le 10 mars, le candidat au poste de président du conseil révolutionnaire de Zanzibar, provisoirement confié à M. Hasan Mwinyi. Les insulaires seront, ensuite, invités à ratifier ce choix. M. Nyerere a justifié la démission de M. Jumbe : le fait que celui-ci soit accusé d'être une marionnette du pouvoir central « *ne lui aurait pas facilité la tâche pour défendre les changements constitutionnels en cours* », a-t-il dit.

JACQUES DE BARRIN.

L'ouvrier moyen paie moins d'impôt en France que dans les autres pays industrialisés

Où un ouvrier moyen paie-t-il le moins d'impôt sur le revenu ? En France nous rappelle l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (1). La réponse sur ce point ne souffre aucune ambiguïté. Un ouvrier ayant une famille de deux enfants et touchant un salaire brut annuel de *68 735 F (5 730 F par mois) paie* 430 F d'impôt pour un revenu imposable de 43 085 F, soit 0,63 % de son salaire. Le rapport est de 10,5 % en Allemagne fédérale, de 7,62 % au Japon, de 20,18 % en Grande-Bretagne, de 14,23 % aux Etats-Unis, et de 11,79 % en Italie. Sur les vingt-deux pays recensés dans l'analyse de l'OCDE, la France se classe vingt-deuxième, derrière le Luxembourg, le Portugal, la Grèce et l'Espagne.

Il est vrai que le système de quotient familial, tout à fait spécifique de la France, joue à plein, car il allège considérablement la charge de l'impôt pour les bas revenus.

Pour un célibataire disposant d'un même revenu brut de 68 735 F, le classement n'est pas modifié, mais le taux varie de presque zéro à 8,17 % (6000 F d'impôts) pour un ouvrier français, alors que les écarts sont beaucoup plus faibles ailleurs.

La France est le pays où les impôts indirects, ceux que l'on sent le moins « passer » font la différence, où les charges patronales pèsent lourdement, mais où l'impôt sur le revenu quoique plus faible par comparaison est le plus mal vécu. Certes, le salaire ouvrier y est inférieur à celui des pays industrialisés les plus riches. Le revenu brut de l'ouvrier allemand, à situation comparable, est de 108 603 F, celui de l'Américain de 143 942 F, celui de l'Anglais de 89 604 F. Mais, toujours dans le cas d'un ouvrier marié ayant deux enfants, les situations ne sont plus les mêmes s'il s'agit de revenu disponible. L'écart qui était de 37 % avec l'ouvrier allemand est ramené à 10 %, celui avec l'ouvrier anglais passe de 24 % à 17 %, et celui avec l'ouvrier américain de 53 % à 34 %.

En effet, l'ouvrier français, qui a gagné 68 735 francs en 1982 et payé 430 francs d'impôt sur le revenu, a versé 8890 francs de cotisation de sécurité sociale mais a reçu 16 010 francs de prestations (au titre de deux enfants à charge). Son revenu disponible est donc de 75 425 francs, soit... 109,7 % de son salaire annuel brut, ce qui le met en tête de ses homologues travaillant dans d'autres pays. Par ordre décroissant, le revenu disponible en pourcentage du salaire brut est de 88,50 % au Japon, de 85,6 % en Italie, de 79 % aux Etats-Unis, de 78,70 % en Grande-Bretagne, et de 78 % en Allemagne fédérale.

Autre classement, celui qui concerne le taux moyen de cotisations sociales versées par les salariés. C'est l'Allemagne fédérale qui arrive en tête, avec 16,4 %, suivie de la France (12,9 %), de la Grande-Bretagne et de l'Italie (8,7 %), des Etats-Unis (6,7 %), et du Japon (3,8 %).

F. S.

(1) « *La situation d'un ouvrier moyen en 1982 au regard de l'impôt et des transferts sociaux dans les pays membres de l'OCDE.* »

LA TV PAR CABLE

Rennes, première des douze villes-pilotes

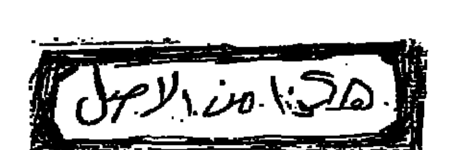
La ville de Rennes sera la première des douze villes-pilotes concernée par l'exploitation de télévision par câble, dont la mise en place est à l'étude au niveau gouvernemental (*le Monde* des 1er et 2 février). Un comité interministériel se réunira le 8 février pour fixer les conditions du financement des investissements destinés aux réseaux câblés, a précisé, vendredi soir 3 février à Rennes, M. Bernard Schreiner, député (PS) des Yvelines, responsable de la mission interministérielle chargée du câble, lors de la signature du protocole d'accord avec M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat, maire de la ville.

La ville de Rennes possède, depuis 1973, un réseau câblé concernant trois quartiers, qui n'a jamais été exploité mais permettra, dans un *premier temps, d'installer* 4500 prises en coaxial d'ici le début de 1985. Ensuite, 5172 autres logements seront connectés avec un système « mixte » (transport en coaxial et distribution en fibre optique), cette dernière technique étant utilisée pour le câblage final de l'ensemble de la ville de Rennes. L'enquête préalable permettant d'évaluer le coût de l'opération durera jusqu'en juillet.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le personnel de* l'Usine nouvelle *en grève.* – Cent dix des cent quatre-vingts salariés du bimensuel *l'Usine nouvelle* sont en grève depuis le 2 février et jusqu'au lundi 6. Ce mouvement est consécutif à la rupture des négociations engagées par la CFDT et la CGT sur le rattrapage des salaires et la durée du travail. L'imprimerie étant également en grève, la parution des publications du groupe CEP – *le Nouvel Economiste, le Moniteur des travaux publics, l'Usine nouvelle* – pourrait en être perturbée.

● *Retrait de la vente d'un hebdomadaire lyonnais.* – Le tribunal de Lyon, jugeant en référé, a condamné, vendredi 3 février, la société éditrice de l'hebdomadaire lyonnais, *Blue-Jean* et son directeur de publication, M. Jean-Claude Frappant, à verser 20 000 francs de dommages et intérêts pour avoir publié, dans le numéro du 1er février, des photographies du cadavre de la jeune Hollandaise assassinée en 1981 à Paris par un étudiant japonais. Le tribunal a ordonné le retrait de la vente de tous les numéros. *Blue-Jean* avait publié ces photos en signe de solidarité avec M. Jean Durieux, rédacteur en chef de *Paris-Match*, incarcéré après la publication de ces clichés de l'identité judiciaire dans le magazine *Photo* (*le Monde* du 2 février).



Le Monde

Aujourd'hui



EVE ARNOLD/MAGNUM

Supplément au numéro 12139. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 5-Lundi 6 février 1984.

Lux solaire

Des HLM « branchées » sur le bioclimatique, comme pour les riches.



OLIVIER SEBART.

« Le confort thermique, c'est parfait »

LES maisons solaires, disait-on, c'est bon pour les écolos bricoleurs ou les architectes en mal d'innovation. Un petit luxe, en somme, tout juste accessible aux lauréats du concours Lépine. Ce n'est plus vrai aujourd'hui. Les expériences de logement social à énergie solaire, tentées depuis dix ans à Carcassonne, ont donné naissance à un programme de construction à la fois beaucoup plus simple et plus ambitieux. Il s'agit de l'« opération programmée d'habitat bioclimatique », lancée en septembre 1981 par M. Joseph Vidal, député (PS) de l'Aude et président de l'office départemental d'HLM (*le Monde* du 12 juin 1982). Cette opération, dont le slogan est *« un logement bioclimatique dans chaque commune »* (de l'Aude), est entrée aujourd'hui dans sa phase critique avec l'arrivée des premiers occupants... et des premières factures de gaz et d'électricité.

L'architecte parisien

C'est à Pennautier, dans la banlieue de Carcassonne, qu'a été inauguré en juin 1983 un magnifique immeuble de quatorze logements, avec toiture en tuiles du pays et parements de pierre côté nord, pour se fondre dans un décor resté très rural avec son clocher villageois et son vieux moulin. L'architecte, M. Jean-François Capeille, est un enfant du pays aujourd'hui installé à Paris, ce qui explique le choix du site. *« Le confort thermique est parfait »*, reconnaît M. Robert Laignolot, l'un des locataires, qui, lui, a fait le chemin inverse. Architecte parisien ayant enseigné le génie climatique à l'université de Vincennes, il s'est d'abord installé dans une maison *« à 100 % solaire »* construite par ses soins dans les Corbières. Il habite aujourd'hui Pennautier et s'en trouve fort bien, même s'il regrette parfois sa maison entièrement chauffée par le soleil.

Pourtant, l'HLM de Pennautier combine encore le « bioclimatique » et le « solaire ». Muni de capteurs sur le toit, pour l'eau chaude, il dispose d'un chauffage central au gaz, d'un système de ventilation à « double flux », qui récupère la chaleur de l'air vicié et même celle des gaz brûlés, et enfin il est doté des équipements bioclimatiques proprement dits : murs isolés, double vitrage, zones tampons au nord et grandes baies vitrées au sud pour « piéger » le soleil par effet de serre. Les autres locataires de la nouvelle HLM de Pennautier ne sont pas, comme Bob Laignolot, des résidents « branchés » sur le solaire. Mme Guiu, par exemple, venue d'une HLM de Carcassonne, apprécie surtout le confort et la luminosité de son nouvel appartement. Mais elle enfreint sans vergogne les règles du lieu en ouvrant les fenêtres avant de partir faire ses courses avec sa petite fille. *« Même avec les radiateurs fermés, il fait 20° »*, coupe-t-elle en guise d'explication. Et, ô scandale pour les concepteurs de l'immeuble, Mme Guiu met son linge à sécher dans la serre, au risque de provoquer des condensations.

Deux étages au-dessous, un couple de jeunes mariés en invalidité vit au contraire dans une étuve à 24°. *« Ma femme est très frileuse »*, explique le mari en bras de chemise. Ils obtiennent sans difficulté cette température d'ambiance en réglant très bas les radiateurs à thermostat. Eux aussi mettent leur linge dans la serre et se plaignent du bruit de la ventilation — qui ne couvre pourtant pas le téléviseur ! La visite des locataires six mois après leur installation prouve en tout cas une chose : bioclimatique ou pas, les habitants d'un immeuble gardent leurs bonnes vieilles habitudes.

C'est aussi le cas à la cité Saint-Jacques de Carcassonne, où l'office de HLM a entrepris la rénovation d'un immeuble de vingt logements (sur un total de 368) selon les normes bioclimatiques. On a fermé les loggias de la façade nord, on a isolé tous les murs extérieurs, faits de matériaux préfabriqués devenus perméables à l'humidité. Et enfin, grande innovation, on a transformé les étroits balcons à linge de la façade sud en serres de type bow-window, avec double vitrage et circulation d'air.

Satisfaits, les locataires ? Ravis, malgré la durée des travaux (près de six mois). M. et Mme Paul Moffre, habitant l'immeuble depuis vingt-sept ans, souhaitaient prendre leur retraite dans un pavillon au sec et bien chauffé l'hiver. *« Nous ne partirons plus »*, disent-ils, séduits par leur balcon-serre qui *« met le salon à 21° ou 22° »* tout chauffage éteint, en plein mois de janvier. Il suffit d'interroger les résidents des autres bâtiments, pas encore rénovés, pour comprendre tout l'intérêt du toilettage bioclimatique. *« On passe notre temps à refaire les tapisseries dans les pièces au nord*, explique une mère de quatre enfants. *J'espère qu'ils tiendront leurs promesses et n'en resteront pas à la « vitrine » commencée avant les élections municipales ! »* Les promesses, en principe, devraient être tenues : les appels d'offre ont été lancés et les travaux, qui seront réalisés par des entreprises locales, devraient coûter entre deux milliards et demi et trois milliards de centimes...

Le programme d'habitat bioclimatique de l'Aude concerne donc aussi le logement vétuste, et même des constructions anciennes. Ainsi, à Chalabre, aux confins de l'Ariège, l'ancienne école du quai des Abattoirs (1830) a été convertie en appartements HLM spacieux, habités depuis décembre dernier. Là, pas de bow-window ni de grandes baies vitrées — on a conservé intact l'aspect ancien, — mais seulement une isolation étudiée des murs et cloisons, des doubles vitrages et des chaudières avec récupérateurs de chaleur. On attend les premières factures d'électricité...

Dans l'ensemble, le programme bioclimatique s'applique surtout aux constructions neuves, qu'il s'agisse d'immeubles collectifs, de pavillons « en bande » ou de villas indépendantes. A Montréal, dominant un superbe panorama sur la li, ne fauve des Pyrénées, six pavillons s'apprêtent à recevoir leurs premiers locataires. Ils ne présentent sur leur façade nord que de toutes petites ouvertures, dont l'entrée — en retrait — protégée du vent par le garage. Leurs façades sud, tout en vitres, bâillent au soleil, prêtes à se refermer comme des huîtres sur la chaleur accumulée. La toiture est isolée par une bonne couche de laine de verre et les murs sont couverts extérieurement de polystyrène expansé.

Boire la lumière

C'est ainsi tout au long des routes du Lauragais, du Minervois ou des Corbières. Dans chaque village sortent de terre — ou se préparent — des HLM bioclimatiques. A Saint-Marcel, ce sont des villas groupées en « placettes », conçues pour capter le maximum de soleil. A Lézignan, c'est un bel immeuble articulé autour d'un escalier-tour, arc-bouté contre le vent du nord et ouvert au sud comme la corolle d'une fleur, prête à boire la lumière. Ici, on joue sur la compacité pour éviter des fuites, là on mise davantage sur l'exposition et le relief. Ailleurs on soignera surtout les matériaux isolants ou le système de ventilation.

Ainsi le veut l'opération programmée d'habitat bioclimatique lancée par M. Joseph Vidal, avec le concours du ministère de l'urbanisme et du logement, de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et du conseil régional du Languedoc-Roussillon : on fait un appel d'offres ; l'architecte choisi reçoit un « cahier d'aide à la conception » qui définit les règles du jeu (faire des logements sans surcoût, dotés des trois étoiles solaires du label Haute performance énergétique, *avec des entreprises* locales (1) ; les réunions de concertation font le reste.

Pour ses promoteurs, l'opération a un triple objectif :

1. — Développer un habitat *social diffus*, de *conception* bioclimatique ;

2. — Relancer localement le bâtiment ;

3. — Améliorer la qualité architecturale et thermique de l'habitat social.

Jusqu'à présent, tous ces buts semblent atteints ou en voie de l'être. Deux inconnues demeurent, cependant : les destinataires de l'opération — les habitants des HLM bioclimatiques — vont-*ils* s'adapter à un mode de vie qui, quoi qu'en disent les promoteurs, exige des changements d'habitude pour donner son plein rendement ? Et le bilan énergétique, qui reste à faire. Sur le papier, les économies de tonnes équivalent-pétrole (TEP) sont spectaculaires. Mais l'usage seul montrera si les économies de carburant compensent et donc justifient l'investissement.

Sans attendre ce bilan, les Audois *pensent déjà à l'exportation*, notamment en direction de la Grèce et de l'Algérie. Une délégation du ministère grec de la construction, de l'urbanisme et de l'environnement est venue sur place le 20 janvier pour évaluer les possibilités de coopération. *« Nous avons anticipé sur le programme gouvernemental en matière d'économie d'énergie et de réduction des coûts »*, affirme fièrement M. Vidal. Il a donc bien le droit d'anticiper sur quelques contrats, même s'ils ne sont pas fabuleux.

ROGER CANS.

(1) Pour les tranches 1981-1982, le surcoût autorisé était de 15 %. Pour 1983-1984, l'objectif est de revenir à un coût équivalent, voire inférieur à la norme habituelle.

Fiction en action

Un handicapé a retrouvé son autonomie à 70 %. En siffiotant toute la journée.

L'AMBITION des prothèses informatiques pour remplacer les membres paralysés, la vue perdue, la voix cassée n'a plus de limites. Ces matériels complexes, nés du mariage souvent raté d'un bricoleur génial mais naïf et d'un industriel soucieux de rentabilité, sont souvent accusés d'être chers et mal adaptés. L'exemple de Tétravon, système informatique bon marché à commande vocale de l'environnement, semble faire exception.

« Maintenant, je suis supportable par n'importe qui », affirme Me Pierre Lombard, conseiller juridique à Six-Fours, près de Toulon (Var), qui utilise ce système. Paralysé des quatre membres depuis un quart de siècle, à la suite d'une chute de montagne, ce *« cobaye très volontaire »* connaît le prix de l'autonomie et ne tarit pas d'éloges sur Tétravox.

Des visiteurs sonnent à l'entrée. La porte s'ouvre par on ne sait quel mystère. A peine installés, retentit le téléphone. De son fauteuil roulant électrique Me Lombard siffle dans un micro à portée de bouche. Une vingtaine de mots s'affichent alors sur l'écran du micro-ordinateur. Autant de vocables, autant de fonctions de contrôle. L'homme lit et dit : *« décroche »*. Rien ne bouge dans le bureau, mais une voix murmure : *« Allo, Me Lombard, je ne peux venir vous apporter les dossiers aujourd'hui... »* Il répond, puis siffle. Un autre « menu » apparaît à l'écran. *« Terminé »*. Un dernier sifflotement clot la conversation téléphonique.

Le principe de commande du système est simple : *le locuteur* énonce un mot sélectionné dans un catalogue-écran qu'il a lui-même pré-enregistré. Pour valider la demande, on siffle (après contrôle visuel), ce qui évite toute erreur malencontreuse. L'ordre s'exécute aussitôt soit par transmission électrique (porte, téléphone), soit par infrarouge.

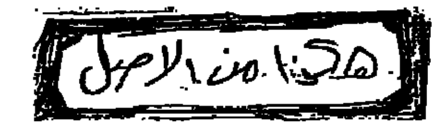
C'est ainsi que Me Lombard allume son récepteur de télévision, monte le son, change de chaîne, enregistre une émission sur magnétoscope, lance une cassette du magnétophone, sélectionne une station de radio, éteint puis allume la lumière ambiante... Profusion d'électrons et de photons, débauche d'images et de sons. Cette technique de commande lui assure, dit-il, *« une autonomie de 70 % »*. Sans doute, ce chiffre est-il surestimé par l'intéressé, emporté par son enthousiasme. Mais qu'importe, le résultat est là, même si, dit-il, *« au début, mes clients sont un peu surpris* (par le handicap), *mais, très rapidement, les rapports deviennent beaucoup plus libres »*. A telle enseigne que, la nuit, Me Lombard rêve des problèmes de ses consultants.

Pour parvenir à ce résultat, le laboratoire d'informatique médicale de la faculté de médecine de Marseille, en relation avec le centre de réadaptation de Valmante, a dû s'entourer de tout un luxe de précautions pour éviter, par exemple, *« qu'un lit à commandes ne se plie en deux à cause d'un simple bruit dans un microphone »*. Pour un fonctionnement, le Tétravox fait appel à un micro-ordinateur vendu dans le commerce, un Apple-II, de manière à abaisser le prix de revient de l'ensemble. Seuls le module d'interface joignant les différentes commandes d'environnement au système de base et la carte de reconnaissance vocale ont été construits sur mesure (cette dernière par la société Ingénierie Projets et Produits). D'autre part, les 48 k-octets de capacité-mémoire contiennent aussi la fonction d'auto-apprentissage. Ainsi, les mots sont « appris » par le système qui les reconnaît par empreinte au fur et à mesure des « vocalisations ». Ceci, pour éviter le handicap des voix rauques, enrouées ou éraillées.

Restait, après avoir mené à bien les premiers essais, à commercialiser le produit. En général, la plupart des réalisations buttent sur ce point. La société dijonnaise Protéor (1), un des spécialistes français des orthèses classiques, qui depuis 1984 vend Tetravox, réussira-t-elle mieux que d'autres ? Peut-être. Seul l'avenir nous le dira. Quoi qu'il en soit, Protéor vend Tetravox au prix de 30 000 francs et mise sur un vente de soixante-dix unités en 1984. En retour, Marseille reçoit des royalties jugées suffisantes par un organisme parapublic auquel le ministère de l'industrie et de la recherche a versé une aide de 170 000 francs pour la réalisation du premier prototype.

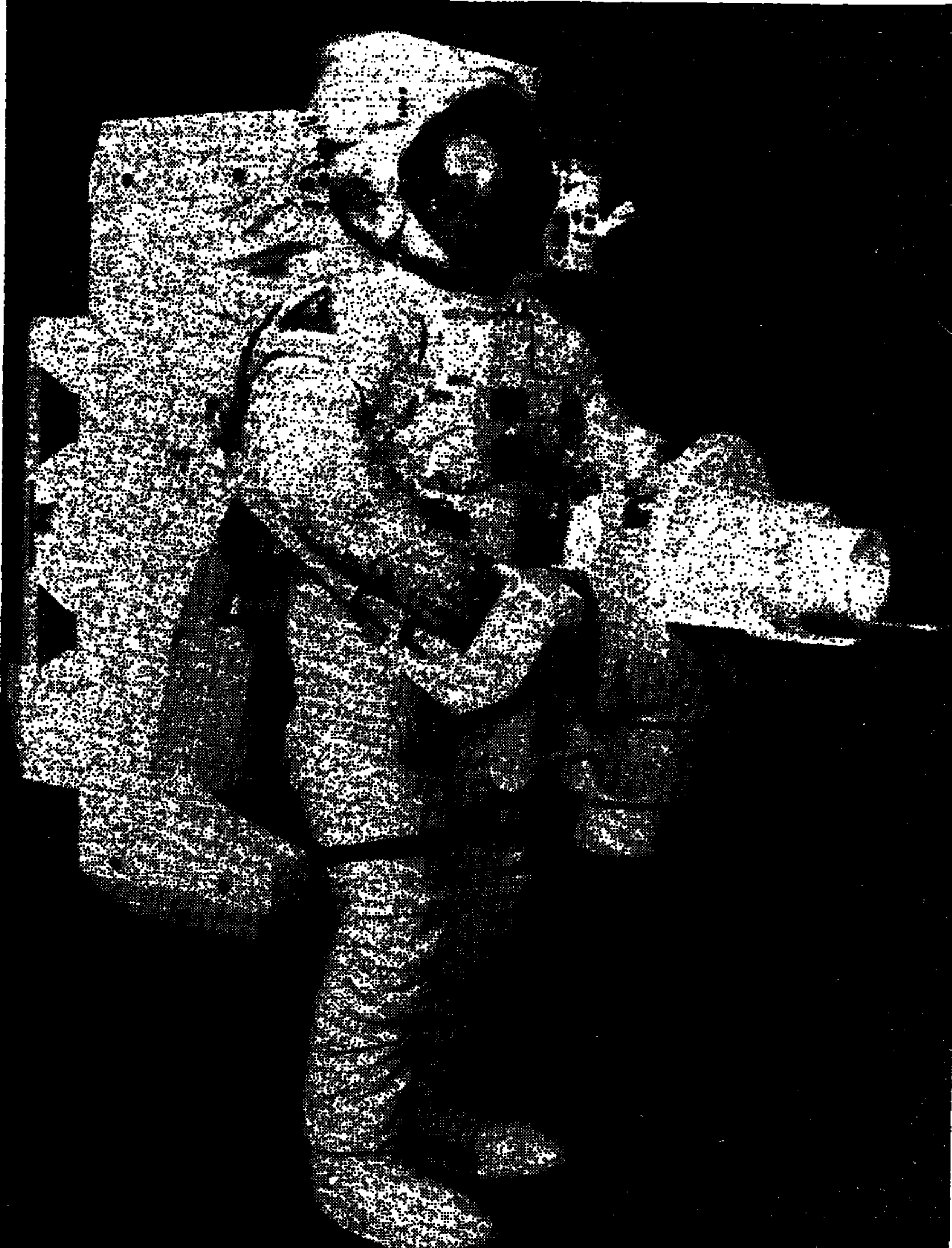
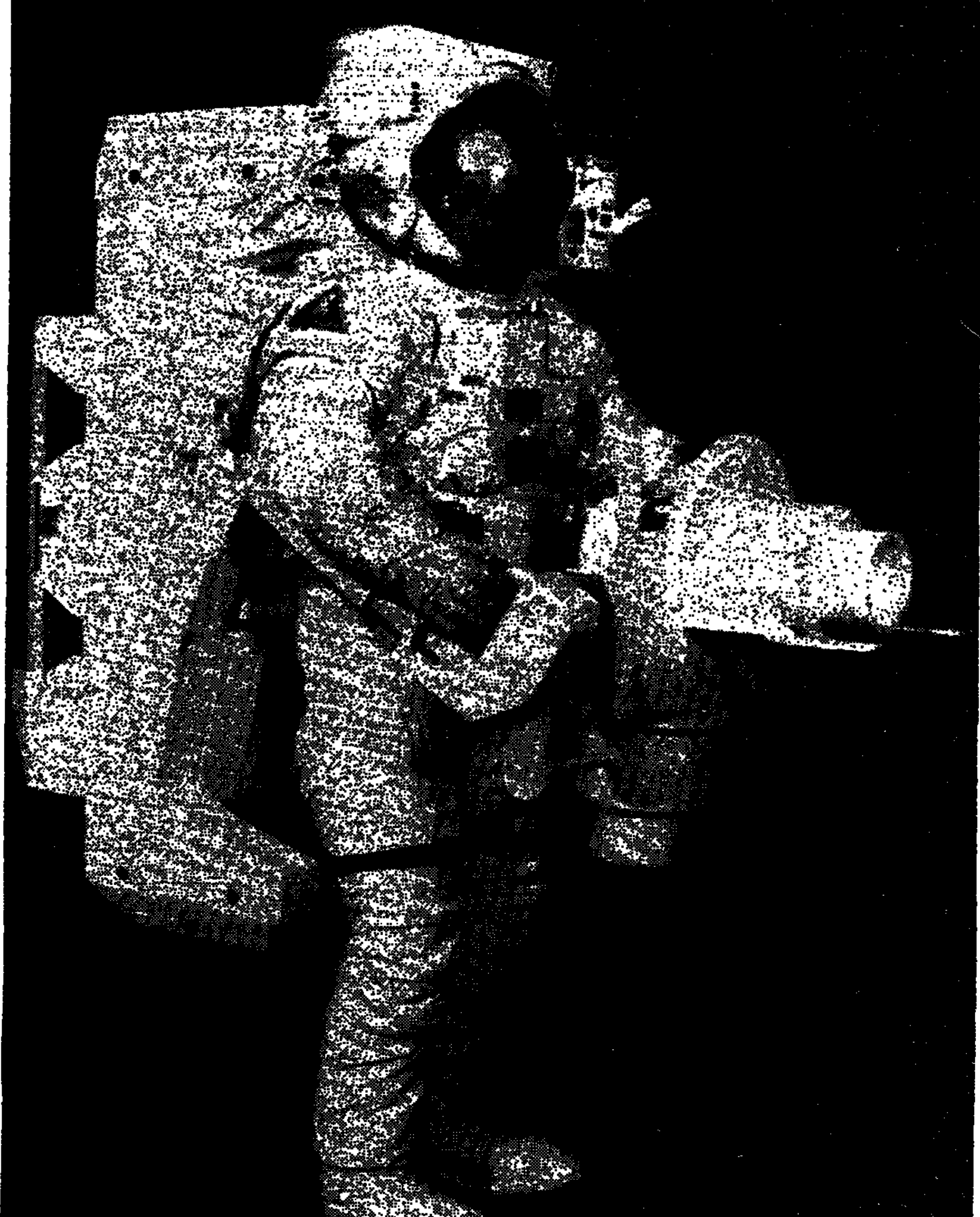
DINO DI FANTI.

(1) Protéor, 11, rue des Buttes, 21100 Dijon, tél. : (80) 71-50-78.



L'espace sans fil à la patte

Désormais, ils se déplaceront librement. Autonomes...

Un fauteuil d'environ 150 à 160 kilogrammes dans lequel l'astronaute, vêtu de son scaphandre prend place.

EN dépit des progrès accomplis depuis une vingtaine d'années, il manquait encore quelque chose aux hommes qui vont dans l'espace. Quelque chose de moins sophistiqué que les navettes ou les vaisseaux qui les emportent en orbite, mais tout aussi nécessaire pour l'avenir de la conquête spatiale : la possibilité de se déplacer librement et de façon autonome. Ce vieux rêve de l'humanité illustré, ô combien, par les auteurs de science-fiction, deux astronautes, Bruce McCandless et Robert Stewart , vont le réaliser lors du vol que la navette spatiale Challenger doit accomplir entre le 3 et le 11 février. A cette occasion, ils quitteront, par leurs propres moyens, la soute de Challenger et s'en éloigneront chacun leur tour d'une centaine de mètres.

Au cours de cette expérience, la Nasa se propose de couper une fois pour toutes le « cordon ombilical » qui, dans le passé, retenait l'astronaute à sa capsule. Ainsi, l'homme de l'espace, pour autant que la comparaison ait un sens, passe de la situation du scaphandrier des mers, empêtré dans sa combinaison, gêné dans ses mouvements par son tuyau d'arrivée d'air et ses chaussures à semelle de plomb, à celle du plongeur sous-marin, libre de ses mouvements tant que ses bouteilles d'air comprimé sont pleines.

« Mécanos »

En offrant une totale autonomie aux équipages de ses navettes, la Nasa inscrit donc une « première » à son palmarès et ouvre surtout la voie à une industrialisation poussée de l'espace. Dans les prochaines années, apparaîtront donc des « mécanos » d'un nouveau genre qui participeront aussi bien à la construction en orbite de grands ensembles comme la station spatiale permanente récemment évoquée par le président Reagan qu'à la réparation, à la maintenance et au ravitaillement des satellites gravitant autour de la Terre.

Finies donc les « sorties spectacles » qu'Américains et Soviétiques ont multipliées au début de la conquête spatiale pour des raisons de prestige et de propagande. A l'époque, il faut en convenir, on ne voit guère ce que le Soviétique Alexis Leonov, le premier marcheur de l'espace, et son homologue américain Edward White (1) auraient pu faire, encombrés qu'ils étaient par leur scaphandre et le cordon ombilical qui les alimentaient en oxygène.

En effet, en apesanteur, l'homme livré à lui-même, flotte sans pouvoir se déplacer facilement dès lors qu'il ne dispose pas de poignées de maintien ou de mains courantes. Dans ces conditions, les capacités d'intervention en orbite restent limitées comme l'ont montré les sorties dans l'espace qui ont suivi. A l'exception du déchargement de cassettes de films ou du remplacement de matériels de petites dimensions, aucune opération d'envergure n'a été menée si ce n'est celle, spectaculaire, accomplie en 1973 par Conrad, Kerwin et Weitz qui parvinrent à tendre une ombrelle de protection d'environ sept mètres sur sept, pour sauver le laboratoire orbital américain Skylab.

L'heure étant désormais – aux Etats-Unis, comme en Union soviétique – à une plus grande efficacité, voire à la rentabilité des activités spatiales, les deux Grands ont développé de nouveaux modèles de scaphandres plus légers, plus souples, plus faciles à mettre en œuvre de manière à permettre aux astronautes de travailler plus efficacement. Restait toutefois à acquérir une totale autonomie de mouvement.

Des « satellites humains »

Seule, pour le moment, la Nasa paraît être allée plus loin en offrant à ses astronautes la possibilité de se déplacer par leurs propres moyens avec le MMU (Manned Maneuvering Unit). Dans le passé, Eugène Cernan avait tenté – en vain – de faire fonctionner un système de ce genre. Mais celui-ci était bien rudimentaire. En revanche, celui que propose (2), pour la modique somme de 12 millions de dollars pièce, la firme Martin Marietta est *d'une toute autre nature.* Il s'agit d'une sorte de fauteuil d'environ 150-160 kilogrammes dans lequel l'astronaute, dûement vêtu de son scaphandre, prend place. Grâce à un système de commandes placé sur les deux bras de l'engin – manœuvres de déplacement à gauche et contrôle du roulis, du lacet et du tangage à droite – l'astronaute agit sur vingt-quatre petites tuyères éjectant l'azote fournie par deux réservoirs qui sont placés sur le dossier du fauteuil.

Pour la première fois, Bruce McCandless et Robert Stewart essaieront, chacun à son tour, cet équipement nouveau au cours de cette dixième mission de la navette spatiale devenant ainsi pour quelques heures les premiers « satellites humains » en orbite autour de la Terre. Pour des raisons de sécurité, la première sortie ne dépassera pas la cinquantaine de mètres. Mais, si tout va bien, McCandless pourrait faire une fugue plus longue et s'éloigner d'une centaine de mètres de Challenger. La promenade n'étant pas l'unique but de l'expérience, les deux marcheurs de l'espace auront la lourde tâche de simu*ler la réparation* et la *récupéra*tion en orbite d'un satellite, en manipulant une plate-forme d'origine allemande d'environ 1,5 tonne.

Il s'agit en fait de préparer la mission de l'astronaute George Nelson qui, en avril, devrait, grâce à ce fauteuil, aller récupérer le satellite scientifique SMS (Solar Maximum Satellite), tombé en panne peu après sa mise en orbitre, et l'embarquer ensuite à bord de la navette pour le réparer. Cette délicate mission permettrait ainsi de « sauver », au prix d'une faible mise de fond, une mission scientifique qui avait demandé un engagement financier de quelque 200 millions de dollars. Si l'opération réussissait, les astronautes ne manqueraient pas alors de travail.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Leonov est sorti quelques minutes dans l'espace en mars 1965, ce que White n'a accompli que trois mois plus tard environ.

(2) Cet appareil est dérivé d'un système qui avait été testé à l'intérieur de Skylab.



D.R.

Un des nombreux concepts de station spatiale étudiés par la NASA. On y voit, sur fond de Terre, l'architecture modulaire d'une station. Sont déjà en place des modules de services : de droite à gauche, un système de propulsion, deux grands panneaux de photopiles, puis une section de commande qui porte les antennes de communication. A l'extrémité se fixent des modules spécialisés. L'un est en place et un astronaute y travaille ; un autre, amené par la navette, a été agrippé par un bras manipulateur et va être amarré sur la station. En vol libre dans son « fauteuil spatial », un astronaute est prêt à intervenir.

Maigrir à gros risques

Une arme absolue : la « diète protéique ». A manier avec prudence.

« *BUVEZ, éliminez.* » Un foie qu'on ne connaît plus. Cuisine minceur. Deux reins qu'il faut faire travailler. Au rythme des spots publicitaires, les messages des industriels se sont affranchis de toute référence médicale. Les eaux minérales volent de leurs propres ailes, et la rigueur diététique s'est transformée en gastronomie. On a tout bonnement compris qu'il ne fallait pas s'adresser au malade, mais au consommateur. Que la grise mine ne faisait plus recette. Qu'il fallait tomber le masque, se « revitaliser », maigrir en joggant dans la verdure.

Reste, au-delà de la frivolité esthétique, du superficiel de certaines quêtes à la minceur, la réalité médicale des vraies surcharges pondérales, avec leurs conséquences pathologiques multiples. Diabète « gras », affections cardiovasculaires, complications ostéo-articulaires : l'obèse voit son espérance de vie notablement réduite. Deux mois par kilo excédentaire, ont calculé certains spécialistes. Et les responsables des contrats d'assurance-vie s'intéressent au poids de leurs clients.

Si l'on veut bien la ramener à l'essentiel, l'équation thérapeutique est d'une simplicité enfantine : on est obèse parce qu'on dispose de plus d'énergie qu'on en consomme. Diminuez la ration calorique quotidienne,et le poids diminuera. A l'extrême, c'est la grève de la faim : ne rien absorber, sauf 2 litres d'eau par jour. Malheureusement, si l'amaigrissement est important, il se fait au détriment de la masse musculaire. Privé de protéines, l'organisme consomme les siennes. Le jeûneur s'expose alors à de graves accidents.


LISETTE MODEL. COLLECTION VIVIANE ESDERS.

« Les responsables des contrats d'assurance-vie s'intéressent au poids de leurs clients ».

D'où l'idée, développée dans les années 70 par le professeur Marian Apfelbaum (hôpital Bichat, Paris), de la « *diète protéique* ». Il s'agit de n'apporter à l'organisme que le strict nécessaire en protéines, sels minéraux et vitamines. On exclut, du même coup, presque tout apport de graisses et de sucres. En pratique, une telle diète équivaut à ne consommer quotidiennement que 55 à 80 grammes de protéines de bonne qualité (fromage blanc maigre ou blanc d'œuf), bouillon de légumes (pour les sels minéraux) et supplément vitaminé. Des préparations, coûteuses, existent aussi en pharmacie.

On descend alors des 2000 calories quotidiennes du « parisien moyen » aux environs de 500 à 700 calories. La perte de poids est de l'ordre de 350 à 400 grammes, dont la moitié en graisse. Incident le plus fréquent : l'apparition de chutes de tension artérielle lors du passage de la position allongée à la position debout (hypotension orthostatique). Un incident le plus souvent sans gravité.

La simplicité de la méthode ne doit pourtant pas faire illusion. La « diète protéique », le plus sévère des régimes après le jeûne, répond à des règles strictes. Elle doit toujours être surveillée de bout en bout par un médecin compétent. Dans tous les cas, cette thérapeutique doit être brève, limitée à trois semaines, ce qui correspond à un amaigrissement compris entre 6 et 7,5 kilos. Il faut aussi la faire précéder d'un bilan clinique destiné à dépister les contre-indications. Pas question, ici, de plaisanter : lancée outre-Atlantique à grand renfort de publicité, la « diète protéique » a fait plus de deux cents victimes, le plus souvent après accident cardiaque. « *Les décès sont survenus après des diètes trop longues, des amaigrissements supérieurs à 20 kilogrammes, et une consommation de protéines de mauvaise qualité biologique, dans tous les cas* », explique le professeur Apfelbaum.

La Food and Drug Administration avait alors lancé un vigoureux avertissement à l'attention du public et du corps médical. Il s'agissait, avant tout, de mettre en garde contre l'utilisation de présentations commerciales de protéines de mauvaise qualité (fabriquées à partir de déchets de boucherie ou de protéines végétales) et consommées sans surveillance médicale. Bien maîtrisée, rigoureusement conduite et surveillée, la diète protéique est sans danger comme en témoignent les quatre mille sept cents dossiers du professeur Apfelbaum, concernant des malades ayant suivi ce régime sans hospitalisation. Pourtant, il n'y a pas de miracle, l'efficacité n'existe que lorsque le régime s'inscrit dans un projet thérapeutique à long terme bien construit, quand le malade est décidé à modifier son comportement alimentaire et à respecter une certaine « hygiène de vie ».

L'arme ne doit pas non plus être utilisée trop souvent. Il est formellement déconseillé d'y avoir recours plus d'une fois par trimestre. Et les spécialistes ont remarqué que, utilisée à répétition, la « diète protéique » perdait de son efficacité. Comme si, tout compte fait, l'organisme s'adaptait aux privations volontaires, dès lors qu'elles deviennent une habitude.

J.-Y. N.

La France consulte

Trente-cinq mille séances médicales analysées. Qui souffre, et de quoi ?

QUI consulte les médecins en France et pour quelles maladies ? Au moment où l'on déplore que l'épidémiologie française soit encore à l'état embryonnaire, une étude du CREDOC (1) démontre que les connaissances, dans ce domaine, progressent, et que l'on sait mieux aujourd'hui comment les Français se soignent et pourquoi.

L'étude menée par deux médecins, les docteurs P. Le Fur et C. Sermet, pour la division d'économie médicale du CREDOC, a permis à près de cinq cents généralistes et à plus de deux cents spécialistes (2) d'analyser dans le détail leurs activités au cours du deuxième semestre de 1982.

Plus de 35 000 séances médicales ont été étudiées. On constate ainsi que le médecin réalise en moyenne 17,5 séances chaque jour (3).

La décomposition par âge reflète assez fidèlement les caractéristiques démographiques : 18,7 % des consultants sont des enfants de moins de seize ans, 58,6 % sont des adultes de seize à soixante-quatre ans et 22,7 % des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans. Chose moins évidente, on constate que l'âge des consultants est étroitement lié à celui du médecin : ainsi, les praticiens âgés de plus de quarante-cinq ans ne reçoivent que 15 % d'enfants mais 26 % de personnes âgées.

L'étude fait observer d'autre part que 98 % des visites à domicile sont le fait des généralistes ; les spécialistes se déplacent dans moins de 2 % des cas.

Qu'en est-il du comportement de prescripteurs des praticiens ? Plus de 80 % des séances de généralistes donnent lieu à une prescription pharmaceutique, mais 56 % seulement des consultations sont effectuées par les spécialistes.

Que prescrivent les médecins ? En moyenne, chaque ordonnance comporte près de trois (2,9) médicaments, ce qui est beaucoup, le maximum (3,6 produits) étant atteint chez les patients âgés. Fait révélateur, on observe une très forte concentration de la prescription : en effet, les cent premiers produits prescrits représentent à eux seuls quelque 40 % des « lignes » d'ordonnances médicales. Les produits les plus prescrits sont à visée cardio-vasculaire et totalisent, à eux seuls, 18 % des médicaments prescrits. Viennent ensuite les produits destinés à l'appareil digestif, puis ceux qui visent la sphère endocrinienne ou métabolique, enfin les médicaments agissant sur le psychisme, le sommeil, l'humeur. A elles seules, ces quatre « *classes* » thérapeutiques constituent près de la moitié du total des prescriptions.

Les docteurs Le Fur et Sermet analysent enfin les motifs des séances médicales. Ils constatent, là encore, une très forte concentration : viennent en tête, en effet, dans trente et un cas sur cent, un motif d'origine cardio-vasculaire ; dix-huit fois sur cent, l'insomnie ou des problèmes psychiques ; seize fois une affection rhumatologique et quinze fois un trouble de la sphère oto-rhino-laryngologique. A elles seules, ces quatre familles pathologiques représentent 44 % des diagnostics ou motifs de séances.

Les malades s'adressent-ils d'abord aux spécialistes ou aux généralistes pour traiter ces affections apparemment très « spécialisées » ? Précisément non, puisque les malades le plus fréquemment traités par les généralistes sont ceux qui sont atteints d'affections cardio-vasculaires, psychiques – y compris les troubles du sommeil, – rhumatologiques et digestives.

Les maladies le plus fréquemment traitées par les spécialistes sont d'abord les troubles ophtalmologiques, puis – là encore – ceux du sommeil et de l'appareil psychique, les affections oto-rhino-laryngologiques et dermatologiques. La prévention figure aussi parmi les premières causes de consultation des spécialistes.

L'enquête conclut que ces derniers, contrairement encore à un mythe répandu, envoient bien davantage (deux fois plus) leurs patients demander un autre avis médical. Les omnipraticiens marquent une tendance prononcée à traiter eux-mêmes, et seuls, nombre de leurs malades. A *contrario*, ils prescrivent deux fois plus que leurs collègues spécialistes des soins infirmiers de ville.

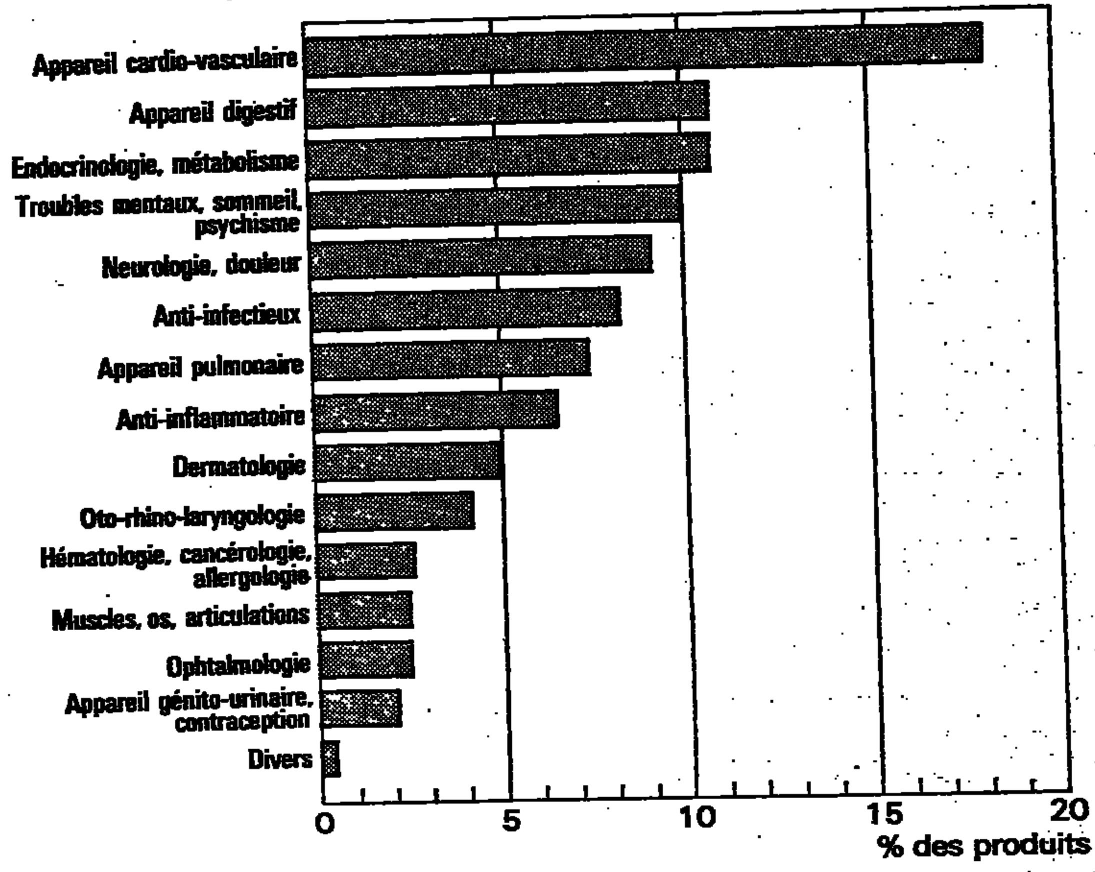
Enfin, les médecins font-ils beaucoup hospitaliser leurs malades ? Très peu, contrairement à toute attente et à une opinion, encore une fois, solidement ancrée, puisque seulement 1,4 % des séances de médecins donnent lieu à une hospitalisation.

Une telle enquête démontre, s'il en était besoin, que bien des idées reçues sur la pratique médicale en France restent à confirmer, ou à infirmer. Pour une meilleure connaissance des malades, des médecins et même pour une meilleure... santé de l'analyse économique.

CLAIRE BRISSET.

Ensemble des prescriptions

Structure des médicaments prescrits par classe thérapeutique.



(1) CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Les résultats de cette enquête ne sont pas encore entièrement dépouillés.

(2) Ont été exclus de l'enquête, les chirurgiens, les radiologues et les biologistes.

(3) Une « *séance* » est une entrevue professionnelle entre un médecin et le malade, quel qu'en soit le lieu. Les « *consultations téléphoniques* » sont exclues de ce champ.

Journal d'un médecin de famille

Un nouvel hebdomadaire tente sa chance. Il veut parler net et clair aux généralistes : *Médical*.

UNE équipe de journalistes aussi souriants qu'anxieux. L'ambiance des « numéros zéro ». Rue de la Croix-Nivert, dans le fin fond du quinzième arrondissement de Paris, un journal est en train de naître. Un hebdomadaire « pas comme les autres », qui a déjà fait couler de l'encre.

L'affaire commence il y a deux ans environ. Quelques mois auparavant, les responsables de l'Union nationale des associations de formation médicale continue (UNAFORMEC) ont lancé *Prescrire*, mensuel original qui parle du médicament en toute indépendance. L'opération, largement financée par les pouvoirs publics, connaît un notable succès. A l'UNAFORMEC on commence alors sérieusement à réfléchir au lancement d'un nouveau titre. Un hebdomadaire cette fois, destiné en priorité au médecin de famille.

L'entreprise est pour le moins risquée. Le Syndicat national de la presse médicale groupe déjà cent trente titres, dont onze revues nationales et dix journaux d'information médicale et générale. En outre, compte tenu de la réduction des budgets publicitaires de l'industrie pharmaceutique, le temps n'est plus à l'opulence. L'idée de *Médical*, pourtant, fait son chemin.

Une équipe de permanents est constituée, forte d'une quinzaine de personnes. On associe des journalistes et des médecins généralistes de toute la France. L'objectif est ambitieux : trouver l'*« écriture de la médecine de famille »*, « accrocher » à la lecture des praticiens qui ne font que jeter un œil discret sur les kilogrammes de papiers imprimés qu'ils reçoivent sans les voir. Pour cela, on *« évaluera les vrais besoins »*, on parlera clair entre confrères. En d'autres termes, on osera être des médecins généralistes...

Un million de francs est réuni, une société créée. Une tentative avortée de rapprochement avec *la Revue du praticien*. Maquettes, titres, « numéro zéro », le navire se lancera le 9 février. Quarante-cinq mille exemplaires au départ. Entre trente-cinq mille et quarante mille ensuite. Si tout se passe bien. En théorie, *Médical* devrait bénéficier de toute l'infrastructure nationale des associations de formation médicale continue (vingt mille adhérents) et du succès de *Prescrire*, qui vient récemment de fêter son dix-millième abonné *(voir encadré)*. Rien pourtant n'est acquis. Ne serait-ce qu'à cause des rumeurs...

« Les bruits ont commencé durant l'été dernier, explique le docteur Pierre Ageorges, codirecteur des rédactions de *Médical* et de *Prescrire*, et secrétaire général de l'UNAFORMEC. *On nous a accusés d'être teintés politiquement. »* Alors qu'aucun numéro n'était sorti, on parla de *« Pravda médicale »*. Chez les concurrents courut un bruit de fond permanent : les règles du jeu ne seront pas respectées. En clair, *Médical* n'existerait que grâce aux subventions des laboratoires de l'industrie pharmaceutique nationalisée. *« Si nous sommes satisfaits de la naissance d'un nouveau confrère*, expliquait le docteur Jacques Pouletty, président d'honneur du Syndicat national de la presse médicale, *nous nous préoccupons des conditions de sa naissance. Se fera-t-elle par les voies naturelles ? »*

Le docteur Philippe Most, chargé des questions de santé au groupe RPR, allait plus loin. Il mettait en cause l'indépendance politique de *Médical* et évoquait les pressions faites sur les laboratoires pharmaceutiques pour qu'ils financent cette revue. Celle-ci *« aurait ainsi constitué un relais pour le pouvoir et un danger pour le pluralisme de l'information médicale »*. Tout cela fit grand bruit dans le Landerneau de la presse spécialisée. *« Ma bonne foi a été abusée »*, reconnaissait quelques temps plus tard le docteur Most, qui avouait que ses informateurs n'avaient *« pas été en mesure de confirmer et d'apporter les preuves irréfutables de leurs affirmations »*.

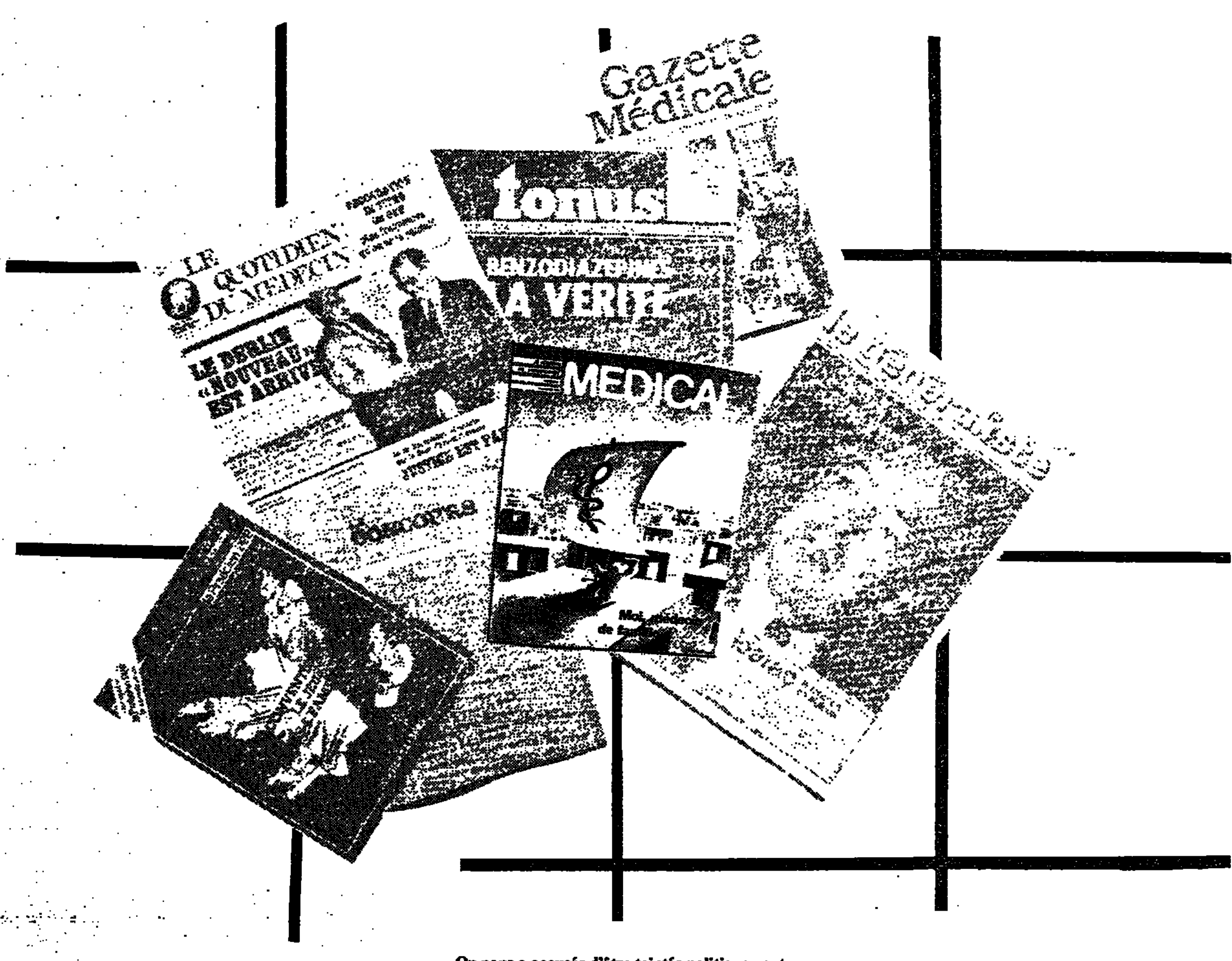
L'affaire, à laquelle le secrétariat d'Etat à la santé sembla ne pas accorder d'importance, aurait pu n'être qu'une anecdote sans lendemain. En réalité, estime aujourd'hui le docteur Ageorges, cette boulette traduisait avant tout *« les craintes de la presse médicale et de l'industrie pharmaceutique »*. Car, en plus de leur volonté rédactionnelle, les responsables de *Médical* font un autre pari, plus audacieux encore : établir des relations contractuelles avec l'industrie pharmaceutique, qui s'engagerait sur des périodes déterminées – à l'année, par exemple – pour la publicité sur ses produits. La marge de manœuvre de l'hebdomadaire s'en trouverait nettement agrandie.

Les irremplaçables bailleurs de fonds que sont pour les titres médicaux les industriels du médicament assurent, en effet, peu ou prou, l'existence de la presque totalité des cent trente titres du Syndicat national de la presse médicale. Soit, au total, une diffusion de près de 1 million six cent mille exemplaires. On a souvent accusé les effets pervers de cette situation, supposant, non sans raison, que le caractère homogène des ressources publicitaires ne pouvait pas ne pas être sans conséquence sur le contenu rédactionnel. Aujourd'hui, la réalité est presque toujours différente. Les responsables de la presse médicale expliquent que le pouvoir des laboratoires, s'il existe bel et bien, se situe a un autre niveau : celui de la régulation des budgets publicitaires.

Ainsi, les 500 millions de francs de la « publicité presse » privilégient nettement les « tabloids » (qui absorbent environ 60 % de cette somme), journaux d'information médicale et générale d'apparition récente, au détriment des revues médicales de formation continue, nationales et régionales. Une situation d'autant plus difficile à vivre, pour certains titres, qu'une taxe sur la publicité pharmaceutique a été récemment instaurée et que, le nombre des médecins augmentant, les laboratoires se voient contraints d'augmenter leur budget « visite médicale », diminuant d'autant celui de la publicité « presse écrite ». *« L'industrie pharmaceutique*, remarque néanmoins le docteur Pouletty, *a eu l'élégance de ne pas toucher aux revues très spécialisées. »*

Médical s'imposera-t-il ? On confie, rue de la Croix-Nivert, ne pas être parvenu à établir avec tous les annonceurs les relations contractuelles espérées. *« Paradoxalement*, dit-on, *certains représentants de multinationales comprennent mieux nos problèmes que les responsables des sociétés nationales. » « Un blocage*, estime-t-on, *dû en partie aux rumeurs malveillantes concernant notre mode de financement. »* L'équilibre financier est encore fragile. L'hebdomadaire de la médecine de famille devra franchir le cap des six premiers numéros avant de savoir si son projet rédactionnel aura les moyens de s'affirmer. *« Que le meilleur gagne ! »*, lancent, souriants, les concurrents.

JEAN-YVES NAU.



LE FIL DU RASOIR

« On nous a accusés d'être teintés politiquement »

Livre

Louis XI le glouton

LOUIS XI, on croit connaître. Le chapeau bas sur un nez disgracieux ; les cages de fer. Un tyran plus ou moins sain d'esprit. Un être inquiétant, ombrageux, doté d'un insatiable appétit de pouvoir. Il faut d'urgence revoir tout cela.

Tel est le principal enseignement du fort bel ouvrage que vient de publier le professeur Emile Aron (Tours), membre de l'Académie nationale de médecine. Une relecture originale des nombreux documents de l'époque, dont les précieuses *Mémoires* de Philippe de Commynes, permet à l'auteur de formuler un diagnostic inédit sur ce souverain. Une enquête minutieuse de deux cents pages, qui contraste singulièrement avec le survol d'une vingtaine de pages du docteur Rentchnick.

Né le 3 juillet 1423, à l'ombre de la cathédrale de Bourges, allaité par deux femmes « du commun », marié à treize ans, veuf à vingt et un, Louis le Onzième pensait ne pas atteindre la soixantaine. C'est pourtant le 30 août 1483 qu'il s'éteint, en son château de Plessis-lez-Tours. Après avoir remué ciel et terre pour ne pas partir. Un malade, Louis ? Durant la plus grande partie de son existence, il n'y a rien chez lui de pathologique. De grande taille pour l'époque (1,70 m), grand chasseur, bon mangeur et bon buveur, il n'hésita jamais, semble-t-il, à exercer, jeune, son droit de cuissage. Sans doute fut-il très tôt sujet aux crises hémorroïdales. Mais, dit le professeur Aron, *« c'est le lot commun des cavaliers »*. Il y eut ensuite des crises de goutte, des troubles digestifs, ou « ventosités » — peu surprenants chez un sujet qui mangeait gloutonnement et qui ne crachait ni sur le vin ni sur les épices. Fumeterre, eau de rose et d'hysope, tisane d'aubépine et de chatons de saule ; on fit appel à la nature, aux rites magiques et aux saints de l'époque. On parcourt l'Europe pour trouver les remèdes du roi. Lui, quelques mois avant sa mort, traverse son royaume pour un pèlerinage à Saint-Claude.

1483. Louis le Onzième sent qu'il va quitter ce monde. Il fait armer deux navires à Honfleur. Trois cents soldats prennent la direction du Cap-Vert. Mission : s'emparer de tortues géantes ; le bruit court que leur sang peut guérir de la lèpre. Or, Louis n'a pas la lèpre... Mais, depuis cinq ans, le roi de France, miné par trois accidents vasculaires cérébraux, manifeste de sérieux troubles du comportement, sur l'origine desquels les docteurs Aron et Rentchnick formulent des avis différents.

La fin, pourtant, est d'une lucidité surprenante. Louis XI appelle son fils Charles, treize ans, et lui remet les sceaux. Après sa mort, un barbier-chirurgien viendra, suivant la coutume, enlever le cerveau et les viscères, puis prélever le cœur. *« Ainsi disparut*, note un historien contemporain, *celui qui eut la grâce de mettre en pratique un sens de l'humour qui fit de lui un étranger à son époque. »*

J.-Y. N.

★ *Louis XI et ses guérisseurs*, éditions C.L.D., 42, avenue des Platanes, 37170 Chambray-lès-Tours, 135 F. Cet ouvrage illustré n'a été tiré qu'à 2 100 exemplaires, tous numérotés, constituant l'édition originale.

● *Rectificatif.* – dans *le Monde* daté 29-30 janvier, il était indiqué par erreur des données en pourcentage, à propos de la situation de la lèpre dans le monde. Il fallait interpréter ces chiffres comme des données « pour mille ».

Prescrire pur et dur

EN trois semaines et trente numéros, le mensuel *Prescrire* a su s'imposer, trouver un ton et une audience. Destiné à tous ceux — médecins, pharmaciens et étudiants — concernés par la prescription des médicaments, cette revue vient de dépasser le cap des dix mille abonnés payants. Un vrai succès, d'autant plus remarquable que les responsables de l'UNAFORMEC, « patrons » de *Prescrire*, n'ont jamais cachés leur volonté d'occuper une place à part dans la presse médicale.

Grâce au soutien des pouvoirs publics — 2 millions de francs annuels, — la rédaction est totalement indépendante de l'industrie pharmaceutique. Ainsi cent quatre-vingt-sept nouveaux médicaments ont, en trois ans, été passés au crible de l'objectivité. Ils sont ensuite classés dans différentes rubriques. Au total, treize d'entre eux ont été jugés *« intéressants »* et cent trente-six comme *« n'apportant rien de nouveau »*. Dans trois cas, la rédaction a même exprimé clairement son désaccord.

Coup de bâton, mais aussi palmarès. Comme cette *« pilule d'or »* décernée, pour 1983, au captopril, nouvel anti-hypertenseur des laboratoires Squibb. Récompenses aussi pour les laboratoires qui acceptent de jouer le jeu en donnant une information de qualité sur leurs produits (Hoescht, Sandoz et Unilabo pour 1983).

C'est bien parce qu'ils ont pu et su — exemple presque sans précédent dans la presse médicale — établir ce genre de liens avec l'industrie que les responsables de *Prescrire* connaissent un tel succès. Un phénomène qui, malgré tout, tendrait à démontrer que la publicité impose, peu ou prou, des contraintes rédactionnelles...

La rage *est arrivée en France il y a quinze ans. Aucune mort d'homme n'est à déplorer,*

Tir de nuit dans les Ardennes

Trois gardes, une voiture, un projecteur, un fusil à lunette. Ça fait cher du renard abattu.



CONTI/GAMMA

« L'idéal serait de vacciner tous les animaux domestiques. Mais c'est impossible. Alors on se rabat sur le renard, considéré comme le principal vecteur du virus. »

ILS en sont encore tout retournés, les Legros. *« Pensez-donc ! Voir votre vache grimper au mur, comme ça, sans raison, en gueulant tant que ça peut. Et puis être obligé d'attendre qu'elle crève, sans même pouvoir abréger ses souffrances. »* M. Henri Legros, cultivateur à Wadimont, un bourg de Thiérache aux confins des Ardennes et de l'Aisne, avait vingt vaches. Depuis le 14 novembre, il n'en a plus que dix-neuf. Pour cause de rage.

Avant même de connaître le résultat que confirmera l'Institut Pasteur, les Legros, père, mère et fils, se sont tous trois fait vacciner au nouveau centre antirabique de Charleville, inauguré en mai dernier à l'hôpital Manchester. *« On est allés aujourd'hui pour la deuxième piqûre,* précise la mère. *Il y en a six. Et tant pis si c'est pour rien. Quand on voit les symptômes, on n'a pas envie de finir comme elle ! »* Le fils, encore plus méfiant, en rajoute : *« Il faudrait me payer cher pour que je coupe la queue d'un renard crevé et que je la mette dans la musette... Moi, pour manger une poule, faut qu'elle chante. Sinon, un coup de bâton et elle va au fumier ! »*

L'émoi des Legros se comprend. A cinq kilomètres de chez eux, à Chaumont-Porcien, un gros éleveur (cent quatre-vingts bêtes) en a perdu quatre dans l'année. Une génisse de six mois *« qui n'était pourtant jamais sortie de l'étable »*, puis trois bêtes de dix-huit mois, coup sur coup. *« Il y a dix ans,* explique leur propriétaire, M. Claude Dolivet, *j'ai eu un taureau enragé. Je l'ai tué moi-même, au fusil. En ce temps-là, on n'était pas assuré. On ne s'occupait pas de rage. Mais maintenant, c'est différent... »*

Deux francs par tête

Sous la hure d'un sanglier accrochée au mur du couloir (*« mon premier »*, dit-il), M. Dolivet explique que, cette fois, il a cotisé à la caisse de solidarité qui rembourse les bêtes perdues. *« L'hiver dernier, j'ai tué cinq renards malades. Ils venaient mourir près des fermes, dans les granges, au bord de la route. Et maintenant on n'en voit plus. »*

Tous ces signes, ajoutés aux rumeurs colportées de ferme en ferme, aux articles de journaux et à la campagne officielle menée contre la rage, ont rendu les éleveurs prudents. Pas au point, cependant, de faire vacciner leurs troupeaux. C'est que, même combinée avec le vaccin contre la fièvre aphteuse, l'injection antirabique n'est pas gratuite. Quelques francs de plus par bête (1), cela compte, d'autant que la caisse de solidarité organisée par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) des Ardennes ne prend que deux francs par tête, c'est-à-dire moitié moins.

« Nous ne sommes pas une assurance », rectifie M. Olivier Molié, chef du service juridique de la chambre d'agriculture et gestionnaire de la caisse. *« Nous faisons payer une cotisation et, pendant trois ans, nous nous engageons à rembourser les bêtes perdues à 50 % de leur valeur. En fin d'exercice, on répartit les restes. »* Avec beaucoup d'adhérents et peu de vaches enragées, le système fonctionne. De 1971 à 1982, la caisse a versé 669 000 francs pour deux cent quarante-huit animaux, avec des remboursements qui, au bout du compte, se montaient à 100 %. Mais aujourd'hui, avec trois fois moins de cotisants qu'en 1972, année de la grande frayeur, et avec plus de pertes dans le cheptel, le système risque de se gripper. Ce ne serait pas pour déplaire aux services vétérinaires, qui apprécient peu cette caisse. *« Elle encourage le laxisme »*, disent les fonctionnaires.

Pourtant, le rythme des vaccinations augmente : 34 000 bovins en 1982, 73 000 en 1983 – sur un cheptel de 300 000 têtes, dont 100 000 laitières. La subvention accordée par le conseil général des Ardennes (1 franc par tête) y est pour beaucoup.

A la direction des services vétérinaires de Laon, on critique plus volontiers les propriétaires de chiens et de chats. *« Les gens réagissent bizarrement,* explique le directeur, M. Claude Séry. *Quand on parle de rage, ils s'affolent et veulent tous se faire vacciner. Mais ils laissent en même temps leurs animaux divaguer, ce qui propage l'épidémie ! Si les gens étaient disciplinés, la rage dite « sylvestre », cantonnée aux animaux sauvages, ne devrait pas s'étendre. Mais les maires sont durs à bouger pour réprimer la divagation des chiens errants. »*

Prime

Que faire, alors, pour enrayer le mal ? A la direction des services vétérinaires des Ardennes, on tient la comptabilité à jour, comme dans tous les départements. Cinq renards enragés en 1968, quatorze en 1969, vingt en 1970... Cinquante en 1982, presque cent en 1983, sans compter les blaireaux, fouines ou belettes oubliés dans les fourrés. On inscrit les queues de renard, pour la prime, on reçoit les crânes de chiens ou de chats « suspects », et l'on va chercher à l'équarrissage les cervelles de bovins morts pour les expédier en boîte isotherme à l'Institut Pasteur.

« C'est la routine, observe, placide, M. René Collin, chargé par intérim de la direction du service. *Lorsque le résultat est positif, on nous prévient par téléphone dans les vingt-quatre heures. Il n'y a plus qu'à prévenir le propriétaire ou l'« inventeur » du cadavre. »*

« L'idéal serait de vacciner tous les animaux domestiques, observe M. Eric Léman, vétérinaire inspecteur à Laon. *Mais c'est impossible. On ne peut contrôler les chats qui errent dans les fermes et les hospices. Alors on se rabat sur le renard, considéré comme le principal vecteur du virus. »* L'ennui, pour l'administration, c'est qu'on ne peut pas non plus détruire tous les renards. D'abord, on ne le souhaite pas, pour des raisons écologiques évidentes, mais aussi parce que c'est impossible : d'une part, le renard est très prolifique, d'autre part, il trouve sur place un biotope favorable.

« On parle du camp militaire de Sissonne, explique M. Jean-Marc Taillet, technicien des services vétérinaires à Laon, *mais toute l'Aisne est un repaire de renards ! On ne compte plus, dans le département, les carrières et les champignonnières. Quant au Chemin des Dames, c'est le lieu rêvé pour échapper au gazage »* (2). Au camp de Sissonne, le commandant Bitzberger affirme que *« les renards sont encore plus tranquilles dans les terrains civils »* ; car dans le camp il y a des parties de chasse chaque fin de semaine et des exercices de tir les autres jours, avec trente-huit mille hommes par an en manœuvres...

Restent les gardes-chasse. Dans les départements contaminés, les commissaires de la République autorisent les gardes assermentés de l'Office national de la chasse (ainsi que les lieutenants de louveterie) à piéger et tirer, de jour comme de nuit, tous les renards, chiens et chats errants. Mais, comme ils ne sont pas assez nombreux, ils ont pratiquement renoncé au piégeage (*« On nous vole les pièges et les prises avec »*).

Au gazage, toujours aléatoire et surtout saisonnier (au printemps, lors des mises bas),

« Signes furieux »

MALADIE virale transmise par la salive, la rage est mortelle pour l'homme dès que le virus a atteint les centres nerveux.

A partir d'un « point d'entrée » (une morsure, généralement) la maladie débute par une phase d'incubation silencieuse, dont la durée est fort peu prévisible puisqu'elle varie de quelques jours à quelques mois. Aucun signe n'est alors visible.

Survient ensuite la phase « prodromique » caractérisée par de la fièvre, des malaises, des céphalées, signes non caractéristiques de la rage. D'où la difficulté d'une détection précoce et la confusion possible avec d'autres maladies à leur stade initial (encéphalites d'autres origines, poliomyélites, etc.).

Faute de traitement survient la phase d'excitation, caractérisée chez l'animal par des « signes furieux » et chez l'homme par des spasmes violents et douloureux du pharynx, notamment déclenchés par la vision de l'eau, une aérophobie, une agressivité qui peut s'accompagner d'accès de démence.

Puis vient la phase de paralysie : blocage de déglutition, de la respiration et de la fonction circulatoire, stade qui précède la mort. Chez l'homme, il arrive que cette phase s'instaure d'emblée ; la mort survient alors très vite.

C'est à partir du point de pénétration que les virus prolifèrent dans l'organisme et qu'ils se multiplient d'abord localement. A ce stade, c'est-à-dire avant que les cellules nerveuses soient atteintes, peut se situer le traitement salvateur, sous la forme de six injections (bientôt cinq) d'un millilitre d'un extrait obtenu à partir de lignées d'un cerveau animal contaminé, dont on extrait aujourd'hui des cultures cellulaires purifiées et qui sont lyophilisées.

La meilleure protection est évidemment apportée par la vaccination.

Le Comité français d'éducation pour la santé (1) rappelle, d'autre part, les précautions à prendre :

● Il est recommandé de ne pas recueillir d'animaux sauvages, malades ou morts.

● Il convient d'appeler un vétérinaire en présence d'un animal domestique malade et surtout de ne pas toucher sa gueule si sa mâchoire inférieure est paralysée.

● La protection des troupeaux et des animaux domestiques peut s'opérer par la vaccination dans les zones contaminées.

● Il est conseillé de vacciner systématiquement (deux injections sont nécessaires, suivies d'un rappel un an après) les personnes exposées : vétérinaires, garde-chasse, personnels de laboratoire, chasseurs et touristes de passage dans les zones contaminées.

C.B.

(1) 9, rue Newton, 75116 Paris. Le comité envoie sur simple demande une petite brochure comportant les renseignements nécessaires.

mais le risque demeure et le front progresse de trente kilomètres par an.

les gardes préfèrent, aujourd'hui, le tir de nuit, plus sélectif.

(« On ne tire que des renards. »)

Par équipes de deux ou trois gardes, en voiture, ils parcourent dans la nuit une centaine de kilomètres, l'œil rivé au faisceau d'un puissant phare orientable. Dès que deux yeux sont repérés dans la pénombre, un garde tire avec son fusil à lunette en essayant de ne pas viser la tête (pour l'examen de l'encéphale en laboratoire).

« Ça fait cher du renard », constate M. Maurice Guidez, garde-chef délégué pour le département de l'Aisne. *« C'est très dur, et ça n'intéresse pas beaucoup les gars »*, ajoute son collègue des Ardennes, M. Roland Bécue, qui a inauguré la méthode en octobre 1982 (3).

Quant aux chasseurs de base, ils ne sont pas non plus très tentés par le renard. *« On a beau leur dire que c'est un joli coup de fusil, ils préfèrent garder leurs cartouches pour du chevreuil ou du sanglier »*, avoue M. Francis Duczynski, directeur de la fédération des chasseurs des Ardennes. *« Les gardes affectés à la fédération ont quand même tué 1627 renards en 1982 »*, précise M. Duczynski. Mais les 12 000 chasseurs du département ?

Dans les DDASS (directions départementales de l'action sanitaire et sociale), on apprécie modérément la traque du renard. *« La prime à la queue, c'est dangereux. Cela encourage le contact avec les animaux morts »*, dit-on à Laon, où l'on estime que la rage devrait normalement s'éteindre d'elle-même, *« faute de renards »*, décimés par la maladie. A Charleville, le docteur Jupinet ne cède pas à la panique. *« La rage est une maladie de l'animal*, souligne-t-il. *Elle n'est donc pas notre préoccupation principale, mais on veille au grain. Un accident est si vite arrivé... »*

Paradoxalement, c'est peut-être dans les régions non contaminées par la rage « vulpine » que les risques sont les plus grands, là où, précisément, on n'est pas sur le pied de guerre.

ROGER CANS.

(1) La vaccination « mixte » contre la rage et la fièvre aphteuse coûte de 8 à 10 francs, soit un surcoût d'environ 4 francs.

(2) L'empoisonnement à la strychnine est interdit depuis 1981. Seuls restent autorisés le gazage à la chloropicrine ou au zyklon.

(3) Le tir de nuit a été expérimenté pour la première fois en Haute-Savoie, en 1978.

Au PC-laboratoire de Nancy

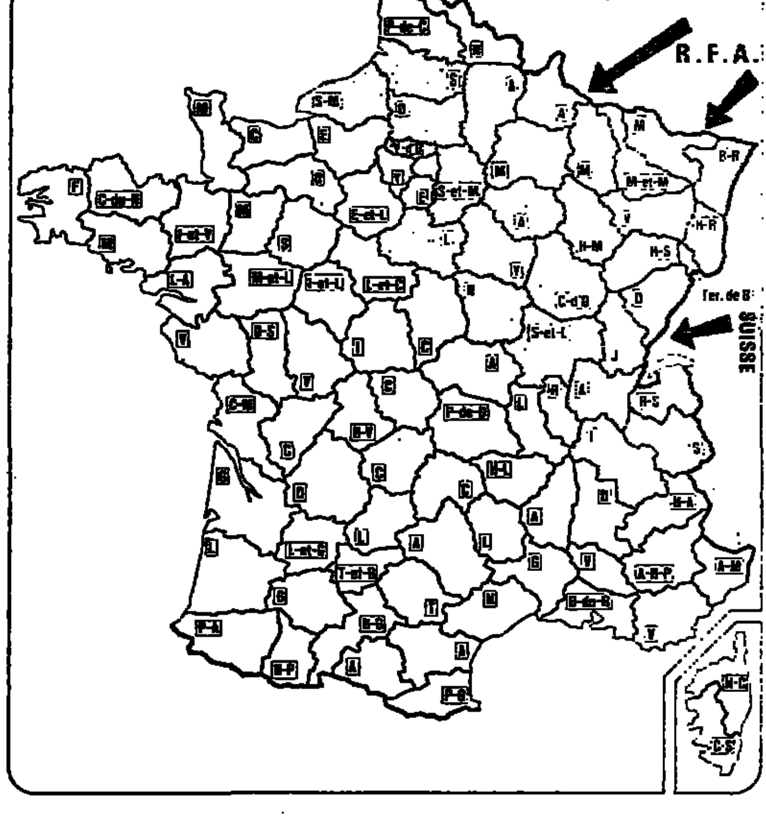
Recherches pour lutter contre l'épizootie vulpine.

POUR avoir été la première région contaminée, la Lorraine abrite depuis 1971 le Centre national d'études sur la rage (le CNER), installé dans la banlieue de Nancy. Le 26 mars 1968, en effet, le premier cas de rage de renard était enregistré à Montenach (Moselle) et, dès 1970, le conseil général de Meurthe-et-Moselle votait les crédits de construction de ce qui fut primitivement un laboratoire d'études sur la rage à la disposition des éleveurs des départements de l'Est, avant de devenir le CNER, placé sous la tutelle du ministère de l'agriculture.

Tous les matins ou presque, une trentaine de colis postaux peu ordinaires arrivent au CNER. Des spécialistes en retirent des têtes de renard ou d'animaux abattus dans toute la France et suspectés d'être atteints par la rage. En début d'après-midi, après analyse du cerveau de l'animal, les résultats, s'ils sont positifs, sont communiqués aux services vétérinaires du département qui en a fait l'envoi.

« Nous sommes chargés de faire un diagnostic pour tous les animaux abattus sans avoir eu le temps de mordre ou de toucher l'homme », explique le docteur J. Blancou, directeur du CNER. Les animaux susceptibles d'avoir contaminé l'homme sont analysés dans les instituts Pasteur de Paris, Lyon et Lille et à la faculté de médecine de Strasbourg. Néanmoins, le CNER centralise tous les chiffres depuis la fameuse date du 26 mars 1968.

Au 31 décembre 1983, on avait officiellement recensé 27 016 animaux atteints par la rage en France, dont 20 619 renards, 2 581 bovins, 1 059 moutons et chèvres, 989 chiens, 620 chats, 332 blaireaux et 210 chevaux. Après une accalmie, entre 1977 et 1982, la rage vulpine regagne du terrain et la rage bovine devient préoccupante. *« Quarante-huit cas mortels ont été enregistrés depuis le début de l'année dans les Ardennes, et on peut estimer qu'il meurt actuellement de la rage au moins deux bovins par semaine »*, commente le docteur Blancou.



LA RAGE VENUE DE L'EST : LES DÉPARTEMENTS ATTEINTS (janvier 1984)

Venue d'Allemagne en 1968, et revenue par la Suisse en 1978, la rage touche actuellement vingt-huit départements français. En ce début d'année, une recrudescence est observée sur les deux « lignes de front » : en Alsace, dans le Bas-Rhin, et autour de Paris, dans le Val d'Oise et en Seine-et-Marne.

Selon les statistiques du CNER, moins de 7 % des renards enragés s'attaquent à l'homme. Le risque, pour lui, vient principalement des animaux domestiques, à commencer par les bovins, les chiens et les chats. La vache enragée, au début, éprouve des difficultés à se nourrir, et c'est alors que les risques de contamination par la salive sont les plus grands car l'éleveur est parfois amené à plonger le bras dans la gueule de l'animal. Néanmoins, depuis 1968, aucun cas de rage humaine n'a été répertorié en France, hormis un cas exceptionnel (1).

Depuis 1982, le CNER est le plus important centre européen d'expériences sur la vaccination antirabique du renard. Des équipes suisses et allemandes ont mené, dans la station d'élevage d'Atton, près de Nancy, des essais de vaccination des renards par voie orale, à partir de têtes de poulet « farcies » avec un virus vivant. Mais que devient ce virus de la rage qui survit environ dix jours sur le terrain ? La dose n'est-elle pas trop forte pour les petits rongeurs omnivores qui « goûtent » aux têtes de poulet ? Est-on sûr de vacciner toute la population vulpine qui, en outre, se reproduit tous les ans ?

En France comme aux Etats-Unis, cette vaccination à partir de virus vivants est interdite par la loi : *« Nous ne pouvons pas prendre le risque de remplacer une rage sauvage, dont on sait où elle est, par une rage vaccinale dont on n'aurait plus la maîtrise »*, observe le directeur du CNER. En outre, un renard ainsi vacciné revient cinq fois plus cher qu'un renard abattu. Les Suisses, qui ont commencé ce type de vaccination il y a cinq ans, continuent sur cette voie, alors que les Allemands, d'abord opposés à la formule, commencent à l'expérimenter depuis qu'ils ont réussi à « fabriquer » eux-mêmes leur propre virus.

L'élevage de renards d'Atton, ainsi que la station de terrain de Barisey-la-Côte, dans le Toulois, ont en outre permis au CNER. d'étudier le comportement des renards. Les résultats obtenus vont plutôt à contresens des clichés traditionnellement admis. *« Les gens sont frappés par ces renards qui entrent en plein jour dans des fermes, voire dans des maisons, ou par des renards agressifs et furieux. C'est l'arbre qui cache la forêt »*, explique M. Marc Artois, chargé de recherche au CNER. Il semble bien, selon lui, que l'animal furieux ne soit pas le principal vecteur, son attitude agressive ayant plutôt un effet dissuasif sur les autres animaux. En fait, l'animal enragé a une activité motrice plus importante qui l'entraîne hors de son territoire. Mais, en évoluant, la maladie le paralyse sur un territoire où il est considéré comme un intrus. C'est en cherchant à déloger l'animal paralysé par la rage que le renard sain serait contaminé. Et c'est ainsi que progresserait le front de la rage vulpine...

JEAN-LOUIS BEMER.

(1) Un enseignant de la faculté des sciences de Nancy est mort de la rage après une greffe de la cornée provenant d'une donneuse revenant du Moyen-Orient et atteinte de la rage.



En Europe, plusieurs pays sont totalement indemnes de rage : le Royaume-Uni, qui interdit toute importation d'animal sans licence, l'Irlande, la Norvège, le Danemark, la Suède, la Finlande, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et la Bulgarie. Les plus atteints sont les deux Allemagnes : l'Autriche, la Suisse, la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Turquie.

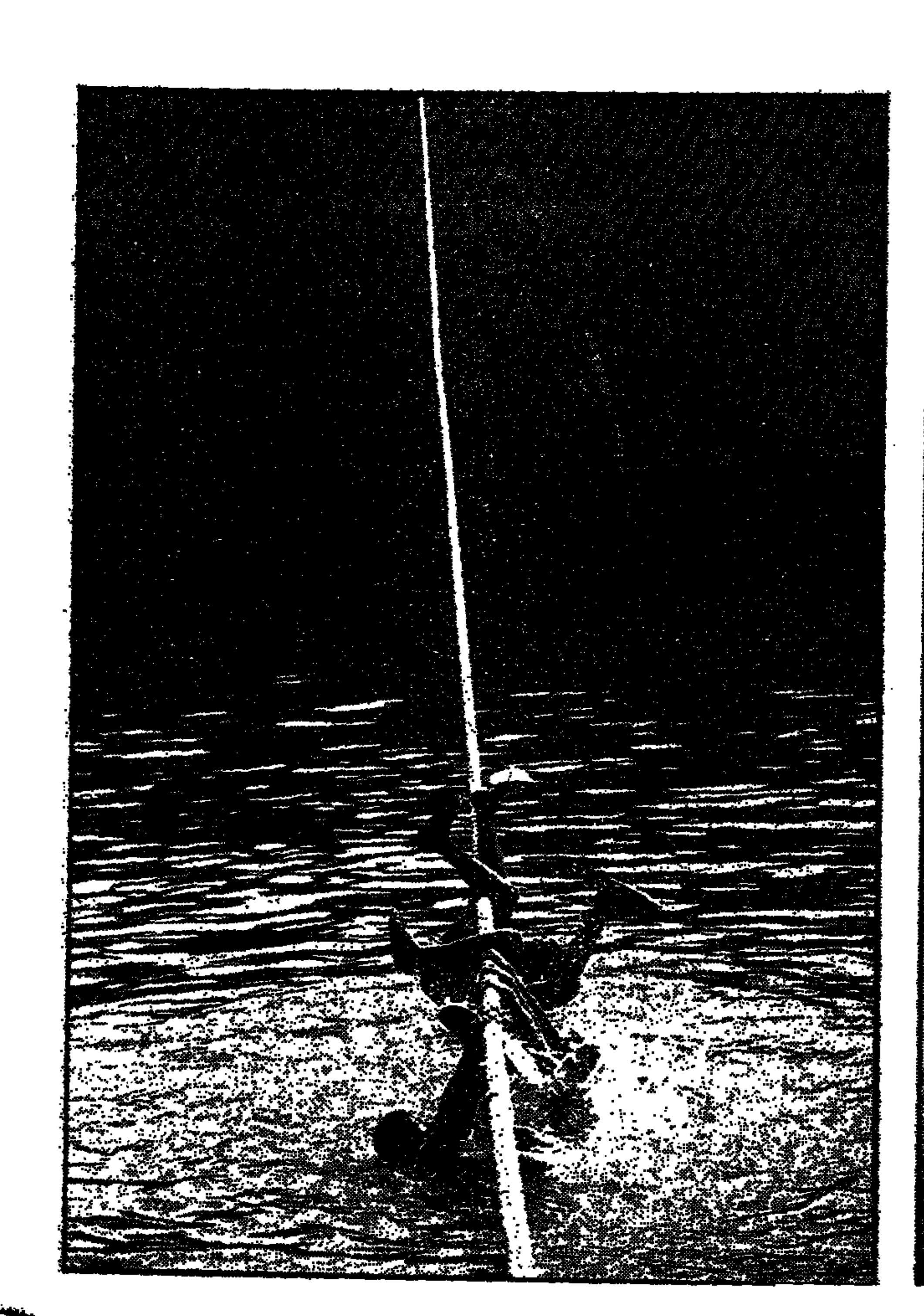
ACHACHE / GAMMA

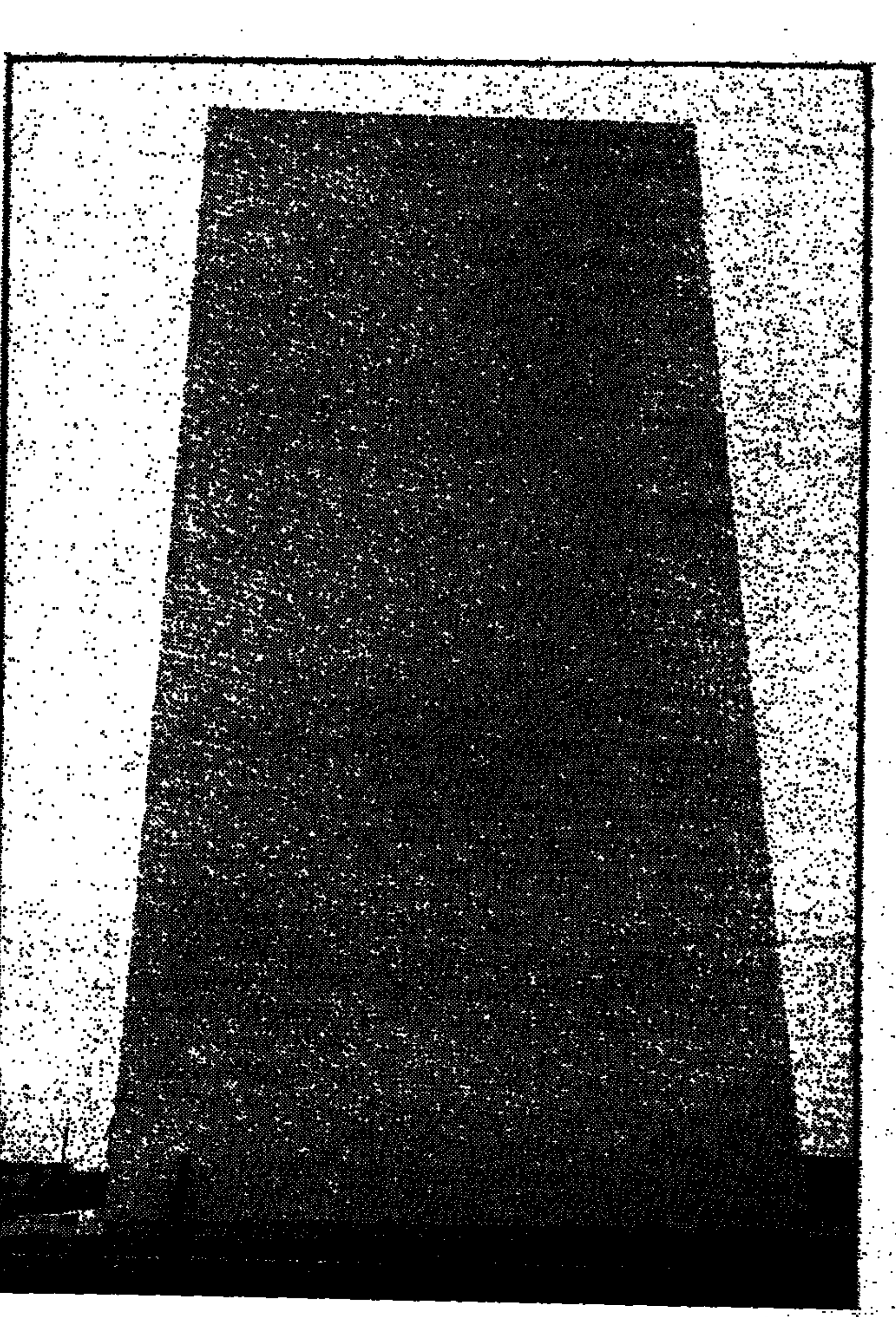
Erwitt

Eliott, photographe américain, né en 1928. Reporter à l'agence Magnum. Grand baladeur, il s'est



New-Jersey, 1951





A gauche : Tahiti, 1980

A droite : Brasilia, 1961

هكذا من الأصل

...baladeur, il s'est révélé très vite comme un spécialiste du scoop international.

L'ironie pour rire

ENTRAVÉ par le réel dont il est à la fois l'exploiteur et la victime, le photographe ne doit très souvent son salut qu'à la facétie.

Aucun d'eux n'y échappe, comme si dans la mission de vérité qu'ils doivent assumer, la tâche devenait à un moment trop lourde et qu'ils se laissaient aller à voir, tout d'un coup, sinon la vie en rose, du moins l'existence en moins gris.

Après les soldats en lutte sur les plages normandes, après le milicien tué debout, Robert Capa ne pourra pas s'empêcher de saisir d'autres moments de guerre, armé cette fois de tendresse et de dérision ; Cartier-Bresson, tragique à Shangai, s'amuse avec Giacometti sous la pluie...

L'humour, la grande arme du littérateur, est-il accessible au photographe ? Ne faut-il pas davantage parler d'ironie — cette « distorsion entre l'idéal et le réel » — quand, privé du stock illimité des mots et de leurs images, on doit se contenter du raccourci de situation, du collage instantané ?

Le régime auquel nous soumettons Elliott Erwitt dans cette double page lui plaira-t-il ? Sans doute pas. Mais c'est le lot des photographes d'être soumis à tous les caprices de la presse...

Quel rapprochement peut-on faire entre ce GI' en manœuvres, qui tire la langue à l'objectif, et ce chien qui se moque de ses maîtres, sur une plage française ? Aucun.

Il était seulement tentant de rassembler quelques clichés d'un grand photographe qui a pris le temps de s'amuser.

★ Exposition Elliott Erwitt, jusqu'au 10 mars 1984. Galerie Magnum, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.



Nicaragua, 1954

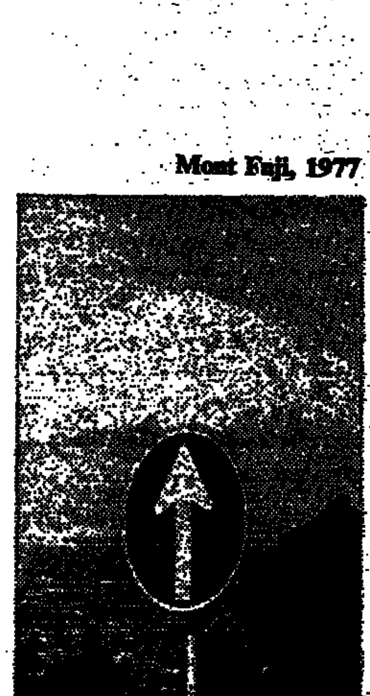


Floride, 1968

A gauche : Tahiti, 1958



Saintes-Maries-de-la-Mer, 1977



Mont Fuji, 1977

A droite : Brasilia, 1961

Moenjodaro dévorée par le sel

La civilisation de l'Indus risque de voir disparaître l'un de ses témoins les plus étonnants.

CETTE ville a plus de quatre mille cinq cents ans : Moenjodaro, à 400 kilomètres au nord-est de Karachi (Pakistan), est la ville la plus importante de la civilisation de l'Indus. Celle-ci s'est épanouie – à partir de 2700 avant Jésus-Christ – et s'est éteinte mille ans plus tard dans une très vaste région allant, d'ouest en est, de la frontière actuelle Pakistan-Iran sur la mer d'Oman aux environs de Delhi et, du nord au sud, de la province afghane de Badakhshan au golfe de Cambay (à 600 kilomètres au sud-est de Karachi). La civilisation de l'Indus, qui date de l'âge du bronze, couvrait une surface beaucoup plus vaste que ses contemporaines, les civilisations nilotique et mésopotamienne.

Le premier site ayant été identifié en 1921 à Harappa (à 200. Moenjodaro pouvait peut-être compter une population de 30 000 ou 35 000 habitants. Un urbanisme élaboré se développe, mais, curieusement, ces villes n'ont ni temples ni palais comme les civilisations égyptienne et mésopotamienne en ont édifié à la même époque. Il n'y a pas non plus de nécropoles connues. Les seuls monuments de Moenjodaro qui aient une certaine importance sont des « greniers » de stockage de céréales (?) et le « grand bain », un bassin de 11,9 mètres de long, 7 mètres de large et 1,9 mètre de profondeur.

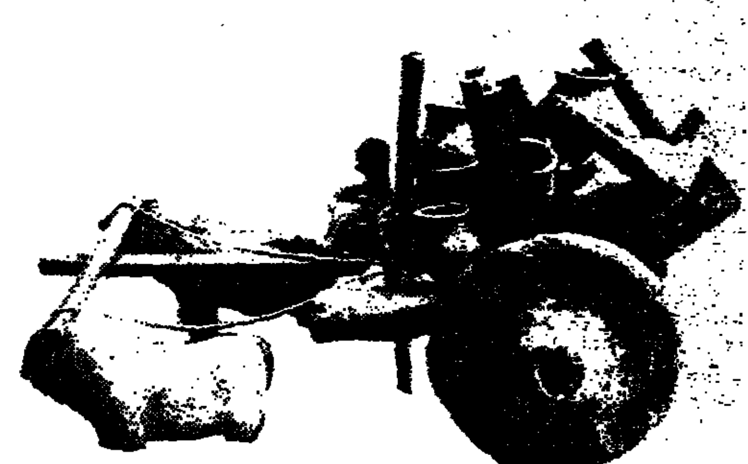
Autre caractéristique de la civilisation de l'Indus : chaque maison avait son puits, alors que, en Égypte et en Mésopotamie, on allait chercher, dans la plupart des cas, l'eau au fleuve. A Moenjodaro, il y a ainsi un puits cylindrique tous les

Pas plus que d'ensembles monumentaux, il n'y avait de grands objets cultuels. La plus grande sculpture connue n'atteint pas même 50 centimètres. Le célèbre buste en stéatite (une sorte de pierre de talc), baptisé le Roi-prêtre bien que rien ne permette de vérifier que le personnage remplissait cette double fonction, n'a que 15 centimètres de haut.

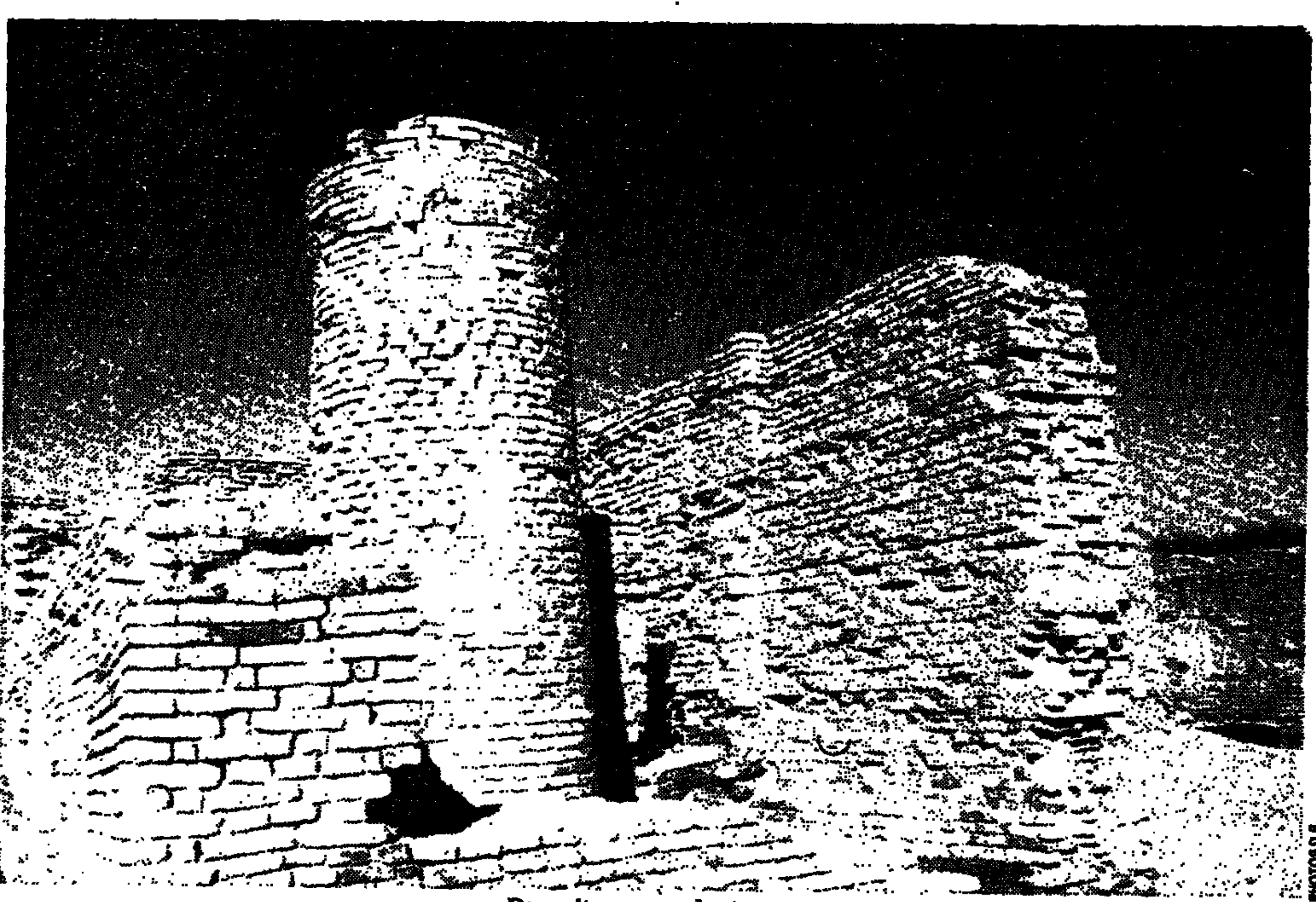
Mais les hommes de la civilisation de l'Indus ont façonné en stéatite, en terre cuite ou en bronze de petites statuettes (féminines dans leur majorité), de petits animaux (écureuils, singes, oiseaux, bovins), des jouets (bovins à tête articulée, miniatures de chariots attelés à des bovins). Et surtout, ils ont gravé des sceaux d'une finesse incroyable dont on a retrouvé quelques exemplaires en Mésopotamie dans des niveaux archéologiques

Ensuite, la décadence est prouvée : entre autres signes, les niveaux supérieurs de Moenjodaro montrent que l'urbanisme se dégrade peu à peu.

Environ un dixième de Moenjodaro a été fouillé. Actuellement, une équipe de l'université d'Aix-la-Chapelle, dirigée par la professeur Michael Jansen, travaille sur le site. D'abord, elle a repris toutes les publications et tous les résultats de fouilles antérieures. Ensuite, elle a mis au point une méthode de relevés photogrammétriques originale, rapide et peu coûteuse. Un ballon captif de 130 mètres cubes remplis d'air chaud emporte un panier où est installée une double caméra. Le ballon peut monter jusqu'à 200 mètres d'altitude et il est manœuvré du sol par des cordes. Coût du ballon et de son panier : 15 000 marks (47 000 F) ;

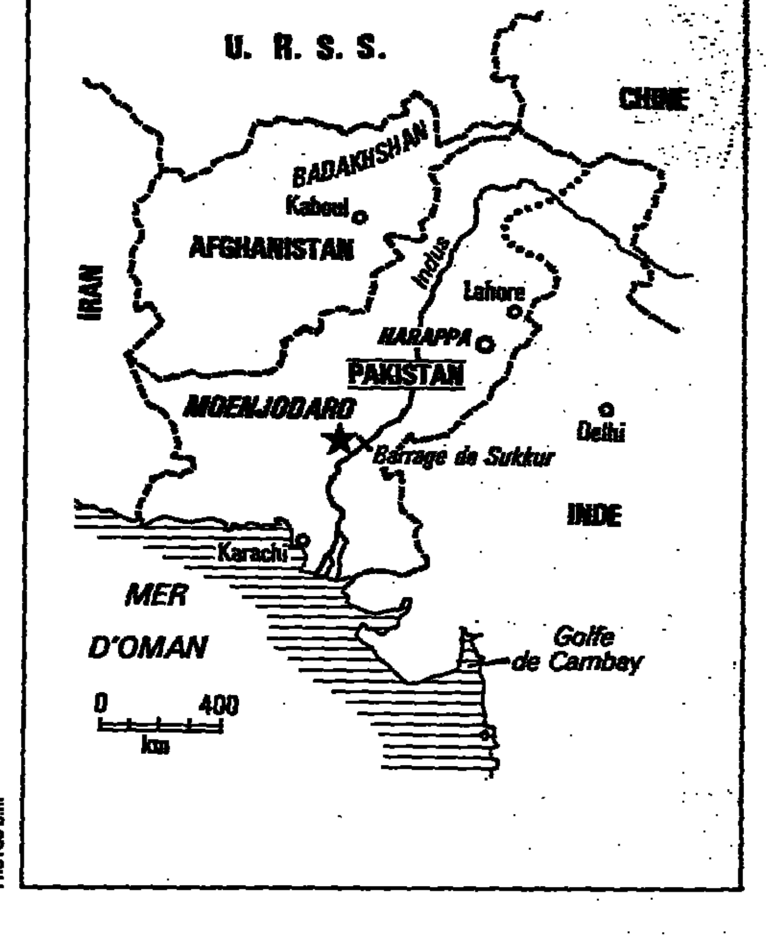


Chariot-jouet en terre cuite.
(Musée de Moenjodaro.)



PHOTOS D.R.

Des puits, comme des tours...



175 kilomètres au sud-est de Lahore), la civilisation de l'Indus porte aussi le nom de harappéenne. On a repéré actuellement un millier de villes et de villages appartenant à cette civilisation.

Moenjodaro (1) a été découverte en 1922, au cours d'explorations de routine du service archéologique des Indes britanniques. Deux tertres avaient été signalés dans la plaine marécageuse de l'Indus. Le plus grand, haut seulement de 5 à 7 mètres, couvrait 45 hectares ; le plus petit (8 hectares) dominait la plaine de ses 22 mètres, et son sommet était couronné par les ruines d'un stupa (2) du deuxième siècle après Jésus-Christ. Très vite, les fouilles révèlent que Moenjodaro et Harappa appartenaient à une même civilisation.

Le premier, le docteur Rafiq Mughal a établi, en 1971, la chronologie des périodes de la civilisation de l'Indus. De 2700 à 2400 avant Jésus-Christ s'est déroulée la période de début de cette civilisation tout à la fois urbaine et agricole. Ces trois siècles sont caractérisés par des agglomérations petites, une architecture simple où se distinguent encore de multiples formes locales.

De 2400 à 1900, la civilisation de l'Indus connaît sa période de maturité, d'apogée. Certaines villes atteignent des dimensions considérables : sur 80 hectares environ et selon un plan orthogonal dessinant des rectangles de 400 mètres sur 25 mètres environ. Tous sont en maçonnerie de briques cuites et ont été exhaussés au fur et à mesure que les maisons neuves étaient construites sur les ruines des maisons anciennes (la durée de vie d'une maison était probablement d'une quarantaine d'années). Dans les quelque 8 hectares fouillés, le décapage des couches archéologiques successives a dégagé la maçonnerie des puits, qui se dressent maintenant sur plusieurs mètres de hauteur et ont l'air ainsi de cheminées d'usine !

Briques cuites

Toutes les maisons sont faites de briques cuites de dimensions presque constantes (27 cm de long, 13 cm de large, 6 cm de haut en moyenne). Ce qui suppose d'abord une production industrielle standardisée pendant des siècles et sur des centaines de milliers de kilomètres carrés, ensuite des ressources en bois suffisantes pour cuire toutes ces briques.

De même, le système de poids était uniforme : outre de petites balances faites de deux plateaux accrochés aux deux bouts d'un fléau, on a retrouvé de très nombreux poids de pierre en forme de cubes ou de primes allongés. L'unité de base semble avoir été le poids de 13,625 grammes qui se divisait ou se multipliait selon des progressions régulières.

bien datés. Une preuve de plus de l'existence de vastes réseaux commerciaux grâce auxquels les villes de la vallée de l'Indus se procuraient – probablement en échange de leurs céréales – les matières premières (cuivre, étain, or, argent, bitume, lapis-lazuli, cornaline, etc.) dont ils avaient besoin.

Les sceaux, en général carrés ou rectangulaires, de quelques centimètres de côté, portent des représentations animales (zèbre, gavial, rhinocéros, tigre, gazelle, éléphant (« licorne », etc.) et des signes d'écriture. Depuis plus de cinquante ans, on essaye de lire cette écriture qui comprend, en l'état actuel des connaissances, près de trois cent cinquante signes différents. Périodiquement, on annonce avoir trouvé la clé de cette écriture et non moins régulièrement, on reconnaît, peu après, que la clé ne fonctionne pas. Ne nous moquons pas de ces essais. On ne connaît aucune inscription bilingue. Et on ne dispose d'aucun texte long : rarement, une inscription comporte plus de douze signes.

A partir de 1900 avant Jésus-Christ, la civilisation de l'Indus entre dans sa période de décadence et disparaît vers 1700 pour laisser la place à des cultures locales beaucoup plus frustes. Elle ne s'est pas arrêtée brusquement à l'arrivée des Aryens, comme on l'a dit trop souvent. Tout d'abord, ceux-ci ne sont apparus que vers 1500 avant Jésus-Christ, et il n'y a pas de traces de guerre.

coût d'une heure de photographie : 20 marks (62 F). Depuis 1982, ce système a pris sept cents couples stéréoscopiques de photographies qui donnent toutes les informations possibles pour des niveaux archéologiques bien précis.

Mais sitôt dégagés, les restes de Moenjodaro sont menacés de disparition. Lorsque les fouilles ont commencé en 1922, la nappe phréatique était à la profondeur de 7,5 mètres sous la surface du sol. A partir de 1933, le barrage de Sukkur (à 50 kilomètres au nord-est du site) a permis d'irriguer les terres arides situées à son aval. Du coup, le niveau de la nappe phréatique a monté : elle est maintenant à 4,50 mètres de profondeur en hiver et à 2,25 mètres en été. L'eau monte par capillarité dans les murs de brique. Or elle est chargée de sels minéraux solubles. Avec la chaleur de la région (en janvier, il peut déjà faire 30 °C), l'eau s'évapore par la surface des briques. les sels restent, cristallisent, et les cristaux font éclater les briques qui se désagrègent. Bien entendu, ce sont les couches de briques du bas des murs qui sont attaquées, si bien que les murs déstabilisés basculent.

Depuis des années, les autorités pakistanaises étudient les problèmes posés par la conservation de Moenjodaro, qui appartient non seulement à leur passé national mais aussi au patrimoine culturel mondial. Dès 1960, elles ont fait appel à des experts de l'UNESCO. En 1974, M. René Maheu, directeur général de l'UNESCO, a lancé un appel à l'aide internationale. En 1979, son successeur, M. Amadou-Mahtar M'Bow, a signé un accord avec le gouvernement pakistanais pour organiser cette aide.

Sauvegarde

Le coût de la sauvegarde et de la mise en valeur du site de Moenjodaro est estimé à 16 millions de dollars (environ 140 millions de francs) ; 6,75 millions de dollars ont déjà été dépensés par le Pakistan, 3 millions de dollars ont été donnés par divers pays (3). Il manque donc encore un peu plus de 6 millions de dollars. A un séminaire, organisé en janvier dernier à Karachi et à Moenjodaro, M. Niaz Mohammad Arbab, ministre de la culture, a annoncé qu'une exposition itinérante permettrait, pour la première fois, de présenter hors du Pakistan des objets originaux trouvés à Moenjodaro et à Harappa, et ainsi de collecter de l'argent.

Une société pour la préservation de Moenjodaro, présidée par le président de la Cour suprême, M. Justice Abdul Kadir Sheikh, coordonne les travaux, en collaboration avec M. Mohammad Ishtiaq Khan, directeur général de l'archéologie et des musées.

Le plus urgent est d'arrêter la montée du sel. Quatorze puits ont été forés tout autour du site, et le pompage a commencé au début de septembre dernier au rythme total d'environ 1 mètre cube par seconde. On espère ainsi faire baisser la nappe phréatique à 6,60 mètres au-dessous de la surface du sol en quinze mois. Au 31 décembre, les premiers résultats étaient très encourageants, la nappe était déjà descendue de plus de 1 mètre. Ces quatorze puits, avec leurs systèmes de drainage, de pompage et d'évacuation de l'eau (dans un canal d'irrigation) ont coûté 14 millions de roupies (9,8 millions de francs). Or on estime qu'il faudrait cinquante-six puits pour faire baisser la nappe à une vingtaine de mètres au-dessous de la surface du sol.

Il y a aussi l'Indus, dont le cours changeant, les méandres divagants et les crues importantes constituent une très sérieuse menace pour Moenjodaro ; plusieurs projets de digues ont été élaborés, mais ils n'ont pas encore été réalisés, faute d'argent.

Quoi qu'il en soit, il faut faire vite, sinon Moenjodaro aura disparu dans moins de vingt ans, comme l'a rappelé M. Luis Montréal, secrétaire général du Conseil international des musées.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le nom s'écrivait Mohenjo-Daro jusqu'à ce que les Pakistanais décident, en 1960, d'en changer l'orthographe.

(2) Monument typique du bouddhisme, généralement en forme de cloche.

(3) Les principaux donateurs sont les États-Unis (960 000 dollars), le Japon (600 000 dollars) et l'Allemagne fédérale (375 000 dollars).

En feuilletant les pages-écran

Les Nantais amoureux de leur TELEM

CONTRAIREMENT à Grenoble, où le maire R.P.R., Alain Carignon, vient de renoncer à continuer l'expérience CLAIRE, Nantes a décidé de développer son système de télématique municipal TELEM. Le nouveau maire, lui aussi R.P.R., le sénateur Michel Chauty, en a autorisé l'accès aux particuliers à domicile et accepté l'élargissement de TELEM aux communes de l'agglomération qui le souhaitent. A Pâques, onze communes de la banlieue, représentant avec Nantes 400 000 habitants, disposeront de terminaux pour consulter la banque de données de TELEM enrichie de leurs informations locales et d'une capacité de près de 10000 pages-écran.

Deux ans après sa mise en service, TELEM est presque devenu familier aux Nantais. On compte aujourd'hui 15000 consultations par mois, soit la moitié exactement des demandes d'informations les plus diverses formulées par le public chaque mois auprès des services municipaux et paramunicipaux. Les activités « temps libre » représentent à elles seules une interrogation sur deux : sport 21 %, loisirs 16 %, vacances 11 %, suivies par la rubrique consommateurs 10,5 %, l'enseignement 8 % et les services municipaux 7,5%. Au 1er janvier 1984, TELEM a enregistré 170 000 consultations. Le système est de plus en plus sollicité.

70 francs par mois

Aux 23 terminaux installés dans des lieux publics – gare, mairie, centres sociaux, bureaux de poste – et servis par une hôtesse chargée d'expliquer le fonctionnement aux usagers, sont venus s'ajouter près de 400 points de consultation à domicile. La municipalité a autorisé l'administration des télécommunications à commercialiser le système en octobre 1983 et attribué 20 portes, soit la moitié de la capacité d'accès à TELEM, pour les abonnés privés. La télématique se développe en Pays de Loire, où, sur un million d'abonnés au téléphone, 1 000 Minitel sont en service.

TELEM n'a fait en mars dernier l'objet d'aucune querelle au cours de la campagne électorale. Les nouveaux élus ont continué immédiatement l'exploitation du système. Avec cependant une optique nouvelle : *« associer d'autres partenaires pour diminuer le coût et démocratiser le produit »*, explique Robert Diat, 27 ans, R.P.R., adjoint de Michel Chauty et son homme de confiance pour les affaires de communication.

Rapidement, les communes de la banlieue ont été sollicitées par Nantes qui leur a proposé d'inclure leurs informations municipales et associatives dans la banque de données (chaque page-écran leur sera facturée 150 F) et de mettre à leur disposition des terminaux de consultation. L'accès à domicile (70 F mensuels la location d'un Minitel aux Télécom) est considérée comme une démocratisation.

Mais déjà les élus nantais ont pris des contacts avec le conseil régional des Pays de Loire présidé par Olivier Guichard (R.P.R.) pour lui proposer le support de communication TELEM. Ils vont en faire autant avec le conseil général de Loire-Atlantique, où l'opposition est majoritaire. Des pourparlers doivent s'engager prochainement avec les professionnels nantais pour confectionner des pages sur l'hôtellerie, la restauration, le logement. *« Nous voulons faire de TELEM un outil performant, doté d'un maximum d'informations, pour être prêts au moment du grand boum que constituera en 1986 l'arrivée de l'annuaire électronique à domicile dans le département »*, affirme Robert Diat. *« Nous préparons cette échéance dans une relative discrétion. L'année 1984 va être pour nous celle de l'expérimentation, de l'élargissement du service, mais quand nous serons prêts, nous prendrons toutes dispositions pour vendre TELEM comme service public. »* L'un des soucis actuels de la municipalité est de trouver des partenaires financiers pour que TELEM couvre largement ses charges.

Robert Diat se félicite des résultats obtenus jusqu'ici : *« Nantes est en avance sur la télématique municipale en ayant dépensé peu d'argent par rapport aux autres. »* Depuis le lancement en 1981, TELEM a coûté 1,3 million en investissement (0,7 million payé par la ville de Nantes et 0,6 million de prêt de matériel par la direction générale des télécommunications) et 2,1 millions en fonctionnement. Sur cette somme, la ville a perçu deux subventions : 0,3 million de l'agence pour le développement de l'informatique et 0,4 million de la DATAR en 1983. Cette dernière aide est liée à l'extension de TELEM aux communes de l'agglomération.

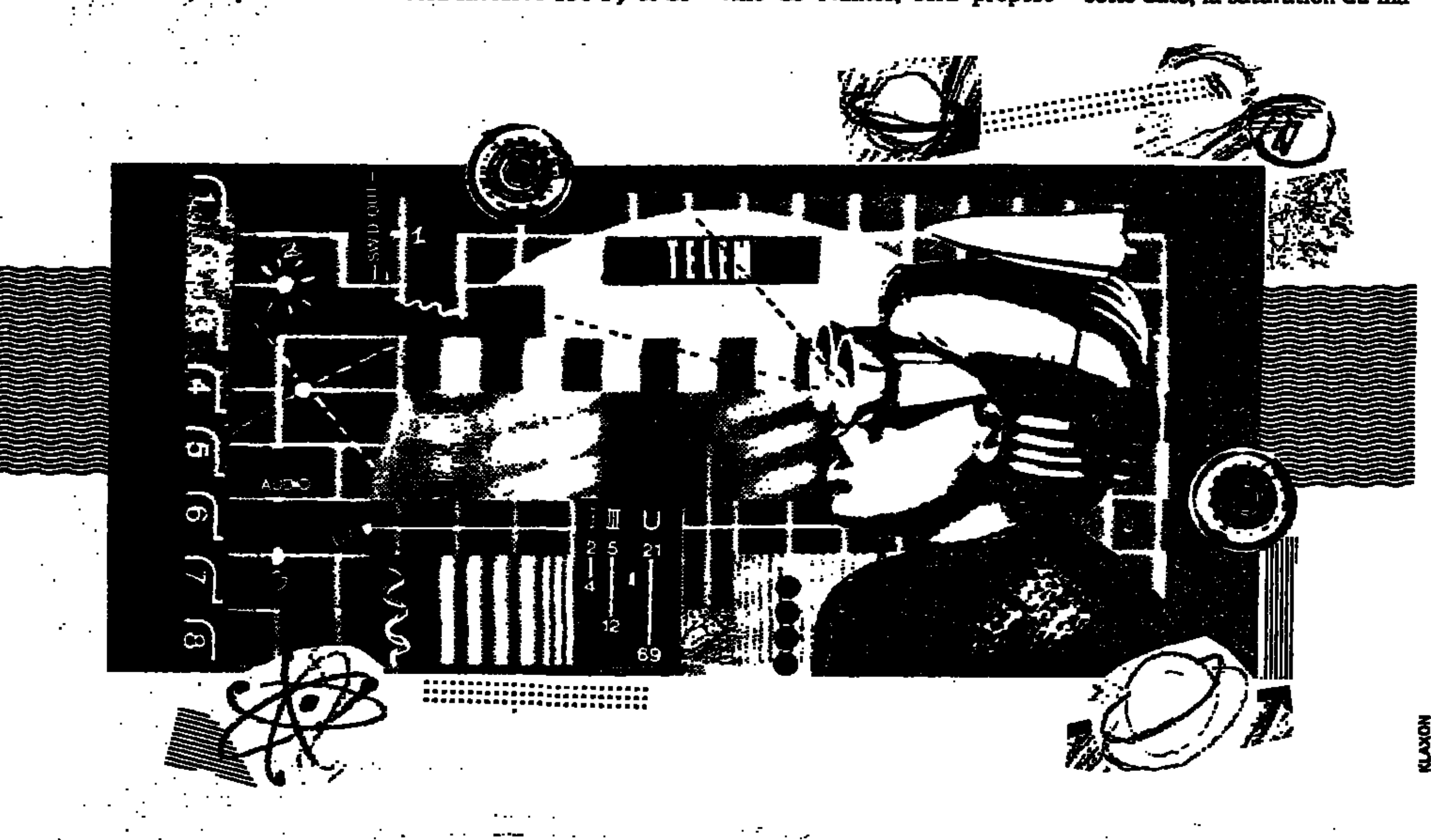
« Ouest-France » inquiet

Cet élargissement pourrait conduire à courte échéance à modifier la structure juridique de TELEM. Le système, jusqu'ici contrôlé par la seule ville de Nantes, sera proposé comme compétence nouvelle aux dix-neuf communes du syndicat intercommunal à vocation multiple de l'agglomération. Ensuite, si les assemblées régionale et départementale et des partenaires privés s'y intéressent, une autre formule devra être trouvée.

« Je suis partisan d'une société d'économie mixte, qui a le double avantage d'assurer la représentation des élus et de garantir la transparence financière totale. Cette société pourrait avoir la communication comme but et être le support d'étude du câble. 38 000 foyers sont déjà raccordés à des antennes collectives de télévision dans le « Grand Nantes ». Mais nous savons qu'il ne suffit pas de câbler, il faut définir ce qu'on veut faire passer par le câble. Prudence donc, mais nous suivons tout cela avec le plus grand intérêt. Les deux années qui viennent vont être décisives », annonce M. Diat.

Le premier rendez-vous technique aura lieu fin 84. A cette date, la saturation du matériel TELEM sera atteinte, en capacité de stockage d'informations et d'accès. Il faudra réinvestir 200 000 F pour offrir de nouvelles possibilités de développement. Les quotidiens présents à Nantes, *Ouest-France* et *Presse-Océan* le savent. Inquiets au démarrage de l'expérience, ils avaient semblé la suivre d'assez loin. Ils vont de nouveau s'y intéresser de très près.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.



KLAXON

Médias du Monde

Etats-Unis : record de consommation

Les Américains viennent de battre un nouveau record : celui du temps passé devant la télévision. Selon le Bureau de la publicité télévisée, la consommation du foyer moyen s'élève pour l'année 1983 à sept heures et deux minutes par jour contre six heures et quarante-huit minutes l'année précédente. Dès les débuts de la télévision, le spectateur américain fut l'un des plus assidus puisque sa consommation atteignait déjà quatre heures et demie par jour. Le cap des cinq heures fut dépassé en 1956. Mais il a fallu attendre 1971 pour que tombe le record des six heures par jour.

Bonne année pour les « networks »

Les trois grandes chaînes nationales de télévision, ABC, CBS et NBC – les *networks* sont satisfaites de l'année 1983. Elles ont vu en effet leurs recettes publicitaires croître de 12,3 % pour atteindre 6,4 milliards de dollars. Si, comme elles l'espéraient, les trois chaînes ont réussi à maintenir l'augmentation de leur coût de production en dessous de la barre des 10 %, l'année sera donc largement bénéficiaire. Comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, le premier trimestre publicitaire s'annonce très bien et les *networks* misent sur une croissance de 18 % pour l'année 1984.

La dernière trouvaille de Nolan Bushnell

Fondateur d'Atari, M. Nolan Bushnell n'a pas fini d'étonner le monde de la communication. En revendant Atari à la société Warner, M. Bushnell avait pris l'engagement de rester à l'écart du marché des jeux vidéo pendant quelques années. Il en a profité pour explorer d'autres secteurs des nouvelles technologies et créer une trentaine de petites sociétés innovantes. Sa dernière trouvaille s'appelle Active Television. Il s'agit de diffuser simultanément sur une même fréquence plusieurs programmes de télévision. L'émission, codée par multiplexage, est décodée chez l'abonné par un microprocesseur. Cet équipement permet d'afficher dans le bas de l'écran de télévision trois images montrant des aspects différents du même programme.

Il peut s'agir, selon les cas, d'angles de vue différents pendant la retransmission d'un match de football ou d'une version pornographique d'un film de long métrage... Le procédé a des applications intéressantes dans le domaine publicitaire : il permet de diffuser simultanément jusqu'à seize versions d'un spot, le microprocesseur choisissant automatiquement celle qui est adaptée à la catégorie socioprofessionnelle ou aux habitudes d'achat du foyer.

Pays-Bas : TV 5 peut passer

Neuf jours après le début de ses émissions, TV 5 cessait d'être diffusé aux abonnés du réseau par câble d'Amsterdam. Le programme de télévision francophone, retransmis par satellite, avait passé la frontière sans payer son dû à la BUMA, la puissante société de droits d'auteur néerlandaise (*le Monde* du 14 janvier). Aujourd'hui, TV 5 peut être à nouveau reçu aux Pays-Bas mais sur le réseau cablé de La Haye. La CASEMA, propriétaire du réseau, a en effet négocié avec la BUMA une redevance forfaitaire de 10 centimes de florin par an et par abonné.

Comme la CASEMA est le plus important câblo-distributeur des Pays-Bas (700 000 abonnés), l'ambassade de France estime que cet accord servira de modèle pour les négociations avec les autres réseaux. En attendant, c'est sur le réseau de La Haye que M. François Mitterrand inaugurera officiellement TV 5, le 6 février prochain.

Bulgarie : la télévision fait des ravages

L'agence officielle de presse bulgare le déplore mais est bien forcée de le constater : la télémanie, ce fléau international, n'épargne plus la Bulgarie. D'après une enquête effectuée par le Centre national d'information scientifique, les Bulgares ont passé l'an dernier 114,8 minutes par jour devant leur petit écran. La radio occupe la seconde place dans la consommation culturelle du pays avec 87,7 minutes d'écoute quotidienne.

La même enquête nous apprend, avec une précision admirable, que les Bulgares consacrent 14,6 minutes par jour à la lecture d'un livre, 6,3 minutes à celle d'un journal, 4,1 au cinéma, 0,3 au concert et aux expositions et, enfin, 0,2 à l'opéra et au ballet.

Radios Locales

Hermès aide "Pyrène"

UNE princesse de la mythologie grecque, qui a donné son nom aux Pyrénées, a aussi servi à baptiser Pyrène 98, une des radios privées les plus populaires de la région Midi-Pyrénées installée à Tarbes, Hautes-Pyrénées.

Quand les fondateurs de la station – Pierre Noé, spécialiste des animations commerciales, et l'artiste parisien de music-hall Claude Waren, originaire de Tarbes – décidèrent de fermer l'antenne le 31 juillet dernier, après dix-huit mois d'émission, ils plongèrent dans la consternation les quatorze bénévoles qui assuraient la bonne marche de la radio. Mais cinq semaines plus tard Pyrène 98 recommençait à émettre. L'association du commerce indépendant de Tarbes, forte de plus de deux cents membres, avait décidé de remettre la station en selle, avec l'aide d'un notaire passionné de radio, Me Jean-Charles Deffis.

Malgré son déficit – 30 000 F selon l'association, beaucoup plus selon d'autres évaluations, – Pyrène 98 n'avait jamais cédé à la tentation de faire de la publicité commerciale, afin de pouvoir prétendre à l'agrément et à une première aide de l'État. L'argent frais qu'ont apporté les commerçants a permis de combler le trou et d'acquérir un matériel complémentaire pour les enregistrements à diffusion différée.

En attendant l'autorisation officielle et, dans la foulée, les subventions de la ville et du conseil général (l'une et l'autre à majorité de gauche), l'association des commerçants joue le jeu de la légalité : pas de publicité commerciale collective ou individuelle. Seulement, entrecoupant trois bulletins d'informations locales d'une demi-heure à 12 h 15 et à 19 h, des petites annonces indiquant un numéro de téléphone. Petites annonces réservées en priorité, gratuitement et à cinq reprises, aux auditeurs amis : ceux qui ont accepté de prendre une carte de soutien annuelle de 100 F. Pour les auditeurs qui n'ont pas cette carte, on demande 30 F.

La station continue de fonctionner avec une équipe de quinze bénévoles – enseignants, comptables, cadres de banque, radio-électroniciens, chômeurs... Elle envisage de recruter plus tard un directeur de la station et d'appointer trois ou quatre permanents.

Tarbes et la Bigorre sont passionnées de rugby. Pourtant, Pyrène 98 est la seule des six radios locales à retransmettre chaque dimanche (en direct) les matches des trois grands clubs de rugby de Tarbes, Lourdes et Bagnères, à domicile ou à l'extérieur. Pas de sponsors pour cela. Deux anciens internationaux de Tarbes, Louis Casaux et Norbert Dargelès, se font facturer le montant de la location des circuits téléphoniques sur les stades. Le président de la fédération lui-même admire les reportages vivants et enthousiastes de Pyrène 98, dont les journalistes amateurs sont dirigés par un pied-noir transplanté, André Halimi.

La station fait porter son effort, dans sa nouvelle grille de programme, sur des émissions musicales variées, qui servent d'ambiance sonore à la ville par le truchement des transistors et des appareils F.M. installés dans les deux cents magasins du centre-ville et des rues adjacentes, et cela, de 9 h à 20 h. Le samedi, la station prolonge ses émissions juqu'à 22 h pour un hit-parade réservé aux meilleurs nouveaux disques. Autre innovation : le maire de Tarbes, Raymond Erraçaret (PCF) a décidé de répondre chaque mois pendant une heure en direct à tous les appels téléphoniques sur la vie à Tarbes, ses difficultés, ses projets.

Pyrène 98 aborde la nouvelle année avec quelques milliers de francs dans la caisse (ses responsables affirment que la station « tourne » avec 5 000 F de frais généraux mensuels) et des projets. En particulier faire parler les commerçants à l'antenne de leurs professions, participer à la manifestation de la jeune chambre économique consacrée à l'artisanat... Branchée sur les initiatives locales, Pyrène 98 veut se démarquer des autres radios locales : Radio-Bigorre, plus ancienne, la seule à diffuser chaque jour des informations nationales et internationales (celles de Radio Express, à Paris), Radio Tarbes-Pyrénées, support des titres et des informations du quotidien de Tarbes *la Nouvelle République* (passée sous contrôle de *la Dépêche du Midi*), Radio-Belle et RCM, émanation de deux discothèques, et Radio-Pétronille, une radio lancée par des dissidents de Radio-Bigorre.

L'Association du commerce indépendant de Tarbes a obtenu récemment deux jugements en sa faveur – pour « concurrence déloyale » – à l'encontre de Radio-Belle, pour les animations en direct faites par cette dernière depuis une grande surface de la banlieue de Tarbes. Le tribunal de Tarbes, en première instance, puis la cour d'appel de Pau ont condamné Radio-Belle à des amendes, pour le passé et pour l'avenir. Jugement qui ne pourra que profiter... à Pyrène 98.

GILBERT DUPONT.

Marche arrière

Je ne sais si beaucoup d'enseignants auront été surpris par le phénomène de l'illettrisme révélé par le Conseil des Ministres du 11 janvier. Beaucoup en tout cas se seront étonnés de la façon préconisée par les spécialistes pour y porter remède : l'emploi de l'ordinateur pour un déchiffrage rapide.

Pour ma part, je continue de croire que c'est l'usage exagéré, sinon exclusif, des moyens audiovisuels qui à la longue aboutit à cette situation désastreuse : les enfants à qui l'on a appris à lire, s'ils passent tous leurs loisirs à regarder la télévision, à jouer avec les gadgets électroniques, voire à feuilleter les bandes dessinées, non seulement se détournent de la lecture et de l'écriture, mais oublient très vite ce qu'ils ont péniblement appris. Car s'il existe encore des analphabètes qui ne savent ni lire, ni écrire, ni compter, parce qu'ils ne sont jamais allés à l'école (des enfants d'émigrés), beaucoup d'autres sont redevenus illettrés, après avoir fréquenté l'école.

Le gâchis de l'école d'aujourd'hui – l'illettrisme n'est heureusement que le cas limite – ne provient-il pas du désir exagéré de calquer l'école, non sur la vie, mais sur la société de consommation ? N'est-il pas coupable d'avoir laissé croire qu'à l'école on pouvait réussir sans peine ? point de leçons à apprendre, point de devoirs à faire, les mains dans les poches à l'aller comme au retour de la classe : un jour ou l'autre ça se paie.

Ce sont malheureusement toujours les mêmes qui sont victimes de la « grande illusion » de la facilité : les enfants des milieux défavorisés. Pour tromper l'ennui d'une oisiveté démesurée, ils n'ont d'autre ressource que d'aller, d'un cœur léger, jouer dans la rue ou d'allumer la télé, pour la tranquillité de toute la famille. Dans les milieux dits favorisés, les parents ne sont pas dupes. Même si leurs enfants n'ont rien à faire, les parents essaient de les occuper intelligemment, en prenant sur leurs loisirs : ils leur conseillent et les obligent à lire des livres, leur donnent des exercices à faire...

J.-L. BRANCHEREAU
professeur agrégé, Nice.



ISABELLE SEPIA

Boîte postale anglaise.



Il est mi-nuit

Le très prestigieux mensuel de la National Geographic Society dans son éditorial de janvier 1984, affirme que toutes les maladies graves peuvent être guéries, que la famine est éliminée de notre planète, bref que notre monde – produit de nos imaginations et surtout de l' *homo faber,* – est meilleur que jamais. Même diagnostic ailleurs, par exemple *Geo* (Hambourg), *Weltwoche* (Zurich) ou *ABC* (Madrid).

Des débiles et quelques profiteurs de l'heure se délectent à propos de la course Paris-Dakar – une monstruosité idiote. C'est du néo-colonialisme pur et simple et sa vulgarisation est une offense à l'intégrité morale. Certes elle ne renforce pas la désertification, mais le désespoir. L'exportation du teck depuis le Sénégal vers la France s'inscrit dans le même esprit « après nous le déluge » : 1, 2, peut-être 5 ou 10 hectares de jungle vierge détruits pour un seul tronc de teck... – mais que ce bois nous soit vendu moins cher que celui de l'Extrême-Orient ! Le luxe pour la France, pour l'Afrique la souffrance.

Progrès médical aussi : ceux qui ont les moyens de s'offrir un « face-lifting » ou une transplantation organique. Là ou les Européens s'infiltrèrent dans les pays tropicaux, le paludisme est survenu, et beaucoup de troubles vénériens, et c'est la misère spirituelle qui y règne depuis. Grâce à la chimie l'habitat de l'homme est presque stérile et le reste de notre terre le deviendra au fur et à mesure qu'on déboise les dernières forêts, et les gaz d'échappement des déesses roulantes ruineront la respiration des derniers Mohicans.

Qui dit câblage, clonage, recyclage, robotisation, intelligence artificielle, informatisation, dit aussi idiotisation de l'homme, banalisation de la vie, dénaturisation de notre existence. Chaque jour nous parvient de la nourriture qui a passé les examens de seuil de tolérance, contenant alors des résidus artificiels rendant la production plus rentable et notre santé périlleuse. Tant de progrès aveugle dans tant de rues sans issue ni sens. Le résultat provisoire est l'apathie et le cynisme généralisé, et ultérieurement ça sera l'anéantissement.

Dans tous les pays industrialisés le protectionnisme transpose l'égoïsme sur l'échelle nationale. Des pulsions les plus primitives sont ravivées, nous rendant indifférents, voir sadiques. Désolidarisation – enrichissons-nous, il y a encore tant de pauvres qui possèdent trop pour mourir et pas assez pour vivre !

Les anciens Grecs se sont inspirés auprès des peuples asiatiques des toponymes. Ainsi ils ont baptisé notre continent « Europe », de l'hébreu « erev », soir : c'est donc l'« Abendland » en allemand, le pays du soir. On assiste plutôt à la mi-nuit tant nous sommes dépourvus de lumière ! Le conformisme unidirectionnel et matérialiste nous rapproche du dogme que tout le monde est égal mais quelques-uns sont plus égaux encore !

ROGER BEAUD
(Berne.)

« J'arrive ! »

Je tiens à vous soumettre un problème pratique concernant la RATP. Le RER est un métro très profond, tunnels et stations. Celui qui entreprend ce voyage doit prévoir qu'il lui faudra plus de temps pour atteindre le quai et la rame que le train n'en mettra ensuite à franchir la distance entre deux stations.

Longues minutes : couloirs, ascenseurs, escaliers, portillons. Il ne faut rien oublier dehors. En particulier à la station Auber. Dans la grande salle voûtée du bas, des boutiques proposent bien divers encas: des bonbons, des journaux, des livres, des lunettes pour les lire, des appareils photo, et du café pour la route... Deux choses essentielles manquent toutefois au confort du voyageur.

L'unique dame-pipi n'est présente dans cet immense ensemble qu'aux heures ouvrables. Et les incontinences nocturnes se signalent le matin par leur insupportable odeur près des escaliers mécaniques, dont le robuste métal risque d'être attaqué !

Mais il y a plus grave. Depuis des mois, voire des années, la dizaine de cabines téléphoniques très chic, aux armes et couleurs du ticket-choc, placées sous les escaliers, aux deux extrémités de la grande salle, sont désespérément vides: pas de téléphone ! Les claustrophobes et les distraits sont privés de tout contact avec le monde réel. Pas de téléphone, cet indispensable raccourci, ce coupe-file du monde moderne. Quand on est au fond, il est trop tard pour remonter chercher ailleurs une « ligne ouverte ».

Aucun moyen, ni dans la gare ni sur le quai (comme cela existe à la station « Gare de Lyon ») de dire: « j'arrive ».

ANNE BATAILLE
L'Étang-la-Ville.

Crocs rouges

Il y a quelques jours, à La Morlaye, dans l'Oise, des chiens par deux fois ont gravement mordu les enfants de la maison voisine. Je me demande pourquoi, au nom d'une certaine éthique – que je ne me propose pas de discuter ici – une partie de l'opinion et des magistrats contestent si fort ceux qui se défendent avec des armes ou tout autre moyen technique, et si peu ceux qui se défendent avec des chiens.

Cependant quelles garanties peuvent avoir les tiers, sur le « bon » dressage des chiens ? Comment reconnaître un chien bien ou mal dressé avant qu'il ne morde ? On n'ose même plus aller se promener en solitaire sur les sentiers de grande randonnée.

Il faut un permis pour conduire, pour chasser, pour détenir une arme ; pour avoir des chiens de garde, dont certains sont de véritables fauves, non. Le fond du problème a été abordé avec une objectivité remarquable par la maman des enfants : il est juridique. On n'a aucun moyen légal de se débarrasser des chiens agresseurs.

ANNE-MARIE ROUSSEVILLE
Tours.

Poésie

Geneviève Metge

Elle se tait

Elle se tait – Ces traces sur le seuil – En vain elle les lave à grande eau – Ce qui suinte sur la pierre – Elle fixe le mur lisse

Quand cesse la pluie, elle marche le long du fleuve – L'homme parfois l'accompagne, règle son pas sur le sien
Lorsque le silence s'approfondit, elle le rompt
Peut-être aurait-elle dû être plus attentive
elle avait cru
à un temps sans failles
Elle murmure
peut-être, peut-être, avec de la patience
il presse son bras.
oui, avec de la patience

Ils rentrent tard, la nuit tombée – La maison comme un répit – Demain, on avisera
Lui s'asseoit et la suit des yeux
il lui avait promis
des jours immobiles
et maintenant ces traces

Le désir la reprend de polir le sol – Elle se voit à genoux, les mains à même la pierre
Après pourront-ils s'étendre l'un près de l'autre

Ses mains ne sont plus aussi lisses, la pierre a rongé ses ongles
Que se taisent les tremblements de son corps

Plus tard, l'hiver viendra – Interminables seront les nuits

Les murs l'étouffent – Entrouvrir la fenêtre – Happer l'air de la nuit
Lui demeure assis
la tête entre les mains
elle aussi est accablée
attendre le jour
qu'il sache qu'elle aussi a été une enfant
visage offert il pleure.
que peut-elle pour lui
ce qui croit en elle
ce qui suinte sous la pierre

Geneviève Metge, qui est née en 1938, vit à Lyon. Elle a collaboré aux revues *Verso, le Temps parallèle, Fomalhaut, Poésie/Rencontre.*

Elle a notamment publié : *Terres – La soif* (Imprimerie de Cheyne), *Le soleil s'est tu* (Le Pré de l'Age), *D'eau et de pierre* (Imprimerie de Cheyne).

Cette poésie cueille la lenteur. Il y a là une réconciliation du souffle humain et des bruissements de la terre.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Lettre de Sarajevo

La flamme après l'embrasement

AVANT l'ouverture officielle des Jeux olympiques d'hiver, le 8 février, Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, ravale ses façades et ses souvenirs tandis que s'emplissent ses mosquées.

Un gros monsieur serré dans ses bandebourgs et une dame à grand chapeau s'affondrent à l'arrière d'une automobile découverte. L'étudiant Prinzip, en assassinant le 28 juillet 1914 l'archiduc héritier d'Autriche François-Ferdinand et sa femme, a tiré, comme on l'a écrit, le premier coup de feu de la Grande Guerre et inscrit du même coup Sarajevo dans les manuels d'histoire.

Au coin d'une rue qui débouche sur le quai de la Mijacka, les empreintes de deux semelles, creusées dans le ciment sous une plaque commémorative, indiquent l'endroit d'où fit feu le révolutionnaire bosniaque. En face, au coin du parapet du pont Latin – rebaptisé pont Prinzip – sur la rivière Mijacka, un socle vide : la statue de la victime a depuis longtemps été envoyée à la fonte. Tel est le point zéro d'un massacre où périrent plus de huit millions d'hommes et une certaine Europe.

Les vétérans aux moustaches blanches qui commémoraient le 28 juin sont morts, et le dernier des conspirateurs est un très vieux professeur obstinément silencieux. A Sarajevo, l'oubli vient, et on n'y apprécie plus guère cette image de marque sanglante. La petite ville bosniaque, turque jusqu'en 1878, endormie l'été sous la poussière et l'hiver sous la neige et la boue, fait place à une cité de plus de quatre cent cinquante mille habitants, avec ses faubourgs industriels – textile et métallurgie, – ses barres et ses tours de HLM de style soviétique, son université, sa télévision et son *Holiday Inn,* tout neuf, couleur jaune d'œuf.

Mais, passé les banlieues et les faubourgs ouvriers, passé les monuments laissés par quarante ans d'occupation austro-hongroise, le théâtre, ancien club des officiers, la place de la cathédrale catholique où sonnent les cloches, les maisons ocre, vertes ou violines, avec leurs fenêtres de crème Chantilly, sans transition, c'est l'Orient.

Au bout d'une voie piétonne aux immeubles et aux magasins cossus, les minarets pointent vers le ciel. Les muezzins appellent à la prière de midi. Les piétons se pressent dans les ruelles pavées bordées d'échoppes souvent refaites à neuf. Deux bazars aux voûtes arrondies, bondés de cuivres et de tapis, un caravansérail qui abrite plusieurs restaurants – il s'en est ouvert partout à la veille des Jeux, – des fontaines finement sculptées ; et l'odeur des braseros...

Folklore à l'usage des touristes ? 72 % des habitants de Sarajevo sont et se disent musulmans, une des seize nationalités qui peuplent les six républiques et les deux provinces autonomes de la Yougoslavie. Dans la grande mosquée de Gazi Husrev-Bey, flanquée de sa tour d'horloge, le guide montre des tapis venus des pays d'islam, Iran compris. Celui des Pahlevi, précise-t-on. Les muezzins ne vocalisent pas dans le désert. A leur appel, les hommes se précipitent : des adultes et une foule de jeunes, en blouson de nylon rembourré et en jeans. L'institut islamique, sa faculté et son école, qui ont dû quitter la *medersa* trop petites reçoivent plus de trois cents étudiants. « *Bien plus qu'il y a vingt ans,* dit fièrement le guide. *Et tous les ans un peu plus. On est obligé de refuser du monde.* » Au théâtre, récemment, une dizaine de jeunes filles arboraient le tchador. Dans la rue, pas encore. L'université, mais cela ne date pas d'hier, est un centre d'études réputé sur l'Orient et l'islam.

La Bosnie-Herzégovine, à 200 cents kilomètres de la côte italienne, est une poche musulmane. Les Bogomiles, cousins des cathares albigeois, torturés et massacrés par les chrétiens, ont basculé en grand nombre, lors de l'arrivée des conquérants ottomans, dans l'islam. L'intégrisme d'aujourd'hui rejoint ainsi, peut-être, celui de ces lointains ancêtres. Un problème politique ? Pas pour le moment. Un souci. Si beaucoup en effet retrouvent le chemin oublié des mosquées, la république et sa capitale sont, pour le pire et le meilleur, fièrement yougoslaves. Les Bosniaques, comme leurs compatriotes, supportent avec calme la crise qui sévit ici comme partout, écrête les tours inachevées et pèse lourdement sur l'emploi. Ils ont subi sans récriminations les récentes restrictions d'électricité – aujourd'hui terminées – qui les ont fait vivre une partie de la journée dans le froid et l'obscurité. Un million deux cent mille citoyens de Bosnie-Herzégovine ont accepté une retenue sur leur salaire pour contribuer au financement des Jeux olympiques d'hiver.

Car, pour Sarajevo et sa région, comme pour la Yougoslavie tout entière, les Jeux sont certes une aventure financièrement fort lourde, mais surtout une place parmi les pays du premier rang. On a construit des stations, percé des voies. La ville a été nettoyée, grattée, repeinte. Le cadre est prêt pour la grande fête de la neige. Déjà on s'y affronte : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon entendent exploiter au mieux l'événement. Une marque d'automobiles japonaise l'a emporté, grâce à des prix que l'on dit très bas, sur Mercedes dans le marché des voitures de service olympiques. Les Américains, les Anglais, ont leurs centres où sont prévues une série de manifestations. Tout le monde veut vendre sa culture et ses produits.

Sauf, apparemment, la France. Pour des raisons que l'austérité budgétaire n'explique pas totalement – même si le simple label des Jeux est fort onéreux, – nos athlètes devront seuls faire des bras et des jambes pour soutenir notre prestige. Dommage. Même si l'anglais y est, pour la durée des épreuves, la seule langue commune, on parle encore français à Sarajevo. Pour combien de temps ?

JEAN PLANCHAIS.



« Good morning America ! »

Personne n'est parfait, mais nous pouvons faire mieux chaque jour. Le sourire américain.



« Plus vous prendrez de risques, plus l'échec sera possible. Mais vous ne serez pas un raté. Il y a une différence entre échouer et rater. »



« Moi, je suis optimiste du fait de mon enfance. Je dois agir comme si j'étais optimiste, mais, au fond, je crois qu'on est foutus. »

QUAND les Américains viennent en France, ils se disent une fois sur deux que les Français ne les aiment pas. Parce qu'ils ne voient pas sur les visages le *sourire américain*. Ils le cherchent mais ne le trouvent pas. Pour eux, le sourire, c'est le signe du bonheur. Et, évidemment, il faut que tout le monde soit heureux.

« America is back », l'Amérique est de retour. Le président Reagan vient de donner, le 25 janvier, dans son discours sur l'état de l'Union, une nouvelle marque de confiance du pays dans son destin.

« Il y a aujourd'hui, dit Laurence Wylie, professeur à Harvard, *un conflit entre notre optimisme naturel et un pessimisme nourri par l'environnement, par la faim dans le monde, par l'impossibilité de résoudre un certain nombre de problèmes. Moi, je suis optimiste du fait de mon enfance et de mes parents. Je dois agir comme si j'étais optimiste, mais, au fond, je crois qu'on est foutus. »*

L'Amérique est inconcevable sans son *happy end*. Il n'est donc pas paradoxal de trouver tout à coup des «oasis» du discours «positiviste» : à Las Vegas, où tout coule comme le Mississippi des show-boats d'antan, et à Washington, où tout se rassure, car, dans la tranquillité de cette ville-forum, une énorme machine d'Etat produit constamment des slogans, des informations, des titres à la une, des rires, des conférences de presse, des cocktails, du beau monde *cool* et relax, et cette assurance particulière que provoque le pouvoir de n'importe quelle ville ou centre de pouvoir.

Le discours «souriant», optimiste, insouciant, met l'accent sur les valeurs du peuple américain et le caractère interchangeable, perpétuel, de celles-ci. Rien ne disparaît plus vite qu'un «moment malheureux», un moment difficile pour la collectivité. Le bonheur en Amérique ne peut être que collectif. Ou autrement dit, collectivement, on ne peut avoir que du *happiness*. Hommes politiques, stars du cinéma et VIP sont tous des vedettes consacrées à alimenter la mythologie d'une Amérique éternelle.

« Nous tous ici aux Etats-Unis, affirme David Hartman, producteur et animateur de l'émission nationale vedette de la télévision « Good Morning America ! », *nous disons que nous avons l'enthousiasme, la capacité de changer les choses, de les améliorer. Nous ne sommes pas parfaits. Personne n'est parfait. Je ne suis pas parfait. Le pays n'est pas parfait. Mais nous croyons honnêtement que ce n'est pas seulement une grande expérience dans l'histoire de l'humanité que nous vivons, mais que nous pouvons faire mieux chaque jour.*

Mes parents disaient : « Nous voulons que toi, David, » tu voies le monde depuis nos » épaules. » *Ils voulaient que je puisse profiter de leur savoir, de leur expérience, de leur ardeur. Ils espéraient pour moi une vie beaucoup plus remplie.*

» Les gens avec lesquels nous parlons chaque matin entre 7 et 9 heures à « Good Morning America ! », ce sont des gagnants : ils ont décidé de leurs objectifs, ils les ont poursuivis et ils ont réussi. Vous avez le contrôle de votre propre vie. Allez-y et faites quelque chose de plus. Je ne veux pas faire un sermon, mais la réalité, c'est cela. Je dis : allez-y pour gagner. Si vous avez un peu de chance, vous ramasserez de la confiance en vous en allant plus loin. Plus vous prendrez de risques et plus l'échec sera possible. Mais vous ne serez pas un raté. Il y a une différence entre échouer et rater ».

Pour l'Américain, aujourd'hui encore le fruit du hasard ou de l'intelligence est une conquête personnelle qui conduit au *leadership* et au bonheur inexpropriable. L'absence du syndrome de classe permet à tout individu d'avoir accès à tous les échanges, d'ordre économique, à condition qu'il reste à la hauteur de son dernier accomplissement *« He is as good as his last picture. »*

« J'ai perdu ma mère à neuf ans, dit M. Mort Binn, nouveau millionnaire new-yorkais qui a relancé l'économie de troc. *Ma sœur est morte à l'âge d'un an et mon père a disparu quand j'avais quinze ans. A ce moment-là, j'ai réalisé que lorsque le propriétaire frappait à la porte pour réclamer le loyer, c'était désormais à moi qu'il s'adressait. Je ne pouvais pas aller chercher de l'argent chez quelqu'un d'autre. J'ai alors pris la décision de monter un projet et de le réaliser. Je crois que tout le monde peut accomplir ses rêves à condition d'être bien décidé, de se fixer un but et de le poursuivre. Sans partir à la dérive, sans perdre sa route.*

» C'est avec un troc que j'ai eu mes deux premiers chevaux. J'ai échangé des chambres du Beverly Wilshire Hotel de Los Angeles que j'avais reçues au cours d'un précédent échange. J'ai fait le marché avec un éleveur de chevaux. Il avait besoin des chambres pour loger des personnes qui visitaient sa ferme. J'ai aujourd'hui cent cinquante chevaux. Quant j'étais gosse, je me disais : dès que j'aurai quelques dollars, je les investirai dans les chevaux. J'aime les chevaux. Ils sont formidables. Pour l'entrée de mon ranch à Long-Island, j'ai commandé la sculpture en bronze d'un cheval. Un artiste l'a réalisée et cela m'a coûté cent mille dollars.

» Ma théorie est simple : les sociétés cherchent à fonctionner à 100 % de leur capacité. Si vous avez une usine avec des machines et des employés, vous vous efforcez d'utiliser le personnel, l'usine et ses équipements à plein rendement. Si vous ne le pouvez pas, vous devez être assez futé pour trouver d'autres solutions pour faire des affaires. Par exemple, échanger votre produit contre un autre. Si vous ne pouvez pas le vendre contre de l'argent liquide, contre des dollars, des marks ou des livres, alors échangez-le. De cette manière, vous réduisez la sortie d'argent : pour payer vos factures, vous n'utilisez pas de liquide mais des produits ou les services que vous produisez.

» Le troc remonte à la préhistoire, et, il y a quelques siècles déjà, l'île de Manhattan a été échangée contre vingt-quatre dollars de bijoux donnés aux Indiens. »

M. Mort Binn a installé depuis peu en Europe des bureaux de sa société : *« Quand j'ai appris que, dans le cadre de la rénovation de la tour Eiffel, le restaurant du second étage allait être supprimé, j'ai demandé à faire un troc. J'ai échangé le restaurant contre de grands filets de protection, qui ont été posés sur la tour pendant les travaux. L'été dernier, j'ai conclu un accord d'échange avec la Ville de la Nouvelle-Orléans et avec un groupe chargé de procéder à des investissements. Le restaurant de la tour Eiffel se reconstruit à présent dans le grand port de la Louisiane. »*



« Il peut arriver à un Américain d'être à terre. Mais il se relève toujours. »

Les valeurs de la société des « pionniers » sont toujours bien vivantes en 1984 : l'aventure intérieure *(le self made man)*, l'aventure extérieure (l'ambition, la réussite contre vents et marées), l'esprit sportif *(le fair play)*, la conquête personnelle (l'esprit de l'invention, la propriété de l'idée, le *copyright*), la simplification de la qualité humaine (le bon et le mauvais, le riche et le pauvre).

M. John H. Johnson, président du magazine *Ebony* (un million et demi d'exemplaires chaque mois) et homme d'affaires noir influent, tient le même discours que M. Mort Binn quand il dit : *« Ma mère m'a beaucoup aidé. C'était une femme très peu éduquée mais qui avait une très grande détermination, une grande confiance dans le système américain. Elle savait que si l'on travaillait dur, si l'on avait une bonne éducation, si l'on persévérait, si l'on était persuadé de faire quelque chose, on pouvait gagner. Elle m'a donné une confiance en moi-même et une volonté de réussite. »*

De même, M. Richard Nunis, vice-président de Disneyland et de Disneyworld, qui rappelle volontiers que sa famille était très pauvre : *« Je suis né en Georgie pendant les années de la dépression. Je suis parti sur la côte ouest et j'ai dû me battre pour tout. J'avais la chance d'être sportif et j'ai obtenu une bourse à l'University of Southern California. J'ai débuté chez Disneyland pendant l'été 1955 avec un emploi à mi-temps. J'ai fait la connaissance de Walt Disney, et maintenant je fais partie de ceux qui poursuivent la diffusion de sa philosophie à laquelle je crois profondément.*

» Le concept original de Walt Disney en ouvrant en 1955 un endroit, Disneyland, où toutes les familles pouvaient venir revivre le passé et regarder un peu vers l'avenir, était de donner le sentiment aux gens qu'il existe des solutions aux problèmes posés dans le monde aujourd'hui. La seule chose universellement acceptée, c'est le divertissement. Quand vous mettez les gens ensemble, il est possible d'avoir une meilleure compréhension de l'un vis-à-vis de l'autre, et cela peut créer un meilleur monde pour le futur. Pendant l'année 1983, nous avons accueilli 55 millions de personnes à Disneyland et à Disneyworld, et notre première tentative d'implanter un Disneyland à l'étranger — à Tokyo — est un succès puisque, en une seule journée, il y a eu 94 300 visiteurs. »

« Il peut arriver à un Américain d'être à terre. Mais il se relève toujours », dit M. Robert J. Wussler, vice-président de Turner Broadcasting System Inc., qui a créé, notamment à Atlanta, une chaîne télévisée d'informations diffusant vingt-quatre heures sur vingt-quatre. *« Une année, vous êtes perdu, l'année suivante, vous êtes au sommet. »*

M. Ted Turner, président de Turner Broadcasting System Inc., et M. Robert J. Wussler ont lancé en août dernier sur leur chaîne d'informations une émission intitulée : *« Good News » Les bonnes nouvelles. « Les mauvaises nouvelles sont présentées dans chaque programme d'informations »*, dit M. Wussler. Dans chaque émission de trente ou soixante minutes, vous ne voyez que les mauvaises nouvelles. Nous pensons que chaque jour, pendant trente minutes, il est possible d'éviter les mauvaises nouvelles. De ne parler que des bonnes. « Les bonnes nouvelles », c'est une émission de trente minutes chaque jour, cinq fois par semaine, où on ne présente que les bonnes nouvelles : les impôts qui baissent, les cours qui montent à la Bourse, une nouvelle invention qui peut changer en bien notre manière de vivre. Nous recherchons aussi un peu de comédie dans les actualités : l'ours qui vient d'avoir un bébé au zoo. Toute les bonnes choses qui nous entourent. »

CLAUDE FLÉOUTER.

Ernst Gombrich en lutte contre le romantisme flou

Cézanne allait étudier au Louvre. Les jeunes artistes, eux, veulent faire quelque chose qui ne ressemble à rien...

ERNST GOMBRICH est l'un des plus célèbres historiens de l'art d'aujourd'hui. Né à Vienne en 1909, il quitte l'Autriche en 1936 pour s'installer à Londres. Là, il devient membre de l'institut fondé par Aby Warburg (récemment exilé de Hambourg) pour explorer l'histoire des civilisations. Il dirigera cet institut de 1959 à 1976.

Il est impossible de citer tous les ouvrages d'Ernst Gombrich, ni même de délimiter précisément le champ de ses recherches et de sa curiosité : il a écrit aussi bien sur l'art antique, sur Léonard de Vinci et Raphaël que sur Kokoschka (dont il fut l'ami), Picasso ou Cartier-Bresson. Signalons simplement ses livres les plus récents : *The Sense of Order*, en 1979, sur la théorie de l'ornement et de la décoration, *The Image and the Eye*, en 1982, sur la psychologie de la perception, et, en avril prochain, *Tributes*, une série d'essais sur Freud, Hegel, Lessing...

Malheureusement, le lecteur français ne peut avoir de cette immense bibliographie qu'une connaissance fragmentaire. Gallimard avait publié, en 1971, *l'Art et l'illusion*. Flammarion a réédité l'année dernière sa magnifique *Histoire de l'art* et a rassemblé des études tirées de différents recueils sous le titre l'*Ecologie des images*. S'il faut saluer ces initiatives, on peut déplorer l'ignorance dans laquelle est tenue en France l'une des recherches les plus originales et les plus fécondes de ce temps.

∴

« Vous avez fait vos études d'histoire de l'art à Vienne. Mais, dès votre enfance, l'art a été présent dans votre vie.

– Oui, je suis né dans une famille où la présence de l'art était extrêmement forte. C'est la musique qui passionnait ma famille. La musique est l'art de Vienne. Ma mère était une pianiste et un professeur de piano très connu. Elle avait suivi les cours d'Anton Bruckner au Conservatoire et elle était une amie de Gustav Mahler. Ma sœur devint également musicienne et elle fréquentait les cercles de Berg et de Webern.

– Mais vous, c'est la peinture qui vous a le plus attiré ?

– Non. Il est vrai que j'ai principalement écrit sur la peinture, mais la musique a sur moi un effet plus immédiat.

– Quand on était étudiant à Vienne dans les années 20 et 30, on ne devait pas manquer de rencontrer l'influence de Freud ?

– J'ai travaillé avec Ernst Kris. Il était historien de l'art et psychanalyste. Il appartenait au cercle des jeunes amis de Freud. Nous avions entrepris la rédaction d'un ouvrage sur l'histoire et la théorie de la caricature, et nous le faisions dans une optique assez imprégnée de psychanalyse. Je me souviens qu'un jour Musil est venu chez Kris. Nous avons parlé de Freud, envers qui il était assez critique. Il était gêné notamment par l'idée que les rêves des hommes de génie soient les mêmes que ceux des gens ordinaires.

– Vous-même, vous avez pris beaucoup de distance critique par rapport à la psychanalyse dans vos travaux historiques ?

– J'ai beaucoup lu Freud et, encore aujourd'hui, je le lis souvent. Mais, en tant qu'historien de l'art, j'ai une attitude très critique : je crois que toute théorie de l'art qui ne tient pas compte de la tradition fait fausse route. Que fait un artiste en tout premier lieu ? Il apprend son « métier ». Et vous ne pouvez pas parler d'un artiste comme si tout venait de son inconscient.

Bien sûr, lui, comme nous tous, ne se dégagera jamais de son inconscient, mais les traits principaux de son œuvre viennent de la tradition. Si vous lisez le livre de Freud sur Léonard de Vinci, vous vous apercevez que Freud ne connaissait pas la tradition artistique de cette époque. On pourrait très facilement le montrer à propos de l'œuvre analysée par Freud, *la Vierge et sainte Anne*, de Léonard. Cette composition est fondée sur une tradition iconographique bien établie pendant la Renaissance.

– Vos écrits manifestent malgré tout un fort intérêt pour la psychologie. On pourrait les classer en deux catégories : les études d'histoire de l'art à proprement parler et les recherches dans le domaine de la psychologie de la perception.

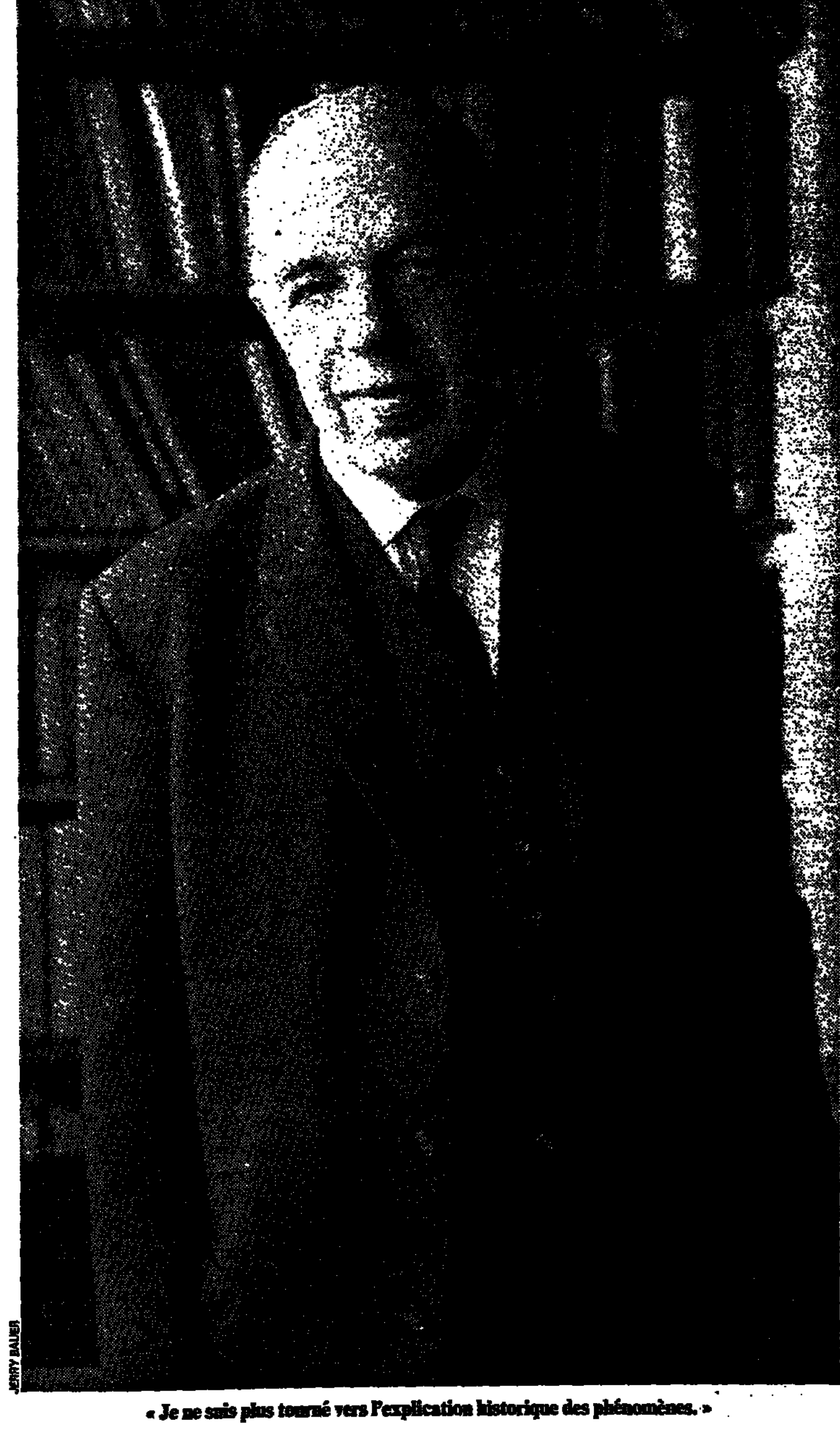
– Tout au long de mes recherches, deux centres d'intérêt ont principalement retenu mon attention. Puisque j'étais lié avec l'institut Warburg depuis 1936 (et plus tard comme directeur pendant seize années), j'ai suivi la ligne de recherches de ce centre éminent de l'histoire culturelle. Mes cours portaient par exemple sur l'humanisme florentin ou la philosophie de la Renaissance, et mes écrits traitaient de Botticelli, de Léonard, de Raphaël, etc.

Que se passe-t-il quand on peint un arbre ?

» Mon intérêt pour la psychologie date de mes études à Vienne, il y a plus de cinquante ans. Il y avait à Vienne, dans la tradition de l'histoire de l'art depuis 1900, un mouvement important d'intérêt pour la psychologie, et mon maître Julius von Schlosser, qui était un grand spécialiste d'histoire de l'art, s'était intéressé durant sa jeunesse à la psychologie. Etudiant l'art à Vienne à cette époque, j'avais donc la possibilité de me familiariser aussi avec la psychologie. Je suis même allé suivre pendant quelques mois à Berlin les cours de Wolfgang Koehler, l'un des pères de la psychologie de la forme.

» Mais les recherches que j'ai menées dans le domaine de la psychologie n'ont pas été orientées dans le sens d'une psychologie des individus, mais plutôt d'une analyse du style et de la perception. Que se passe-t-il quand quelqu'un veut peindre un arbre ? C'est difficile de peindre un arbre. La question qui se pose alors est la suivante : pourquoi est-ce difficile de peindre un arbre comme le faisaient Claude Lorrain ou Poussin dans la campagne romaine ? La psychologie de la perception est importante pour comprendre ce qu'est la représentation. C'est le thème de mon livre sur *l'Art et l'illusion*. J'ajouterai que je n'ai pas limité mon approche au problème de la psychologie de la représentation. J'ai abordé également la question de l'ornement et de la décoration. C'est le sujet de mon livre, *The Sense of Order*.

» Tels ont été les deux foyers de ma recherche. Et, dans la mesure où j'avais ces deux centres d'intérêt, j'ai sans doute passé beaucoup moins de temps que mes collègues à devenir ce qu'on appelle un « connaisseur ». Bien sûr, j'ai mon opinion sur les choses. Mais je ne suis pas, par exemple, un collectionneur averti. Ni un spécialiste de tel ou tel artiste, comme on attend généralement d'un historien de l'art qu'il soit spécialiste – expert – de Poussin ou de Le Nain. Je ne me suis pas engagé dans cette voie. Je me suis plus tourné vers l'explication historique des phénomènes.



JERRY BAUER

« Je ne suis plus tourné vers l'explication historique des phénomènes. »

– Une explication historique dans le sens de ce que vous appelez « l'Ecologie des images », selon le titre que vous avez donné au recueil de vos études récemment paru en français.

– Ce titre est le résultat d'un embarras. Mon éditeur m'a pressé de trouver un nom pour ce recueil d'études diverses, et je me suis décidé pour celui-ci parce qu'il met l'accent sur l'interaction entre la tradition et les situations. Une plante peut exister d'une certaine manière dans une certaine « niche écologique » et se développer formidablement dans une autre. On peut faire l'analogie avec ce qui se passe dans l'histoire de l'art. Des situations favorables font émerger des phénomènes qui existaient déjà, mais sans éclat. C'est le cas de la floraison artistique de la Renaissance italienne.

– Vous avez parlé de « tradition » et de « situation ». Cette dernière notion est celle développée par Karl Popper.

– J'ai assisté en 1936 à la séance du séminaire de Von Hayek, où Popper a présenté pour la première fois les thèses qui allaient devenir son livre, aujourd'hui célèbre : *Misère de l'historicisme*. A l'époque, il ne s'agissait que d'une conférence. Popper m'avait invité à venir l'écouter. Je l'avais connu à Vienne, mais nous étions devenus amis à Londres. Nous avions longuement discuté de ces thèmes, et nous faisions la même critique d'une certaine manière d'écrire et de comprendre l'histoire. Nous refusions le néo-hégélianisme. Je refusais l'explication en histoire de l'art par des notions comme « l'esprit du temps » ou ce que Jung appelait « l'inconscient collectif ».

» Bien avant d'avoir connu Popper, j'avais écrit ma thèse, à Vienne, sur Giulio Romano, un peintre-architecte de la Renaissance italienne, élève de Raphaël. A ce moment-là, on discutait beaucoup sur le maniérisme. Et on entendait souvent dire que le maniérisme avait été l'expression d'une profonde crise culturelle, en liaison avec la Contre-Réforme. Plus j'étudiais Giulio Romano, moins ce genre d'explication me semblait plausible. Déjà, je préférais une interprétation « écologique » à cette interprétation émotionnelle. C'est en effet un peu ce que Popper nommerait *« logique de la situation »* : il y avait dans le nord de l'Italie un prince qui aimait les chevaux et les chiens et qui voulait attirer vers lui les meilleurs artistes pour se faire construire un palais et faire impression.

– Ce qu'un de vos articles nomme « la logique du jeu de la mode » ?

– Il me semble que l'important, c'est ce qu'on attendait d'un artiste de cour comme Giulio Romano. Ce que l'architecte devait accomplir pour faire plaisir au duc de Mantoue. C'est une question de « mode ». Il s'agit d'un jeu où chacun doit faire plus impression que l'autre. La compétition joue un rôle très important dans l'art. Et j'ai toujours senti le développement du style à cette époque beaucoup plus en termes sociaux et « écologiques » qu'en termes historicistes. Il s'est trouvé qu'à un moment donné s'assurer les services du Titien ou de Michel-Ange devenait une affaire de prestige pour les princes italiens. Et alors il se produit une sorte d'effet en retour. Plus le prestige joue, plus on se précipite sur les artistes pour obtenir leurs œuvres et plus les artistes se comportent comme des divas. Nous savons que parfois c'était moins le patron aristocratique qui insistait sur une certaine prodigalité que l'artiste qui y tenait parce qu'il aspirait à la gloire. Les maîtres fameux ont acquis alors un pouvoir considérable. Mais cette position était exceptionnelle. On n'imagine pas qu'ils aient pu se comporter ainsi au douzième siècle. L'histoire doit analyser tous ces phénomènes ensemble.

– D'où votre insistance permanente sur la complexité des facteurs explicatifs ?

– Oui, il n'est pas possible pour l'historien de proposer une classification simple des motivations artistiques. Les motivations humaines sont très complexes, et l'historien doit connaître cette complexité et se rendre compte des limites de sa connaissance. Il n'y a jamais de cause unique à un phénomène ! C'est pourquoi j'ai écrit un jour qu'il n'y avait pas une histoire de l'art, mais des histoires des arts.

– Vos analyses insistent sur la tradition. Mais vous vous dites volontiers partisan du changement et de l'innovation.

– Je suis, bien sûr, pour la créativité et l'innovation lorsqu'elles sont authentiques. Si j'insiste sur la tradition, ce n'est pas que je l'aime particulièrement, mais parce qu'elle existe et que vous ne pouvez pas l'ignorer. Quand nous parlons en ce moment, nous employons une langue qui existe depuis des centaines et des centaines d'années, et dont chaque mot peut être référé à la tradition anglo-saxonne, latine, et même au sanscrit. Les éléments de l'architecture, de la décoration et de la peinture viennent également des siècles passés. Nous ne pouvons pas faire une histoire de l'art en ignorant les effets de la tradition.

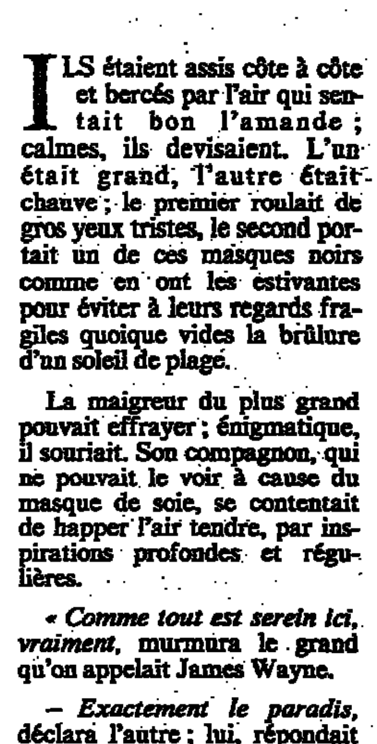
Je suis émerveillé par les fraises de Chardin

» Je crois que nous avons besoin d'une théorie qui combine une compréhension de la créativité et du changement avec une compréhension des limites du changement. Mais, bien entendu, l'absence d'une telle théorie n'est pas grave pour le connaisseur ; elle est grave surtout pour l'enseignement de l'art. J'ai bien peur que la théorie de l'art en vogue actuellement (un romantisme assez confus) ne soit assez faible et que ses effets ne soient désastreux pour l'enseignement. Tout jeune artiste considère aujourd'hui qu'il doit absolument, pour s'exprimer, faire quelque chose qui ne ressemble à rien de ce qui a été fait auparavant. Mais il n'y a jamais eu d'artistes de cette sorte ! Cézanne allait étudier au Louvre. Tous les grands artistes avaient à cœur d'apprendre leur « métier » et de le perfectionner.

– Vous avez consacré votre vie à l'analyse rationnelle de l'art, mais vous dites souvent qu'elle ne doit pas faire oublier le plaisir.

– Je préfère assurément un discours rationnel à tous les discours mystifiants, et je crois qu'il vaut mieux se taire que de prononcer des phrases vides. Mais notre contribution ne doit pas empêcher le plaisir, le sentiment d'admiration profond que procure l'œuvre d'art. Plus je vieillis, plus je suis émerveillé par la délicatesse incroyable de Chardin, par exemple, quand il peint un motif simple comme des fraises dans une coupe. On ressent une expérience analogue devant tous les chefs-d'œuvre des grands maîtres : on se sent vraiment tout petit. »

DIDIER ERIBON.

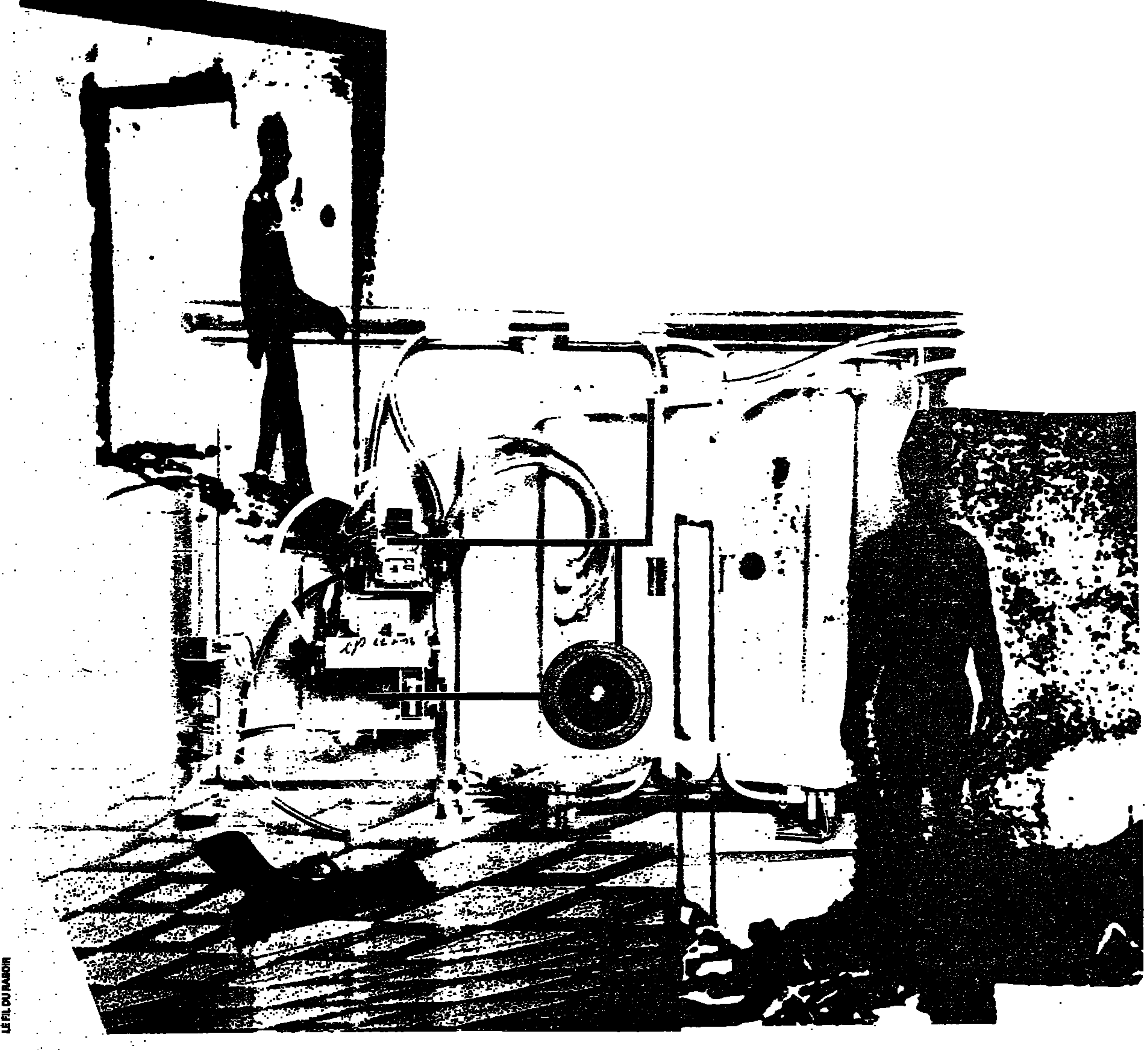


...sme flou

Je suis émerveillé par les fraises de Chardin

Duo

par Michel Grisolia



LE FIL DU RASOIR

ILS étaient assis côte à côte et bercés par l'air qui sentait bon l'amande ; calmes, ils devisaient. L'un était grand, l'autre était chauve ; le premier roulait de gros yeux tristes, le second portait un de ces masques noirs comme en ont les estivantes pour éviter à leurs regards fragiles quoique vides la brûlure d'un soleil de plage.

La maigreur du plus grand pouvait effrayer ; énigmatique, il souriait. Son compagnon, qui ne pouvait le voir à cause du masque de soie, se contentait de happer l'air tendre, par inspirations profondes et régulières.

« *Comme tout est serein ici, vraiment,* murmura le grand qu'on appelait James Wayne.

– *Exactement le paradis,* déclara l'autre ; lui, répondait au nom de John Stewart.

– *Le paradis, en effet.* »

Il y eut alors un de ces longs silences pendant lesquels une amitié quelquefois se rassure sur elle-même, avec volupté. Bientôt James Wayne reprenait la parole :

« *Nous l'avons bien mérité, n'est-ce pas ?* »

Sa voix : douce, infiniment.

«+*Tout à fait,* approuva John Stewart. *Nous voici au bout d'un beau chemin de lumière. Dites, est-ce que vous vous en rappelez le premier jalon ?*

– *Le premier relais, plutôt. Si je m'en souviens !*

– *Comme elle était belle, allongée dans la salle de bains, sur le marbre turquoise...*

– *En effet,* chuchota Wayne. *Mais j'ai toujours pensé que le rose des murs n'allait pas au rose de son teint.*

– *On peut certes en discuter. Admettez tout de même que la mare de sang était d'une forme admirable.*

– *Je l'admets. Vous avez toujours beaucoup aimé le sang, John, n'est-il pas vrai ?* »

John derrière son masque devait sourire des yeux.

« *Pas le sang lui-même,* dit-il. *Plutôt la coloration esthétique qu'il confère au tableau d'ensemble. Vous comprenez ?* »

James assura qu'il comprenait.

L'atmosphère de façon presque imperceptible se chargeait à présent d'encore plus de douceur, et les deux hommes, assis toujours l'un à côté de l'autre, poursuivaient leur bavardage ; y avait-il autre chose à faire ? Et les voilà qui succombaient peu à peu au charme de l'endroit d'où leurs mots et les phrases allant avec prenaient comme un envol magique. Ensuite James évoqua sa cousine.

« *Je crois que nous avons parfaitement bien agi en lui ôtant la vie,* dit-il. *C'était l'unique manière de préserver sa jeunesse.*

– *Nous l'aimions tant. Et vous souvenez-vous, cher James, de l'église mexicaine à Los Angeles ?*

– *A merveille, John, à merveille. Mais je me demande si nous n'aurions pas dû nous contenter de l'aumônier. Eliminer tous ces pauvres enfants de chœur, réellement, était-ce indispensable ?*

– *C'était assez délicat, je l'avoue. Mais un* Miserere *conclu decrescendo par des borborygmes, tout de même, ça valait le coup.*

– *Peut-être. Eux aussi au fond nous leur avons gardé leur jeunesse.*

– *Nous leur avons en tous les cas épargné de devenir des adultes.*

– *Adultes, voilà.* »

Il y eut un autre silence, un peu moins prolongé, un peu plus dans le coton. John Stewart finit par le briser.

« *Pourquoi diable ne portez-vous pas de masque,* demanda-t-il, non sans véhémence, à son ami James.

– *Vous savez comme je hais le noir. Rappelez-vous : c'est à cause de cela que nous avons toujours pris soin vous et moi d'opérer en plein jour.*

– *La nuit, c'est exact, vous terrorise : quel gamin vous faites.*

– *Le sentiment de la nuit. Lorsque j'étais enfant j'exigeais que tout le monde à la maison dorme les lampes allumées. Parfois ma mère protestait, alors je devais la gifler. Mais l'explication est simple : la nuit j'aurais peur d'être assassiné...* »

Ils éclatèrent tous les deux d'un bon rire. On eût dit des adolescents se relatant quelque incartade, un larcin. Ils étaient si proches que presque on aurait pu les confondre, n'eut été leur physique évidemment. Une joie spontanée, immature, donnait à leurs traits la plus gourmande insouciance.

« *Croyez-vous qu'on se souviendra de nous ? s'inquiéta brusquement James Wayne.*

– *J'en suis persuadé. Toute la Californie à nos pieds, tel est notre destin. Que vouloir de plus ?*

– *L'Indiana, l'Alabama...*

– *Ne péchez pas par prétention, James, c'est vilain* », gronda John Stewart avec pas mal d'affectation.

Mais il avait suffi d'une petite phrase pour modifier la relation qui les unissait l'un à l'autre. Ces deux frères quasiment jumeaux en actes devenaient père et fils tout d'un coup ; père contre fils.

« *A propos d'Indiana, John, aimiez-vous Diana ?*

– *Guère, guère.*

– *Elle avait du chien cependant.*

– *Du caniche !* »

JOHN alors pour mémoire raconta en détail à son ami, qui connaissait pourtant l'histoire, comment, après avoir noyé Diana Doll dans sa piscine en forme de trèfle, il l'avait découpée en morceaux d'une égalité parfaite, qu'il avait brûlés à l'exception de la tête dont il s'était débarrassé vite fait dans l'océan, un soir à la tornade.

De son masque s'échappa une larme, et James Wayne tenta une seconde d'imaginer cette jeune fille pas jolie qu'avait fréquentée John bien avant que les deux amis ne se rencontrent. N'y parvenant pas, James baissa les yeux. Autour de ses chevilles légèrement enflées montait comme une brume discrète, à peine teintée de bleu.

« *Et vous James,* s'enquit John Stewart, *à quel âge déjà avez-vous eu l'idée de tuer pour la première fois ?*

– *C'est très flou. Peut-être à douze ans, peut-être à huit.*

– *Vous n'étiez pas précoce. Moi c'était à sept mois. J'ai manqué faire mourir d'épuisement ma pauvre mère : du lait treize fois par jour, rendez-vous compte.*

– *Le chiffre ne vous aura point porté bonheur.*

– *Qu'en savez-vous ?* »

Le ton comme la brume montait. Le paysage, disons-le, était d'une absolue nudité avec des nuances sombres, et James Wayne éprouva tout d'un coup le besoin, le désir de se dresser ; vite il y renonça, quelque chose le gênait. John toussa.

« *Qu'avez-vous ?* », s'affola James. De nouveau ils étaient amis.

« *Rien, rien. Je songeais à Mrs. Waldner.*

– *Qu'elle était sympathique !*

– *N'est-ce pas ! Et plus encore morte que vive !*

– *C'est un peu le cas de tous ceux, de toutes celles que nous avons... délivrés.* »

Là-dessus, John partit en sanglots. Ses premières larmes n'avaient pas séché qu'il en arrivait d'autres ; mais d'où venaient-elles ? Peut-être moins de ses regrets ou de ses remords que d'un sentiment soudain de culpabilité, non pas à l'égard de leurs innombrables victimes, mais vis-à-vis de James, comme s'il se reprochait de l'avoir entraîné vers l'abominable. Sentiment absurde : s'ils avaient choisi la voie qui fut la leur toutes ces années, c'était de concert, après réflexion. Quelquefois un instinct de père manqué tourmentait John Stewart.

« *Taisez-vous donc,* ordonna James. *On nous regarde.*

– *Vous croyez ? C'est plus fort que moi.*

– *Naturellement, on nous observe, et je puis aussi vous assurer qu'on nous écoute. Tout le monde nous écoute, partout. Le monde est un corps...* »

La brume s'épaississait.

« *Comme c'est beau d'être ici,* déclara James. *Cela ne fatigue absolument pas.*

– *Vous... Vous trouvez ?*

– *Ah ! vous souffrez ?* », s'alarma James.

Aussitôt il ajoutait :

« *Ce n'est pas le moment. N'oubliez pas que nous sommes, d'une certaine manière, en représentation.*

– *C'est que... je manque un peu d'air.*

– *On s'y fait.* »

En réalité, l'air était plus rare et la chaleur à son comble. D'ailleurs on ne voyait plus grand-chose. L'odeur d'amande atteignait l'intolérable. Et maintenant les deux amis se rejoignaient dans une même sensation d'ouate parfumée, comme deux poupons emballés pour le long voyage des fêtes. Sur leurs fronts, la sueur ; et leurs mains se crispaient, celles de John surtout.

« *Mais n'ayez pas peur,* fit James. *Vous leur feriez plaisir.*

– *Ça oui, vous avez raison. Je n'ai jamais fait plaisir à personne, ce n'est pas aujourd'hui que je vais commencer.* »

John articulait avec effort.

« *Vous avez...* »

James Wayne ne termina pas sa phrase, car, contre toute attente, il mourut le premier. Cinq minutes plus tard ce fut au tour de John, et le directeur de la prison de San Quentin n'eut pas le temps matériel d'annoncer à l'Amérique le décès dans la chambre à gaz des deux criminels du siècle qu'un producteur appelait d'Hollywood pour négocier les droits de leur exemplaire aventure.

[Né en 1948 à Nice, Michel Grisolia a publié, chez Lattès : *l'Inspecteur de la mer* (1977), *Barbaric Coast* (1978), *Haute Mer* (1980), *le Choix des armes* (1981), *les Guetteurs* (1983) et chez Balland : *la Petite Afrique* (1983. Collection « l'Instant romanesque »). Il est aussi l'auteur de plusieurs scénarios : *Je vous aime,* de Claude Berri (1979), *l'Etoile du Nord,* de Pierre Granier-Deferre (1980), *le Choix des armes,* d'Alain Corneau (1981) et *le Grand Frère,* de Francis Girod (1981).]

Kiosque

Andropov via Stéphanie

LES célébrités sont des mythes de papier. Elles gouvernent notre imaginaire. Andropov ou Stéphanie de Monaco, même combat !

M. Andropov a soixante-neuf ans. Il est malade, c'est connu. Mais quel *« mystère »*, dit *V.S.D.*, autour de ce patient ! *« Très malade. Très absent. Très puissant. »* Il fascine d'autant plus qu'il est caché. *« Il n'est pas présentable »*, décide l'hebdomadaire, qui affirme : *« Il n'aurait au maximum que deux ans à vivre. »* Cette maladie est un filon : les gouvernants saisis par des virus plus puissants que les puissants ! Un mythe moribond qui renvoie à un mort : *« Il dirige le pays par téléphone ou par courrier (...) Staline aussi gouvernait à partir de sa datcha. »* Ce malade est humain, quoique maître du Kremlin. *V.S.D.* le concède prudemment : *« Il y a chez Andropov quelque chose de moderniste et, presque, dirait-on, d'occidental. »* Mais c'est pour conclure perfidement sur *« cette outrance dans l'imposture qui permet à un vieillard agonisant d'exercer sur son peuple un pouvoir absolu. »* La maladie mortelle qu'on lui suppose ajoute sa force à l'horreur du mal absolu que représente le régime qu'il dirige depuis son lit de souffrance.

Respirons avec Stéphanie de Monaco, que *V.S.D.* nous dit guérie des maux de la jeunesse. *« Ses traits se sont affirmés, son maquillage est devenu plus subtil, sa taille plus fine, ses cheveux moins fous. »* Elle a eu dix-neuf ans le 1er février. Chez Dior, où elle est stagiaire, elle apprend le métier de *« styliste »*. *« Elle change de look »*, elle devient *« studieuse et rigoureuse »*. Si tout se passe bien, on pourra nous tenir en haleine avec ses mésaventures jusqu'au milieu du vingt et unième siècle. C'est à propos de James Stewart, vieillard très vert de soixante-seize ans, que *V.S.D.* reprend le mot de Hitchcock : *« Il est l'une des rares personnes à Hollywood avec laquelle vous puissiez avoir une conversation de plus d'un quart d'heure. »* Preuve que les célébrités gagnent parfois à être connues.

Nos vedettes à nous ne se portent pas si mal. Montand l'indestructible fait encore la « une » des *Nouvelles* qui s'interrogent : *« Est-il devenu un maître penseur des années 80 ou le simple interprète d'une vieille rengaine ? »* Du *« Marchais, je lui dis merde »* de 1982, aux apparitions télévisées de ces dernières semaines, il y a une constante, selon André Bercoff, c'est le manichéisme : *« Il y a un problème : les communistes. Une stratégie : le combat. Une tactique : l'occupation médiatique (...) Il ne sort pas de l'affrontement Est-Ouest. »* Un homme-mythe au service d'un mythe planétaire ?

Tréteaux

La statue de Gérard Depardieu est en voie d'achèvement : la même semaine un *« document »* du *Nouvel Observateur* lui est consacré ainsi que six pages (plus la couverture) du magazine américain *Time*. C'est une consécration pour l'ancien loubard de Châteauroux, routard à quatorze ans, gloire des tréteaux et des écrans qui peut benoîtement déclarer : *« Quand j'ai lu* Tartuffe *pour la première fois, il y a quatre ans... »* Pas d'études, pas de culture et un succès mondial ! Le chic involontaire de cet ancien illettré lorsqu'il glisse à l'*Obs* : *« Musset, Duras, Handke m'ont appris à parler »*... Et une leçon de philosophie dans cette réponse : *« L'argent ce n'est pas mon problème : je n'en ai jamais manqué même quand je n'en avais pas. »* Et la nouvelle carrière de Montand, qu'en dites-vous, Gérard ? *« C'est son truc, ça sonne juste, c'est passionnant et sincère. »* Alors, pour vous Depardieu, la politique ? *« La merde du monde m'effraie et me rend muet. »*

Une sacrée actrice aussi *« Mme Soleil »*. Quand le journal *la Vie*, *« hebdomadaire chrétien d'actualité »*, lui consacre quatre pages, elle sait trouver le ton juste, citer saint Thomas d'Aquin et l'Evangile au moment opportun. Germaine Soleil – son mari se prénomme Gaston – a soixante-dix ans. Elle aime la vie et elle *« aime les gens »*. *« Un être humain, c'est un paysage. J'ai appris à les regarder. Pas à les juger. »*

Cumulant les avantages de la foi et ceux de l'astrologie, Mme Soleil nous prévient charitablement : *« L'Evangile, croyez-moi, nous allons en avoir besoin. »* Car nous allons bientôt passer *« de l'ère du Poisson et de la Vierge, signes d'eau et de terre, à l'ère du Verseau et du Lion, signes d'air, de feu et d'énergie »*. Au fond, elle sait, par les étoiles, que les choses vont se gâter mais elle croit, grâce au ciel, que tout peut s'arranger.

Jacques Mesrine aurait dû consulter Mme Soleil. Il aurait compris où le menait sa carrière. Le bandit fascinant, quatre ans et demi après sa mort, est devenu un être de légende. Des films et des livres lui sont consacrés. Aux *Nouvelles*, Hervé Palud, réalisateur, déclare : *« Dans sa partie c'était une star »*, et André Genoves : *« Avec le recul, je l'aime. »* Gilles Millet, de *Libération*, qui l'a souvent rencontré, le décrit : *« Parka. Pipe. Barbe. Il ressemblait assez à un éducateur ou à un syndicaliste de la CFDT »*. Il aurait dû choisir le syndicalisme. Mais Mesrine était un héros moderne, sa mort sous les balles des policiers, en 1979, ayant transformé sa vie en destin. *« Vivant,* disent les *Nouvelles, Jacques Mesrine gérait lui-même sa légende (...) ; après sa mort, les cinéastes prennent le relais. Pour nous tricoter un mythe ou pour mieux appréhender le réel ? »*

Que vaut-il mieux après tout, un mythe bien tricoté et qui fasse rêver, ou une désacralisation qui perturbe nos images? Il y a un personnage très célèbre, dont la réputation vient d'en prendre un fâcheux coup. Les fleurs de la calomnie auraient-elles poussé dans sa barbe?

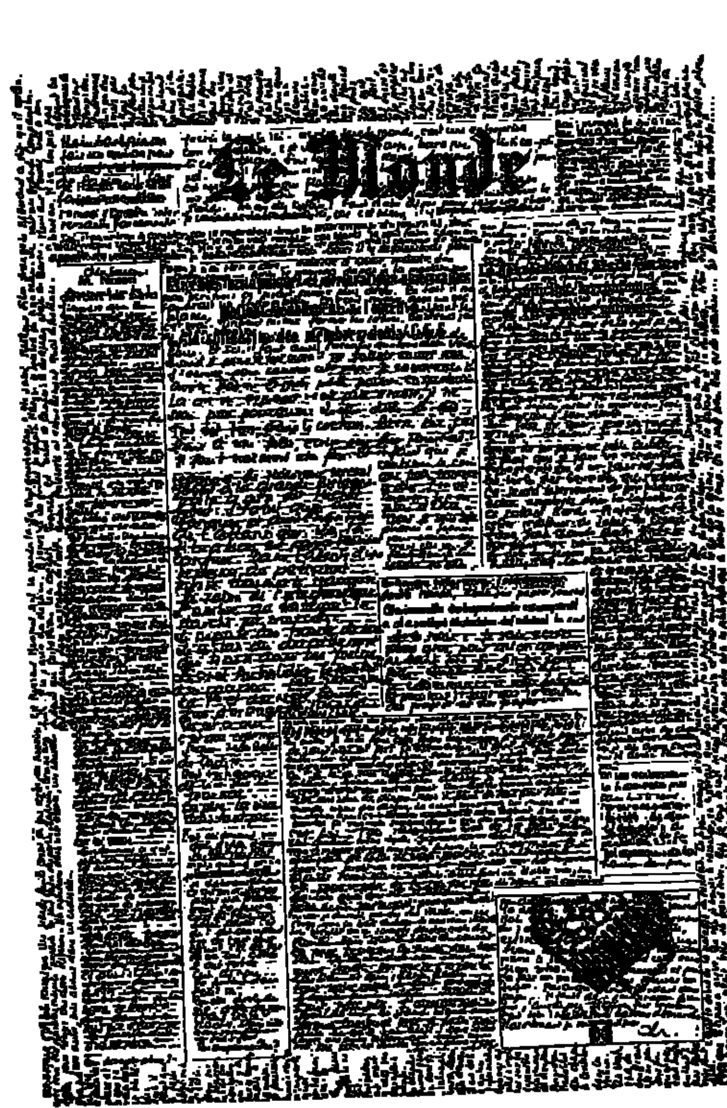
Fausse barbe

Non, un homme sérieux l'affirme ce mois-ci dans *l'Histoire* : Charlemagne a eu une vie conjugale si troublée que même le monde de son temps le réprouvait. *« Il a eu,* écrit Michel Rouche, *successivement quatre épouses officielles de premier rang et au moins six concubines parallèlement, soit, pour dix unions (il y en eut d'autres), dix-neuf enfants. »* Pis : *« Il accapara ses filles avec des caresses que d'aucuns, semble-t-il, jugèrent trop appuyées. »* Polygamie certaine, inceste probable, est-ce tout? Non. Voici le coup de grâce de l'historien : *« L'empereur à la barbe fleurie ne portait en réalité qu'une courte moustache. »* Imposteur!

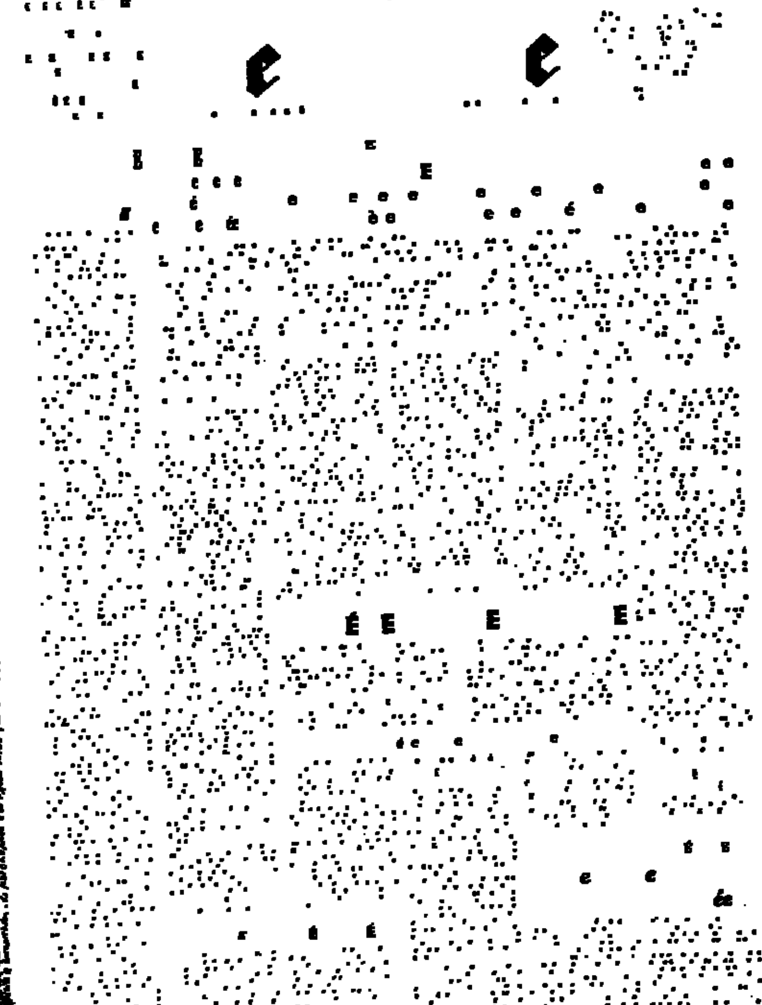
BRUNO FRAPPAT.

L'invité

Deuxième lecture



Texte manuscrit sur la page 1.



E. Page 1 (sérigraphie).



Exemplaire chiffonné, déchiffonné.

Irène Schwartz, dont nous publions ici trois des « épreuves » qu'elle a fait subir au *Monde*, explique ainsi son travail : « Le Monde, *c'était la bible de mon entourage ; je ne lisais que lui. Moi qui suis d'un naturel enjoué, expansif, j'ai été intriguée par son apparence neutre. Cette discrétion m'a provoquée.* Le Monde *est beau parce qu'il est gris, mystérieux »*.

Artiste, elle juge l'esthétique du quotidien au travers de son enveloppe, de sa façade, *« l'emballage,* à son sens, *le plus discret, le moins luxueux qui soit »*. Mais « Le Monde *est aussi un objet tout court. Il a une odeur, une épaisseur ; sensations et bruits. On a envie d'y entrer, envie de comprendre ce qui se passe entre les lignes »*.

Etait-ce une raison pour le tourmenter de la sorte ? L'artiste s'attaque à la première page du journal, dévore irrespectueusement les symboles. Crime de lèse-information ? Non, collage amoureux : *« J'ai eu envie de prendre ce pain chaud et d'en faire une pièce unique. Chiffonné, déchiffonné, surchargé, transformé, il restera pourtant immédiatement reconnaissable à ses familiers. »*

Tordre le cou au temps qui passe, ou à celui qui l'exalte, n'est peut-être pas chose si aisée...